REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOÎT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVI[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TROISIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1856

UNE CAPTIVITÉ

DANS LE CAUCASE

DE DEUX PRINCESSES RUSSES.

PLENE OU CHAMILA,

Pravdivaia povest o vosmiméçiatchnom i chestidnevnom ve (1854-55) *prebyvani*[1], etc.

Lorsqu'il y a deux ans les troupes alliées mirent le pied sur le sol de la Russie, on s'attendait à voir sortir de leurs montagnes les valeureuses bandes auxquelles Chamyl a imposé sa domination. Ce chef audacieux et habile pouvait en effet seconder très efficacement les projets des puissances occidentales. Pourquoi donc, malgré les nombreux pourparlers qui eurent lieu entre le prophète du Caucase et les émissaires anglo-français, pourquoi les attaques de Chamyl n'ont-elles pas été dirigées depuis deux ans avec l'énergie et la persévérance qui pouvaient les rendre si redoutables à la Russie? C'est une question qu'on s'est souvent posée, et que les uns croient résoudre en supposant Chamyl plus préoccupé de remplir ses coffres que de courir les chances de la guerre, les autres (et ceux-là expriment l'opinion du gouvernement russe) en attribuant sa conduite prudente au prestige que l'aigle impérial commence à exercer dans

(1) La relation très détaillée qui nous guide dans ce travail a été écrite par M. Verderevski, directeur de *la Gazette de Tiflis*, sous la dictée en quelque sorte des deux victimes les plus notables du coup de main tenté par Chamyl sur la Kakhétie en 1854, — les princesses Tchavtchavadzé et Orbéliani, que le chef montagnard avait rendues à leur famille après une captivité de huit mois. Elle a pour titre : *Récit véridique d'une Captivité de huit mois et six jours chez Chamyl.* — *Otetchestvennye Zapiski.*

les gorges du Caucase. De quel côté se trouve la vérité? Un récit curieux, dont une captivité de plusieurs mois dans le sérail de Chamyl a fourni les élémens, vient donner raison en même temps à l'une et à l'autre opinion. Il nous montre dans Chamyl et dans ceux qui l'entourent moins encore les guerriers fanatiques dont on a tant parlé que des hommes assez sensibles au prestige des grosses rançons, et très habiles à conduire, dans leur intérêt le mieux entendu, des négociations financières assez compliquées. Divers propos de Chamyl, recueillis par ses prisonnières, donnent en outre à entendre que les efforts imposés à l'Occident par deux années de guerre contre la Russie, loin d'encourager le prophète à des agressions nouvelles, l'avaient plutôt disposé à attendre l'issue de la lutte. L'épisode que nous voulons retracer montre ainsi sous un nouveau jour des hommes et des mœurs encore mal connus. Les faits, les détails qu'il contient sont assez significatifs pour que nous les laissions parler d'eux-mêmes, quitte à en tirer ensuite quelques conclusions qui auront pu être aisément pressenties par le lecteur.

I.

A l'ouest de Tiflis, capitale de la Géorgie, s'étend une des plus riches provinces de ce gouvernement. La Kakhétie, — tel est le nom de cette heureuse contrée, — l'emporte de beaucoup, par la douceur du climat et l'étonnante fertilité du sol, sur les plaines et les vallées qui l'entourent. L'aspect du pays est, au dire de tous les voyageurs, celui d'un magnifique jardin. Par malheur pour les paisibles habitans de la Kakhétie, ce jardin touche aux montagnes du Lesghistan, où campent quelques-unes des plus sauvages tribus du Caucause. Un cordon militaire défend, il est vrai, les frontières de la province; mais comme il embrasse une étendue de 160 kilomètres au moins, les postes dont il est composé ne peuvent toujours arrêter les incursions des Lesghes. C'est tout au plus s'ils suffisent à châtier ces indomptables ravisseurs, lorsque, chargés de butin, ils regagnent leurs montagnes. Les événemens que nous avons à retracer eurent pour origine une de ces incursions toujours repoussées et toujours renaissantes. Cette fois les victimes qu'elle frappa appartenaient aux plus hautes classes de la société russe. Aussi les annales militaires du Caucase comptent-elles peu d'épisodes dont l'aristocratie de l'empire se soit plus vivement préoccupée.

Vers les premiers jours du mois de juin 1854, le prince David Tchavtchavadzé, attaché au général commandant le corps d'armée russe dans le Caucase, fut envoyé dans le nord de la Kakhétie, où il devait se mettre à la tête de la milice du district de Karélie, qui venait d'être appelée sous les armes. Cette troupe, peu aguerrie, mais

pleine de dévouement et d'ardeur, se trouvait cantonnée sur la rive gauche de l'Alazan, rivière qui se jette dans le Kour. Non loin des cantonnemens de la milice, le prince habitait, sur la rive droite, sa terre de Tsinondale, magnifique propriété qu'il tenait de ses ancêtres. Il avait été précédé de quelques semaines dans ce délicieux séjour par sa jeune femme et ses enfans, qui avaient quitté Tiflis pour passer à Tsinondale la belle saison. Autour du prince et de sa femme, d'autres membres de la famille étaient bientôt venus se grouper, parmi lesquels on distinguait la princesse Varvara Orbéliani, sœur de la princesse Tchavtchavadzé (1). Cette jeune femme, qui venait de perdre son mari, tué dans le Caucase, et l'un de ses fils, s'était rendue à Tsinondale, afin de se distraire du chagrin dans lequel ces pertes l'avaient plongée.

Les premiers jours que le prince David passa au milieu de sa famille dans sa résidence de Karélie furent paisibles. Le 30 juin cependant, il reçut une dépêche dans laquelle l'officier commandant l'aile gauche, le colonel Coulmann, lui annonçait qu'à en croire les émissaires russes, Chamyl venait d'arriver, avec un parti de quinze mille cavaliers (2), à Karati, village situé dans les montagnes, et qu'en conséquence il paraissait urgent de concentrer la milice dans le bourg de Khando, situé sur la rive gauche de l'Alazan, à deux kilomètres du village de Childa, dans les environs duquel les miliciens étaient disséminés. Comme presque tous les villages de la Géorgie, Childa se composait d'habitations entourées de jardins, et n'était protégé que par une forteresse en ruines. Le prince confia immédiatement à un de ses parens, le chef d'état-major en retraite Roman Tchavtchavadzé, le soin de communiquer l'ordre du colonel Coulmann aux miliciens. Le lendemain, il se rendit lui-même à Khando. Avant de s'éloigner, il ne lui vint pas à l'esprit que sa famille pût courir le moindre danger à Tsinondale. Depuis l'année 1800, époque à laquelle ils avaient été vigoureusement repoussés par les Russes, les montagnards n'avaient point franchi l'Alazan. Lorsque des nuages de fumée annonçaient aux habitans de Tsinondale que les Lesghes se livraient à quelque déprédation sur le bord opposé de la rivière, personne ne s'en alarmait au château. Plusieurs bataillons d'infanterie régulière étaient d'ailleurs cantonnés dans les environs. Enfin Télave,

(1) La princesse Anne Tchavtchavadzé et sa sœur la princesse Varvara Orbéliani sont les petites-filles de George XIII, dernier souverain de la Géorgie. En considération de cette origine, elles avaient été nommées demoiselles d'honneur de l'impératrice. Comme presque toutes les Géorgiennes, les deux jeunes princesses sont d'une beauté remarquable.

(2) On sait que les forces dont dispose Chamyl se divisent en deux groupes de montagnards, les uns tchetchens, les autres lesghes, ceux-là occupant le centre, ceux-ci le versant oriental du Caucase.

chef-lieu du district où se tenait le prince avec un corps de miliciens, n'était qu'à sept kilomètres de Tsinondale, et offrait un refuge assuré en cas de péril imminent. Le prince quitta donc sa résidence sans inquiétude, ne croyant pas qu'il convînt de prendre aucune précaution extraordinaire pendant une absence qui sans doute ne devait pas se prolonger.

A Khando comme à Childa, le prince David trouva cependant une situation plus grave qu'on n'eût pu le soupçonner, et il eut à organiser promptement la défense. La forteresse qui domine Childa était gardée par une soixantaine d'hommes, sous les ordres du prince Ratief, centenier de la milice. Le reste du détachement de miliciens s'élevait à quatre cent quarante hommes campés dans les environs, et que le prince David s'empressa de passer en revue. Il se rendit ensuite chez le commandant de la forteresse, qui lui avait fait préparer à souper; mais ce repas n'était pas encore terminé, qu'un des jeunes soldats placés en vedettes dans la tour de Pokhalski, poste avancé du cordon russe, à vingt verstes de Childa, vint annoncer que la tour avait été investie par une forte troupe de montagnards qui semblaient marcher sur Khando et Childa. Le prince se dirigea aussitôt vers le premier des points menacés avec quinze miliciens. Là, il trouva les habitans en armes, et il apprit que les forces ennemies s'avançaient sur deux colonnes parallèles, composées principalement de cavalerie. Jugeant que Chamyl en personne commandait l'expédition, le prince revint à Childa pour y attendre l'ennemi. Cent cinquante miliciens allèrent renforcer la garnison de la forteresse; tous les autres se postèrent le long de la route, au milieu des jardins.

La nuit ne fut troublée que par le bruit lointain de la fusillade qui retentissait autour du poste de Pokhalski. Dès le lendemain, les montagnards se portèrent sur les positions des miliciens, aux abords de Childa, et de sept heures du matin à trois heures de l'après-midi on combattit avec un acharnement égal des deux côtés. Les montagnards furent enfin rejetés sur Khando, puis repoussés au-delà même de ce village. Le prince, rassuré, s'empressa d'écrire à sa femme et chargea un milicien de porter sa lettre. La retraite de l'ennemi paraissait certaine. De nombreux renforts arrivaient de tous côtés à Childa. Une nouvelle tentative des montagnards n'avait pas eu plus de succès que celle de la veille. Tout portait à croire que l'ennemi découragé allait regagner les solitudes du Caucase. Malheureusement cet espoir ne tarda pas à être démenti. On apprit bientôt qu'une nouvelle troupe de cavaliers avait débouché des montagnes et marchait sur l'Alazan. Le milicien que le prince avait envoyé la veille à Tsinondale revint de son côté, apportant un message

où se trahissait une vive inquiétude. La princesse annonçait à son mari que tous les habitans du village voisin du château avaient fui dans les bois. C'est sous l'impression de ces tristes nouvelles que le général dut marcher à la rencontre des cavaliers qu'on lui avait signalés. Quand il arriva sur les bords de l'Alazan, les montagnards avaient déjà franchi le fleuve et mettaient tout à feu et à sang. Le prince résolut de ne point se porter sur la rive envahie, et d'attendre le moment où ils se décideraient à la retraite pour frapper un coup décisif. Il se mit donc en embuscade, et quand au bout de quelques heures les Lesghes se replièrent sur leurs montagnes avec leur butin, ils trouvèrent les troupes russes prêtes à les recevoir. Les miliciens et les gens du prince firent tomber sous leurs balles plus d'un de ces pillards, dont les bandes isolées marchaient sans ordre. Le prince David était lui-même au milieu des combattans, et, pendant les momens de repos qui suivaient les scènes de carnage ramenées par l'apparition d'une bande de montagnards, les miliciens russes venaient jeter à ses pieds les têtes des ennemis qu'ils avaient tués, avec les dépouilles qu'ils avaient reconquises; mais quelle ne fut pas l'émotion du prince, lorsque parmi ces dépouilles il en reconnut qui venaient de sa maison de campagne! Tsinondale avait donc été pillé : le doute n'était plus possible. Le prince pouvait espérer toutefois que sa famille avait réussi à fuir avant l'arrivée des hordes de Chamyl : il demeura donc à son poste, attendant qu'une occasion s'offrît de venger avec éclat l'insulte faite par l'ennemi à ses foyers.

Cette occasion ne se fit pas attendre; un avis qu'il reçut du commandant de la forteresse de Childa, attaquée de nouveau par les montagnards, le décida à marcher vers ce village, après avoir laissé un détachement de miliciens sous les ordres du capitaine Khitrof, des chasseurs de Mingrélie, au pied du mont Khontski, dans la direction duquel devaient se retirer les Lesghes. L'attaque dirigée contre les bandes qui s'étaient emparées de Childa eut un succès complet. Dispersés par l'irrésistible choc des Russes, les montagnards se replièrent en désordre, laissant quelques-uns des leurs dans une église, où la soif du pillage les avait conduits, et où un incendie allumé par les gens du prince en fit justice. De leur côté, les hommes du capitaine Khitrof, postés au pied du mont Khontski, firent bravement leur devoir en mitraillant un corps de montagnards qui conduisaient des captifs et emportaient un riche butin. Les montagnards laissèrent sur le terrain plusieurs morts, et on ne s'abstint de les poursuivre que pour ne pas exposer à de cruelles représailles les malheureux captifs qui étaient dans leurs rangs. Ces captifs, quels étaient-ils? On ne le soupçonna que le lendemain, quand, par les ordres du prince, quelques-uns de ses serviteurs allèrent avec

des soldats relever les morts. Cette fois un indice plus grave vint redoubler l'inquiétude de ces hommes, qui avaient dû laisser la famille de leur maître et leurs compagnons à Tsinondale. On reconnut d'abord parmi les victimes la femme de l'intendant du château, qui avait reçu deux balles dans la tête et plusieurs coups de sabre dans le dos (1); puis, en continuant les recherches, on releva le corps du dernier enfant du prince, petite fille de quatre mois que la princesse nourrissait elle-même. Les serviteurs revinrent consternés à Childa, mais aucun d'eux n'osa parler de la triste découverte qu'ils venaient de faire, et le prince garda l'espoir que sa famille avait pu trouver un abri sûr avant l'arrivée des ennemis. Que s'était-il donc passé à Tsinondale pendant que les environs de Childa étaient le théâtre des luttes sanglantes que nous venons de raconter? C'est au milieu de la famille du prince qu'il faut se placer maintenant pour ne plus s'en séparer.

A peine le prince David avait-il quitté Tsinondale, que l'on aperçut du balcon de cette maison seigneuriale la lueur des incendies allumés par les montagnards de l'autre côté de l'Alazan. Le petit village dont les maisons se groupaient autour du château fut aussitôt abandonné par les femmes, par les enfans et les vieillards, qui seuls y étaient restés, tous les hommes valides ayant été pris pour la milice. Quelques-uns des serfs du prince supplièrent alors sa femme de suivre leur exemple, et ils amenèrent dans la cour des charrettes qu'ils mirent au service de la famille. « Notre désir, dirent-ils à la princesse Anne Tchvatchavadzé, est de vous protéger. Le danger est grand. Venez avec nous; nous ferons au besoin un retranchement de nos charrettes, et nous vous défendrons. » La princesse refusa, d'accord avec la tante de son époux, qui, malgré son grand âge, ne voulait pas entendre parler de départ. Le château, protégé par un mur solide, paraissait pour le moment le plus sûr des refuges. La princesse n'apprit pas toutefois sans inquiétude, le lendemain du jour où elle avait pris la résolution de rester, qu'un parti de Lesghes avait franchi l'Alazan; mais le messager qui lui donnait ces informations ajoutait que le chef du district, le prince Andronikof, les surveillait de près avec une troupe de miliciens. A la tombée de la nuit, un homme dont les vêtemens étaient mouillés comme s'il venait de traverser la rivière se présenta devant le château et demanda l'hospitalité pour une nuit. Il se disait marchand et prétendait avoir échappé aux Lesghes en passant le fleuve à la nage. La princesse consentit à l'accueillir; mais à peine cet homme avait-il

(1) Les montagnards, lorsqu'ils sont poursuivis de trop près, tuent leurs prisonniers plutôt que de les abandonner.

été reçu dans la cour du château, qu'elle le vit profiter d'un moment où il se croyait seul pour charger ses armes. Elle distribua aussitôt des fusils et des munitions à trois domestiques qui étaient restés auprès d'elle, en leur enjoignant de désarmer le marchand et de le tuer au moindre soupçon. Cet ordre ne fut qu'incomplétement exécuté, et les domestiques se bornèrent à surveiller le nouveau-venu sans lui enlever ses armes. Peu d'instans d'ailleurs après l'arrivée de cet hôte suspect, la princesse avait reçu la lettre de son mari, que lui apportait un milicien; cette lettre et les paroles du milicien étaient rassurantes.

La princesse, au lieu de se résoudre à fuir sans retard dans les bois, prit le parti de se rendre à Télave. Pour exécuter ce projet, il fallait se procurer des chevaux, et les préparatifs du départ ne purent être terminés que le lendemain matin. Dans l'intervalle, le marchand armé avait disparu, et un coup de feu qui avait coïncidé avec le moment de sa fuite était sans doute un signal donné aux montagnards. La nuit se passa sans autre incident; la princesse était réveillée et prête à se mettre en route. Laissons un moment parler ici le narrateur qui a recueilli de la bouche même des acteurs du drame tous les détails d'une scène douloureuse, prélude d'épreuves plus terribles encore :

« Les chevaux que l'on avait demandés à Télave arrivèrent; ils étaient amenés par le docteur Gorlitchenko, médecin du district, et qui était aussi celui de la famille. Pendant qu'on attelait les voitures de voyage, la princesse se tenait sur le balcon et pressait l'emballage de tous les objets précieux qu'elle avait apportés avec elle à la campagne. La matinée était déjà avancée; huit heures venaient de sonner. Tout à coup la voix d'un vieux capitaine en retraite qui habitait la maison se fait entendre à l'entrée de la cour : — *Modiane!* (ils viennent) crie-t-il à plusieurs reprises en traversant la cour pour se cacher dans le jardin. Chacun est saisi d'effroi; les cochers et les derniers domestiques fuient en désordre. La princesse rentre précipitamment, elle réunit toutes les personnes de la famille ainsi que les femmes attachées à leur service, et les fait monter sur la terrasse. A peine les avait-elle rejoints avec ses enfans, qu'un paysan vint lui proposer d'abattre l'escalier, et se mit à en scier quelques marches; elle le lui défendit, et il s'éloigna. Au même instant, des coups de feu retentirent dans la cour : c'était le docteur qui à la vue des premiers montagnards avait déchargé sur eux ses pistolets; l'un des agresseurs tomba, et l'intrépide docteur profita de leur trouble pour échapper au reste de la bande, qui envahit aussitôt l'étage inférieur de la maison.

« Pendant qu'ils s'y livraient au pillage, le plus profond silence régnait sur la terrasse. Parmi les femmes et les enfans qui s'y trouvaient entassés, la princesse Varvara Orbéliani, sœur de la maîtresse de la maison, se présentait d'abord; elle s'était placée en face de la porte afin de mourir la pre-

mière; à ses côtés se tenait la jeune princesse Nina Baratof, dont un riche costume géorgien relevait encore l'éclatante beauté. Moins courageuse, mais plus résignée, la princesse Anne s'était jetée à genoux en pressant contre son sein son enfant; elle tournait le dos à la porte afin de ne point voir le coup qui allait la frapper. A quelque distance de là se tenaient la vieille princesse Tinia Orbéliani, dont l'effroi avait presque entièrement paralysé l'esprit, et une gouvernante française, M[me] Drancey, arrivée en Géorgie depuis peu de temps. Autour des deux princesses étaient groupées en désordre les nourrices qui portaient leurs enfans (1), et une foule de suivantes. Toutes ces malheureuses n'avaient point la fermeté de leurs maîtresses; l'une d'elles, la femme de l'intendant, était en proie à une telle émotion, que sa figure en était devenue noire et gonflée au point d'être méconnaissable. Leur émotion était du reste bien naturelle; on entendait les cris farouches des montagnards; le bruit des meubles et des glaces qu'ils brisaient indiquait suffisamment la nature des recherches auxquelles ils se livraient. Parfois le son d'un piano dont ils frappaient maladroitement les touches parvenait jusqu'à la terrasse. Rien n'échappait à leur avidité. Le temps se passait cependant, et ils ne venaient pas. Enhardie par cette circonstance, la princesse Varvara Orbéliani descend l'escalier et s'arrête sur un palier d'où elle peut découvrir ce qui se passe à l'intérieur de la maison; les montagnards tchetchens et non point lesghes, comme on l'avait cru, venaient d'enfoncer la porte du cabinet du prince et gardaient toutes les issues; elle remonte découragée. La vieille princesse Tina descend à son tour, mais elle ne reparait pas. Peu d'instans après, une des suivantes ferme la porte au verrou : elle semble croire que les montagnards reculeront devant ce faible obstacle; mais les voici enfin qui montent, on entend le bruit de leurs pas dans une chambre voisine. Ils jettent par la fenêtre les matelas et les coussins qui l'encombrent. La porte de la terrasse s'ébranle, elle résiste; un coup donné avec plus de force la fait sauter, et de sauvages éclats de rire, auxquels répondent les cris des enfans et de quelques suivantes, se font entendre sur la plate-forme de l'escalier. Ce sont les montagnards qui viennent de découvrir inopinément ce groupe de femmes qu'ils croyaient sans doute au fond des bois. La princesse Anne se lève en pressant son enfant dans ses bras; elle est saisie et entraînée avec ses malheureuses compagnes. Quand on arrive au milieu de l'escalier, les marches que l'officieux paysan avait commencé à scier se rompent, et les prisonnières tombent avec leurs ravisseurs. La princesse laisse échapper son enfant et fait de vains efforts pour le reprendre. Cependant les montagnards se relèvent, et c'est à qui s'emparera de la maîtresse de la maison, car on l'a reconnue. Les *chachka* (2) étincellent, et la princesse passe de main en main; celui auquel elle était échue sur la terrasse parvient à écarter ses rivaux, et elle lui reste, mais dans un état pitoyable; sans sa longue chevelure noire, qui s'est dénouée dans la lutte,

(1) La princesse Anne avait cinq enfans dont les noms reviendront souvent dans ce récit: Salomé, petite fille de six ans; Marie, âgée de cinq ans; Tamara, de trois ans; Alexandre, enfant âgé d'un an, et Lydie de quatre mois, que sa mère nourrissait. La princesse Varvara Orbéliani n'avait qu'un fils, George, âgé de six mois.

(2) Sabres recourbés et d'une trempe excellente; ils sont fabriqués par les indigènes.

elle paraîtrait presque nue devant la foule des montagnards. Une fois qu'elle fut restée au pouvoir du premier montagnard qui l'avait prise (et à son costume il était facile de reconnaître que c'était un muride) (1), celui-ci la déposa dans une pièce qui servait de buanderie, et lui dit de l'attendre. Peu d'instans après, il vint la reprendre pour la conduire dans la cour, et la fit asseoir par terre au milieu de plusieurs chevaux, probablement pour la dérober aux regards de ses compatriotes. C'est alors qu'il aperçut les magnifiques boucles d'oreilles de la princesse : il voulut les prendre; mais la princesse lui fit entendre qu'elle ne les donnerait que lorsqu'il lui aurait rendu son enfant. Le montagnard s'éloigna de nouveau; il ne tarda point à lui rapporter la pauvre petite Lydie, dont les langes garnis de dentelles n'avaient point été plus respectés que le costume de sa mère; celle-ci ôta ses boucles d'oreilles, et les remit au montagnard. Plusieurs autres l'entourèrent, et l'un d'eux lui demanda en mauvais russe s'il n'y avait pas de l'argent caché.

« — Il n'y a rien de caché, lui répondit-elle, cherchez; personne ne vous en empêchera, et ce que vous aurez trouvé, personne ne viendra le reprendre.

« — Où est ton mari?

« — Il est militaire et se trouve à son poste; je ne sais où il est maintenant. »

« La princesse supplia son interlocuteur de lui faire amener ses autres enfans; il parut étrange au muride qu'étant encore si jeune, elle en eût déjà cinq. Cependant on alla les chercher, et la pauvre mère eut le bonheur de les revoir tous, à l'exception de sa fille aînée, Salomé, qu'il fut impossible de retrouver dans la foule. A ce moment, elle demanda à boire; un des montagnards lui apporta de l'eau dans une noix de coco qui se trouvait dans une des chambres, et pendant qu'elle la portait à ses lèvres, quelques hommes qui avaient vu briller des bagues de prix à ses doigts les lui arrachèrent, en ayant grand soin toutefois de ne point éveiller l'attention du ravisseur de la princesse. La joie que celle-ci avait éprouvée en revoyant ses enfans fut malheureusement de courte durée; on les emmena tous de nouveau, à l'exception de la petite Lydie. Le montagnard qui servait d'interprète lui dit qu'on les remettrait à Chamyl, et qu'elle ne devait par conséquent avoir aucune inquiétude sur leur sort. Il était temps de partir; le muride voulut faire monter la princesse à cheval; elle préféra suivre à pied afin de tenir sa jeune fille. On se mit en route; la princesse chercha vainement des yeux ses compagnes d'infortune; elle était seule au milieu de ces hommes farouches. A peine étaient-ils hors du village, que des jets de flammes s'élevèrent au-dessus de la demeure seigneuriale; les montagnards avaient mis le feu au village en s'éloignant.

« Quelques heures après, deux cavaliers, qui avaient quitté le prince pour

(1) On appelle ainsi les montagnards qui forment la garde d'honneur de Chamyl. Les murides sont choisis au nombre de mille parmi les meilleurs guerriers des *aouls*, et forment une sorte de confrérie à la fois militaire et religieuse. C'est ainsi que les membres de ce corps jurent de renoncer à toutes les affections de la famille; s'ils ne sont pas mariés, ils restent célibataires, et dans le cas contraire ils n'ont aucun commerce avec leurs femmes et leurs enfans tant que Chamyl les garde à son service.

savoir des nouvelles de sa famille, s'arrêtaient à l'entrée de la cour; mais ils n'y trouvaient plus qu'un monceau de ruines fumantes et deux femmes, la princesse Tinia et la nourrice du prince, vieille femme décrépite. La première s'était réfugiée dans un cabinet obscur, et avait échappé aux recherches des montagnards. Quant à la nourrice, ils l'avaient sans doute dédaignée; peut-être aussi avait-elle éveillé leur compassion. Assise au milieu de ces débris fumans, elle chantait d'un air égaré une de ces complaintes que les femmes du pays improvisent durant les enterremens, et elle y retraçait l'horrible scène qui venait de se passer sous ses yeux; puis, s'interrompant : — David, s'écriait-elle, où es-tu?... — Toutes les autres femmes de la maison, au nombre de vingt et une, et un petit domestique avaient été enlevés par les montagnards. »

Rien mieux que des scènes pareilles ne donne une idée de l'existence semée d'alertes et de luttes continuelles que mènent les Russes dans leurs possessions voisines du Caucase. Mais quelle est la vie des hordes implacables qui les soumettent à d'aussi rudes épreuves? C'est ce qu'au prix d'une longue captivité les victimes du pillage de Tsinondale allaient apprendre.

II.

Les montagnards, en quittant Tsinondale, se dirigèrent vers la tour de Pokhalski, devant laquelle s'étendait le camp de Chamyl. Ce trajet, qui dura trois jours environ, fut marqué par les incidens les plus tragiques. Les montagnards avaient emmené, on l'a vu, de Tsinondale vingt et une femmes et un jeune garçon attachés au service du château. Les cinq enfans du prince David n'avaient pas trouvé grâce devant les ravisseurs, non plus que la princesse Varvara Orbéliani et la jeune princesse Nina Baratof, nièce de celle-ci. Tous ces captifs, isolés d'abord les uns des autres, ne purent se rapprocher et se reconnaître que plus tard pendant les courtes haltes qui interrompirent la marche, et l'ignorance où la princesse Tchavtchavadzé fut pendant quelques instans sur le sort de sa sœur contribua encore à rendre plus poignantes pour elle les douleurs de ce départ au milieu de bandes ennemies vers un but inconnu. La princesse Tchavtchavadzé avait perdu une de ses pantoufles et s'était blessé le pied. Elle marchait péniblement, portant dans ses bras sa fille, la petite Lydie; mais le muride qui la suivait voyait avec une parfaite indifférence les douloureux efforts de la pauvre captive, et allait jusqu'à la frapper de son *plete*, ou fouet de cuir, pour la forcer à marcher plus vite.

Deux rivières coupaient la route suivie par les montagnards, — le Kisiskève d'abord, puis l'Alazan. Dans la traversée du Kisiskève, la princesse perdit pied, et elle allait être entraînée par le courant,

si un vigoureux Tchetchen ne l'avait tirée du danger. Cet accident décida le muride à la prendre en croupe, et pour empêcher qu'elle ne tombât, il passa le bras de la princesse dans sa ceinture. Il prit aussi l'enfant devant lui, et c'est ainsi qu'on traversa le village incendié de Khando. Pendant qu'au sortir de ce village la troupe faisait halte, la princesse put reconnaître parmi les captives quelques-unes de ses servantes, entre autres une femme nommée Vassilissa, qui portait son jeune fils Alexandre. Un peu plus loin, elle aperçut un autre de ses enfans, la petite Tamara, aux bras d'une Polonaise, attachée aussi à son service. On atteignit bientôt les bords de l'Alazan, qu'on passa à gué sous les flots d'une pluie battante. Le muride commençait à s'adoucir, il avait permis à la mère d'allaiter sa plus jeune fille. La femme de l'intendant de Tsinondale, qui avait pu s'approcher de la princesse, lui avait dit qu'ayant rencontré un des fils de Chamyl, Kazi-Machmet, elle lui avait demandé un cheval pour sa maîtresse, et que celui-ci le lui avait promis. Les suivantes prisonnières donnaient des soins empressés aux autres enfans. Rien de plus bizarre que l'aspect de la troupe qui s'avançait ainsi à travers un pays dévasté. Des Tchetchens avaient endossé des costumes de femmes, d'autres portaient des vêtemens d'enfans. On en voyait qui portaient à leur ceinture des couverts d'argent. Les regards de la princesse, en s'arrêtant sur cette foule, finirent par distinguer la physionomie qu'ils y avaient si longtemps cherchée en vain, celle de sa sœur, la princesse Varvara. Les deux captives se rejoignirent dès lors en se promettant de ne plus se quitter. La princesse Varvara était à cheval dans son costume de drap noir, mais elle avait la tête nue. Elle avait eu moins à souffrir que sa sœur. Au moment du pillage de Tsinondale, cette jeune et belle femme s'était placée, on le sait, à l'entrée de la terrasse pour y attendre la mort. Au lieu de voir briller au-dessus de sa tête la lame étincelante d'un *chachka*, elle sentit la rude étreinte d'un montagnard. A ce grossier contact, elle recula avec indignation, et cet homme parut subir le prestige de cette fière attitude : il balbutia des excuses en mauvais géorgien. C'est par ses soins que la princesse Varvara fut placée sur un cheval magnifique et richement caparaçonné à la mode du pays. Elle avait fait la route entourée de montagnards qui avaient connu son mari, lorsqu'il était prisonnier de Chamyl, et qui parlaient de lui avec éloge. Elle avait aussi reconnu de loin, pendant la traversée de l'Alazan, la nourrice de son enfant, et pouvait croire que l'enfant était avec elle. Une seule des prisonnières partie de Tsinondale, M[me] Drancey, la gouvernante française, n'avait point encore été revue.

Cependant la colonne dont nous suivons la marche approchait du mont Khontski, où l'attendait le détachement russe placé sous les

ordres du capitaine Khitrof. Les deux sœurs s'avançaient, entourées de leur escorte, à peu de distance l'une de l'autre. Tout à coup un bruit effroyable retentit; les balles et les éclats d'obus pleuvent de toutes parts. Les montagnards font aussitôt tourner bride à leurs chevaux, et se précipitent vers les bois. Le muride qui portait la princesse Anne vole comme le vent, et celle-ci, dont le bras droit est toujours passé dans la ceinture de cuir du montagnard, essaie de l'en retirer. Elle n'a pas la force de tenir son enfant d'une seule main. Tous ses efforts sont inutiles, et une violente secousse fait voler au loin la pauvre petite. Le muride resta sourd aux cris déchirans de la mère : la mitraille battait toujours les flancs de la bande; mais les chevaux des montagnards les eurent bientôt mis hors de la portée des balles, et la colonne, notablement diminuée (1), continua sa route sans s'inquiéter des morts qu'elle laissait sur le chemin. Seulement, à partir du mont Khontski jusqu'au camp de Pokhalski, le trajet devint plus pénible encore pour les deux princesses, brusquement séparées l'une de l'autre pendant la mêlée, et qui ne se rejoignirent, après deux jours de fatigues inouies, qu'au terme du voyage.

L'intérêt de la relation russe se partage ici un moment entre les deux principales prisonnières et quelques autres personnages, tels que la jeune princesse Baratof et la gouvernante française, M[me] Drancey, entraînée par une bande distincte du gros de l'escorte. Pour nous, c'est la princesse Anne que nous suivrons de préférence. La princesse Varvara en effet, à part l'inquiétude poignante qui la tourmentait, eut moins à souffrir que sa sœur. La princesse Baratof n'eut aussi qu'à se louer des attentions de son conducteur. M[me] Drancey seule eut à subir de douloureux traitemens. Dépouillée par un muride de tous ses vêtemens, n'ayant gardé que sa chemise, son corset et ses bottines, M[me] Drancey dut marcher au milieu des bêtes de somme qu'entraînaient ses conducteurs, et toutes les fois qu'elle ralentissait le pas, les coups de fouet ne lui étaient point épargnés. Qu'étaient cependant de telles douleurs auprès des angoisses et des tortures qui vinrent éprouver à la fois dans la princesse Anne la mère et la femme? Incertaine sur le sort des quatre enfans qui lui restaient, ayant vu la petite Lydie périr sous ses yeux, la princesse Anne dut suivre à cheval et à toute bride le muride et ses compagnons, qui

(1) L'expédition de 1854 coûta en somme assez cher aux montagnards. Les autorités du district de Télave recueillirent sur le terrain quatre cent quatre-vingts cadavres ennemis, et, d'après le rapport de l'interprète Gramof, qui traversa, peu de jours après l'expédition, le Daghestan et le pays des Tchetchens, la perte totale des Lesghes dans leur incursion en Kakhétie s'éleva à douze cents hommes. Chacun des *naïbs* (ou gouverneurs des vingt provinces du pays dont Chamyl est le souverain) avait déclaré séparément au prophète les pertes de son district.

fuyaient à travers les bois. Elle fit une chute pendant le trajet; on la replaça sur un autre cheval, et on continua cette course désordonnée à travers des défilés impraticables jusqu'à la nuit. Alors on s'arrêta sur des plateaux.

« Les montagnards, dit l'auteur de la relation russe, disposèrent une couverture de cheval au pied d'un arbre pour la princesse, et s'étendirent à ses côtés, au milieu de leurs chevaux. Quelques-uns d'entre eux se mirent à manger du pain et de la viande; ils en offrirent à la princesse. Celle-ci leur demanda à boire; on lui apporta de l'eau dans un vase dont le goulot était fermé par une cartouche vide. Bientôt après, les montagnards s'endormirent; ils paraissaient eux-mêmes accablés de fatigue. La princesse put se livrer à ses réflexions. C'est dans ce moment de calme, le premier dont il lui eût été donné de jouir depuis le matin, qu'elle apprécia toute l'étendue de son malheur. Il ne lui manquait plus que d'apprendre la mort de son mari, et alors elle restait seule, incertaine sur le sort de ses derniers enfans, entre les mains des barbares ennemis de son pays. Cette pensée affreuse l'accablait; mais la Providence eut pitié de son désespoir. Au milieu du silence qui régnait autour d'elle, elle entendit tout à coup dans le lointain le chant doux et triste que les nourrices du pays ont coutume de faire entendre lorsqu'elles bercent un enfant. C'était la voix de la nourrice du fils de sa sœur, elle la reconnut. « Dieu soit béni! se dit-elle, celui-là au moins n'est pas mort. » Peu d'instans après, une autre voix s'éleva derrière les arbres : « N'y a-t-il pas ici, s'écria-t-on, quelque chrétien? Qu'il me réponde, j'irai vers lui; je suis une pauvre abandonnée. » Celle qui prononçait ces paroles était Nina, une servante qui avait voulu à toute force se dépouiller de ses vêtemens pour en couvrir la princesse. Celle-ci appela, et Nina s'empressa d'accourir. Les Tchetchens dormaient profondément. Elle s'assit à côté de sa maîtresse. La nuit était froide, et le feu s'était éteint; la princesse était à peine vêtue, et elle avait été mouillée jusqu'aux os dans la journée; Nina la couvrit de son corps et resta ainsi pendant longtemps. Ces soins furent inutiles : c'était la fièvre qui faisait trembler la princesse. Tout en essayant de réchauffer celle-ci, Nina lui conta, entre autres choses, que lors du pillage de la maison les montagnards l'avaient traînée, en tenant un poignard sur son sein, dans toutes les pièces, pour lui faire indiquer les cachettes qu'ils supposaient devoir exister. Elle avait été emmenée la dernière de la maison. C'est ainsi que la princesse passa la première nuit de sa captivité. »

Le lendemain, on se remit en marche dès l'aube du jour. On arriva bientôt à une pente tellement raide, qu'il était impossible de la gravir à cheval. Chacun mit pied à terre. On ne pouvait atteindre le sommet de cette côte presque à pic qu'en s'accrochant aux broussailles semées çà et là sur le rocher. La princesse, retenue par deux de ses femmes, fut obligée de s'arrêter au milieu de son ascension. Un montagnard la menaça de son poignard pour la faire avancer, puis, la voyant près de défaillir, il la prit sur ses épaules. Au sommet de la colline, on fit une courte halte. Un cheval qui broutait l'herbe s'ap-

procha de la princesse; il n'était point monté et portait un sac sur le dos. La princesse frémit : elle avait vu sortir du sac un petit pied chaussé d'un brodequin. Ce sac renfermait peut-être le cadavre d'un de ses enfans. Sur ses instances réitérées, un montagnard consentit à ouvrir le sac. La petite Tamara s'y trouvait en effet, mais elle était pleine de vie et sauta au cou de sa pauvre mère. On l'avait attachée sur ce cheval pour qu'elle ne tombât pas, et le sac était destiné à la garantir contre les branches d'arbres. Malgré les prières de la princesse et les cris de l'enfant, on ne consentit point toutefois à les laisser réunies; on remit la petite Tamara à un montagnard qui l'emporta, et la princesse dut rester seule au milieu de ses gardiens. De cruelles souffrances marquèrent encore les quelques heures de marche qui la séparaient du camp de Pokhalski. Arrivée enfin devant la tour qui dominait les tentes de la petite armée de Chamyl, elle eut la surprise de se voir abandonnée brusquement par ses conducteurs, qui disparurent au milieu de la foule, craignant sans doute les reproches et les châtimens que le prophète ne leur aurait pas ménagés en apprenant leur brutale conduite. Quelques montagnards remarquèrent alors la malheureuse femme, qui n'avait pour tout vêtement qu'une chemise en lambeaux, dont la boue souillait les beaux cheveux noirs, et que ses pieds délicats, meurtris par des blessures saignantes, soutenaient à peine. Il se forma en quelques momens autour de la noble captive un cercle de guerriers à mines peu rassurantes qui attachaient sur elle des regards curieux et hardis plutôt que bienveillans (1). La princesse se sentait défaillir, quand elle vit un homme en uniforme d'officier russe fendre la foule et venir à elle. C'était un de ses parens éloignés, le prince Ivan Tchavtchavadzé, qui, chargé de défendre un poste mal fortifié, à la tête de trente miliciens, avait été fait prisonnier par les cavaliers de Chamyl. Il conduisit la princesse dans l'étage inférieur de la tour, devant laquelle campaient les montagnards et s'élevait la tente du chef.

Le spectacle qui s'offrit à la princesse dans la pièce sombre et humide où on l'introduisit était des plus tristes. Elle retrouvait là, il est vrai, sa sœur et la plupart des personnes qui l'avaient entourée à Tsinondale; mais une consternation générale régnait parmi toutes ces prisonnières, assises ou couchées pêle-mêle sur le plancher. A la vue cependant de la malheureuse femme du prince David, cette douleur morne fit place à une émotion touchante. Une voix s'éleva et chanta, sur un des airs mélancoliques si chers au peuple géorgien, ces paroles improvisées : « Combien notre malheur est grand!

(1) Les Lesghes ont un extérieur beaucoup moins imposant que celui des Tchetchens; ils sont généralement laids et grossiers. Ils composent le gros des troupes de Chamyl, dont les Tchetchens forment l'élite.

La fleur et la lumière de notre Kakhétie est au pouvoir des Lesghes odieux! Oublions nos propres souffrances. Prions pour les princesses et pour leurs enfans. Avec eux seraient perdus l'espoir et l'ornement de la Kakhétie! » Un autre incident assez curieux marqua l'arrivée de la princesse dans la tour. Une jeune Géorgienne, qui tenait un enfant dans ses bras, s'approcha d'elle et lui dit avec la respectueuse liberté des villageois du pays : « Les montagnards, princesse, ont tué ma mère et ma sœur. Voici une enfant à la mamelle qui est restée sans nourrice et qui va mourir de faim. Par pitié, princesse, donnez-lui votre sein. » On comprend que cette courte prière fut bientôt exaucée. Un maigre repas et une nuit assez paisible suivirent cette journée si tristement commencée.

Au point du jour, une fanfare militaire, qui rappelait les marches russes, les réveilla en sursaut; c'était la musique de Chamyl qui sonnait le réveil. A peine avait-elle cessé de jouer, que le prince Ivan Tchavtchavadzé entra dans la salle pour donner à ses parentes une bonne nouvelle. Il venait d'obtenir de Chamyl l'autorisation de les accompagner avec son domestique et le sous-officier milicien Potapof, prisonnier comme lui, jusqu'à Dargui-Védeno, lieu où le chef montagnard réside habituellement, et qui avait été fixé pour leur séjour. Une visite assez inattendue suivit celle du prince : Kazi-Machmet, fils de Chamyl, parut devant les captives en compagnie de plusieurs *naïbs*. Il ne leur adressa pas la parole, mais les *naïbs* qui l'entouraient demandèrent à la princesse Tchavtchavadzé des nouvelles de sa santé et lui conseillèrent la résignation. Ils essayèrent ensuite de justifier leurs incursions dans la Kakhétie, en assurant qu'un grand nombre de princes de ce pays avaient adressé à Chamyl des actes de soumission. La princesse leur répondit qu'elle en doutait. Alors ils lui montrèrent des pièces écrites en géorgien, et prétendirent que c'étaient les documens dont ils parlaient. La princesse les parcourut : c'étaient des pages de registres enlevés probablement dans quelques propriétés pendant l'invasion; elle le leur dit en souriant. — Comment le sais-tu? répondirent naïvement les montagnards (ils pensaient sans doute que la princesse ne connaissait pas l'écriture géorgienne). — Parce que je le vois! répliqua la princesse.

Les *naïbs* se retirèrent en dissimulant mal leur mécontentement; ils rapportèrent cette conversation à Chamyl, qui leur enjoignit de s'abstenir désormais de tous rapports avec les prisonnières. Le prophète envoya dire ensuite aux princesses qu'il leur permettait d'écrire à leurs parens à Tiflis. On leur apporta en guise d'encrier, suivant l'usage du pays, de la charpie trempée d'encre, une plume de bois et du papier. La princesse Anne était encore sous l'influence de l'in-

dignation que lui avaient causée les paroles des *naïbs*. Ce fut sa sœur qui prit la plume pour écrire au général Read (1) les lignes suivantes : « Général, nous sommes prisonnières, nous manquons de tout; venez à notre secours, et faites part de notre situation à nos familles. Voici notre adresse : *à Dargui-Védeno, maison de Chamyl.* » La princesse signa la lettre et la remit au messager qu'on lui avait envoyé.

Un familier du prophète vint un peu plus tard inviter les princesses à se rendre auprès de Chamyl. Elles refusèrent de le suivre, disant que, dans l'état où elles se trouvaient, elles ne se présenteraient ni devant Chamyl ni devant aucun de ses lieutenans. Cette attitude digne et ferme eut un bon résultat : on autorisa les princesses à envoyer une de leurs suivantes dans la tente de Chamyl, pour choisir, parmi les dépouilles rapportées par les montagnards, les effets qui pourraient leur servir à s'habiller. Une servante polonaise, accompagnée de deux factionnaires, se rendit dans la tente du prophète, et, parmi plusieurs paquets de vêtemens, choisit le plus gros. On y trouva une blouse de soie, un *katibo* (sorte de mantille garnie de fourrures), plusieurs mouchoirs, des bas et des souliers dépareillés. Cette maigre garde-robe fut partagée entre les prisonnières. La princesse Anne eut la blouse, le *katibo* et un mouchoir de coton dont les vives couleurs rehaussèrent un peu la pâleur de ses nobles traits. Le jour même où l'on fit cette distribution de vêtemens, c'est-à-dire le 8 juillet 1854, les prisonnières reçurent ordre de se préparer à partir pour Dargui-Védeno. Le trajet qui leur était imposé exigeait trois semaines de marche, et de nouvelles épreuves les attendaient pendant ce laborieux pélerinage. Les quelques journées si pénibles dont nous venons de raconter les incidens peuvent donner une idée de celles qui se succédèrent depuis le 8 juillet 1854, jour du départ, jusqu'à l'arrivée à Dargui-Védeno, le 30 du même mois. On traversa d'abord les ravins abrupts qui avoisinent la Kakhétie, puis les sauvages solitudes qui protégent la résidence de Chamyl et les divers centres des populations caucasiennes. Le prince Ivan Tchavtchavadzé, qui était devenu le compagnon des princesses, se montra plein de dévouement et de courage pendant cette périlleuse excursion. Tantôt il fallait veiller pendant les haltes à la santé des enfans, et se précautionner contre le mauvais vouloir des montagnards, tantôt il s'agissait de répartir équitablement entre les prisonnières les ressources dont on disposait, sans blesser cet égoïsme que développent chez les meilleures âmes les grandes infortunes, et qui commençait à se manifester dans la petite troupe. Nous passe-

(1) Commandant les troupes russes et gouverneur civil des provinces caucasiennes. C'est le même qui est mort en 1855 dans la guerre de Crimée.

rons sur ces misères, très minutieusement décrites par le narrateur russe, pour ne nous arrêter que dans l'*aoul* le plus voisin de la résidence de Chamyl, où les prisonnières arrivèrent après une marche qu'il avait fallu continuer pendant tout un jour sous une pluie battante.

« C'était un *aoul* considérable, situé sur un énorme rocher dont les flancs étaient taillés en escalier. Après mille détours, on amena les prisonnières dans la maison du *moulla* de la localité, on les fit monter à l'étage supérieur, et on ferma la porte de la rue. Le *moulla* leur apprit qu'il allait les quitter pour se rendre à Védeno, près de Chamyl; mais son séjour dans cette résidence ne devait pas être de longue durée. Pendant son absence, les prisonnières ne furent point inquiétées; elles se seraient même remises assez promptement sans doute des fatigues qu'elles avaient endurées jusque-là, si leur nourriture avait été suffisante, mais elles durent encore recourir à des ressources qu'elles avaient déjà mises en usage : elles en furent réduites à échanger quelques galons de miliciens contre des pains et du lait. Cependant il faut dire, à l'honneur des habitans du lieu, qu'on jetait parfois, de la rue sur la terrasse de leur chambre, des fruits, et principalement des prunes et des abricots. Par une sorte de miracle, elles obtinrent un jour un morceau de savon en échange du collier de perles que portait une nourrice, et cette acquisition fut considérée par elles comme un véritable bienfait de la Providence.

« La plus grande partie de la journée, elles se tenaient sur la terrasse, et pouvaient voir de ce lieu tout ce qui se passait dans l'*aoul*. Ce spectacle était curieux. Près de la maison qu'elles habitaient était une fosse dont elles ne pouvaient comprendre l'usage. Un jour, une jeune femme dont les traits étaient fort beaux fut jetée sous leurs yeux dans la fosse; on y descendit ensuite un berceau dans lequel était un enfant. Cette scène ayant naturellement éveillé leur curiosité, elles finirent par apprendre que cette femme avait, par esprit de vengeance, tué l'assassin de son mari, et qu'elle était condamnée pour ce fait à trois mois de réclusion dans ce lieu. On ajouta que dès qu'elle serait mise en liberté, elle serait forcée d'épouser le premier homme qui la demanderait. Il est bon de remarquer à ce propos que, suivant les renseignemens fournis aux prisonnières, aucune femme dans les possessions de Chamyl ne doit rester veuve plus de trois mois. Cette loi a évidemment pour but d'augmenter la population de ces contrées, qui est sans cesse décimée par la guerre. Peu de temps après l'incarcération de la jeune veuve, deux miliciens prisonniers furent enfermés dans une fosse voisine de la première. Cette peine leur était infligée parce qu'ils avaient tenté de fuir en allant chercher de l'eau. Comme c'était le *moulla*, propriétaire de la maison, qui avait siégé en qualité de juge dans cette affaire, les princesses le supplièrent de pardonner aux miliciens; il consentit à les faire sortir de la fosse, mais ils furent obligés d'aller travailler dans ses champs.

« Lorsque le *moulla* revint de Védeno, le petit Alexandre, fils de la princesse, était gravement malade. L'état de langueur dans lequel il se trouvait alarma ce digne homme, et comme il savait que sa mère n'avait point d'argent, il jeta une pièce de 30 kopeks dans le berceau de l'enfant en disant à

la princesse : — Prenez-les, ne faites point la fière; vous pourrez au moins acheter une poule et lui donner du bouillon. — On suivit son conseil; mais les prisonnières n'avaient aucun vase qui pût servir à faire cuire la poule. C'est encore le *moulla* qui vint à leur secours; il trouva un pot dans le voisinage; seulement on ne le lui donna qu'à la condition de le rincer sept fois lorsque les prisonnières l'auraient rendu. Enfin, celles-ci lui ayant dit qu'elles ne pouvaient point s'habituer au pain qu'on leur donnait, il amena deux femmes sur leur terrasse, et leur ordonna d'y construire un four sous leur inspection. Peu de temps après, il leur rendit un nouveau service; il se procura des peaux de maroquin, et les engagea à se faire promptement des *techéviaki*, chaussures à la mode du pays, afin de ne point paraître devant Chamyl les pieds nus. Malheureusement ce travail présentait des difficultés auxquelles le *moulla* ne pouvait point porter remède. Ce fut le prince Ivan qui parvint, tant bien que mal, à tailler les chaussures. Il s'agissait de les coudre, et personne n'avait de fil ni même d'aiguilles. La princesse Baratof obtint du *moulla* la permission d'en acheter. Le cordonnier de l'*aoul* avait, à ce que rapporte celle-ci, une boutique des mieux fournies et paraissait dans l'aisance. Il ne se contenta pas de fournir à la jeune princesse géorgienne tous les objets qui lui étaient nécessaires; il lui montra aussi comment il fallait s'y prendre pour les employer avec succès, et celle-ci ayant communiqué ces indications à ses compagnes, l'ouvrage avança rapidement.

« Le retour de Chamyl à Védeno, dont il ne s'était éloigné que pour l'expédition, mit un terme au séjour des captives dans cet *aoul*. C'est deux semaines après leur arrivée en ce lieu que Chamyl rentra dans sa résidence. Le lendemain du jour où cette nouvelle se répandit, le *moulla* vint leur annoncer qu'il fallait partir, mais que ce voyage serait le dernier. Le *moulla*, ayant été fort satisfait des miliciens qui avaient travaillé dans ses champs, fit rôtir une moitié de bœuf, et donna un festin à tous les prisonniers qui logeaient chez lui. Il poussa même la générosité jusqu'à leur permettre d'en emporter les restes, et ils se mirent en route avec toutes les commodités possibles pour le pays. Le temps était beau, et en sortant de l'*aoul*, ils furent vraiment éblouis par le spectacle qui s'offrit à leurs yeux; les contrées qu'ils avaient à traverser étaient un véritable paradis. Partout des ombrages ou des champs, des prés couverts de fleurs et arrosés par des rivières au cours sinueux, mais dont les eaux étaient limpides comme le cristal. Les troupeaux étaient épars dans la campagne, et presque toutes les hauteurs étaient couronnées d'*aouls*, ce qui fit dire à l'une des servantes que si les montagnards n'étaient point des diables, ils ne se logeraient point ainsi, car ils auraient peur de se casser le cou. La première halte eut lieu en plein soleil; mais le *moulla* conduisit les princesses dans une grotte voisine où elles se reposèrent quelques instans. La colonne s'engagea ensuite dans une sorte de défilé formé par deux montagnes taillées à pic, et qui pendant près d'un kilomètre ne sont séparées que par une distance de quelques pieds. En sortant de cet étroit canal, les prisonnières aperçurent, au milieu d'une plaine immense, le célèbre *aoul* d'Andi ou Andia, comme disent les Russes. Quelques femmes se croisèrent avec elles sur la route; c'étaient celles du *naïb* du district, et les cruches blanches qu'elles portaient sur la tête indiquaient

qu'elles allaient puiser de l'eau. Quoique femmes du premier dignitaire du pays, elles avaient un costume fort modeste. Leurs chemises et leurs pantalons étaient d'une étoffe grossière nommée *biasi;* un long voile de percale très commune les cachait de la tête aux pieds; leur visage était couvert d'une pièce de grosse toile dont la trame avait été légèrement éclaircie devant les yeux. La simplicité de ce costume surprit d'autant plus les prisonnières, que le district qu'elles traversaient passe aux yeux des Tchetchens et des Lesghes pour le foyer de l'aristocratie caucasienne (1); mais les mœurs ont encore dans ces contrées une simplicité antique.

« La colonne n'entra à Andi qu'à la tombée du jour, et tous les captifs, hommes et femmes, furent logés ensemble dans une grange qui était loin d'être assez grande pour les contenir. Pour remédier au défaut d'espace, on permit aux prisonnières de monter sur la plate-forme qui couvrait ce bâtiment. Peu d'instans après, les femmes du *naïb* leur apportèrent un souper fort appétissant, pendant lequel un des miliciens, qui avait conservé une *tchoungoura* (2), chanta des airs nationaux.

« Le lendemain, au moment du départ, un *moulla* donna des voiles aux princesses, leur disant que dans le pays qu'elles allaient traverser les femmes d'un haut rang ne pouvaient s'en dispenser. On passa bientôt devant Dargo, ancienne résidence de Chamyl, détruite en 1845 par les Russes, sous le commandement du prince Vorontsof en personne. Dargo n'est plus maintenant qu'un amas de décombres. Enfin on aperçut des toitures qui annonçaient un *aoul;* c'était Dargui-Védeno, la nouvelle résidence de Chamyl. Plusieurs cavaliers, armés de piques ornées de guidons, se croisèrent avec la troupe; ils étaient suivis d'un enfant de quatorze ans environ. On apprit plus tard aux prisonnières que c'était Machmet-Chabi, fils de la première femme de Chamyl, morte depuis quelques années. On les fit entrer d'abord avec tous les autres captifs dans une grange assez vaste, en leur annonçant toutefois qu'elles n'y resteraient pas longtemps; elles devaient être conduites, ainsi que tous les prisonniers faits à Tsinondale, dans une maison voisine qui était habitée par Chamyl en personne. Parties de la tour de Pokhalski le 8 juillet 1854, elles étaient arrivées à Védeno le 30 du même mois; elles avaient donc passé vingt-deux jours en route. »

Ici commence une nouvelle période dans l'histoire des captives de Chamyl. C'est dans le sérail du prophète qu'elles vont avoir à lutter non plus contre les intempéries, les fatigues et les violences, mais contre les intrigues des femmes de l'*iman* (3) et contre la cupidité des agens chargés de négocier leur rançon.

(1) Il faut entendre par ce mot l'élévation due à la richesse et au mérite personnel. Il n'existe point de classe aristocratique parmi les peuplades qui habitent le versant oriental de la chaîne du Caucase, tels que les Tchetchens, les Lesghes, les Avars, etc.; mais il en est tout autrement chez les tribus du versant opposé et chez celles qui se trouvent sur les bords de la Mer-Noire.

(2) Instrument national des Géorgiens.

(3) C'est le titre que se donne Chamyl, bien qu'aux yeux des musulmans orthodoxes il n'y ait aucun droit.

III.

Les premières impressions qu'éveilla dans l'âme des captives l'aspect de Dargui-Védeno furent des plus tristes. On s'empressait autour d'elles, mais il était visible qu'une longue captivité les attendait. La princesse Anne avait été introduite dans une grande cour où la princesse Baratof vint bientôt la rejoindre. Cette cour était remplie de femmes. Un seul homme, revêtu d'un costume blanc et d'une haute stature, observait l'arrivée des prisonniers du haut d'un balcon : c'était Chamyl. La nuit était déjà profonde, et l'on ne pouvait distinguer ses traits. Une seconde porte s'ouvrit, et les captives se trouvèrent dans une autre cour entourée de bâtimens devant lesquels régnait une galerie couverte qui s'élevait à quelques pieds du sol. Plusieurs portes s'ouvraient sur cette galerie. On amena les princesses Anne et Baratof devant une de ces portes, et les femmes qui s'agitaient autour d'elles les aidèrent à descendre de leurs chevaux. On les fit entrer dans une chambre, et quelques-unes de leurs nouvelles compagnes se mirent en devoir de les déshabiller. Pendant qu'on leur donnait ces soins, la princesse Varvara fut amenée aussi dans la chambre et entourée des mêmes attentions. Les captives étaient dans le sérail de Chamyl, et les épouses du prophète ne tardèrent pas à leur rendre visite.

Une fille de Chamyl, âgée de treize ans, se montra d'abord (1). Elle avait une figure intéressante, et les femmes de service lui témoignaient beaucoup d'égards. Puis entrèrent deux des femmes de Chamyl, l'une nommée Zaïdète, âgée de vingt-quatre ans au plus, maigre, grêlée, et dont la figure n'avait rien d'attrayant. Elle avait l'œil noir, le nez long et recourbé, les lèvres minces et pincées; mais une sorte de grâce particulière aux femmes tatares rachetait ces imperfections matérielles. Zaïdète était fille d'un des conseillers les plus influens de Chamyl, appelé, comme son fils, Djemmal-Eddin. La seconde des femmes de l'iman était dans un état de grossesse assez avancé. Elle se nommait Chouanète. C'était une Arménienne enlevée par les montagnards en 1840 de la ville de Mosdok, située sur les bords du Térek, et qui paraissait alors âgée de trente ans environ. Elle était grande, un peu forte, mais jolie, blanche, et d'une remarquable fraîcheur. Ses traits avaient une expression de douceur qui charma tout d'abord les prisonnières. La princesse lui demanda des nouvelles de ses enfans et de ses compagnes. Chouanète répondit

(1) Le chef montagnard a plusieurs filles de différentes femmes et trois fils d'une de ses femmes morte depuis peu, — Djemmal-Eddin, alors prisonnier des Russes, Kazi-Machmet, que nous connaissons déjà, et un plus jeune fils, nommé également Machmet.

qu'on allait les amener dans le sérail, mais que Chamyl voulait laisser aux princesses le temps de s'installer. Elles seraient ensuite autorisées à prendre avec elles les femmes qu'elles désigneraient. Peu d'instans après parurent les deux nourrices, portant le fils de la princesse Anne et celui de sa sœur, puis la servante Vassilissa et Mme Drancey, avec Salomé et Marie. Chacun prit place par terre suivant l'usage, et la chambre ne tarda pas à être envahie par une foule de femmes et d'enfans vêtus de chemises bleues très grossières. La troisième femme de Chamyl, Aminète, figurait dans ce groupe; âgée de dix-sept ans au plus, elle se distinguait entre toutes ses compagnes par le piquant de sa physionomie et une extrême vivacité. Elle était de race kiste (1), et son costume était un peu plus orné que celui de ses compagnes, car outre la chemise de couleur foncée, elle portait un pantalon rouge, une tunique bariolée et un voile noir. Une collation fut servie presque aussitôt par les soins des deux premières femmes. Elle se composait de thé, de miel, de pain de froment et de bonbons fort délicats, qui firent un moment oublier aux enfans leurs fatigues. L'heure étant venue de laisser les prisonnières goûter le repos dont elles avaient grand besoin, la chambre se dégarnit peu à peu.

Le sérail, où les princesses étaient condamnées à faire un assez long séjour, comprenait diverses constructions de bois qui bordaient une cour intérieure, longue environ de cinquante pas. L'un de ces bâtimens, formé de deux étages et entouré d'une galerie comme les autres, était réservé à Chamyl. Au-dessus même du logement occupé par le chef montagnard s'étendait un hangar destiné à sécher la viande. Dans les autres bâtimens demeuraient ses femmes. Une grande pièce, qui s'ouvrait près de l'entrée principale de la cour, servait à Chamyl de salle d'audience et de conseil. Devant le sérail s'élevait un pavillon habité par des *naïbs* et autres personnages de distinction. C'est d'une des fenêtres de ce pavillon que l'*iman* harangue son peuple. Les fenêtres sont rares d'ailleurs dans le sérail : on n'en voit qu'une par pièce, et sans vitres, si ce n'est dans les chambres où se tiennent Chamyl et ses femmes. La pièce réservée aux prisonnières n'avait donc pas de fenêtre vitrée : elle recevait le jour par une étroite ouverture. Longue de dix pas, large de cinq, elle était encore obstruée par une immense cheminée. D'épais tapis blancs à la mode du pays couvraient le plancher, et le long des murs régnait une banquette chargée de couvertures, de matelas et d'oreillers, le tout fort sale. Au moment où elles faisaient leurs préparatifs pour passer de leur mieux la nuit dans ce triste gîte, elles eurent à rece-

(1) Cette grande tribu, dont les Tchetchens sont une branche, habite, au centre des montagnes du Caucase, les villages qu'arrosent la Surdju, l'Arguin et leurs affluens.

voir de nouveau la sultane Zaïdète, qui amenait devant elles l'intendant de la maison, Khadjio, chargé de leur remettre un pain de sucre, une boîte à thé, et une lettre écrite en géorgien, indiquant l'origine de ce don qui leur était adressé, au nom de la princesse Eristof, par le général Mélikof, commandant le poste russe de Zakatal. En se retirant, le majordome déclara qu'il ne leur serait plus permis de recevoir des lettres écrites en géorgien, parce qu'on n'avait pas d'interprète lettré pour cette langue. La volonté de Chamyl était que désormais leur correspondance eût lieu en russe.

Le lendemain matin, vers neuf heures, on leur apporta pour déjeuner du beurre de brebis, des oignons, de l'huile, du mouton bouilli et du pain de froment dont la croûte était recouverte de graisse, selon l'usage des boulangers du pays. Quelques-unes de leurs compagnes de captivité vinrent les voir. Vers le soir enfin, le majordome Khadjio vint annoncer aux princesses que Chamyl allait se rendre auprès d'elles.

« Le chef montagnard ne tarda point à paraître, mais il ne franchit point le seuil de la porte; il s'assit sous la galerie, devant la porte, sur un escabeau qu'on lui apporta. A ses côtés se tenaient l'intendant et un nommé Indris (1), interprète pour le russe. La conversation suivante s'engagea bientôt par son intermédiaire entre Chamyl et les princesses, qui étaient restées dans l'intérieur de la chambre.

« Avant d'entrer en matière, le chef montagnard commença par leur demander avec courtoisie des nouvelles de leur santé. — Nous sommes un peu fatiguées, lui répondirent-elles; mais, grâce à Dieu, nous nous portons bien.

« — Je suis surpris moi-même, continua Chamyl, que vous soyez arrivées toutes heureusement, et j'y vois une marque évidente de la protection divine qui vous a sans doute conservées pour me permettre de vous échanger contre mon fils (2), et de réaliser ainsi le plus cher de mes vœux. Je suis venu pour vous tranquilliser : personne ici ne vous fera le moindre tort, vous serez traitées en tout comme les membres de ma famille, mais à une condition, c'est que vous n'écrirez aucune lettre sans ma permission. Dans le cas où vous chercheriez à nouer des intelligences secrètes avec les vôtres et où ceux-ci se permettraient de vous adresser des avis auxquels vous ne devez point souscrire, sachez que je ne vous ménagerais plus; je n'épargnerais même pas vos enfans. Je vous anéantirais toutes comme j'ai fait périr dix officiers russes qui avaient reçu une lettre cachée dans un pain (3). Cette

(1) Probablement une corruption d'*Andrei*, ou André, en russe. Cet homme était un déserteur.

(2) Le fils aîné de Chamyl, Djemmal-Eddin, ayant été livré aux Russes en otage pendant l'assaut qu'ils donnèrent en 1838 à Akhoulko, avait été élevé par ordre de l'empereur au corps des cadets de Saint-Pétersbourg, et, sorti de cet établissement depuis plusieurs années, il était alors lieutenant dans un régiment de lanciers russes.

(3) Chamyl rappelait ici une exécution provoquée par les révélations d'un déserteur russe nommé Kousnetsof. Cet homme, qui avait gardé une haine implacable pour les officiers de sa nation, trouva un jour dans un pain que l'on envoyait à des officiers

ruse ayant été découverte, ils ont été immédiatement décapités par mon ordre. Ayez encore dans la mémoire un autre fait du même genre, celui d'une jeune fille, d'une comtesse russe, qui fut enlevée par mes hommes au moment où elle allait se marier à Stavropol (1). Il y a longtemps que j'aurais pu l'échanger si j'avais voulu; mais je la retiens captive parce qu'elle a osé me braver. Pareille chose peut vous arriver, ne l'oubliez pas.

« Ce discours achevé, Chamyl laissa la parole aux prisonnières; mais la princesse Anne était trop agitée pour lui répondre. Elle chargea sa sœur de parler à sa place; celle-ci se leva, et, s'étant approchée de la porte, elle s'adressa à Chamyl en ces termes : — Ces menaces sont inutiles. Nous n'en avons pas besoin pour obéir à vos ordres. Notre condition et nos principes nous défendent le mensonge, et vous pouvez avoir une foi entière dans nos promesses. Quant aux lettres qui pourraient nous être adressées, nous ne pouvons pas répondre de leur contenu.

« — C'est très bien, répondit le chef montagnard; mais n'oubliez pas que vous êtes au pouvoir de Chamyl.

« Ainsi finit cette audience. Chamyl se leva et s'éloigna, suivi de Khadjio et de l'interprète. »

Quelle était la population de ce sérail que l'inflexible volonté de Chamyl assignait comme prison aux deux princesses? Nous connaissons déjà les trois femmes de l'iman, Zaïdète, Chouanète et Aminète, la première froide et dissimulée, les deux autres folles et rieuses. Autour des sultanes (ce titre nous paraît convenir aux trois principales autorités féminines du sérail de Dargui-Védeno) se groupait tout un monde de parens et de domestiques, — les mères des jeunes femmes, faisant l'office de ménagères et de cuisinières, les filles de charge, la femme de l'instituteur de l'iman, Djemmal-Eddin, la gouvernante des filles de Chamyl, Khadji-Rebil, vieille Tartare au caractère difficile; Ilita, femme de l'intendant Khadjio, qu'elle gouvernait à sa guise; Tamara, de race touche (2), mariée à un autre favori de Chamyl nommé Selim, et que les montagnards avaient enlevée toute jeune encore sur les bords de l'Alazan. Chamyl se défiait de ce favori, et sa femme avait mission de surveiller ses démarches. Il y avait là, on le voit, d'assez nombreux élémens d'intrigues et de rivalités féminines (3). Aussi les princesses comprirent-elles qu'il leur importait de ne s'écarter en aucune occasion de l'attitude digne et ferme qu'elles avaient prise dès le premier moment.

russes prisonniers de Chamyl une lettre avec un plan de fuite. Il s'empressa d'en informer Chamyl, et celui-ci les fit décapiter à l'instant même.

(1) C'était sans doute une histoire inventée par Chamyl pour intimider les prisonnières. Les recherches infructueuses auxquelles le gouvernement russe s'est livré pour découvrir l'héroïne de ce récit autorisent à l'affirmer.

(2) Petite peuplade fort grossière qui réside au pied des montagnes, à peu de distance de Tiflis.

(3) Dans le personnel des femmes de service, on compte plusieurs jeunes filles que Chamyl donne d'ordinaire en mariage à ceux de ses murides qui se sont distingués.

Les deux premières semaines qu'elles passèrent dans le sérail ne furent marquées que par peu d'incidens caractéristiques. Quelques procédés assez gracieux leur témoignaient toutefois que Chamyl entendait les traiter avec bienveillance. L'iman se fit amener leurs enfans et les renvoya très satisfaits, les mains pleines de bonbons et de fruits confits. La femme qui les reconduisit aux princesses leur dit que le prophète avait trouvé le petit Alexandre très affaibli, et qu'il offrait, si la princesse Anne le trouvait bon, de lui envoyer une femme qui exerçait la médecine dans le pays. La princesse accepta cette offre, et la femme en question arriva dès le lendemain. Elle appliqua sur le ventre du petit malade un linge enduit d'une sorte d'onguent, puis elle prescrivit d'envelopper l'enfant pour la nuit dans la peau d'un mouton fraîchement égorgé. Ce traitement fut renouvelé pendant plusieurs jours, et l'enfant s'en trouva bien. Chaque matin, Chamyl se le faisait apporter et l'examinait très attentivement. Était-ce bonté? était-ce calcul chez le rusé montagnard, préoccupé de vendre chèrement aux Russes la liberté des victimes de l'invasion et craignant d'en perdre une? C'est une question que les princesses ne purent résoudre. Pendant ces premiers jours de leur captivité, Chamyl reçut de nombreuses visites, et eut plus d'une fois l'occasion de traiter avec un certain faste divers chefs montagnards, entre autres Daniel-Sultan (1). Les deux malheureuses captives ne pouvaient assister à ces réceptions, et commençaient à trouver la vie du sérail bien monotone. Un jour enfin, on amena devant leur porte un homme arrivé de la Kakhétie, et elles reconnurent un serf du prince David, nommé Nicolas. Plusieurs montagnards l'entouraient. Nicolas venait de la part de son maître leur annoncer que le prince David était vivant et ne les oubliait pas. En voyant l'état dans lequel se trouvaient les princesses, il ne put retenir ses larmes, et les montagnards l'emmenèrent aussitôt. Nicolas n'était porteur pour Chamyl d'aucunes propositions relatives au rachat des prisonnières; mais à son retour près de son maître, qui s'était rendu à Khasaf-Yourt, dans le voisinage du territoire occupé par Chamyl, il fit un si triste tableau de la situation des captives, que le prince se décida à ne rien négliger pour hâter leur délivrance. Un certain Mohammet, homme intelligent et sûr, et un serf des Orbéliani, nommé Sakhar, se chargèrent de porter à l'iman une lettre où le prince lui offrait une rançon de 40,000 roubles argent pour les membres de sa famille qui étaient ses prisonniers.

Pendant que l'on prenait ces dispositions à Khasaf-Yourt, le sort des captives de Dargui-Védeno devenait de plus en plus pénible.

(1) Daniel, sultan d'Elisei, s'était d'abord soumis aux Russes et avait été nommé général à leur service, puis il les avait trahis et avait repris rang parmi les auxiliaires de Chamyl, qui avait même autorisé son fils Kazi-Machmet à épouser sa fille.

Une lettre, adressée aux princesses par la baronne Nikolaï, leur proche parente, et dont l'interprète de Chamyl, nommé Indris, avait mal compris un passage, provoqua la colère de l'iman. Chouanète, celle des sultanes qui leur montrait le plus de bienveillance, décida heureusement Chamyl à faire traduire le passage en question par un autre interprète, un Arménien nommé Chakh-Abbas. La version de celui-ci ayant rassuré le prophète, Indris perdit la confiance de son maître; mais il jura qu'il se vengerait de celle qui lui avait attiré cette disgrâce. Chouanète, en intercédant pour ses nouvelles amies, leur obtint entre autres faveurs celle de sortir sur la galerie qui bordait leur cellule, et y fit placer un banc à leur usage. Malheureusement il avait été imposé pour condition aux princesses qu'elles ne s'exposeraient pas aux regards de Chamyl. Or, le chef montagnard ne s'absentant presque jamais, le temps qu'elles pouvaient passer sur la galerie était singulièrement limité. De cinq heures du matin jusqu'à onze heures du soir, moment où il se couchait, Chamyl ne quittait pas le sérail. A sept heures, Chouanète lui portait un déjeuner frugal, composé de gâteaux et de lait. Il se livrait ensuite à ses occupations ou aux exercices de piété, pour ne les quitter qu'aux heures de ses deux autres repas, à cinq heures et à neuf heures du soir. Le vendredi seulement, Chamyl sortait du sérail pour se rendre à la mosquée. Les princesses avaient pris le parti de ne sortir de leur chambre qu'après l'heure de son coucher. Le banc sur lequel elles prenaient place devenait alors un point de réunion pour les habitans du sérail, et la curiosité y amenait même souvent des étrangers. La plus jeune des femmes de Chamyl, l'insouciante Aminète, venait rarement à ces réunions; mais les deux autres sultanes, Zaïdète et Chouanète, révélaient à tout propos dans les longues conversations qu'elles engageaient avec les princesses les traits distinctifs de leur caractère.

« — Écoutez, dit un soir Zaïdète, j'ai vu aujourd'hui une femme dont le fils a fait partie de la dernière excursion en Kakhétie. Il a été dans votre maison, et les richesses qu'il y a vues dépassent toutes celles que l'on peut supposer.

« — Oui, lui répondit la princesse Anne, tout cela nous appartenait; mais nous avons tout perdu, et nous ne le regrettons pas, s'il nous est donné de revoir notre pays.

« — Comment! reprit vivement Zaïdète, vous croyez qu'on vous indemnisera de vos pertes?

« — Nullement; mais j'oublierai ce malheur dans la société de mon mari et de mes enfans.

« — Oui, vous êtes heureuses, vous autres; vous êtes seules, mais nous!...

« — C'est vrai, interrompit Chouanète : telle est notre loi; mais je ne m'en plains pas. Qu'avons-nous à reprocher à Chamyl? Il est toujours rempli pour nous d'égards et de tendresse; il ne fait entre nous aucune distinc-

tion. Lorsque j'habitais la Russie, j'étais encore bien jeune; cependant je me rappelle y avoir vu plus d'un chrétien qui ne le valait pas.

« En parlant ainsi, Chouanète ne disait point la vérité, et elle le savait fort bien. C'était elle qui était la préférée de Chamyl, et elle le méritait non-seulement par l'égalité et la douceur de son caractère, mais aussi par les soins qu'elle prenait de sa personne. Tandis que Zaïdète courait dans le sérail un trousseau de clés à la main, et dans un négligé dont elle aurait dû rougir, Chouanète était dès le matin dans tous ses atours, et l'élégance de son costume relevait encore l'éclat de sa beauté. »

La princesse Anne avait cru se concilier la maussade Zaïdète en faisant parvenir, à sa demande, une lettre à un médecin russe pour lui demander quelques conseils sur une maladie dont souffrait cette femme de l'iman. Le médecin répondit à la princesse en indiquant un traitement à suivre et en envoyant quelques médicamens. Pendant cette cure clandestine, Zaïdète se montra fort attentive pour les prisonnières; mais le traitement fini, tout changea, et sa méchante humeur reprit le dessus.

Sur ces entrefaites, les deux émissaires du prince David, Mohammet et Sakhar, étaient arrivés à Dargui-Védeno, et le lendemain les prisonnières furent invitées à prendre place sur la galerie voisine de leur chambre. On leur présenta Mohammet, accompagné de son frère Hadji, et d'un certain Hassan, que Chamyl avait choisi pour représentant dans cette négociation. Zaïdète, Khadjio et quelques autres familiers de Chamyl assistaient à l'entretien. Les princesses apprirent alors que Chamyl exigeait 5 millions de roubles argent pour leur rachat. Elles s'empressèrent de déclarer que jamais elles n'avaient possédé pareille somme, et qu'elles étaient hors d'état de se la procurer. — Combien peut-on donner pour votre rançon? demandèrent alors les envoyés. — Nous l'ignorons, répondirent-elles; peut-être rien. — Zaïdète et Khadjio se récrièrent, et on montra aux princesses un numéro de *l'Invalide russe* où il était dit que la reine d'Angleterre venait de faire payer à un négociant une somme de plusieurs millions. — Il existe donc de pareilles sommes au monde! ajoutait Khadjio. L'impératrice de Russie serait-elle moins riche que la reine d'Angleterre? — L'impératrice a bien des millions, répondirent les princesses; mais ce n'est point elle qu'il s'agit de racheter. — On a trouvé chez toi, dit encore Zaïdète, s'adressant à la princesse Orbéliani, beaucoup de lettres de change au nom de ton mari défunt. Pourquoi n'en fais-tu point usage? — Je n'en ai point le droit, répondit la princesse Varvara, ces titres appartiennent à l'héritier de mon mari, à mon fils, encore mineur. — Ah! s'il en est ainsi, reprit Zaïdète, nous garderons ton fils jusqu'à sa majorité. Allons, ne pleure pas! ton petit George est un vigoureux enfant qui grandira très bien dans nos montagnes. — L'entretien en resta là,

car les princesses rentrèrent dans leurs chambres sans prononcer une parole.

Une nouvelle entrevue, qui eut lieu le soir, eut pour résultat l'envoi au prince David d'une lettre des deux captives, qui devait accompagner une autre lettre où Chamyl formulait ses conditions. En échange des princesses et des cent vingt captifs ramenés de Kakhétie, il exigeait la restitution de son fils, Djemmal-Eddin, de cent seize musulmans prisonniers, de plusieurs chefs tchetchens, et un million de roubles en argent. Le prince David, en recevant les lettres apportées par Mohammet, déclara que de telles conditions lui semblaient inadmissibles. Il exprima cet avis dans une réponse que Mohammet dut porter à Chamyl, et se hâta néanmoins de transmettre les propositions de l'iman au gouvernement russe.

Après le départ de Mohammet, une nouvelle série d'épreuves commença pour les captives. Les persécutions exercées contre elles par Zaïdète se continuèrent, et Chouanète ayant eu un accouchement laborieux, la permission de se promener sur la galerie leur fut retirée, car on supposait qu'elles portaient sur elles des *objets malfaisans.* Zaïdète, en les retenant ainsi dans leurs cellules, voulait surtout les soustraire aux regards de Chamyl, qui était forcé de traverser la galerie pour se rendre chez sa femme malade. L'arrivée de Kazi-Machmet, le second fils de Chamyl, provoqua la réunion d'un conseil où le sort des prisonnières fut agité. Le retour de ce jeune chef fut aussi l'occasion d'une grande fête. Les princesses n'avaient fait qu'entrevoir Kazi-Machmet à la tour de Pokhalski ; elles virent son entrée triomphale, et arrêtèrent sur le jeune fils du prophète des regards attentifs. Kazi-Machmet, qui pouvait avoir vingt et un ans environ, a des traits durs, mais une taille svelte et bien prise. En parlant, il gesticule beaucoup, comme tous les Mingréliens, et ses gestes ne manquent pas d'élégance. Après avoir rendu visite à son aïeul et à Chouanète, il se dirigea vers la chambre de son père, et en sortit avec lui pour aller prier dans la mosquée (1). A peine s'étaient-ils éloignés, que les montagnards chantèrent en chœur un verset du Khoran : *Lia-illiah-il Allah,* — seul chant qu'il soit permis aux murides d'entonner.

Dans le conseil qu'on réunit peu de jours après l'arrivée de Kazi-Machmet, figurèrent plusieurs *naïbs* et le sultan Daniel. Ce conseil, malgré les observations présentées par Daniel en faveur des captives, n'eut pour elles aucun résultat bien significatif. L'envoyé du prince David, étant revenu à cette époque pour remettre à Chamyl la réponse qu'il devait lui donner, dut retourner près de son maître en

(1) Chamyl se rend toujours à la mosquée accompagné d'un brillant cortége. Le prophète se coiffe alors d'un turban blanc, et il porte un costume bleu ou vert. Les murides forment la haie sur son passage.

annonçant que Chamyl persistait dans ses demandes. Les hostilités entre les Russes et les montagnards avaient recommencé. Il fallait attendre un revers de ceux-ci pour reprendre les négociations avec quelque chance de succès. Chamyl ne tarda pas lui-même à quitter le sérail pour attaquer en personne les Russes, et ce départ ne fut point favorable aux prisonnières. Des alimens grossiers, le froid, les privations de toute sorte, vinrent leur révéler la malveillance active de Zaïdète. On était au mois de septembre, et déjà la neige couvrait les montagnes. La cellule des prisonnières était mal close, et une fumée épaisse, s'échappant de la cheminée dès qu'on allumait le feu, en rendait le séjour insupportable. Le palais de Chamyl, pendant que celui-ci guerroyait contre les Russes, ressemblait un peu à une salle d'école en l'absence du maître. Le plus jeune fils de l'iman profitait de ce temps de trève pour se livrer à toute la fougue de son âge, courant sur les toits, brisant les serrures, ou jetant dans la cour, par manière de divertissement, des tisons enflammés. L'absence de Chamyl dura deux semaines. Il revint enfin, mais son expédition n'avait pas réussi, et l'iman rentra dans son sérail plus sombre que d'habitude. Les espiégleries de son fils furent sévèrement châtiées, et le jeune enfant dut garder les arrêts dans une chambre voisine de celle des prisonnières, puis on l'envoya dans un autre district pour compléter son instruction.

L'austère iman intervint encore dans une autre affaire. Il s'agissait d'un morceau de satin compris parmi quelques cadeaux que les princesses avaient reçus de Géorgie, et qu'elles avaient distribués aux sultanes. Il avait été décidé par Zaïdète que le morceau de satin, destiné à la sultane Aminète, serait de préférence offert aux filles de Chamyl. Aminète n'étant point véritablement sa femme, Chamyl garda le rouleau de satin dans sa chambre, mais en donnant provisoirement gain de cause à Aminète. Les soucis de la guerre n'empêchaient point, on le voit, l'iman d'entrer dans les plus petits détails de l'administration intérieure de sa maison. C'est ainsi qu'il ordonna de faire mettre des carreaux de vitre aux fenêtres de la cellule des prisonnières, et qu'il vint lui-même s'assurer si ses ordres avaient été remplis. Il souleva le couvercle d'une marmite où cuisait leur dîner, et ne trouva que quelques légumes qui nageaient dans une eau saumâtre. Il s'emporta contre Zaïdète, qui avait réduit les captives à cette maigre pitance. Un quart d'heure après, on leur apportait du thé, du sucre, du riz et du beurre. Chamyl ne put toutefois continuer longtemps cette enquête sur son intérieur, et d'importantes nouvelles qu'il reçut de Turquie vinrent changer brusquement le cours de ses pensées.

« Les princesses remarquèrent un jour que tous les membres de la famille de Chamyl étaient dans une joie extrême, et Khadjio parcourait la cour en

parlant avec animation à toutes les personnes qu'il rencontrait. Il semblait s'entretenir avec elles d'une chose de la dernière importance. Enfin des coups de fusil retentirent dans l'*aoul* en signe de réjouissance. La nouvelle qui mettait ainsi la population en émoi était effectivement très propre à causer une grande agitation parmi les montagnards. Un envoyé du sultan était arrivé à Védeno pour y annoncer que son maître avait battu les Russes, conquis cinquante gouvernemens de leur empire, et offrait à Chamyl le gouvernement de la Géorgie, s'il consentait à l'assister dans la guerre qu'il faisait aux Russes (1). A peine l'agitation que ce message avait causée à Védeno s'était-elle calmée, que Chamyl reçut une autre nouvelle qui le remplit de joie : un montagnard lui apprit que son fils Djemmal-Eddin s'était décidé à venir le rejoindre, et qu'il était en route. Le fait était vrai; Chamyl est servi par des espions fort intelligens. Le montagnard fut généreusement récompensé; cependant Chamyl doutait encore. Il fit appeler l'interprète arménien Chakh-Abbas, et lui demanda ce qu'il en pensait. Celui-ci ne manqua pas de lui dire que la nouvelle devait être fondée, et Chamyl lui donna un cheval magnifique. Cette satisfaction fut néanmoins de courte durée; la guerre, qui continuait toujours, arracha de nouveau Chamyl au repos du sérail, et cette fois le champ de bataille était si rapproché, que les prisonnières entendaient le bruit du canon. La pauvre Chouanète était dévorée d'inquiétude; elle priait et jeûnait avec une dévotion extrême. Le bruit se répandit que Chamyl, incertain des résultats de l'affaire, avait recommandé que, dans le cas où les Russes pénétreraient jusqu'à Védeno, on s'occupât avant tout de sauver ses femmes, ses enfans et les prisonnières. A ce propos, Zaïdète dit à celles-ci : « Ne vous y trompez pas; si les Russes venaient ici pour vous délivrer, ils ne trouveraient que vos cadavres. » Les princesses n'en doutaient pas, et cette pensée les tenait dans une grande inquiétude. Par une fatalité vraiment étrange, un tremblement de terre assez violent se fit sentir alors à Védeno. Une sombre terreur se lisait sur toutes les physionomies des habitantes du sérail, et les princesses elles-mêmes ne purent s'en défendre. »

L'absence de Chamyl se prolongea cette fois plusieurs semaines; mais un dénoûment favorable se préparait enfin. Avant le départ de l'iman, un envoyé du prince David, le jeune Oscar, ayant de nouveau échoué dans ses tentatives de négociation, le gouvernement russe décida que le lieutenant Djemmal-Eddin, le fils de Chamyl, serait autorisé à se rendre sans délai auprès de son père. La volonté impériale devait être notifiée à Chamyl par un sous-officier noble, interprète arménien attaché à l'armée russe, Isaac Gramof. Cet officier devait en même temps plaider devant l'iman la cause des captives avec des chances de succès qui avaient manqué aux autres négociateurs.

(1) On sait que cette proposition n'eut aucun succès, et il ne pouvait en être autrement. La puissance de Chamyl n'a d'autre fondement que le *muridisme,* et l'essence de cette affiliation est un esprit de complète indépendance aussi bien politique que religieuse.

IV.

Gramof partit le 2 décembre du village d'Andréïevsk avec le Tatare Mohammet. Indépendamment de la lettre et des communications orales dont ils étaient chargés pour Chamyl, le prince David leur avait remis des vêtemens et divers autres objets pour les prisonnières. Ils se rendirent d'abord dans l'*aoul* de Bourtonnaï, chef-lieu du territoire ennemi le plus rapproché. Le naïb Mourtéza-Ali leur montra en ce lieu une lettre de Chamyl où se lisaient ces mots : « J'ai vu en rêve que l'interprète du prince Orbéliani se rend vers moi avec de bonnes nouvelles au sujet de mon fils. Mes yeux le suivent. » Gramof et ses compagnons furent conduits à Derket-Otar, lieu où Chamyl avait établi ses campemens. C'est à dix heures du matin qu'ils y arrivèrent le quatrième jour de leur voyage. Avant de se présenter devant Chamyl, Gramof lui écrivit afin de savoir comment il devait se présenter. — En Russe, lui fit répondre Chamyl. Et Gramof se dirigea vers la tente où celui-ci se trouvait. On ne l'y laissa entrer que désarmé. Il se trouva en face de Chamyl, qui était assis entre Daniel-Sultan à sa droite et Ker-Effendi à sa gauche. Ce dernier était un muride à moitié aveugle qui ne quittait jamais le chef montagnard en campagne et dormait même avec lui.

« L'interprète s'inclina et remit silencieusement à Chamyl la lettre du lieutenant-général Orbéliani, à l'état-major duquel il était attaché. C'était une lettre de recommandation; mais le prince en profitait pour féliciter le chef montagnard de l'autorisation que l'empereur venait d'accorder relativement à son fils. Lorsqu'un interprète eut achevé de la lui traduire, Chamyl invita Gramof à s'asseoir, et lui demanda des nouvelles de son chef et du prince Tchavtchavadzé.

« — Dieu merci, ils vont bien, répondit Gramof. Ils vous remercient des soins que vous donnez aux prisonnières. Nous apprécions le bien, et si ce n'est pas nous, Dieu vous en récompensera.

« Ces mots firent sourire Daniel-Sultan : il les prenait pour un éloge ironique; mais Chamyl n'en jugea point de même. Il ordonna à ses gardes de rendre à Gramof les armes qu'il portait, et leur reprocha très vertement d'avoir pris une pareille précaution à l'égard d'un hôte qui lui était si cher. Puis, se tournant vers celui-ci, il lui dit :

« — Je suis sensible à la confiance que l'on me témoigne. C'est la première fois que je me vois adresser un officier russe en qualité d'envoyé, et je regarde cela comme une marque d'estime.

« Comme Gramof connaissait les mœurs du pays, il répondit à ces paroles par un compliment, et la conversation continua pendant quelques momens sur ce ton cérémonieux.

« — Mon fils me rejoindra-t-il ? dit enfin Chamyl.

« — Quoiqu'il soit devenu à moitié Russe, reprit Gramof, s'il a hérité de

votre esprit élevé, il viendra sans doute. Il vaut mieux commander ici à des milliers d'hommes qu'à une centaine de soldats russes.

« — Que pensez-vous de lui? demanda Chamyl en souriant à Daniel-Sultan; mais, s'interrompant, il tira de la poche de sa tunique une montre à répétition qu'il fit sonner : elle marquait onze heures et demie. — Il est temps que je me mette en prière, ajouta-t-il.

« Un moulla, qui était dans le voisinage, se mit à entonner l'appel usité en pareil cas, et c'est ainsi que finit l'audience. On conduisit Gramof dans une autre tente. Lorsque la prière fut terminée, Ker-Effendi vint le trouver, et, après beaucoup de complimens, il lui adressa diverses questions sur le siége de Sébastopol. L'interprète lui dit qu'il continuait, mais que les rigueurs de l'hiver décimaient les rangs des troupes russes et celles des ennemis.

« Le lendemain matin, Chamyl envoya savoir des nouvelles de Gramof, et vers cinq heures des montagnards de la garde de l'iman lui apportèrent, sur un plateau de bois, du thé en briques dans un vase qui contenait environ douze verres. Il fut obligé de l'avaler sans en laisser une goutte, sous peine d'offenser son hôte. Au milieu de la journée, les mêmes serviteurs lui apportèrent à dîner. Le soir, il fut invité à se rendre de nouveau dans la tente de Chamyl, et celui-ci lui fit une foule de demandes relativement aux généraux russes et à beaucoup d'autres sujets; mais il ne fut point question de l'échange. Plusieurs jours se passèrent ainsi, et Chamyl annonça à Gramof qu'il allait retourner à Védeno, où ils pourraient définitivement régler l'affaire qui l'amenait. Le lendemain, dès l'aube du jour, il se mit effectivement en marche pour sa résidence, suivi d'un détachement de deux cents murides de sa garde (1). En ce moment, une fusillade et des coups de canon se firent entendre dans le voisinage; c'était une rencontre dans laquelle le principal corps de troupes de Chamyl fut battu par le général-major Vrangel. La retraite de Chamyl prouvait qu'il augurait mal de sa situation; mais il n'en conservait pas moins toute son assurance. Avant de s'enfoncer dans les montagnes, il plaisantait avec Gramof, qui le suivait à cheval, et un de ses officiers, Hassan, qui les précédait, entonna le chant sacré, *Lia-illiah-il-Allah*, que tous les murides reprirent en chœur. Ils firent ainsi, en marchant au pas, près de trois kilomètres; mais en ce moment le feu, qui continuait à douze kilomètres de là environ, devint très vif. Chamyl s'arrêta; il réfléchit pendant deux ou trois minutes, et se remit en marche sans laisser paraître la moindre inquiétude. Jamais le sang-froid ne lui fait défaut. Dans les instans les plus critiques, il plaisante ou imagine adroitement quelque mensonge qui puisse donner le change sur les soucis qui l'agitent.

« — Isaï-Bek (2), dit Chamyl à l'interprète comme pour détourner son attention, tu vois ce cheval chargé de deux porte-manteaux?

« — Oui, répondit Gramof.

« — Voilà comment il faut aller en campagne; c'est tout mon bagage. Et

(1) En campagne, Chamyl est toujours accompagné de deux cents murides d'élite bien armés et qui ont un étendart distinct. La moitié d'entre eux marche en avant, les autres suivent. Ils marchent sur cinq files et chantent le verset du Koran que nous avons cité plus haut; les deux troupes le répètent alternativement. A la droite de Chamyl se tient Daniel-Sultan : il est le seul qui ait cette place d'honneur.

(2) C'est le titre honorifique que donnait le prophète à Isaac Gramof.

cependant je suis iman et chef d'un corps de troupes. Chez vous, il n'y a presque pas de sous-lieutenant qui n'en ait davantage. C'est pourquoi vos colonnes sont si longues, et, tu en conviendras toi-même, c'est un grand inconvénient.

« A quelque distance de là, Chamyl et son cortége furent arrêtés par plusieurs montagnards qui venaient évidemment de prendre part au combat. On entendait encore le bruit de la fusillade; mais il se ralentissait. L'un de ces hommes remit à Chamyl un petit morceau de papier sur lequel le naïb Eski lui avait écrit quelques lignes. Après les avoir lues, Chamyl félicita les assistans et leur apprit que les Russes venaient d'être repoussés.

« — Remerciez de ma part Eski-Naïb, ajouta-t-il à haute voix en parlant aux montagnards, et remettez-lui ce bonnet en marque de ma satisfaction.

« Cependant Gramof, qui était à la queue du détachement, entendit bientôt des hommes qui revenaient du champ de bataille parler dans un tout autre sens. Un peu plus loin, Chamyl s'arrêta, et, se tournant vers l'interprète, il lui dit : — Allons, Isaï-Bek, rends-toi à Védeno; moi, je vais rejoindre mon monde.

« — Permettez-moi de continuer à vous suivre.

« — Non; tu n'y serais pas à ta place. Tu ne te battrais pas contre les tiens, et les nôtres ne se laisseront pas battre par vous; je ne le permettrai pas. D'ailleurs, si tu venais à être blessé, je me le reprocherais. Rends-toi à Védeno, et attends-y mon retour.

« Cela dit, Chamyl tourna bride, et ses murides en firent autant. Quant à Gramof, il continua à marcher avec ses guides sur Védeno, dont il n'était plus qu'à vingt kilomètres au plus. »

A peu de distance de ce lieu, Gramof fut reçu avec honneur par les murides qui y étaient restés. La plupart des hommes qu'il rencontrait étaient âgés; tous les jeunes gens avaient rejoint l'expédition. Cependant on lui fit l'accueil ordinaire dans le pays. Les coups de fusil et les *djiguitovki* (fantasias) ne manquèrent point. C'était l'intendant Khadjio qui présidait à ce cérémonial. L'interprète put examiner Védeno et les environs plus librement que les princesses, et les détails qu'il a fournis au narrateur russe sont assez curieux. L'*aoul* qui porte ce nom est, comme tous les villages tchetchens, disséminé sur une grande étendue, et toutes les maisons en sont de bois : la population s'y élève à quatre cents âmes environ. C'est au centre de l'*aoul* que se trouve la résidence de Chamyl : elle occupe un terrain considérable, entouré par une palissade et un fossé qui ferment la première cour; des logemens y sont disposés pour les deux cents murides qui forment la garde de Chamyl. Plus loin est un petit hangar où Gramof vit huit canons en mauvais état. Il paraît qu'indépendamment de cette troupe d'élite, il se trouve encore à Védeno près de trois cent quarante étrangers, la plupart Polonais. Lorsque Chamyl se rend à la mosquée, les murides forment la haie depuis la porte de la cour jusqu'à celle du temple, et ils chan-

tent sur son passage les versets du Koran que nous connaissons. Pendant que l'iman y est en prière, ils restent autour, silencieux et recueillis; en outre jamais Chamyl ne reste dans la mosquée plus d'un quart d'heure. Ce qui prouve le respect qu'on lui porte, c'est qu'il est d'usage de prendre son nom comme formule de serment.

Le lendemain, vers six heures, arriva Chamyl. Deux heures après, il envoya savoir des nouvelles de son hôte, et à dix il l'introduisit dans son cabinet. L'interprète y trouva une nombreuse réunion. Au fond de la pièce se tenait Chamyl; il avait à sa droite Daniel-Sultan, et à sa gauche Ker-Effendi. Parmi les autres assistans, Gramof reconnut le naïb Mourtoul-Ali et son compatriote Chakh-Abbas, l'interprète arménien. Ils étaient rangés avec plusieurs autres naïbs le long du mur.

« L'envoyé salua l'assistance et s'arrêta immobile à quelques pas de la porte.

« — Es-tu bien portant? lui dit Chamyl avec bienveillance.

« — Dieu merci et grâce à vous, répondit Gramof d'un air respectueux.

« — Assieds-toi, ajouta Chamyl en montrant une place sur le tapis devant lui.

« L'interprète lui obéit; il s'accroupit sur le tapis, et au bout de quelques minutes Chamyl lui adressa de nouveau la parole en souriant :

« — Isaï-Bek, lui dit-il, comment as-tu trouvé le Daghestan?

« — Iman, quel sens faut-il que je donne à vos paroles?

« — Que penses-tu des chemins, des usages, de la réception que l'on t'a faite, en un mot de tout ce que tu as pu y observer?

« — Iman, me permettez-vous d'être franc?

« — Certainement; tout homme doit être sincère et avec Dieu et avec ses semblables.

« — Alors, reprit Gramof, je dois vous dire que dans vos possessions les routes sont boueuses et très mauvaises. Les voyages y sont pénibles en raison des forêts, des gués et des défilés. Je faisais à peine dix verstes par jour, et je me trouvais fatigué. Quant à l'accueil que l'on m'a fait, j'en suis très content.

« — Oui, mon ami, et c'est ce que je voulais te faire dire. Sache que le puissant souverain qui ne veut point se soumettre à trois grands monarques ne peut rien me faire, quoiqu'il ne cesse d'envoyer contre moi ses armées. Je ne dois pas me comparer, je le sais, à de grands souverains : je ne suis que Chamyl, un Tartare; mais mes boues, mes forêts et mes défilés me rendent plus puissant que bien des monarques. Si je le pouvais, j'enduirais d'huile sainte chaque arbre de mes forêts, et mêlerais de miel odorant les boues de mes chemins, tant j'en fais de cas. Ces arbres et ces chemins font ma force.

« Ce discours terminé, Chamyl se tourna en souriant vers l'assistance. Chacun se mit aussitôt à sourire; mais Chamyl, changeant l'expression de sa physionomie, adressa de nouveau la parole à l'envoyé russe.

« — Isaï-Bek, les grands personnages commencent toujours les entretiens

les plus sérieux par des choses plaisantes, puis ils en viennent aux questions importantes; c'est ce que nous faisons. Parlons maintenant de notre affaire.

« — Ordonnez, iman, lui dit Gramof, je vous répondrai.

« — Est-ce que par hasard les princes Orbéliani et Tchavtchavadzé voudraient se moquer de moi? reprit Chamyl d'un ton qui ne rappelait nullement celui qu'il avait pris au commencement de l'entretien.

« L'interprète montra une grande surprise; la physionomie de tous les autres assistans exprimait une profonde attention. Chamyl continua :

« — J'avais d'abord demandé pour la rançon de leurs familles cinq millions de roubles. Après cela, ayant eu compassion d'eux, je n'ai plus exigé qu'un million, cent cinquante montagnards prisonniers et mon fils aîné; mais jusqu'à présent ils ne font que me nourrir de belles promesses. Je m'étonne du nombre de lettres qu'ils écrivent; il vaudrait mieux faire marcher l'affaire. J'en veux surtout à ton prince Orbéliani, et si je le tenais;... mais il en agirait sans doute de même avec moi, nous sommes ennemis.

« En prononçant ces dernières paroles, Chamyl, qui cligne ordinairement des yeux, les ouvrit, et son regard devint menaçant. Après un moment de silence, Gramof prit la parole à son tour : — Iman, lui dit-il d'un ton respectueux, permettez-moi de parler.

« — Parle, dis-moi ce dont tu es chargé.

« — Il est parfaitement indifférent aux princes que vous demandiez cinq ou un million : les souverains seuls ont des sommes pareilles; mais je suis autorisé à vous réitérer l'offre qu'ils vous ont déjà faite : c'est de vous donner quarante mille roubles argent. Dieu seul sait la peine que nous avons eue à recueillir cette somme.

« A ces mots, Gramof s'arrêta; mais Chamyl garda le silence. Gramof continua : — Voici Daniel-Sultan qui doit bien connaître l'état des princes géorgiens. Interrogez-le; en est-il un seul dont toutes les propriétés valent un million?

« Daniel-Sultan confirma l'assertion de Gramof et ajouta : — Je suis même surpris qu'ils aient pu trouver autant d'argent.

« Les autres naïbs intervinrent dans cette discussion; l'assertion de l'interprète leur paraissait douteuse.

« — Isaï-Bek, lui dit l'un d'eux, ce que tu avances est faux. Qu'est-ce qu'un million pour eux? Rien. Si notre iman l'exigeait, ils lui donneraient un *arba* (chariot) plein d'or.

« — Demandez-en deux, reprit Gramof avec feu. Qu'en feriez-vous? Il vous serait impossible de leur faire traverser vos montagnes. Je vois que vous ne vous faites pas une idée de ce que nous nommons un million. Si l'on vous donnait à compter autant de fèves qu'il y a d'unités dans un million de roubles argent, et qu'on vous tînt à jeun jusqu'à la fin, vous seriez tous morts d'inanition avant d'avoir terminé.

« Cette métaphore parut frapper les naïbs, qui, dans le fait, n'avaient aucune idée de la somme dont ils parlaient, et Gramof se félicitait de son éloquence; mais il vit que son compatriote Chakh-Abbas se disposait à prendre la parole, et qu'il allait tout compromettre. Aussitôt Gramof, se tournant vers Chamyl, lui dit : — Iman, accordez-moi une grâce?

« — Laquelle? lui dit sèchement Chamyl.

« — C'est d'imposer le silence; il m'est impossible de m'expliquer.

« — On ne t'interrompra plus, reprit Chamyl en promenant un regard d'autorité autour de lui; mais comment allons-nous finir?

« — Les princes ne peuvent décidément pas vous donner plus de quarante mille roubles; vous aurez de plus votre fils et tous les prisonniers montagnards que l'on pourra réunir. Dans le cas où votre fils ne consentirait pas à profiter de l'autorisation que l'empereur lui a accordée de venir vous rejoindre, vous enverrez vers lui des personnes de confiance pour tâcher de l'y décider.

« — Cher Isaï-Bek, reprit Chamyl, je tiens moins au retour de mon fils qu'aux intérêts de mon peuple. Voilà plus de seize ans que je suis séparé de lui; je l'ai oublié. Non, donnez-moi un million. Le prince Tchavtchavadzé a perdu sa famille en défendant bravement son pays. L'empereur lui doit une récompense; c'est au prince de la demander.

« — Iman, personne n'ose chez nous adresser une demande à l'empereur. C'est de lui-même qu'il a daigné autoriser votre fils à se rendre auprès de vous; le prince n'aurait pas osé solliciter cette faveur. Quant au courage qu'il a montré, bien d'autres en font autant, et s'il fallait récompenser chacun en lui donnant un million...

« — C'est bien; nous reparlerons de tout cela. Il faut que j'aille prier.

« — Iman, je voudrais vous entretenir sans témoins.

« — C'est bien, c'est bien. Va-t-en avec la grâce de Dieu. »

L'interprète obéit. On le laissa seul dans son logement jusqu'au soir. Les repas qu'on lui servit étaient excellens, et on lui offrit même du sel, ce qui chez les Tchetchens est une preuve de haute considération. On lui amena les petits princes Tchavtchavadzé et Orbéliani; il avait donné la veille à Chamyl la lettre dont il était chargé pour les prisonnières. Le soir, Chakh-Abbas et plusieurs des montagnards qui avaient assisté à l'audience du matin vinrent le trouver. Profitant de la circonstance, Gramof se mit à causer en arménien avec son compatriote; il lui offrit une montre, deux pièces d'or, du thé, et l'affidé de Chamyl lui promit de le seconder. Tous les hommes d'un rang inférieur qui approchent le chef montagnard sont très avides de cadeaux. Le lendemain, Chamyl ne fit point appeler Gramof; mais le jour suivant il eut un second entretien avec lui. Il y avait encore d'autres personnes dans la chambre.

« — Assieds-toi, Isaï-Bek, lui dit Chamyl suivant l'usage.

« — Permettez-moi de rester debout; mes jambes me font souffrir.

« — A ta volonté. Es-tu bien portant?

« — Dieu merci.

« — Que Dieu te conserve! Ne veux-tu pas réjouir les princesses?

« — Cela dépend de vous.

« — Vois-tu, les princesses sont bien traitées par nous : elles sont tellement gardées, qu'un oiseau ne vient pas les déranger; mais si je le fais, ce n'est pas uniquement pour elles. Il faut que les princes m'en sachent gré;

ils m'offrent trop peu d'argent. Je crois qu'ils traînent les choses en longueur, dans l'espoir de prendre Védeno et de délivrer les prisonnières.

« — Iman, il m'est impossible de répondre à ces questions devant témoins.

« — C'est bien; nous verrons plus tard, répondit Chamyl, qui ne pensait point devoir souscrire à cette demande. Et il congédia l'interprète. »

Cependant le lendemain soir l'entrevue secrète qu'il demandait si instamment lui fut ménagée à une heure assez avancée de la soirée; mais Chamyl, tout en paraissant souhaiter cet entretien, semblait craindre d'être surpris par les siens.

« — Dans le cas même, dit alors Gramof à Chamyl d'un air mystérieux, où les princes auraient un million de roubles, ils ne vous le donneraient pas.

« — Pourquoi cela?

« — Parce que l'empereur ne leur permettrait pas de vous fournir des ressources aussi considérables pour la guerre. D'ailleurs ils sont fiers et ne reviendront jamais sur ce qu'ils ont dit une première fois. Enfin, permettez-moi de vous le dire, vous devriez être satisfait de la gloire que vous allez acquérir en obligeant les Russes à vous rendre ce fils qu'ils vous ont enlevé les armes à la main. Il en sera question dans toute l'Europe, et on écrira dans les journaux que vous avez triomphé des Russes.

« — C'est juste; mais l'argent est aussi une bonne chose, reprit Chamyl avec un sourire.

« — Croyez bien, iman, que tout en servant les princes auxquels je suis dévoué, je ne voudrais point vous désespérer. Qui sait? Peut-être suis-je destiné à tomber aussi un jour entre vos mains...

« — C'est bien, lui dit Chamyl après une pause. Je vais tâcher d'en finir avant demain soir avec le peuple. Tu sais bien, ajouta-t-il, que sans son consentement je ne puis rien conclure. Je te laisserai partir après-demain avec une réponse définitive. »

L'interprète sortit; mais le lendemain à neuf heures il fut de nouveau introduit devant Chamyl, qui était entouré de montagnards. Dès qu'il aperçut Gramof, l'iman se tourna de son côté.

« — Isaï-Bek, il faut que je te félicite. Voici mon secrétaire. — Et il lui montra un homme assis devant un cahier de papier. — Je me dispose à écrire au prince Orbéliani. L'argent, c'est comme l'herbe qui se dessèche. Nous n'adorons point l'argent, mais Dieu.

« A ces mots, tous les assistans prirent une attitude recueillie et attentive. Chamyl continua sur le même ton : — Je n'en écrirai pas long, je ne vous imiterai pas en cela; mais tu répéteras de ma part au prince ce que je lui annonce dans cette lettre : Dieu est miséricordieux; que mon fils revienne, et je rendrai les princesses.

« L'interprète se retira, mais il fut bientôt rappelé pour recevoir la lettre de Chamyl. Celui-ci lui remit aussi une lettre des princesses pour le prince Tchavtchavadzé, et dont il avait pris connaissance. Il enjoignit à Gramof de mettre ces deux lettres en sa présence dans un paquet sur lequel il apposa

son cachet; puis il le pria d'aller à la rencontre de son fils Djemmal-Eddin, et ajouta en terminant :

« — Veille à ce que mon fils ne soit pas entouré par des gens mal intentionnés qui lui conseillent de ne point venir me retrouver. Rends-moi ce service; sois sincère dans toutes tes démarches, et je t'en récompenserai. Adieu. »

Telles furent les dernières paroles que Chamyl adressa à l'officier arménien. Une demi-heure après, Gramof quittait l'*aoul* au bruit de la fusillade accoutumée, et se dirigeait vers Khasaf-Yourt, lieu où il devait rejoindre les princes, qui, comme on le comprend, attendaient son retour avec la plus vive impatience.

Quoique les princesses connussent l'arrivée de Gramof, elles ignoraient complétement les pourparlers qui venaient d'avoir lieu; mais elles soupçonnèrent bientôt que Chamyl était vivement préoccupé par les circonstances dans lesquelles il se trouvait. La manière dont il était revenu au sérail, pendant la nuit, sans aucun apparat, accompagné seulement de Selim, leur indiquait assez que le sort des armes ne lui avait point été favorable. Ces soupçons furent justifiés par l'attitude morne et abattue de toutes les femmes du sérail. Enfin l'une d'entre elles leur confia que Chamyl avait couru le danger d'être pris, et qu'en fuyant la nuit avec Selim, il lui avait dit : — Il y a longtemps que tu me sembles chercher une occasion de passer aux Russes; en voici une, profites-en. — Peu d'heures après son retour, un blessé avait été rapporté et déposé dans la chambre des étrangers. Tous ces renseignemens confirmèrent les captives dans leur opinion.

Leur situation n'était point changée; la mauvaise saison, qui continuait, ajoutait encore, si c'est possible, à l'ennui et aux souffrances de leur détention. D'ailleurs elles commençaient à craindre que cette pénible captivité ne durât encore bien des mois. Leur seule distraction consistait, comme depuis leur arrivée au sérail, à recevoir les confidences des femmes de Chamyl et à assister à leurs débats d'amour-propre. Enfin une grande nouvelle se répandit à Dargui-Védeno: le fils de Chamyl était arrivé à Stavropol le 13 février, et peu de jours après il en était parti pour Khasaf-Yourt, avec Gramof, qui l'avait présenté au prince Tchavtchavadzé (1). Le prince envoya un exprès à Chamyl pour l'inviter à diriger sur ce point des hommes chargés

(1) Le fils de Chamyl dont il est ici question est, dit-on, un jeune homme de bonne mine, souple et élancé; il avait alors vingt-deux ans environ. L'expression de sa figure annonce la bonté, et son regard est plein d'intelligence et d'énergie. Il ressemble beaucoup du reste à son frère Kazi-Machmet, plus jeune que lui d'un an. On lui reconnaît beaucoup de goût pour l'étude, et il n'avait point oublié d'apporter avec lui un grand nombre de livres, des plans, etc. Quoique resté musulman, il avait presque entièrement oublié la langue de son pays, et professait un sincère dévouement à la Russie.

de constater l'identité de son fils. Le chef montagnard s'empressa de désigner pour cette mission un vieux muride nommé Iounous, celui-là même qui avait été forcé de livrer Djemmal-Eddin aux Russes, l'intendant Khadjio et l'interprète arménien. Ces trois hommes se mirent en route le jour même.

Pendant qu'ils se rendaient en toute hâte à Khasaf-Yourt, on commença dans l'*aoul* à négocier le rachat des prisonniers d'un rang inférieur. A partir de ce moment, le sort des captifs, gardés plus rigoureusement, devint encore plus pénible. C'était un calcul de la part des montagnards : ils espéraient que les plaintes de ces malheureux engageraient leurs parens à sacrifier plus d'argent pour leur rançon. Il arrivait aussi plus souvent que jamais aux princesses d'entendre retentir le chant sacré des montagnards. On leur dit que Chamyl avait fait venir à Dargui un pieux anachorète qu'il avait logé auprès de lui. En certains jours désignés par le prophète, les montagnards des environs se réunissaient dans la cour extérieure, et l'ermite leur débitait par la fenêtre un sermon dans lequel il leur parlait du mépris des richesses et leur exposait les sévères principes des murides. Le temps qu'il ne consacrait point à ces instructions était employé par lui en prières, et Chamyl lui-même, avec son fils et quelques-uns de ses familiers, se joignait souvent à lui dans ces momens. C'est alors que les chants dont les étranges intonations parvenaient jusqu'à la chambre des princesses se faisaient entendre. Lorsque le pieux cénobite en donnait le signal, toute l'assistance les répétait en se livrant à des mouvemens qui paraissaient tenir de l'extase. Les princesses ne s'expliquèrent que plus tard le motif qui avait engagé Chamyl à appeler auprès de lui cet homme du désert.

Les émissaires que Chamyl avait envoyés à Khazaf-Yourt ne tardèrent point à revenir, la bouche pleine de récits empreints de la plus vive admiration pour le fils du prophète. Une seule circonstance faisait tache dans les renseignemens qu'ils donnaient sur Djemmal-Eddin : ils avaient vu le fils de l'iman se rendre chez des officiers russes, et s'étant approchés de la fenêtre pour savoir ce qu'il y faisait, ils l'avaient vu *danser*. Les montagnards s'indignèrent; mais la bonne Chouanète essaya d'excuser le jeune homme. Les princesses se réjouissaient déjà de la tournure conciliante que prenaient les négociations, quand un dernier incident vint un moment réveiller leurs craintes. Chamyl ayant renvoyé ses émissaires au prince David en réitérant la demande d'un million et de la mise en liberté de tous les montagnards au pouvoir des Russes, le général indigné lui répondit par une lettre où se trahissait toute son irritation. L'interprète Indris ayant traduit avec exagération les paroles du prince, il fut question d'envoyer les princesses dans un *aoul* voisin, et de les condamner aux travaux les

plus grossiers. Kazi-Machmet, le second fils de Chamyl, vint même leur dire de se préparer au voyage. La princesse Anne se fit alors remettre la lettre de son mari, la lut, et déclara qu'elle n'y trouvait rien d'offensant pour Chamyl. — Faites-la traduire fidèlement, dit-elle, par Chakh-Abbas. — Le fils de Chamyl objecta que si la lettre n'était pas offensante, elle montrait clairement du moins que le prince refusait toujours le million demandé. — Cependant, observa-t-il, il a reçu du gouvernement beaucoup plus de 40,000 roubles, nous le savons. — La princesse n'hésita pas à contredire formellement cette assertion. Le jeune montagnard l'écouta attentivement, et finit par dire que si Chamyl voulait retarder encore leur départ pour les *aouls*, c'était afin de leur faire écrire de *bonnes lettres* à leurs parens. Les princesses se hâtèrent alors d'écrire ce qu'on leur demandait, et Chamyl y joignit un message menaçant. Le prince reçut ces lettres avec un mouvement de colère, et fixa un délai au-delà duquel il déclarait que, si Chamyl persistait dans ses exigences, l'affaire était rompue. Les députés rapportèrent fidèlement cette réponse à Chamyl, qui n'en parut point mécontent. Un entretien qu'eurent les princesses à ce propos avec l'instituteur du prophète les éclaira sur sa pensée. Le peuple demandait un million, mais Chamyl était moins exigeant que ses sujets. L'ermite qu'on avait fait venir, et dont nous avons parlé, avait pour mission d'obtenir du peuple l'abandon de ses prétentions. Le soir même, elles apprirent que Chamyl avait tout accordé, et que de nouveaux messagers étaient allés faire part au prince de ses décisions. Seulement le prophète se réservait de faire part ultérieurement du jour et des lieux fixés pour l'échange. L'essentiel était maintenant de commencer au plus tôt l'opération du paiement, qui devait être longue, car la somme promise devait être comptée en argent, et le trésorier de Chamyl, envoyé par lui à Khasaf-Yourt, n'était pas fort expert. Les calculs furent heureusement facilités par Gramof, et l'opération marcha plus rapidement qu'on ne l'avait pensé. Les princesses apprirent cet heureux résultat par l'intendant, qui se présenta chez elles pour les prévenir, au nom de Chamyl, que le jour de l'échange serait le jeudi 17 mars 1855 (style russe). — Le jeudi, ajouta-t-il, est le jour favori de l'iman; il le choisit toujours pour entrer en campagne et commencer les affaires importantes. — On comprend que les captives accueillirent de fort bonne grâce cette ouverture.

Peu de jours avant l'échange, le sérail fut encore le théâtre de scènes assez curieuses. On vit revenir le jeune fils de Chamyl, auquel son père avait pardonné, puis Kazi-Machmet avec sa jeune femme, la fille de Daniel-Sultan, dont l'élégant et riche costume attira l'attention des prisonnières. On lui fit un accueil très affable;

Chamyl seul garda un air grave en saluant sa belle-fille. — Chère Kharimate, lui dit-il, je suis content de te voir, mais je suis forcé de t'adresser un reproche. Je vois avec regret que la femme de mon fils continue à porter des effets d'un grand prix. Il me semble que cette enveloppe brodée d'or est tout à fait inutile dans un lieu où règne la simplicité. — Le lendemain de l'arrivée des deux époux, les prisonnières furent invitées à choisir, parmi les effets rapportés de Tsinondale, ceux qu'elles voudraient racheter. On se réunit dans la chambre de la sultane Zaïdète; mais la vue de ces débris informes renouvela en elles de pénibles souvenirs. — Faites de cela ce que vous voudrez, dirent les princesses, et elles rentrèrent tristement dans leur chambre.

L'heure de la délivrance arriva enfin. Les prisonnières apprirent qu'on venait d'amener dans le sérail des *arbas* à quatre roues, comme on n'en avait encore jamais vu chez les Tchetchens. Le lendemain, les princesses prirent définitivement congé des femmes de Chamyl, et cette fois Zaïdète elle-même se mit en frais de sensibilité. Après une heure consacrée aux adieux, les princesses montèrent dans leurs équipages, dont les cochers étaient des déserteurs russes, et qui, contrairement aux usages du pays, étaient traînés non par des bœufs, mais par des chevaux. C'était évidemment une galanterie du chef montagnard. A la porte du sérail les attendait un détachement de cavaliers commandés par Kazi-Machmet. Le prince Ivan Tchavtchavadzé les attendait aussi. Il avait été racheté, mais il ignorait par qui. Lorsque le convoi traversa le village, les princesses entendirent des voix qui leur criaient des maisons voisines : « Vous qui savez combien on souffre ici, ne nous oubliez pas ! »

Au sortir du village, l'escorte fit halte dans une plaine pour attendre Chamyl, qui vint la rejoindre avec ses murides et Daniel-Sultan, le beau-père de son fils. On portait au-dessus de la tête de l'iman un immense parasol noir. Cette première journée de voyage se termina à Maiour-Toup, dernier *aoul* des possessions de Chamyl. Les prisonnières furent logées dans une maison attenante à celle qu'occupait le chef montagnard. Le soir même, Chamyl les pria d'écrire au prince David, qui se trouvait au fort russe de Kourinski, situé à vingt verstes de l'*aoul*, pour obtenir qu'on lui envoyât immédiatement l'interprète Gramof. Les princesses obéirent, et un cavalier porteur de la dépêche partit aussitôt ventre à terre. Il fut arrivé en quelques instans au fort de Kourinski, et y trouva en effet le prince David, qui se disposait à partir le lendemain pour aller au-devant des montagnards. La demande de Chamyl le surprit et l'inquiéta. Il enjoignit à Gramof de partir immédiatement pour Maiour-Toup. Gramof monta à cheval. Quoique la distance fût courte, il n'atteignit

l'*aoul* habité par Chamyl que vers quatre heures du matin. Devant la maison où se tenait l'iman était un poste de murides. L'interprète se fit reconnaître, et on l'introduisit chez l'iman, qu'il trouva étendu sur un tapis et entouré de coussins devant une cheminée dont le feu pétillait. Il tenait à la main un chapelet.

« — Comment! lui dit Gramof, vous ne dormez pas, iman?

« — Tu m'as privé de sommeil cette nuit. Je t'attendais.

« — La nuit est sombre; mais pourquoi m'avez-vous fait appeler? Les princesses sont peut-être malades.

« — Non, je suis fâché contre toi. Nous avions commencé l'affaire à nous deux, et c'est avec toi que je voulais la finir. Pourquoi, depuis trois semaines que tu es à Kasaf-Yourt, n'es-tu pas venu me voir?

« On servit du thé, et Chamyl continua en ces termes :

« — Voici, mon Isaï-Bek, pourquoi je t'ai fait venir. Avant tout, je veux te remercier. Je sais tout : tu as été au-devant de mon fils, tu ne l'as pas quitté, et tu t'es bien conduit à son égard. Ensuite je voulais te dire que demain est un grand jour. Demain nous allons faire la paix avec les Russes: c'est pourquoi il faut que tout soit bien réglé. Je voulais te dire encore que si, contrairement aux convenances, je suis venu à la rencontre de mon fils, c'est pour accompagner nos chères prisonnières et pour empêcher tout ce qui pourrait arriver de fâcheux pendant l'échange. Aussitôt qu'il fera jour, je réunirai tous les *naïbs* et leur ordonnerai de ne point franchir d'un pas les frontières. Là où se trouvent de grands personnages doit régner la justice. Peux-tu me répondre que je n'aie à craindre pour ma part aucune trahison des Russes?

« — Vous pouvez en être certain.

« — Et mon fils, reprit Chamyl après une pause, se porte-t-il bien?

« — Dieu merci, il est en bonne santé.

« — On dit qu'il ne sait plus un mot de tatare?

« — C'est vrai; il habite la Russie depuis tant d'années. Ne le lui reprochez pas : il saura bientôt parler votre langue comme autrefois.

« — Sois sûr que je le laisserai vivre à sa guise. Tout ce que je demande, c'est qu'il reste auprès de moi.

« Chamyl revint ensuite sur la crainte qu'il avait d'être trompé par les Russes. L'interprète le rassura de nouveau, et Chamyl l'interrompit pour lui demander des nouvelles du siége de Sébastopol.

« — On tient ferme des deux côtés, lui répondit Gramof; rien n'est encore fini.

« — Comment! dit Chamyl, trois tsars ne peuvent pas prendre une forteresse en huit mois! Après cela, moi, j'ai le droit d'être fier de tenir tête à la Russie depuis tant d'années. Il est vrai que je le dois surtout aux forêts de ma Tchetchénie et aux précipices de mon Daghestan.

« Les deux interlocuteurs causèrent ainsi jusqu'à six heures. L'interprète demanda à Chamyl l'autorisation de voir les princesses; Chamyl la lui accorda, mais à la condition qu'il viendrait le revoir. Après avoir rassuré les princesses, que son arrivée avait effrayées, Gramof alla retrouver Chamyl. Celui-ci dit que l'échange allait se faire immédiatement, et chargea un naïb

de l'accompagner pour lui montrer le point où il devait avoir lieu. Avant de partir, Gramof pria Chamyl de défendre à ses hommes de tirer des coups de fusil en signe de joie.

« — Je le veux bien, lui dit Chamyl; mais les vôtres garderont la même réserve.

« — Depuis la mort de notre empereur, nous portons le deuil, et par conséquent toute marque de réjouissance nous est interdite.

« — Comment! votre empereur est mort? s'écria Chamyl. Vous faites bien de porter son deuil, ajouta-t-il après une pause. Au reste le fils d'un tel père doit lui ressembler. Son successeur est-il bien l'Alexandre qui est venu dans le Caucase il n'y a pas longtemps?

« — Lui-même, répondit Gramof.

« Après avoir encore réfléchi pendant quelques instans, Chamyl reprit : — Allons, mon fils, le temps presse; retourne à Kourinski et hâte les tiens. Je ne te dis pas adieu.

L'interprète partit au grand galop, suivi de deux murides, pour porter au prince cette bonne nouvelle.

« Le détachement se mit aussitôt en marche, et arrivés sur le lieu de l'échange, les Russes y prirent toutes les précautions nécessaires pour se garantir d'une surprise. Cela fait, Gramof fut de nouveau envoyé vers Chamyl; il trouva celui-ci étendu sur l'herbe, au sommet d'une petite éminence, sous son parasol noir et en compagnie de Daniel-Sultan. Il se soulevait de temps en temps pour appliquer un œil à une lunette d'approche plantée en terre devant lui et dirigée sur les forces russes. Derrière lui étaient silencieusement rangés environ cinq mille cavaliers; plus loin, sur la droite, se voyaient les chariots que montaient les prisonnières.

« — Quels sont vos ordres, iman? dit Gramof en s'approchant de Chamyl.

« — Prends avec toi trente-cinq de mes hommes; rends-toi avec eux auprès des prisonnières et conduis-les avec mes deux fils, Kazi-Machmet et Machmet-Chabi, à un quart de *verste* du Mitchik (1), et qu'un pareil nombre des vôtres se rendent au même point avec mon troisième fils Djemmal-Eddin et l'argent.

« Pendant que Gramof prenait les dispositions nécessaires pour satisfaire au désir de Chamyl, les princesses suivaient tous ces mouvemens avec des émotions qu'il est facile de comprendre. Au bout de quelques instans, les chariots s'ébranlèrent, précédés par Kazi-Machmet et Gramof, et ils eurent bientôt traversé le lit desséché de la rivière. Le prince David s'avança aussitôt, Kazi-Machmet le salua au nom de son père. Un vieux *moulla* lui remit son fils, le petit Alexandre. Presque en même temps sa femme se jetait dans ses bras. Pendant que cette touchante reconnaissance avait lieu, Gramof repassait la rivière avec Djemmal-Eddin, les chariots portant l'argent et un détachement russe commandé par le général Nikolaï. Une foule de montagnards les entourèrent; ils se pressaient autour du fils de leur iman, et quelques-uns d'entre eux lui baisaient les mains. A vingt pas environ du lieu où se trouvait Chamyl, l'intendant Khadjio vint à sa rencontre, portant un paquet qui contenait un costume complet de montagnard, et il lui fit com-

(1) Petite rivière alors presque à sec.

prendre que son père ne voulait pas le revoir en uniforme russe. Le jeune homme s'arrêta au pied d'un buisson et repartit bientôt dans son nouveau costume. On lui amena de la part de Chamyl un cheval magnifique; il sauta légèrement sur cette monture de prix et s'avança vers son père. Arrivé à dix pas de lui, il descendit et se jeta dans ses bras; des larmes coulèrent sur les joues de Chamyl, qui se tourna vers les assistans et leur dit : — Je remercie Dieu, qui m'a conservé mon fils, l'empereur qui me l'a rendu, les princes qui ont contribué à me le faire revoir, et toi, Isaï-Bek, pour tes bons services.

« En ce moment, il remarqua quelques officiers et cadets russes qui se tenaient à côté de Gramof, et demanda qui ils étaient. Celui-ci répondit que c'étaient des aides-de-camp du général Nikolaï qui étaient venus pour lui présenter son fils. — Je les remercie, dit Chamyl. J'avais une autre opinion des Russes. Je les juge mieux aujourd'hui.

« Les officiers russes demandèrent à Djemmal-Eddin s'il ne leur serait pas permis de prendre congé de lui. — Quelle demande! s'écria le jeune homme, et il se jeta dans leurs bras. En ce moment, les yeux de Chamyl se remplirent de nouveau de larmes, et, pour détruire la fâcheuse impression que cette scène devait produire sur les montagnards, il leur dit : — Ces jeunes gens étaient sans doute camarades.

« Cela dit, il salua poliment les officiers et ordonna à Kazi-Machmet de les reconduire à la tête de cent hommes.

« Les prisonnières étaient déjà en route pour Tiflis; elles y reçurent l'accueil le plus sympathique. Quant au fils de Chamyl, Djemmal-Eddin, on raconte que son premier soin a été de visiter les états de son père. Après avoir terminé cette tournée officielle, il a épousé la fille du célèbre *naïb* Talguike, et dirige maintenant, avec le secours des *moulla*, les affaires administratives et judiciaires du pays. Il ne lui est pas défendu, ajoute-t-on, d'écrire à ses amis de Russie, mais il use naturellement de ce droit avec modération. »

Le récit qui vient de nous faire pénétrer dans le sérail de Chamyl répond à bien des questions que le public européen se posait depuis longtemps avec une curiosité légitime. On ne connaissait qu'imparfaitement jusqu'à ce jour le héros du Caucase et les peuplades sauvages dont il soutient les droits. Le récit dicté par les princesses Tchavtchavadzé et Orbéliani, bien qu'il se ressente çà et là de l'émotion causée aux nobles captives par de pareils souvenirs, n'en doit pas moins être accepté comme le tableau le plus fidèle qu'on ait encore tracé de la société guerrière qui occupe les défilés du Caucase. En Russie même, on n'a point manqué de le prendre pour point de départ de quelques considérations politiques sur les rapports qui vont s'établir entre Chamyl et ses anciens ennemis. On paraît croire que l'invasion de la Kakhétie est le dernier épisode de la lutte si longtemps poursuivie par le prophète du Caucase contre les armées du tsar. Chamyl, dit-on, s'est rallié sincèrement au gouvernement russe, et demeurera désormais paisible au sein de ses montagnes. Le portrait tracé du

chef circassien par ses captives n'autorise pas tout à fait cependant une telle confiance. Il y a dans l'esprit de l'iman du Caucase toute la finesse, toute l'opiniâtreté qui sont les caractères du génie oriental. La paix que la Russie vient de conclure diminuera peut-être aussi le prestige que cet empire s'était acquis à ses yeux pendant la guerre soutenue contre l'Occident. N'oublions pas que Chamyl n'est pas entièrement maître de son peuple, qu'il en subit forcément les passions, et qu'il y aurait quelque imprudence pour lui à heurter trop directement la volonté des tribus aux yeux desquelles il a personnifié pendant longtemps l'esprit de haine et de guerre contre la Russie. Le fils de Chamyl, Djemmal-Eddin, malgré les souvenirs de son long séjour dans cet empire, devra seconder la politique de son père ou quitter le pays. Aussi croyons-nous que les nouvelles relations établies entre Chamyl et les Russes, quoique assez amicales en apparence, ne seront jamais bien sûres tant que les vallées du Caucase resteront fermées au commerce et à l'industrie, et tant que la civilisation européenne n'aura pas fait reconnaître son ascendant parmi les peuplades guerrières de la Tchetchénie et du Daghestan.

La pacification du Caucase n'est pas au reste d'une importance capitale pour le gouvernement russe. La guerre que ses armées soutiennent contre les montagnards caucasiens lui présente un avantage qui compense toutes les pertes que font éprouver aux provinces limitrophes ces scènes de carnage et de dévastation : elle tient ces armées en haleine. On prétend, il est vrai, que ces perpétuelles hostilités épuisent les finances de l'empire; nous n'en croyons rien (1). La Russie a dans son sein même des ennemis qui lui causent, à tous égards, infiniment plus de préjudice que les montagnards du Caucase : ce sont ces nuées d'employés qui en tout temps, et lorsque l'honneur et le salut du pays sont en question, dilapident effrontément les finances de l'état; ce sont ces propriétaires sans entrailles qui dissipent en folles orgies les épargnes de leurs serfs. Cette classe d'hommes incorrigibles, qui, tout en affichant un patriotisme exalté, traitent le pays en véritables Tatares, amassent sur lui un orage qui l'ébranlera quelque jour jusqu'en ses fondemens. Malheureusement ils ne sauraient être vaincus par la violence : une éducation saine et forte pourra seule en exterminer la race; mais le temps presse, et c'est aux réformes intérieures que la Russie devra consacrer la meilleure part des loisirs de la paix.

DELAVEAU.

(1) Les plaines qui entourent le Caucase sont d'une grande fertilité; elles doivent fournir amplement à la nourriture des troupes que la Russie entretient dans ces contrées.

LA NÉERLANDE

ET

LA VIE HOLLANDAISE

VI.

LES UNIVERSITÉS, LES ÉGLISES ET LA LITTÉRATURE.

LEYDE. — UTRECHT. — GRONINGUE.

En Hollande, le mouvement intellectuel est enveloppé dans le mouvement religieux. Cette alliance de la foi et de la pensée humaine est une conséquence des événemens qui ont présidé à la régénération du pays. On le sait, la Néerlande est l'œuvre de la réformation. Son existence nationale émane des doctrines sacrées qui proclamaient dans le monde le droit au libre examen. Quoique les circonstances ne soient plus les mêmes, le principe social continue de subir l'influence du dogme. Depuis plus d'un demi-siècle, le progrès a séparé l'ordre religieux de l'ordre civil et politique; mais les constitutions, si bonnes qu'elles soient, changent plus vite les lois qu'elles ne modifient les mœurs et le caractère historique d'un peuple. Dans un pays où le protestantisme a joué un si grand rôle, il est naturel que l'on n'épargne ni les efforts moraux ni les sacrifices matériels pour soutenir l'édifice des croyances nationales. Attaqué, le principe religieux se défend en Hollande par des armes puissantes et nombreuses. Une foule de sociétés ont été organisées pour centraliser ce mouvement, — l'*Unitas*, fondée par des protestans dont

la plupart appartiennent à la magistrature et au haut commerce; *l'Assistance chrétienne*, à laquelle on s'affilie moyennant une contribution hebdomadaire de 2 cents (1 florin par an); la société *Tuenda;* celle du *Bien-Être*, qui s'efforce de soutenir les protestans malheureux que l'église romaine voudrait attirer dans son sein; la société *Phylacterion*, qui interdit de se marier avec une personne catholique. Les adversaires du protestantisme hollandais traitent de sociétés secrètes ces affiliations, dont le but est pourtant avoué. Secrètes ou non, ces associations ne se proposent pas de détruire, mais de conserver. Leur rôle est de servir de bouclier à la foi néerlandaise. Au nombre de ces moyens de défense, il ne faut point oublier la publication de certains journaux. A Thiel, par exemple, il paraît une feuille intitulée *le Flambeau*, que les catholiques désignent sous le nom d'organe du protestantisme rouge. Indépendamment des sociétés plus ou moins occultes et des journaux, la religion nationale, qui a cessé d'être religion d'état, mais qui n'a point abjuré son action sur les consciences, possède, anime, inspire les universités. La Néerlande a trois universités : celles de Leyde, d'Utrecht et de Groningue, et deux athénées, situés l'un à Amsterdam, l'autre à Deventer. La vie littéraire et scientifique se trouve en quelque sorte concentrée dans ces institutions, la vie morale et religieuse du pays s'y rattache par des liens qu'il est facile de saisir : l'histoire des idées y est inscrite dans le personnel du corps enseignant. Nous aurons quelquefois l'occasion de comparer le présent au passé. Puisse ce rapprochement de faits ranimer l'ardeur engourdie d'une nation qui, selon l'expression d'Hugo Grotius, tient une place honorable sur la mer comme sur l'océan des connaissances humaines!

I.

La ville de Leyde est le Versailles de la Hollande pour son air de grandeur déchue, de tristesse souveraine et de solitude imposante. Elle ne pleure point les fêtes ni les grandeurs évanouies d'une ancienne cour, mais elle regrette son industrie éteinte, ses fabriques de drap, autrefois célèbres dans le monde entier, aujourd'hui perdues. Ces fabriques, berceau d'une aristocratie nouvelle, avaient été fondées en partie par des réfugiés français, qui, après la Saint-Barthélemy et après la révocation de l'édit de Nantes, portèrent en Hollande leur activité, leurs richesses, leurs lumières. Le désir de ressaisir une patrie les rendit entreprenans et supérieurs à l'adversité. Leyde devint alors par leur concours ce que devait plus tard devenir Manchester pour la Grande-Bretagne, le centre d'une industrie forte et productive. De cette grandeur économique et de cette

richesse, il ne lui reste plus qu'une maison de ville, édifice magistral du XVIe siècle, deux grandes églises, de superbes canaux avec de larges quais plantés d'arbres, des maisons qui se souviennent encore des beaux temps de la république, et surtout une université.

L'origine de cette université fameuse se lie au siége que soutint, en 1573, la ville de Leyde. On connaît les causes qui avaient soulevé les Provinces-Unies contre la domination de l'Espagne. La liberté de conscience indignement violée, le despotisme politique et religieux, l'inquisition, la censure, les impôts arbitraires, tout avait exaspéré le sentiment national. « En ce temps-là, dit l'historien Hooft (1), les rangs, les sexes, les âges furent confondus dans une persécution générale. On ne voyait partout que des instrumens de supplice. Les gibets et les roues n'y pouvaient suffire. Les arbres qui bordaient les routes étaient surchargés de cadavres. Ailleurs s'élevaient les flammes de bûchers sans nombre. Chaque jour se dressaient des échafauds où coulait le sang. L'air même, source de la vie, en était comme infecté et ressemblait à un immense tombeau. » Alors on vit un spectacle unique dans l'histoire du monde. Quelques centaines d'hommes poussés au désespoir, des pêcheurs, des bergers, des négocians, s'unirent pour lutter contre l'écrasante oppression d'un gouvernement fort et contre des armées réputées invincibles. Suivant l'exemple donné par d'autres villes de la Hollande, les habitans de Leyde s'étaient déclarés en faveur de l'union des provinces, mais dans les derniers jours d'octobre ils furent attaqués et cernés par les Espagnols. Le prince d'Orange leur écrivit d'organiser à tout prix la résistance. Il s'engageait de son côté à chercher tous les moyens de venir à leur secours. « Tenez trois mois, leur disait-il; quand même le siége durerait plus longtemps, ne perdez pas courage. Si vous persévérez malgré les angoisses de la faim, la délivrance est certaine; si au contraire vous fléchissez, une servitude éternelle vous attend. » L'ennemi cherchait cependant par de flatteuses promesses à s'ouvrir l'entrée de la place. A de telles avances, les insurgés ne répondirent que par ce vers latin :

Fistula dulce canit, volucrem dum decipit auceps.

La défense de la ville fut confiée à Janus Douza. Les citoyens s'engagèrent par serment à s'ensevelir sous les débris de leurs maisons

(1) Hooft a été surnommé le Tacite de la Hollande. Imitateur patient et quelquefois heureux de l'historien romain, il a raconté dans un style énergique les principaux événemens de la guerre de l'indépendance. Nous avons d'ailleurs puisé à une source d'indications non moins précieuses et plus pittoresques. Un membre distingué des états-généraux, M. Wintgens, a bien voulu nous communiquer une collection d'anciennes gravures qui embrasse toute l'histoire du pays avec les costumes, les figures, le style de chaque époque.

plutôt que de céder. On créa une monnaie de détresse (1). Quoique l'on eût renvoyé tout d'abord les bouches inutiles, la famine ne tarda point à sévir. Depuis sept semaines, on n'avait point vu de pain dans la ville. Les provisions de toute sorte étaient épuisées. L'herbe, les feuilles, l'écorce des arbres, le poil des bêtes tuées et dévorées depuis longtemps, la terre même, tout devint une nourriture. A la famine succéda la peste. Sur seize mille habitans que renfermait la place, six ou sept mille périrent. On ne voyait plus que des cadavres vivans occupés à ensevelir des morts. Cette ville, défendue par des ombres, se soutenait néanmoins contre la fureur de l'armée ennemie et contre ses propres divisions. Aux soldats qui leur criaient : « Vous mourez de faim, rendez-vous, et vous recevrez une distribution de vivres, » ils répondaient du haut des remparts : « Quand les provisions nous manqueront tout à fait, nous mangerons nos mains gauches en gardant notre main droite pour défendre notre liberté. » Un jour pourtant, des bandes d'affamés se présentèrent devant le bourgmestre de Leyde, Pieter Adriaanszoon van der Werff; elles demandaient péremptoirement du pain ou la reddition de la ville. « J'ai juré de défendre cette cité, répondit le magistrat civil, et avec l'aide de Dieu, j'espère tenir mon serment. Du pain, je n'en ai pas; mais si mon corps peut vous servir à continuer la lutte, prenez-le, coupez-le et divisez-le entre vous. » Les malheureux se retirèrent en silence.

Le sort de la Hollande était dans les murs de Leyde : toutes les Provinces-Unies avaient les yeux sur cette ville héroïque; mais la place était si vigoureusement bloquée, qu'il était très difficile de lui venir en aide. Le prince d'Orange se décida enfin à percer les digues. C'était un parti extrême. Néanmoins le vieux proverbe batave prévalut : *Mieux vaut pays désolé que pays perdu.* Les terres furent donc désolées par les eaux et les moissons englouties. La mer, cette ennemie naturelle de la Hollande, accourut au secours de Leyde; mais elle accourut lentement. Le vent ne portait pas les flots. Sur ces vagues paresseuses, qui ne poussaient point jusqu'à la ville, on vit apparaître des barques avec du canon. Ces barques, sans rames ni voiles, et qui se mouvaient au moyen de roues, étaient montées par les terribles marins zélandais, presque tous mutilés dans la guerre de l'indépendance. C'étaient des hommes à mine farouche,

(1) Cette monnaie était primitivement de papier; on la remplaça bientôt par une monnaie d'argent. Des pièces frappées pendant le siége sont conservées à La Haye dans la riche collection des médailles. Les inscriptions sont significatives : *Hæc libertatis ergo. — Deus servet Leidam. — Nummus obsessæ urbis lugdunensis sub gubernatione illustrissimi principis Auriaci.* Une de ces pièces porte pour effigie un lion armé d'un glaive, avec ces mots : *Pugno pro patriâ.*

pour la plupart défigurés par d'affreuses et honorables blessures (1). Ils venaient donner à la ville en ruine l'exemple et le conseil d'une résistance désespérée. Les assiégés voyaient du haut de leurs remparts la flottille, ils pouvaient parler avec les équipages; mais, contrariée par un vent du nord-est, l'eau refluait au lieu d'avancer, et éloignait avec elle l'espérance : les murs mêmes étaient ébranlés. L'ennemi au contraire, quoique chassé de quelques positions avancées par le débordement des eaux, se maintenait encore sur les principales digues. Leyde semblait perdu, lorsque la lune, entrant dans son plein, enfla la masse des eaux. Le vent tourna au sud-ouest. Une de ces tempêtes violentes et continues, qui, dans les temps ordinaires, causent de si vives inquiétudes pour la sûreté du pays, éclate sur les côtes. La mer, n'étant plus retenue, élargit les brèches déjà pratiquées dans les digues et se précipite sur les terres, portant devant elle l'épouvante, la désolation et le salut. Surpris et submergés, glacés d'effroi par le bruit extraordinaire de la tempête et d'une partie des murs qui s'écroulent, les Espagnols abandonnent tumultueusement leurs postes, jetant leurs canons dans l'eau. La même marée qui les emporte conduit la flottille zélandaise, chargée de provisions, jusque devant les portes de Leyde. Un combat terrible, un combat *amphibie*, pour nous servir de l'expression d'un historien hollandais, s'engage au milieu des branches d'arbres, en partie sur les digues, en partie dans les barques. Les marins libérateurs entrent dans la ville; mais au milieu de la joie quel triste spectacle s'offre à leurs yeux! Sur les deux rives du grand canal, des hommes exténués demandent des vivres à grands cris. Ils saisissent avec une avidité bestiale les pains, les harengs qu'on leur distribue, et plusieurs d'entre eux, qui avaient supporté la famine, succombent à cette nourriture (2).

Une telle délivrance parut tenir du prodige. La redoutable armée espagnole, attaquée, noyée, dispersée dans l'intérieur des terres par les eaux de la mer, que semblait conduire une main invisible, avait disparu comme celle de Pharaon. On crut voir dans cette dispersion subite une faveur directe de Dieu, qui aimait maintenant la Néerlande comme il avait autrefois aimé Israël. Les chroniqueurs racontent même qu'une jeune Hollandaise, nourrie sans doute dans les traditions de l'Ancien-Testament, Madeleine Moons, avait fait traîner

(1) Ces intrépides marins portaient des chapeaux surmontés d'une médaille d'argent en forme de croissant de lune, avec cette devise : « En dépit de la messe, plutôt Turcs que papistes. »

(2) Il y a quelques années, les étudians de l'université de Leyde célébraient encore l'anniversaire de la levée du siége par une semblable distribution de vivres aux pauvres de la ville.

le siége en longueur, en occupant par ses charmes le cœur de Valdez, qui commandait en chef l'armée espagnole. Voici un fait plus sérieux. Retenu par une maladie, le prince d'Orange n'avait pu se porter en personne devant les murs de Leyde. Il était à Delft, et à peine rétabli, il assistait au prêche dans une des églises de la ville, quand on vint lui apprendre l'heureuse nouvelle de la levée du siége. Il fit passer le message au prédicateur, qui en donna lecture à haute voix. Les larmes tombèrent de tous les yeux avec des actions de grâce. Quoique la peste fît encore des victimes dans cette malheureuse cité de Leyde, le Taciturne n'hésita point à s'y rendre. Entouré par les habitans, qui oubliaient leurs maux en voyant dans cet homme le rempart vivant de la liberté reconquise, il leur demanda ce qu'ils préféraient, ou l'exemption de certains impôts, ou la fondation d'une université protestante. Les citoyens de Leyde ne balancèrent pas dans leur choix. « Une université ! » tel fut le cri général.

Cette académie fut érigée le 9 février 1575. Une grande idée politique protégeait alors une telle institution, qui allait donner un centre au mouvement intellectuel de la réformation batave. Ce n'était pas tout que de fonder par les armes l'indépendance matérielle des Provinces-Unies, il fallait encore constituer une nationalité morale. L'université de Leyde était destinée à combattre l'influence de l'université catholique de Louvain. Les professeurs entraient pleinement dans l'idée du Taciturne, qui était de greffer la liberté civile et politique sur une nouvelle forme religieuse. Janus Douza, qui avait si vaillamment défendu la ville de Leyde contre les Espagnols, fut nommé premier curateur de l'université. L'inauguration de l'académie protestante eut lieu avec toute la pompe qui était alors en usage pour de semblables solennités. Comme ces processions et ces cérémonies allégoriques se célèbrent encore dans la ville de Leyde, il convient peut-être de retracer les principaux traits d'une fête qui appartient à l'histoire. Le cortége s'avança de la maison de ville vers le siége de l'université. Une femme en robe blanche, montée sur un char, représentait l'Écriture sainte. Autour d'elle marchaient à pied les quatre évangélistes, Matthieu, Marc, Luc et Jean. La Justice suivait, tenant d'une main le glaive, de l'autre la balance; puis la Médecine, portant un livre et des herbes, avec Hippocrate, Galien, Dioscoride et Théophraste, qui se groupaient sur ses pas. Minerve s'avançait à son tour, une lance dans la main droite, dans la main gauche un bouclier avec la fameuse tête de Méduse; à ses côtés, on voyait Platon, Aristote, Cicéron, Virgile. Derrière ces figures symboliques se montraient les professeurs. Le cortége, en approchant de l'académie, rencontra un navire, souvenir du siége. Dans ce navire se tenaient Apollon et les neuf sœurs : Apollon jouait du luth, les Muses

chantaient. A la proue, on voyait Neptune, le libérateur de la ville sauvée par les eaux. A mesure que les professeurs arrivaient, on les embrassait et on les complimentait l'un après l'autre en latin. Enfin ils entrèrent dans l'édifice de l'université, où l'un d'eux fit au milieu d'un groupe d'étudians une première leçon sur la théologie, non sans accompagnement de musique. La fête se termina par un grand banquet chez un des magistrats de Leyde. On retrouve dans cette cérémonie moitié biblique, moitié païenne, une trace de cette alliance bizarre qui constituait la véritable physionomie de l'époque, surtout en Hollande : la réformation et la renaissance se donnaient la main sur le berceau de l'institution qui allait étendre et fortifier par les lumières la liberté politique conquise par les armes.

L'université de Leyde a tenu ce qu'on attendait d'elle. Appelant les hommes éminens de la Hollande, adoptant les savans étrangers, cette institution ne tarda point à devenir une véritable cité de l'intelligence. Une académie qui compte parmi ses professeurs Juste Lipse, Paul Merula, Scaliger, Marnix de Sainte-Aldegonde, Vossius, Albinus, Boerhaave et tant d'autres, mérite assurément le respect. Dans l'édifice actuel de l'université, on trouve une salle où sont exposés les portraits de tous les anciens professeurs. En présence de ce concile, où figurent tous les hommes célèbres dans la théologie, dans les sciences et dans les lettres, j'éprouvai une véritable émotion. L'âme de la vieille Néerlande était là. Parmi les professeurs modernes, nous citerons van der Palm et M. Thorbecke. Van der Palm, élève du grand orientaliste Schultens, a écrit la prose la plus pure qui existe en hollandais; ses discours et ses études sur la Bible doivent être considérés, même par les étrangers, comme des œuvres estimables. A l'âge de trente-trois ans, il enseignait les langues orientales. M. Thorbecke, aujourd'hui l'un des hommes d'état les plus distingués de la Hollande, professait il y a quelques années l'histoire du droit à Leyde. Né à Zwolle, d'une famille bourgeoise, M. Thorbecke a visité l'Allemagne, à laquelle il se rattache d'ailleurs par ses études philosophiques et par certaines affinités naturelles. Son cours excita des sympathies très vives dans l'élite de la jeunesse. Un des mérites de M. Thorbecke comme écrivain, c'est d'avoir beaucoup contribué à dégager la langue nationale. La prose hollandaise, sous l'influence de la période allemande, était lourde et prolixe : M. Thorbecke introduisit dans le discours la phrase courte, serrée, concise. En voulant fuir la diffusion, il tomba, il est vrai, dans un excès contraire, — une certaine raideur d'expression. M. Thorbecke n'en est pas moins un penseur et un des rares écrivains qui ont fait école en Hollande.

Quoique des noms estimables se rattachent encore aujourd'hui à

l'académie de Leyde, l'enseignement y est fort déchu de son ancienne splendeur. J'ai sous les yeux les cahiers des différens cours. Quelques professeurs ont conservé l'habitude de donner leurs leçons en latin. Il y a peu d'années, M. Tiedeman, robuste vieillard qui assiste encore les élèves de ses conseils, professait l'économie politique dans cette langue morte. Il est curieux de voir les tours de force auxquels se livrait un esprit nourri de la séve latine pour traduire les idées de Jean-Baptiste Say dans l'idiome de Cicéron. Le capital se disait *sors*, la rente *reditus*, le prix courant *pretium naturale*, l'intérêt *usura*, l'assignat *pecunia chartacea*, les lettres de change *cambiales litteræ*. D'autres cours se font encore en latin; le code civil lui-même est expliqué et commenté dans cette prose antique chargée d'un néologisme barbare. Tout cela est gravement puéril. A une science nouvelle et à des faits nouveaux il faut une langue vivante. L'ensemble des études à Leyde est assez complet; seulement c'est un enseignement vieux comme les murs de l'académie, respectable comme les ancêtres, froid comme le passé. La plupart des professeurs se contentent de dicter tous les ans le même cahier. Je crains que l'immobilité universitaire n'ait contribué à l'immobilité de la vie intellectuelle en Hollande. Une des figures curieuses de cet enseignement renouvelé des Grecs et des Latins, c'est le maître d'escrime, *qui elegantem gladii artem docet*, dit le programme.

A l'université se rattachent des établissemens scientifiques bien dignes de fixer l'attention. La bibliothèque est belle et vaste. Une vieille gravure représente l'ancienne disposition de ce dépôt scientifique. Les livres étaient alors rangés sur des espèces de pupitres, et chacun d'eux tenait à une tringle de fer par une petite chaîne. On lisait debout les ouvrages ainsi attachés et fixés. Aujourd'hui la confiance a fait des progrès, et les étudians ont la faculté d'emporter les livres chez eux, sous la garantie du professeur. La bibliothèque possède des manuscrits et des ouvrages rares dont plusieurs ont appartenu à Scaliger; les murs sont décorés de quelques bons portraits historiques (1).

Le musée anatomique, dont Sandifort nous a laissé une description savante et raisonnée, contient une riche collection de crânes, une belle série de monstres (car les monstres ont aussi leur beauté), des fœtus appartenant aux diverses races humaines, la tête d'un roi d'Afrique, qui, triste retour des grandeurs humaines, figure aujourd'hui dans un bocal, et surtout une jolie tête d'enfant préparée par

(1) Les études orientales trouvent à Leyde de grandes ressources; depuis quelques années, M. Dozy leur a donné une forte impulsion, et l'influence d'un jeune professeur, M. Cobet, n'a pas été moins utile aux études grecques.

Ruysch. Le musée d'histoire naturelle est une des plus magnifiques collections qui existent en Europe. Des troupeaux de squelettes appartenant aux différens ordres de la nature, chaque famille zoologique représentée par une profusion de sujets, des masses d'oiseaux aux mille couleurs empaillés avec art et auxquels il ne manque vraiment que le ramage, des légions de mammifères qui ont conservé le mouvement de la vie dans l'immobilité même, tout cela fait regretter que ces belles galeries soient si vides et si abandonnées. A la tête de l'institution figurent cependant des savans tels que MM. Temminck et Schlegel, dont le nom a franchi les étroites limites de la Hollande. Dans cette collection, qui échappe à l'analyse par la richesse des détails, j'ai recherché surtout ce qu'a produit pour la zoologie néerlandaise le commerce avec les colonies. Jusqu'ici, par exemple, on ne connaissait guère que deux espèces d'éléphans : celle d'Asie et celle d'Afrique. Les rapports des Hollandais avec Sumatra les ont mis à même de déterminer une troisième espèce qui forme la transition entre les deux autres. Un souvenir tout national a encore été conservé; c'est le *teredo*. Le teredo est un ver, ni plus ni moins. Au siècle dernier, cet insecte des mers tropicales fut apporté en Hollande, selon toute vraisemblance, dans la charpente de quelque navire. Le ver, en s'attaquant aux pilotis qui soutiennent les digues, menaçait de détruire la puissance séculaire de ces ouvrages, qui résistent aux marées et aux tempêtes. La consternation fut générale. Les digues rongées, c'était la Hollande sous l'eau. L'existence de la vieille Batavie avec ses richesses lentement accumulées, ses ports, ses villes, son commerce, était donc mise en question, et par qui? par un insecte presque invisible. Heureusement un hiver rigoureux survint, et le teredo mourut. On voit dans le musée de Leyde quelques morceaux de bois déchiquetés par ce cruel parasite, qui fut, Dieu merci! arrêté à temps dans ses mauvais desseins contre les Pays-Bas.

La nature animale n'est pas la seule qui soit représentée dans la ville de Leyde. Il existe un jardin des plantes qui peut soutenir la concurrence avec tous les jardins scientifiques du monde. Un grand nombre d'arbres indigènes et exotiques font de ce beau lieu d'étude une délicieuse promenade. Grâce aux soins d'une culture habile, quelques végétaux étrangers ont été cédés par le ciel heureux de l'Orient au climat humide et froid de la Batavie. En été, les professeurs donnent dans le jardin des leçons de botanique. Ce qui distingue la science néerlandaise, c'est qu'elle s'éclaire et se réchauffe au soleil de l'Inde. Le directeur de l'Herbarium, autre établissement riche en plantes sèches, a séjourné neuf années à Java. M. Blume, Allemand d'origine, a écrit en hollandais et en latin plusieurs ou-

vrages considérables sur la géographie botanique de ces belles contrées (1). Chef du service médical aux Indes hollandaises, il a pu se livrer, sur ce magnifique théâtre de faits, à ses goûts pour l'histoire naturelle. Les premières gravures de ses ouvrages ont été exécutées sur place par un homme condamné à mort, dont M. Blume obtint la grâce à la condition que cette main criminelle servirait désormais les intérêts de la science. Plus tard, un artiste javanais, dont j'ai vu quelques bons tableaux, lui prêta son concours. Dans les livres de M. Blume, mais plus encore dans sa conversation vive et animée, on reconnaît l'enthousiasme d'une âme fortement émue par la majesté de la flore indienne. « Notre soleil, à nous autres peuples du nord, me disait-il, est la lune du soleil que j'ai vu là-bas. »

M. Blume a pour contradicteur et pour rival dans l'université de Leyde un autre Allemand, M. Junghuhn, qui a également voyagé aux Indes. Les deux savans se sont même livrés l'un contre l'autre à des luttes personnelles et injurieuses qui rappelaient le moyen âge. On attribue à M. Junghuhn un livre anonyme, intitulé *Nuit et Jour.* Ce sont des dialogues entre la lumière et les ténèbres. L'auteur cherche à prouver que l'avénement du christianisme a arrêté dans le monde le développement de la science, de la civilisation et des arts, et que dans tous les cas on a tort de vouloir l'introduire parmi les Javanais, formant une société séculaire. Ce démenti donné aux idées reçues sur la succession féconde des croyances religieuses et sur la marche providentielle des sociétés fit scandale. Telle est pourtant la tolérance des mœurs en Hollande, tel est surtout le respect des convictions même les plus opposées au sentiment général, que le savant conserva sa position officielle. Il est juste de dire que M. Junghuhn s'est montré dans ses ouvrages géologue et botaniste très remarquable (2). On lui doit des vues originales sur la constitution physique de l'archipel indien. M. Junghuhn est d'ailleurs un des savans les plus nomades qu'on puisse voir. Aujourd'hui en Hollande, nul ne peut

(1) Ses principaux ouvrages sont : *De Indische bij* (*l'Abeille de l'Inde*); — *Bydragen tot de Flora van neerlandsch Indië* (*Idée générale de la flore des Indes néerlandaises*), Batavia 1825; — *Rumphia sive commentationes botanicæ imprimis de plantis Indiæ orientalis, tum penitus incognitis, tum quæ in libris Rumphii, Roxburghii, Wallichii aliorumque recensentur, scripsit C. L. Blume, cognomine Rumphius; Lugduni Batavorum* 1835; — *Flora Javæ nec non insularum adjacentium.* Bruxelles 1826; — *Museum botanicum,* 1849-1851. — Ce surnom de Rumphius tient à un usage de l'université de Leyde, qui veut que certains professeurs adoptent ainsi le patronage des anciens maîtres dans la science qu'ils exercent. M. Blume a contribué à faire connaître en Europe la rhamée, une plante de Java qui remplacerait avec avantage le chanvre dans les usages industriels, notamment dans la fabrication des voiles de navire. Il prépare en ce moment une volumineuse histoire des orchidées dont il a bien voulu me montrer les dessins.

(2) Il fait imprimer en ce moment une carte géographique en quatre parties sur l'île de Java.

répondre qu'il ne sera pas demain aux Indes (1). Poussé vers les voyages par le démon de la science, oubliant, dans ses heures d'inspiration, les besoins de la vie matérielle, inégal dans ses études et dans ses loisirs, il représente bien le type des naturalistes allemands, dévoués d'esprit et de cœur à la contemplation de l'univers. On se souvient ici de Mlle Sybille Merian, qui, dans le dernier siècle, traversa les mers pour faire connaissance avec les insectes de Surinam.

A côté des monumens de la science, on rencontre à Leyde les monumens de l'histoire. Le musée des antiques mérite sa réputation pour le grand nombre de ses figures indiennes et égyptiennes. M. le professeur van der Chys enseigne la science numismatique et possède un cabinet remarquable. Enfin nous nous arrêterons à une collection unique dans le monde, c'est le cabinet japonais de M. Siebold. La nation néerlandaise était jusque dans ces derniers temps la seule qui pût entretenir des rapports avec le Japon. Il existe une île nommée Décima, qui appartient aux Japonais, et dans laquelle les Hollandais ont établi un comptoir. Là, ils vivent tranquilles, à la condition de ne point franchir la limite d'un pont qui les sépare de la ville. Ce point de contact, si restreint qu'il fût, était encore, il y a quelques années, le seul lien par lequel cette partie de l'Orient communiquait avec l'Europe. De tels rapports avaient suffi pour implanter la langue hollandaise au Japon. Les savans du pays étudient dans les écoles publiques cet idiome, qui n'est parlé en Europe que par trois ou quatre millions d'individus. Il existe même au Japon des livres écrits par les indigènes dans le hollandais qui se parlait en Hollande il y a deux siècles. La bonne intelligence des deux nations alliées se traduit par des cadeaux réciproques. Dernièrement, le roi de Hollande envoyait à l'empereur du Japon un bateau à vapeur qui excita fort l'étonnement et l'enthousiasme des indigènes. L'opposition des états-généraux trouva d'abord matière à critique dans cette munificence, et un des députés allait jusqu'à dire que l'empereur du Japon, par quelque extravagance de souverain absolu, pourrait un beau jour avoir l'envie d'un *cheval vert!* Quant au vaisseau donné en cadeau à l'empereur du Japon, il a été le gage de la consolidation des bons rapports entre les deux nations. Une nouvelle convention vient d'être signée à Nagasaki, ville voisine de Décima. De nouveaux avantages sont assurés aux Hollandais dans ces régions lointaines, et on a laissé même pressentir la négociation d'un traité plus large. Le gouvernement japonais, voulant s'initier à tous les progrès de l'architecture navale moderne, a fait en Hollande des commandes assez

(1) M. Junghuhn vient en effet d'arriver à Java, où il va, par ordre du gouvernement, activer la culture du quinquina.

considérables pour sa marine; quelques officiers hollandais sont même restés au Japon pour y développer l'instruction nautique. Tout semble indiquer des relations nouvelles plus suivies et plus fructueuses pour les deux pays, dont trop longtemps les rapports ont été circonscrits par la défiance qu'inspirent les étrangers aux vieilles théocraties de l'Orient.

Cette exclusion, qui date de plusieurs siècles, et qu'ont provoquée les tentatives des missionnaires catholiques, a plus d'une fois excité le zèle indiscret des savans. M. Siebold, Allemand de naissance, attaché au service médical des Indes néerlandaises, passa, il y a un quart de siècle, au Japon. L'histoire de cette race, qui s'enveloppe sous le double voile de l'isolement et du silence, était bien faite pour tenter un esprit curieux et persévérant. M. Siebold se promit de pénétrer, malgré tous les obstacles, dans les mœurs et les origines de ce peuple, qui, pareil au sphinx, s'est fait une puissance de l'inconnu. L'origine du musée qu'on visite à Leyde, si l'anecdote était vraie, serait aussi intéressante que la collection même. On raconte que la fille de l'empereur était malade et que M. Siebold eut le bonheur de la guérir. Il n'aurait mis alors d'autre prix à ses services que l'autorisation de visiter l'intérieur du pays et de nouer des rapports avec les savans. Malheureusement ce récit m'a tout l'air d'une fable. La vérité est que M. Siebold, médecin militaire de l'établissement hollandais à Décima, se glissa peu à peu dans les bonnes grâces de quelques Japonais lettrés. Il obtint ainsi furtivement la plupart des objets qui pouvaient jeter du jour sur la vie mystérieuse des différentes classes de la population. Le subterfuge fut découvert : les complices de cette fraude savante payèrent, dit-on, de leur tête une indiscrétion sévèrement réprouvée par les lois; M. Siebold lui-même fut retenu durant neuf mois dans une prison. La Hollande lui reprocha un instant d'avoir compromis ses bons rapports avec le gouvernement japonais; mais elle reconnut bientôt que, si l'entreprise était téméraire, l'intention était fort excusable. L'émotion que produisit en Orient cette ruse louable n'est pas encore effacée, et lorsque dernièrement il s'agissait d'envoyer M. Siebold en mission vers le pays qu'il avait fait connaître, on fut retenu par la crainte des dangers qui l'attendaient.

Quiconque a visité avec attention le musée qui se trouve à Leyde peut dire qu'il a vu le Japon, moins le soleil et moins la nature. Les temples, les chapelles portatives, les idoles étonnées de ne plus recevoir l'encens et les prières, les costumes, parmi lesquels on remarque l'habillement des pêcheurs, les instrumens de musique, les ustensiles de ménage, les principaux outils de l'industrie et de l'agriculture, les armes, les œuvres d'art, dans lesquels on reconnaît les traits délicats d'une race ingénieuse, patiente et immobile, une

foule de détails domestiques, des modèles de maisons en bambou, en un mot tout ce qui peut éclairer l'histoire de la vie japonaise se trouve dans cette collection, formée par le savant au péril de sa vie. Le grand ouvrage de M. Siebold, *Nippon*, donne l'explication de toutes ces gravures. Le texte et les gravures nous initient minutieusement à la géographie physique du pays, à l'histoire naturelle, à l'iconographie sacrée, aux principaux types de la race japonaise, aux monumens littéraires et scientifiques. M. Siebold est maintenant à Saint-Pétersbourg; mais il a laissé à Leyde un disciple, M. Hoffmann, qui, pour n'avoir pas voyagé, n'est pas moins instruit que lui dans la langue et dans les antiquités du Japon (1).

Ces divers établissemens nous amènent à parler de la vie des étudians. Les jeunes gens qui se destinent à la chaire, au barreau ou à la médecine passent ordinairement quatre ou cinq années dans la ville de Leyde. La première année est consacrée au complément des études classiques; ensuite les étudians suivent différentes directions, selon la faculté à laquelle ils appartiennent. Les professeurs font le plus souvent la leçon chez eux; ils sont payés moitié par l'état, moitié par les élèves. Cette dernière rétribution est pour chaque cours de trente florins par tête. Pendant tout le temps que les jeunes gens passent à Leyde, ils peuvent, cette somme une fois payée, suivre les leçons du professeur, qui se répètent d'ailleurs d'année en année. Chaque aspirant aux grades est contraint d'assister à sept ou huit cours au moins dans chaque branche d'enseignement. Le nombre des étudians est de quatre ou cinq cents environ. Ils donnent le ton et le mouvement à la ville. Le goût des fêtes historiques s'est conservé dans cette jeunesse, qui aime à se donner en spectacle. L'année dernière, elle célébrait en grand apparat l'entrée de Charles-Quint dans la ville de Dordrecht. On remarquait quelques riches costumes, mais l'ensemble manquait de goût et d'harmonie; les chevaux avaient des selles et des harnais modernes. Cet anachronisme choquait l'œil. Le séjour que j'avais fait en Belgique m'avait d'ailleurs rendu difficile pour ces sortes de processions et de travestissemens historiques. J'avais vu à Bruxelles la fête de la constitution: là, tous les principaux corps d'état défilaient en costumes de caractère avec un ordre, une solennité, un soin scrupuleux des détails, qui donnaient vraiment à cette représentation la valeur d'une œuvre d'art.

Il y a ici comme partout les étudians qui étudient et ceux qui n'étudient pas. Ces derniers se trouvent plus souvent à la *société* qu'aux cours et dans leurs chambres. Les *sociétés* sont en Hollande

(1) La Haye possède aussi un musée japonais qui mérite d'être cité.

des espèces de cafés dans lesquels on lit les journaux, on cause d'affaires peu sérieuses, et on charge de dépenses plus ou moins licites la note qu'acquitteront les parens. Quelques étudians plus laborieux ont fait revivre, il y a plusieurs années, la tradition des chambres de rhétorique, *rederijkers*. Ces sociétés remontent au XIVe siècle : elles existaient alors dans presque toutes les villes des Pays-Bas; elles recrutaient leurs membres parmi toutes les classes de la population, les nobles, les moines, les marchands. On se réunissait à certains jours dans un local qui appartenait à l'association et qui avait une devise particulière : on y récitait des poèmes et l'on s'exerçait à l'improvisation sur un sujet donné. Ces chambres de rhétorique ont exercé une grande influence sur la littérature néerlandaise, et à la longue même, il faut le dire, une influence pernicieuse. Le faux goût, l'imitation de l'étranger, la futilité de certains ornemens du langage, l'enflure classique, s'introduisirent peu à peu dans ces cercles, dont les membres s'admiraient les uns les autres pour être admirés eux-mêmes. On accuse, et avec raison, les anciennes chambres de rhétorique d'avoir fini par arrêter le développement de l'originalité batave. Toutefois de telles institutions, renouvelées et mises en harmonie avec les besoins du siècle, pouvaient encore rendre des services. Les étudians membres de cette association littéraire tenaient leurs séances dans le *burg*.

Autrefois citadelle de la ville, le *burg* n'est plus qu'une ruine, mais une ruine imposante et vénérable. On attribue la fondation de cet édifice féodal à Engiste, duc des Saxons selon les uns, roi des Frisons selon les autres, et qui venait de subjuguer les Bretons. Quoi qu'il en soit de cette origine obscure, le *burg*, auquel on montait jadis par un escalier de pierre, et vers lequel on se dirige maintenant par des avenues disposées en forme de labyrinthe, est un puissant ouvrage d'architecture militaire. Sa forme ronde, l'épaisseur de ses murs que le temps a respectés, sa position sur une colline qui dominait le cours du Rhin, tout contribuait, dans les âges de barbarie, à personnifier en lui le sombre génie de la force. Ce vieux château a été le noyau de la ville, les maisons particulières sont venues s'établir sous son ombre une à une, et s'adosser à une tyrannie féodale qui était en même temps une protection. L'histoire a enregistré les troubles et les séditions que souleva plus d'une fois parmi les bourgeois de Leyde la terrible domination des anciens burgraves. Leur nid d'aigle n'est plus maintenant qu'un des ornemens de la ville. De ce point élevé, comme d'un belvédère, on découvre les vastes plaines de la Rhinlande. Les étudians tenaient pendant l'été leurs séances littéraires dans l'enceinte du *burg*, circonvenue par d'épaisses et formidables murailles. La voûte du ciel leur tenait lieu

de plafond. Là firent leurs premières armes quelques hommes aujourd'hui connus dans la littérature ou dans les assemblées du pays. La jeunesse égayait ces réunions d'une foule de facéties toutes germaniques. Un jour, le verre patriarcal dans lequel on buvait le vin du Rhin pour arroser les discussions savantes fut trouvé brisé. Les étudians décidèrent qu'on lui ferait les honneurs d'un enterrement en règle. Ces funérailles eurent de l'éclat. Les membres de la société littéraire se réunirent dans le *burg;* une fosse était creusée; le défunt fut déposé en terre avec toute la pompe due à ses nombreux services. M. Beets, aujourd'hui un grave ministre de l'Évangile, alors un joyeux étudiant, prononça en fort beaux vers l'oraison funèbre de celui qu'on venait de perdre (1). Un tombeau fut érigé à la mémoire du mort, et sur le tombeau on grava deux inscriptions latines : *Poculo optime de se merito posuerunt fratres rhetorici,* — et au revers du monument : *Fortuna vitrea est.*

L'été, les étudians se répandent dans la campagne en essaims bruyans. J'ai traversé un jour, aux environs de Leyde, un village dans lequel les jeunes gens qui s'étaient tirés avec honneur de leurs derniers examens allaient se réjouir avec leurs camarades et célébrer le succès de leurs études. On buvait pour arroser la thèse. Après le repas, dans lequel toutes les facéties et toutes les réminiscences classiques se croisaient avec le feu de la jeunesse, la bande joyeuse se dirigeait vers la maison du bourgmestre. Droit sous l'ivresse, grave sous le rire, on présentait la thèse au magistrat local, qui, sans y entendre malice, entouré des autorités municipales du lieu, félicitait avec pompe, mais peut-être avec un peu trop de bonne foi, le nouveau docteur. La cérémonie, moitié bouffonne, moitié sérieuse, se renouvelait à chaque admission. Ces scènes de la vie de jeunesse ont trouvé un historien dans un ancien étudiant de Leyde, M. Knepellhout. L'auteur s'était d'abord abreuvé aux sources de la littérature française, il avait même publié deux volumes dans notre langue; mais, abandonnant bientôt une entreprise qu'il a qualifiée lui-même plus tard de téméraire, M. Knepellhout a retrouvé depuis plusieurs années, en hollandais, un talent gracieux et spirituel. Si le développement des détails ne s'y opposait, nous aimerions à citer quelques pages de son livre sur *les Étudians*, dans lequel le langage de la population universitaire est reproduit avec une liberté toute néerlandaise. Il existe aussi un recueil de caricatures intitulé *Zoo zyn er* (*Il y en a de pareils*), dans lequel l'artiste a crayonné les types plus ou moins grotesques de cette jeunesse des écoles.

(1) M. Beets, dont nous avons déjà parlé dans ces études, est un écrivain populaire en Hollande sous le nom d'*Hildebrand*. On publie maintenant à Paris une traduction de ses œuvres.

En sortant de l'université, je m'arrêtai quelques instans devant la boutique du libraire chez lequel les étudians se procurent des livres pour occuper leurs loisirs. C'étaient des nouveautés assez frivoles, des romans d'un choix contestable, des nouvelles d'un goût douteux. Cette vue me rappela une critique assez ingénieuse d'un écrivain hollandais, d'Aren Fokke Simonsz, qui vivait dans le dernier siècle. « Il avait commencé par vendre des livres et il avait fini par en faire. » L'auteur est censé se promener dans la ville d'Amsterdam. Il cherche une boutique qu'il a vue annoncée le matin dans les journaux, et qui porte inscrit sur une enseigne : *Magasin de poésie et de versification de monsieur Phœbus Apollo de Delos.* Il tire la sonnette : à ce bruit, une vieille servante l'introduit dans l'arrière-boutique, où il trouve un vieil homme occupé à écrire ses comptes. La servante (qui est une des muses) l'avertit alors qu'il est en présence du dieu. Ce dieu, le bon Aren Fokke Simonsz l'aborde en ces termes :

Κλῦτέ μευ ἀργυρότοξος Χρύσην ἀμφιβέβηκας.

Des larmes viennent aux yeux du vieillard en entendant ces paroles; mais il ne peut s'empêcher de sourire en même temps, ce qui donne à tous ses traits une si singulière expression, que Simonsz aurait éclaté de rire s'il avait osé. « O mon cher monsieur, dit-il enfin, qui êtes-vous? Voilà un langage que je n'ai pas entendu depuis longtemps. Cela me rappelle mon vieil ami aveugle, mon pauvre Homère. J'en suis vraiment touché; mais je ne puis m'empêcher de sourire du contraste avec ma situation actuelle. Est-ce que j'ai encore l'air d'un puissant dieu? Non, non; je puis maintenant m'écrier avec Virgile, de glorieuse mémoire : *Fuit Ilium.* »

Après s'être montré tant soit peu *laudator temporis acti,* le dieu propose à son visiteur de lui montrer dans son magasin les livres qu'il loue au jour ou au mois, qu'il vend ou qu'il échange, selon le bon plaisir de la pratique. Avant de parcourir ces magasins, qui sont remplis de toutes les nouveautés, c'est-à-dire de toutes les extravagances et de tous les lieux communs du jour systématiquement rangés avec pompe, le visiteur s'enquiert de la santé des neuf sœurs, auxquelles il désire présenter son respect.

« Les muses, lui répond le dieu, sont, comme vous pouvez vous y attendre, vieilles et faibles. Elles se fondent sous l'âge comme la neige au soleil. La vie qu'elles mènent n'est pas des plus heureuses; elles passent leur temps à se déchirer.

« — Mais Thalia, fis-je observer, était autrefois de bonne humeur. J'espère qu'elle est toujours la même?

« — Oh! ne me parlez pas de Thalia; elle est la pire et la plus chagrine de la maison. Elle est devenue si morose, qu'elle me ferait mourir, si la chose

était possible. Tout le long du jour, elle compose des pamphlets et des satires. Elle se fait vieille; sa veine comique est épuisée. Du temps même d'Aristophane, elle m'a donné déjà bien des ennuis. Elle ne s'est jamais si bien conduite que du temps de Plaute, de Ménandre et de Térence. Il y a deux siècles, elle florissait encore avec Molière et avec Holberg; mais maintenant elle est beaucoup trop éprise des poètes de la rue, qui viennent ici acheter ou louer leurs fadaises. Je ne puis pourtant point les empêcher de venir, car après tout leur argent est aussi bon que celui d'un autre.

« — J'espère du moins, lui dis-je, que sa sœur Melpomène n'est point changée? C'était autrefois une personne posée et grave.

« — Elle est changée aussi, mon cher monsieur : elle est devenue sentimentale. La sentimentalité la perd. C'est la plaie de ma vie. Quant à Terpsychore, elle compose des opéras aussi vite qu'elle peut, et s'habille comme une femme à la mode... »

On voit suffisamment l'esprit de cette critique, qui est en même temps un tableau de la décadence de la littérature hollandaise à la fin du dernier siècle. Ce vieil Apollon dans sa boutique présente, si je ne me trompe, quelques traits de ressemblance avec *les Dieux en exil* de Henri Heine (1).

Aujourd'hui les chercheurs de types se plaignent de ne plus trouver les véritables étudians. Encore une race qui se perd! Suivez-les: ils ne parcourent plus la ville en bandes joyeuses et bruyantes; ils n'abordent plus les femmes avec des propos hardis; ils ne troublent plus le repos des paisibles bourgeois par des algarades nocturnes. Depuis l'établissement des chemins de fer, ils profitent de la facilité des communications pour sortir de la ville. Les dimanches et les jours de fête, ils vont chez leurs parens se retremper dans la vie de famille. De la sorte ils évitent, en partie du moins, de contracter ces habitudes tapageuses qui les séparaient plus ou moins de la société. Si l'histoire des mœurs perd quelque chose à cette vie d'étudians qui s'éteint, les études et la littérature y gagneront peut-être. Les élèves de l'université de Leyde publient tous les ans un almanach dans lequel sont racontés les événemens universitaires de l'année qui vient de finir. On y trouve aussi des pièces de vers en hollandais ou en latin, et même des poésies françaises. Ces dernières, il faut leur rendre cette justice, sont assez mauvaises; mais on y reconnaît une trace de la lecture assidue de nos auteurs modernes et un goût prononcé pour une langue qui à d'autres mérites joint celui de l'universalité. On regrette en effet que des ouvrages utiles soient pour ainsi dire consignés à la frontière par un idiome national dont la nature toute caractéristique défie le plus souvent la traduction. La langue française remplacerait avantageusement pour les ouvrages de science

(1) Voyez *les Dieux en Exil* dans la *Revue* du 1er avril 1853.

la langue latine, à laquelle tous les Hollandais éminens du XVI[e] et du XVII[e] siècle doivent d'avoir répandu leur nom avec leur pensée sur le monde.

En 1849, une commission fut nommée pour examiner dans les Pays-Bas l'état de l'instruction supérieure. Son rapport ne fut pas favorable. La commission constata de graves lacunes dans l'enseignement du droit, de la médecine et des belles-lettres, le dépérissement général des études, l'insuffisance des méthodes, une certaine torpeur dans le corps chargé de distribuer la science à la jeunesse néerlandaise. A cet état de choses déplorable elle proposait divers remèdes, entre lesquels nous n'en citerons qu'un seul, la liberté. Le vœu de la commission était qu'à côté des chaires occupées par les professeurs de l'état, il pût s'élever d'autres chaires rivales. Aujourd'hui cette liberté existe bien en Hollande, mais les aspirans aux grades étant tenus de passer des examens, et ces examens étant présidés par des professeurs officiels, ceux-ci n'accordent naturellement le brevet de capacité qu'aux élèves qui suivent leurs cours. Il faudrait donc renouveler le personnel du conseil. Ce projet de loi n'a point encore été discuté, mais le principe sur lequel il se fonde est trop conforme aux tendances bien connues de la nation pour que le gouvernement n'entre pas dans cette voie. Il s'agit ici pour la Néerlande d'un intérêt suprême : quand les études baissent, les peuples déclinent. L'université de Leyde est en décadence, mais les traditions lui restent. Il suffirait d'une impulsion morale et des bienfaits de la concurrence pour régénérer un enseignement pétrifié qui s'appuie trop sur sa gloire passée. La Hollande est encore la patrie de Leuwenhoek, de Chrétien Huygens, de Ruysch, de Boerhaave, de Valckenaer; il faut seulement qu'elle suive, par de fortes et consciencieuses études, la trace de tous ces grands hommes, au lieu de montrer leurs portraits.

On ne quitterait point la ville de Leyde sans visiter l'ancienne demeure de Descartes. C'est en effet une des gloires de la Hollande que d'avoir recueilli et de s'être en quelque sorte approprié tous les hommes qui luttaient pour le triomphe de la raison humaine. A La Haye, dans le parc de Guillaume, on trouve une statue élevée au père de la philosophie moderne, avec cette inscription : *Cogito, ergo sum*. La statue est détestable, mais l'intention est bonne. Un pays a droit de réclamer comme siens les proscrits de l'intelligence auxquels il a fourni le droit de vivre, de penser et de mourir en paix. La maison de Descartes est située à deux lieues de Leyde; c'est bien un nid de philosophe, caché sous de grands arbres, qui, secoués par le vent, engagent entre eux de graves dialogues. Cette habitation est pleine de souvenirs. Descartes se trouvait bien de son séjour en Hollande : il engageait dans une lettre son ami Balzac à le rejoindre sur cette terre de liberté.

Sur le même chemin, c'est-à-dire sur le chemin qui conduit à la mer, on rencontre l'habitation de Boerhaave (1), plus vaste, plus ornée, plus somptueuse, comme il convenait à un des princes de la science. On m'a raconté que le propriétaire actuel de ce château cherchait à renier, pour je ne sais quel nom et quel titre de noblesse, ses liens de parenté avec le médecin célèbre. Rougir de Boerhaave et en rougir par amour-propre! On ne s'éloigne pas non plus de ces lieux, où la grandeur des noms se mêle au charme du paysage, sans jeter un dernier regard sur le Rhin. Faible, oublié, méconnu, il se traîne misérablement vers Katwijk. Tel ne fut pas toujours le destin de ce fleuve déchu; mais vers 860, une tempête, dit-on, éleva des montagnes de sable sur la côte et ferma la bouche du vieux Rhin. La poésie néerlandaise devait s'inspirer des infortunes du fleuve national. Au moment où le pays regrettait son indépendance, un poète hollandais, Helmers, assimilait le sort de sa patrie à la destinée du fleuve : il se demandait si, comme le Rhin, qui, après avoir promené majestueusement ses eaux à travers l'Allemagne, vient se perdre ignominieusement sur les rivages de Katwijk, la Hollande, qui s'était autrefois répandue non sans gloire sur le monde, devait finir par la servitude et l'abjection. Malheureusement cette œuvre, d'un caractère épique, n'est point exempte d'enflure ni de mauvais goût. Le patriotisme est une belle chose; la poésie en est une autre. Je préfère et de beaucoup au manifeste de Helmers une élégie simple et touchante dont l'auteur s'adresse également au Rhin. Le poète Borger compare sa jeunesse à celle du fleuve : « Comme toi, dit-il, j'ai eu des jours sans nuage; mes plaines vertes, mon humble demeure, que l'amour dorait d'un rayon, me paraissaient préférables aux palais des monarques. Le soir j'étais heureux lorsque, considérant avec *elle* la voûte étoilée, nous voyagions dans l'amour et nous prenions notre part du ciel; mais maintenant!... » Ici le poète chante ses infortunes personnelles : la couronne de joie est tombée de sa tête; le cours de son existence s'est assombri et perdu comme le cours du vieux fleuve. Sa femme est morte, son enfant est mort; le bouton est tombé avec la fleur. Ils reposent à Katwijk, ces êtres si chers, et le Rhin leur a fait un oreiller de sable. L'époux, le père désolé mêle ses larmes aux eaux du fleuve, en leur recommandant d'en porter quelque chose aux tombes qu'il aime. Le monde est plein de tristesse et de misères : de même que le vieux fleuve, qui, connaissant à Katwijk le sombre dénoûment des plus belles destinées, ne voudrait sans doute plus recommencer son cours, le poète ne voudrait pas, dit-il, remonter vers les sources de sa vie.

(1) J'ai vu à Harlem, chez le savant professeur M. van Breda, un magnifique portrait de Boerhaave. La fougue et l'énergie viriles de cette tête sont incomparables.

L'université de Leyde présente surtout un intérêt littéraire et scientifique. A Utrecht, nous allons rencontrer l'élément religieux. La vieille Néerlande, avec son orthodoxie sévère et étroite, nous attend au seuil de cette académie, qui brille encore, quoique d'un éclat affaibli. Le mouvement théologique tient d'ailleurs une trop grande place, aujourd'hui même, dans la vie intellectuelle et morale des Pays-Bas, pour que l'université d'Utrecht n'offre pas un vaste champ d'observations.

II.

Utrecht est une assez grande ville, avec des canaux profonds et encaissés, auxquels les maisons voisines communiquent par des conduits souterrains, — une tour, le *Domtoren*, du haut de laquelle on découvre un paysage immense et vingt villes, — d'anciens remparts, aujourd'hui convertis en une promenade délicieuse et qu'entoure une ceinture d'eau. L'air y est plus pur et plus léger que dans les autres cités de la Hollande proprement dite. Le vieux Rhin s'y partage en deux bras, mais faibles et languissans. Utrecht a perdu ses célèbres fabriques de velours; il lui reste de beaux magasins de nouveautés. Les caves qui s'étendent sous les quais, le long de l'eau, sont assez vastes pour servir d'entrepôts et pour se prêter à des exploitations industrielles. La physionomie de la ville est triste, surtout les jours de repos. L'observation du dimanche s'est beaucoup relâchée à La Haye, à Rotterdam, à Amsterdam, de l'ancienne sévérité calviniste; il n'en est pas de même à Utrecht. Ce jour-là, on voit se diriger vers les services religieux des figures puritaines qu'on ne rencontre guère ailleurs, et qui semblent des évocations d'un autre temps. Utrecht est une ville historique. A Leyde, nous avons trouvé le souvenir du duc d'Albe et de Philippe II; ici, nous rencontrons à chaque pas la mémoire de Louis XIV. La lutte que les Provinces-Unies soutinrent contre la France a laissé surtout des traces dans les édifices religieux. La grande église du Dôme, cette forêt de pierre si curieusement coupée en deux par un coup de vent, changea, si l'on ose ainsi dire, plusieurs fois de Dieu, selon les vicissitudes de la guerre. A l'arrivée des Français, les murs de l'édifice hérétique furent exorcisés; les statues de saints furent remplacées dans les niches vides; les processions oubliées parcoururent la ville. Puis, par un de ces retours qui atteignent même les bienheureux, les statues bénites tombèrent de nouveau, et l'autel disparut. Les Hollandais du XVIIe siècle ne négligèrent rien pour surexciter le sentiment national contre l'invasion étrangère. Les récits et les gravures du temps retracent avec une énergie sauvage les actes d'atrocité auxquels se livraient les soldats de Louis XIV. Il est permis

de croire que la passion a exagéré le caractère de ces scènes révoltantes; on ne peut toutefois se défendre d'un sentiment de tristesse en présence de tels monumens historiques. De graves témoignages s'élèvent contre cet esprit de conquête qui associait aux intérêts politiques de sombres querelles religieuses.

Quiconque est curieux de connaître le revers de la médaille frappée par les historiens français doit venir en Hollande. Ici la mémoire du *grand roi* est chargée de sombres couleurs. Il existe dans toutes les bibliothèques des Pays-Bas des masses de brochures et de pamphlets qu'il est du moins intéressant de consulter. Les événemens de cette époque y sont présentés sous un jour nouveau. Il ne faut pas oublier qu'une partie de la population française était alors sur le sol étranger (1). La liberté de penser, couverte dans les Provinces-Unies par la protection des lois, se vengeait cruellement du silence qui régnait autour du pouvoir absolu. La Néerlande profitait de ces divisions créées par les persécutions religieuses. Menacée par la Grande-Bretagne, par une partie de l'Allemagne et par la France, elle fit face sur toute la ligne à l'ennemi. Attaquée dans son existence nationale, elle eut recours à son moyen de défense ordinaire : elle appela les eaux, et se noya dans un marais, au moment où l'illustre de Ruyter sauvegardait les côtes contre l'alliance des flottes les plus puissantes. Après des victoires chantées par les poètes, Louis XIV, qui s'était avancé dans le pays, fut forcé de battre en retraite. Il s'éloigna, laissant derrière lui des digues rompues, « et, comme dit Voltaire, la déplorable gloire d'avoir détruit un des chefs-d'œuvre de l'industrie humaine. »

Utrecht était autrefois le siége de l'évêque catholique, prince souverain de ce district, et qui soutint de sanglantes guerres contre son rival le prince-évêque de Liége. Il y a quelques années, ce siége épiscopal fut rétabli par la cour de Rome avec quatre autres évêchés, autrefois célèbres, mais depuis longtemps ensevelis sous la victoire du protestantisme. Cet acte et plus encore les termes de l'encyclique soulevèrent les susceptibilités calvinistes. Il y eut un orage sous lequel disparut le ministère de M. Thorbecke. Quelques catholiques prudens désavouèrent eux-mêmes la forme de cette lettre apostolique, qui respirait trop le ton d'un vainqueur rentrant dans

(1) On rencontre à chaque pas en Hollande les traces de cette émigration hostile. A La Haye, on voit encore une boutique de coutellerie qui porte pour enseigne un chat rouge. Cette enseigne est, on ne le croirait pas, un monument historique. Un nommé Bertrand, Français de naissance, coutelier de son état, était venu s'établir dans les Pays-Bas à la suite des guerres de la fronde. Comme signe de protestation, il fit peindre sur une plaque de tôle, d'un côté un chat rouge, et de l'autre le cardinal Mazarin, avec cette devise : *Aux deux méchantes bêtes*. La diplomatie s'en mêla, et le chat rouge seul est resté.

ses états. L'agitation fut extrême dans tous les Pays-Bas, elle se prolonge encore. Les siéges restaurés demeurèrent debout; mais cette mesure intempestive faillit compromettre la liberté de conscience dans un pays qui, à travers les souvenirs de l'histoire, envisage toujours l'église romaine comme le drapeau de la domination étrangère. La plus violente polémique éclata dans les journaux et dans les chaires. Cette levée de boucliers dénota du moins la force et l'énergie du protestantisme batave. Les vieux souvenirs du Taciturne et de la guerre contre les Espagnols furent évoqués avec transport; on en appela aux ancêtres, qui avaient fondé sur la réforme religieuse la nationalité néerlandaise; on somma leurs ombres de paraître et de combattre dans la mêlée. Les représailles étaient surtout dirigées contre le parti catholique, non contre la religion catholique elle-même. En Hollande, toutes les croyances sont couvertes par la loi d'une protection égale. Cette tolérance est même passée dans les mœurs (1). Ce qu'on réprouve, ce sont les menées et les intrigues d'une opinion plus politique encore que religieuse, et qu'on accuse d'avoir favorisé, au moins par son indifférence, la séparation de la Belgique. Le parti catholique a des historiens et des journalistes. Les protestans hollandais accusent ces historiens de dénaturer les faits relatifs à la réformation, de méconnaître les services rendus au pays par les fondateurs de la liberté batave, d'insulter le dogme national qui servit de barrière à la domination de l'étranger. Le langage des journalistes catholiques n'était pas de nature, il faut le reconnaître, à calmer l'irritation des esprits. A les entendre, les écrits de leurs adversaires étaient « les réceptacles impurs des plus dégoûtantes infamies... » Le débat fut porté jusque sur le terrain de la littérature et des arts. Depuis quelques années, il s'est aussi formé en Hollande une école qui, reniant, à peu d'exceptions près, les monumens de la renaissance et les poètes nationaux des trois derniers siècles, réserve son admiration exclusive et outrée pour les édifices du moyen âge, pour les ouvrages des saints, pour les légendes. Une carte géographique fut imprimée à Bréda, au moyen de laquelle l'auteur, effaçant les délimitations politiques et nationales, enveloppait les Pays-Bas, ou, pour mieux dire, les cinq évêchés restitués par le pape, dans la grande unité catholique. De ce coup, le Dieu de la vieille Néerlande, *de God van Nederland,* comme disent certains protestans, se trouvait supprimé. Toutes ces provocations eurent pour effet malheureux de ranimer dans les Pays-Bas contre les catholiques des antipathies éteintes. Aujourd'hui l'é-

(1) Les catholiques hollandais sont redevables de cette liberté de conscience à la révolution française; c'est un fait qu'ils affectent trop souvent de méconnaître.

motion s'apaise, quoique lentement; mais il reste un triomphe de plus pour la doctrine religieuse qui rendit à la Néerlande, en des temps difficiles, la victoire et la liberté.

La ville d'Utrecht est, par son université, le siége de l'orthodoxie protestante. Il nous faut expliquer la valeur de ce mot dans des bouches hérétiques. La guerre venait de finir. La révolution politique s'était assise sur la révolution religieuse. Les Provinces-Unies sortaient régénérées de la grande lutte qui divisait alors l'Europe en réformés et en catholiques. On a demandé pourquoi la Néerlande se fit calviniste au lieu de s'arrêter, comme l'Allemagne, sa voisine, aux doctrines de Luther. La raison de ce fait est toute dans la guerre de l'indépendance; les Pays-Bas voulaient, en se séparant, mettre le plus grand intervalle entre eux et la cour de Rome, qu'ils accusaient d'avoir prêté la main à la domination de l'Espagne. S'il se fût trouvé dans le mouvement de la réforme un chef de secte plus résolu que Calvin, les Hollandais l'eussent adopté. Cependant la liberté d'examen ne tarda point à susciter des dissidens parmi les dissidens eux-mêmes. Arminius, professeur à l'université de Leyde, soutint contre Gomar, qui occupait une chaire dans la même académie, une de ces luttes théologiques pour lesquelles s'enflammaient alors les imaginations les plus froides. La Hollande religieuse se trouva ainsi déchirée en deux doctrines rivales. L'élément civil intervint; mais les partisans d'Arminius adressèrent aux états-généraux une requête et des observations, d'où leur vint le nom de *remontrans*. Les états-généraux n'avaient rien de mieux à faire que de renvoyer la décision à un synode. Ce synode fut convoqué en 1618 dans la ville de Dordrecht (1). Toute la chrétienté protestante y envoya des députés. Une gravure du temps représente cette assemblée historique : les pères du nouveau concile, figures longues et austères, pourvues de barbes vénérables, y traitèrent des intérêts très graves pour l'époque. Il s'agissait de ressaisir une espèce d'unité au milieu du naufrage des anciennes croyances. Le synode dura six mois et tint cent cinquante-deux séances. Après des discussions longues et ténébreuses sur la prédestination, sur la liberté humaine, sur l'influence plus ou moins irrésistible de la grâce divine, le président déclara que « les miraculeux labeurs du synode avaient fait

(1) Dordrecht est une des plus anciennes villes de la Hollande. Si l'on en croit la tradition, confirmée d'ailleurs par de récentes études géologiques, cette ville aurait subi un déplacement bien extraordinaire. Lors de la terrible inondation qui en 1421 força les digues, la ville de Dordrecht, avec ses édifices publics et ses maisons, se serait transportée d'un lieu à un autre. Ce phénomène s'explique par la nature du terrain. La ville étant bâtie sur une couche d'argile, cette couche aurait glissé sur la masse de tourbe qui forme la base du sol.

trembler l'enfer, » et que sa mission était terminée. Les docteurs venaient de fixer le type de la religion nationale. Ils formulèrent leurs décisions en plusieurs articles de foi : quiconque en Hollande adhère pleinement à ces articles est orthodoxe, quiconque s'en écarte ou les repousse est hétérodoxe.

Avec le temps, ce symbole était à peu près tombé dans l'oubli. Si l'unité est un fruit de l'autorité religieuse, la division est une conséquence de la liberté. Cette division s'était très étendue dans les Pays-Bas, en dépit des efforts de l'ancien synode, lorsque vers la fin du dernier siècle un homme se proposa de ramener ses concitoyens à l'ancienne orthodoxie protestante. Cet homme, on ne s'y attendrait pas, était un poète. Bilderdijk, car c'est lui dont nous voulons parler, naquit en 1756. Il se destinait au barreau, et exerça même quelque temps la profession d'avocat dans la ville de La Haye. Profitant des loisirs que lui laissait l'étude des lois, il s'aventura dans la forêt des connaissances humaines : la théologie, la philosophie, la médecine, l'anatomie comparée, l'astronomie, les langues orientales, il parcourut tout, et fort jeune, avec une incroyable ardeur. Le dessin même et la gravure sur cuivre ne lui étaient pas étrangers. Quelques poésies avaient déjà répandu son nom en Hollande, lorsque le pays fut agité par le vent des révolutions politiques qui commençait à souffler l'âme de la France sur le monde. Bilderdijk suivit le dernier stathouder en exil. Il demeura soit en Angleterre, soit en Allemagne, de 1795 à 1806, gagnant sa vie à donner des leçons. Ses amis croient que l'exil et le malheur aigrirent encore son caractère, naturellement irritable. Quoique attaché à la maison d'Orange, Bilderdijk ne se fit point scrupule de retourner dans son pays et de paraître à la cour du roi Louis Bonaparte. Le poète fut comblé de faveurs. Ce règne éphémère disparut, et l'empereur Napoléon refusa de continuer la pension que son frère avait faite à Bilderdijk. Réduit à vivre du produit de ses œuvres dans un pays de trois millions d'habitans, le poète recueillit plus de gloire que d'argent. Ces privations développèrent le germe d'une maladie contractée dans l'exil. Les événemens de 1814 et de 1815 éclatèrent; la domination française tomba. La restauration de la famille d'Orange était pour Bilderdijk une bonne fortune : il épousa chaleureusement la cause de la résurrection nationale. Appuyant ses griefs personnels sur les griefs de la nation hollandaise, il avait fort mal traité le régime impérial dans des chants qui lui valurent une partie de sa renommée. Bilderdijk n'obtint néanmoins du nouveau gouvernement qu'une pension modique. Une chaire était vacante à l'université de Leyde : il sollicita la place de professeur; mais l'amertume de ses satires, la rigidité de ses principes religieux, la violence d'un caractère peu sociable firent échouer

ses démarches. Des malheurs domestiques troublèrent encore le déclin d'une vie qui s'isolait dans de sombres ressentimens. Il mourut en 1831. J'ai vu son tombeau dans la grande église de Harlem.

Bilderdijk est sans contredit, après Vondel, un des plus grands poètes de la Hollande. Au moment où il parut, la littérature nationale était descendue très bas; il s'efforça de la relever. Cet écrivain s'est exercé dans tous les genres, et il réussit dans tous, excepté dans le genre dramatique. Il fit plusieurs traductions estimées; mais on ne saurait louer toujours le choix de ses études littéraires. Ses œuvres originales ont plus de valeur. On admire beaucoup en Hollande le poème intitulé *le Monde primitif*, composition grandiose, mais confuse et monotone. L'enthousiasme pour Bilderdijk fut poussé jusqu'au fanatisme (1). Ce qui obscurcit à nos yeux le mérite d'un écrivain qui eut certainement de la force et de l'éclat, c'est la préoccupation malheureuse qui l'entraînait sans cesse vers les querelles théologiques. Nous ne prétendons point nier l'influence, quelquefois heureuse, du sentiment religieux sur la littérature et sur les arts; mais dès que ce sentiment se limite lui-même à l'esprit de secte, il perd avec l'indépendance toute la majesté de l'idéal. La prétention de refaire une église nationale à l'aide de la poésie était d'ailleurs fausse et puérile. Les poètes grecs et latins ont contribué au contraire à dissoudre les antiques religions, en introduisant dans les mystères et les dogmes la liberté de l'imagination humaine. Bossuet, l'homme de l'autorité, le savait bien : aussi n'aimait-il point ces *harmonieux faiseurs de bruit*. Une orthodoxie étroite et chagrine s'associait dans l'âme de Bilderdijk à un implacable éloignement pour les idées françaises. Dans plusieurs de ses ouvrages, il s'emporte contre notre langue et contre notre littérature en invectives qui font sourire (2). Ce que Bilderdijk ne pardonnait point à la France,

(1) Un littérateur hollandais s'exprime ainsi : « Bilderdijk, dans ses immortels ouvrages, a donné à notre littérature un caractère et une impulsion qui le placent, avec lord Byron, à la tête de tous les poètes contemporains... *La Maladie des Savans* (poème de Bilderdijk) est un chef-d'œuvre dont jamais le monde poétique n'avait donné d'exemple... Sous le roi Louis, il avait commencé, avec cette facilité de verve et d'imagination qui le caractérise, une épopée dont *le Paradis perdu* seul approcherait en quelque sorte, et dont aucune littérature, pas même celles de l'antiquité, n'offre d'équivalent. » De telles exagérations ne servent point un auteur ni une littérature nationale. On peut croire que les Hollandais, irrités de l'injuste oubli dans lequel l'Europe laissait quelques-uns de leurs poètes, ont voulu les venger par une admiration démesurée; mais si l'intention doit sembler honorable, le moyen était maladroit.

(2) Il reproche à la langue française d'être « une langue bâtarde, chargée de notes basses et brisées, un jargon digne des chacals humains et des hyènes, formé exprès pour une race d'infidèles qui rient de la vérité, un idiome composé de sons gutturaux qui s'échappent par les voies nasales et qu'accompagnent les grimaces du singe. » Cette boutade est surtout amusante de la part d'un Hollandais. La langue néerlandaise a des

c'était d'avoir produit Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, et d'avoir fait la révolution. Il n'entrevit la révolution française qu'à travers l'affront de la défaite et la déchéance de son pays. La haine des théories nouvelles, poussée chez lui jusqu'à l'aveuglement et à la fureur, lui a fermé les sources d'une inspiration plus élevée et plus universelle. En exagérant les anciens défauts de sa nation, en ressuscitant le sarcasme religieux, il a rétréci de belles facultés pour descendre au rôle d'un chef de secte. Son influence, il est vrai, a été grande et incontestable en Hollande, mais à plusieurs égards elle a été pernicieuse.

Bilderdijk a fait école. Les chefs de cette école sont aujourd'hui M. Groen van Prinsterer et M. da Costa. Il convient de parler de M. Groen avec les égards que méritent toujours un talent sérieux, une conviction forte et une volonté persévérante. Il a publié en français une volumineuse histoire de la maison d'Orange, dans laquelle on reconnaît la trace voilée des idées de Joseph de Maistre sur l'alliance du principe religieux et du principe social. Dernièrement, M. Groen n'avait pas dédaigné de descendre dans l'arène du journalisme. *De Nederlander*, gazette de l'orthodoxie protestante, paraissait quotidiennement à Utrecht. A bout d'impuissans efforts pour attirer le pays à ses idées, ce chef de parti avait cessé la publication de sa feuille, et il menaçait de s'envelopper dans le silence, quand, il y a quelques mois, la ville de La Haye le renvoya, après une absence d'une année environ, aux états-généraux. M. Groen doit au gouvernement représentatif quelques succès de tribune. Sa parole mordante lui a fait une place à part dans le petit groupe des orateurs néerlandais. Le parti auquel se rattache cet homme d'état a des racines dans l'ancienne république batave. Confondant l'ordre religieux et l'ordre politique, il aspire à une sorte de théocratie protestante; M. Groen appuie ses idées personnelles sur l'histoire même de la nation, qu'il interprète à sa manière, et de laquelle il cherche à dégager une sorte de providence égoïste veillant sur les destinées des Pays-Bas comme sur son patrimoine. Un Dieu hollandais, renouvelé du Dieu des Juifs, a pu avoir sa raison d'être dans un temps où les Pays-Bas avaient besoin de se couvrir de leur foi comme d'un rempart. Ce temps n'existe plus. Si le parti de M. Groen était aux affaires, il effacerait tous les progrès et toutes les conquêtes de l'histoire contemporaine. Le protestantisme, dont il veut faire la tige de l'ordre social, est le protestantisme synodal, tel qu'il a été fixé par

qualités que nous ne voulons pas méconnaître, telles que l'énergie, la richesse; mais elle est certes très loin d'être mélodieuse. Il est vrai que l'auteur, après cette diatribe, avoue que la langue française s'est répandue sur le monde entier; « mais, ajoute-t-il, elle s'est répandue pour le mal. »

les pères de Dordrecht. Au reste, M. Groen lui-même est débordé. Sous le nom de *séparatistes*, il s'est formé en Hollande une nouvelle église, qui, trouvant que l'église nationale a dévié des saines doctrines, se retire et rompt tout pacte avec l'impiété. Cette secte a d'abord été persécutée par le gouvernement de Guillaume Ier, ses premiers apôtres ont émigré en Amérique; mais, accrue par ses souffrances, elle a conquis aujourd'hui droit de cité religieuse. M. Groen n'approuve point la conduite des séparatistes. « Ce n'est pas à nous, leur dit-il, de nous retirer; ces églises, envahies maintenant par de fausses doctrines et par de faux docteurs, ces églises sont à nous. Nous sommes les élus, les véritables enfans de la Hollande; il ne faut point déserter la place, il faut chasser les infidèles. »

Si absolu qu'il soit, le parti de M. Groen n'affirme rien; il vit de négations. Selon lui, la révolution française a été la boîte de Pandore renversée sur le monde. Voudrait-il donc restaurer en Hollande l'ordre de choses antérieur à la révolution de 1795? Il le nie. On lui suppose un goût médiocre pour le gouvernement représentatif : il déclare ne pas vouloir du despotisme. On l'accuse de voiler sa pensée et de ne se réserver qu'une valeur d'opposition. Cette opposition atrabilaire s'attaque sans cesse aux progrès de l'ordre politique et civil, aux diminutions d'impôts, aux mesures qui ont en vue la séparation de l'église et de l'état. Ce parti s'appuie sur les deux extrémités de l'échelle sociale, la classe aristocratique et la classe pauvre. La classe moyenne le repousse. A voir les stériles et chimériques entreprises de M. Groen, on regrette qu'un esprit d'élite épuise ainsi son énergie sur un anachronisme. Le parti des *groenistes* a beau se remuer en Hollande : au moins quant à présent, il n'est pas dangereux. Le pays le regarde et l'écoute avec plus de curiosité que de sympathie. Si par hasard il entraîne et passionne les masses, c'est quand il agite le drapeau du protestantisme, lequel est pour ainsi dire le vêtement moral de la nation. Il peut alors se faire illusion sur son influence; mais cette force, empruntée aux souvenirs de l'histoire et aux croyances religieuses, l'abandonne tout à coup dès qu'il découvre ses desseins rétrogrades. M. Groen n'en est pas moins une personnalité considérable. Il est un des types les plus parfaits de l'austérité calviniste, qu'il ne faut point confondre du reste avec la mortification catholique. Pourvu d'une immense fortune, dont il se sert noblement, M. Groen habite à La Haye une maison princièrement située sur le bord du *Vivier*, vaste et pittoresque nappe d'eau dans laquelle se réfléchit au clair de lune l'ombre du vieux palais des états.

M. Groen est le prosateur de l'orthodoxie : M. da Costa en est le poète. Ce dernier est fils d'un riche juif portugais; il fut converti au christianisme par l'influence de Bilderdijk. En changeant de religion,

il ne renia d'ailleurs qu'en partie le Dieu de ses pères. On accuse les orthodoxes de professer plus d'ardeur pour l'Ancien que pour le Nouveau-Testament. La sombre majesté d'un Dieu omnipotent, impénétrable et taciturne convient mieux à leur caractère et à leurs idées que l'enseignement doux et humain de l'Évangile. La notion d'une race privilégiée flatte d'ailleurs leur sentiment national. Il leur suffit de transporter Israël dans la Néerlande pour continuer les traditions bibliques. M. da Costa se croit le descendant de ces prophètes auxquels le Tout-Puissant révélait autrefois ses volontés. Son talent s'est de préférence exercé sur les sujets religieux. On pourrait définir sa poésie, d'après un vers de l'auteur, « une musique qui passe entre le ciel et la terre. » Cette musique un peu vague gagnerait peut-être à se rapprocher de notre humble planète. Un mysticisme bizarre exalte et affaiblit en même temps cette nature impétueuse, qui a conservé sous le ciel du nord quelques gouttes du sang méridional. Un des traits de l'école à laquelle appartient M. da Costa, c'est la haine et le mépris de l'économie politique. M. da Costa s'est emporté contre le mouvement industriel de notre siècle, qu'il confond avec le culte aveugle de la matière. Toutes les invectives des poètes contre la locomotive, cette *salamandre moderne*, ne l'empêcheront cependant pas de courir et de faire le tour du monde. Une poésie qui se trompe de date, qui voudrait immobiliser l'esprit humain, n'a pas d'avenir. Cette direction a été fatale : elle a fait négliger le cœur humain, la nature, le drame social, toutes les sources éternelles et inépuisables du beau. La poésie hollandaise ne doit point abjurer sans doute le sentiment spiritualiste; mais ce sentiment, égaré dans des fictions inintelligibles, associé à l'esprit de secte, borné aux limites étroites d'une petite église nationale, ne saurait jamais remplacer la contemplation de Dieu dans l'univers et dans l'humanité. D'ailleurs cette littérature n'est point exempte d'emphase. Une telle enflure de mots n'est pas dans le caractère hollandais, dont le principal mérite est au contraire la simplicité; il faut donc en chercher l'origine en des inspirations sèches et ténébreuses, qui, à défaut d'idées solides, aiment à gonfler la forme. J'ai vu M. da Costa dans la ville d'Amsterdam, où il habite : ses traits, quoique heurtés par la maladie qui défigura Mirabeau, attestent bien, avec des cheveux noirs, son origine sémitique (1).

(1) M. da Costa donne à La Haye, dans la salle *Diligentia*, des leçons, ou, comme on dit ici, des lectures politico-religieuses. La forme en est aussi bizarre que le fond des idées; mais il faut croire que ce mélange de tous les genres, de tous les styles et de toutes les questions est dans le goût d'une partie du public hollandais, car ces conférences ont du succès. La critique n'a pourtant pas ménagé les aberrations de cette école, d'ailleurs pleine de verve.

L'influence de Bilderdijk ne s'est point arrêtée à M. Groen ni à M. da Costa; elle a malheureusement enveloppé des esprits jeunes et charmans qui, par la nature de certains débuts littéraires, semblaient le plus résister à l'influence des idées mystiques. De ce nombre est M. Beets, pasteur à Utrecht. M. Beets avait commencé par des traductions de Byron et par des poésies originales dans lesquelles un fond d'indépendance et d'observation délicate s'alliait peut-être à quelque scepticisme. Une direction par trop orthodoxe menace aujourd'hui d'assombrir et de dénaturer les aimables facultés d'un esprit qui n'était point fait pour les controverses religieuses. Le vieux parti protestant a surtout pour organes dans la Néerlande les poètes et les femmes. Des missionnaires en jupons, aux cheveux longs et bouclés, s'enflamment pour des idées obscures et métaphysiques dont on les accuse d'entrevoir vaguement la signification. L'orthodoxie est devenue, grâce à cette intervention féminine, une affaire de mode. Il n'est guère de salons de la Hollande où les controverses de la chaire ne tiennent la place qu'occupaient en France, sous le régime représentatif, les discussions politiques.

L'université d'Utrecht est placée sous cette influence orthodoxe. Le corps enseignant se rattache étroitement aux anciennes traditions de l'église officielle. Cependant le loup s'est glissé dans la bergerie, si bien gardée qu'en soit la porte. Un des professeurs, M. Opzoomer, se prononce pour la philosophie en niant toute action surnaturelle. Fondée en 1636, l'académie d'Utrecht fut autrefois célèbre; elle occupe maintenant le cloître de l'ancienne cathédrale. La salle dans laquelle les professeurs tiennent conseil conserve les portraits des anciens professeurs, qui semblent assister aux délibérations actuelles du corps enseignant. Parmi ces portraits, j'ai remarqué surtout celui de Voetius, le farouche théologien qui rendit la vie amère à Descartes. L'université d'Utrecht a, comme celle de Leyde, une grande bibliothèque, un cabinet d'anatomie et d'histoire naturelle, un jardin botanique, un observatoire. Il existe sur la promenade qui a remplacé les anciens remparts un observatoire de météorologie, science encore au berceau, mais qui peut jeter de vives lumières sur la constitution physique du globe et fournir d'utiles renseignemens à l'agriculture. Si j'en crois mes yeux et le témoignage des graves habitans d'Utrecht, la conduite des étudians de cette ville ne serait point aussi orthodoxe que la doctrine de l'université. La voix publique accuse surtout les élèves en théologie de préluder aux rigides fonctions de leur ministère par une vie joyeuse. Les sociétés, les *cubicula locata*, les rues elles-mêmes redisent pendant la nuit cette chanson de la jeunesse qu'on ne chante qu'une fois, et qui se mêle au bruit des verres, aux éclats de rire, au tumulte des voix... *Multiloquæ voces, sed non omnes masculæ.*

Centre de l'action catholique, centre de l'action protestante orthodoxe, Utrecht est encore le siége de l'évêque janséniste. Les disciples de Jansénius trouvèrent autrefois en Hollande la protection que cette terre secourable accordait à tous les dissidens. Quelques-uns d'entre eux s'enrichirent dans le commerce. Leur église s'est perpétuée sans bruit. Les jansénistes habitent en quelque sorte dans la ville d'Utrecht une ville à part. De petites maisons disposées en forme de cloître, bien propres, bien modestes, bien recueillies, ombragées d'arbres à fruit, se serrent les unes contre les autres et sont défendues par une entrée commune qu'on ferme à une certaine heure. Rien ne peut donner une idée du calme, du silence, du parfum spirituel qui règnent dans cette cité religieuse. C'est Port-Royal moins Nicole. Au centre de ces habitations, reliées entre elles par des cours intérieures, s'élève l'église avec cette simple inscription : *Deo*. L'église des jansénistes, hors les heures d'office, est aussi fermée que leur paradis. Il faut s'en faire ouvrir la porte par un saint Pierre qui tient les clés, et qui est tout simplement la servante du curé. Cette église est jolie, quoique d'un goût maniéré. L'évêque, qui officie dans le saint lieu les jours de fête, est nommé par le chapitre. Le jour de son avénement, il signifie son élection au pape, lequel s'empresse d'y répondre par une bulle d'excommunication. Cette bulle est lue publiquement et solennellement du haut de la chaire de l'église, et puis tout rentre dans le repos accoutumé. L'impartialité nous oblige à dire que ce groupe de fidèles, quoique désigné, et à bon droit, sous le nom de jansénistes, repousse une telle qualification. L'évêque s'intitule lui-même évêque de l'église catholique hollandaise. Il figure avec son clergé dans quelques cérémonies publiques à côté des ministres protestans. Cette communion religieuse n'est d'ailleurs intéressante qu'au point de vue historique. L'évêque est vieux; la doctrine vieillit, les murs vieillissent, et l'église, qui s'affaiblit chaque jour, reste là comme un débris suranné, mais honorable. Il en est de certaines opinions religieuses comme de l'odeur des cierges et de l'encens qui se répand encore après que les lumières sont éteintes.

Il ne faut point dire adieu à Utrecht sans visiter le joli village des frères moraves. Cette société religieuse descend par une filiation morale des anciens hussites qui agitèrent si fort la Bohême après la mort de leur chef. Ce sont les débris d'une secte, *miserabiles quesquiliæ*, comme les appelait dédaigneusement Bossuet. Persécutés, ils erraient dans la Bohême et dans la Moravie, quand, au commencement du XVIIIe siècle, un noble Allemand, le comte Zinzendorf, leur céda une partie de ses bâtimens et de ses terres, où ils s'établirent. Quelques-uns d'entre eux fondèrent alors une colonie à Zeist, près d'Utrecht. C'était un lieu sauvage, une forêt dans laquelle Guil-

laume III aimait à chasser. La forêt a disparu; mais elle a cédé la place à de charmantes promenades, qu'ombragent encore de vieux arbres. Là, au milieu d'un paysage varié, s'élève la maison des frères moraves. Il y a cent quatre ans que cette maison existe. Les frères travaillent en commun à des ouvrages d'industrie : ils ne sont point agriculteurs, du moins en Hollande. Les produits industriels sont vendus sur place, à prix fixe, dans des chambres qui servent de magasins, et où se trouvent aussi d'autres objets de commerce qui n'ont point été confectionnés dans les ateliers de la maison. Le salaire est égal; seulement les hommes mariés reçoivent une rétribution plus forte que celle des célibataires. Ceux qui ne peuvent plus travailler, les infirmes, les vieillards, sont entretenus et soignés dans l'établissement. La société compte cinquante garçons, quatre-vingts filles et quatre-vingts ménages, qui vivent sous une discipline commune. Les sœurs moraves occupent à part une aile de bâtiment dans laquelle les étrangers sont difficilement admis. Ces sœurs se distinguent entre elles par la couleur du ruban qui sert à nouer leur bonnet; les veuves le portent blanc, les filles rouges, les femmes mariées bleu. Il existe dans cette maison des ateliers où les femmes se livrent à des ouvrages d'aiguille. Les plus instruites tiennent et dirigent des classes où l'on reçoit des pensionnaires de tous les pays. J'y ai surtout remarqué des Anglaises et des Allemandes. Le prix de la pension est de 400 florins par an. Ces jeunes élèves se distinguent par la simplicité de leur vêtement et par la candeur de leurs manières. Un parfum agreste entre dans les vieilles salles avec un rayon de soleil et avec le chant des oiseaux. J'ai visité le cimetière. Cet enclos lui-même n'a rien de triste. Il y a des divisions pour les hommes et les femmes mariées, pour les filles, pour les enfans. Une pierre et une simple inscription marquent la place de chacun et de chacune. Cette pierre, couchée sur le sable, porte le nom du mort, et à la suite de ce nom un mot qui veut dire *parti*. Tous les frères moraves de la Hollande n'habitent point l'établissement de Zeist. Plusieurs exercent dans la ville d'Utrecht diverses industries, quelques-uns ont même élevé des fabriques pour leur propre compte; mais ils conservent toujours un lien de solidarité avec la commune. Cette société n'a point de constitution écrite : elle s'appuie uniquement sur une base morale, et elle est plus étendue qu'on ne le croirait. On compte, dit-on, en Europe cent mille frères moraves, qui habitent surtout les Pays-Bas et l'Allemagne. Désespérant de faire des prosélytes parmi les autres sectes, ils cherchent à étendre leur doctrine toute chrétienne dans les pays lointains. Un tableau qu'on voit à Zeist représente des nègres et des peuples de l'Inde convertis par les frères moraves. Ils ont aussi des missionnaires à Surinam. Quand un de ces missionnaires revient en Europe et qu'il s'arrête à Zeist,

on célèbre son retour par des agapes. Les frères et les sœurs, ceux qui vivent dans l'établissement et ceux qui demeurent dans la ville, s'assemblent ce jour-là dans l'église. Le pasteur, autrement dit le *dominé,* préside. Il siége en habit laïc sur un pauvre et vieux fauteuil recouvert d'un velours vert. Les frères et les sœurs sont assis sur des bancs de bois. Le missionnaire raconte naïvement ce qu'il a vu; il rend compte de ses travaux et de ses humbles victoires. L'orgue joue un air solennel pour remercier Dieu. On boit quelques tasses de thé à l'union des frères. Les heures que j'ai passées à Zeist sont vraiment douces au milieu de la belle et tranquille nature qui rayonne sur cette vie de famille.

Utrecht est une ville éminemment religieuse; là se conservent les débris d'anciennes sectes qui partout ailleurs se sont à peu près effacées et perdues. L'université a obéi à l'influence des lieux, en se faisant l'arche de la vieille foi protestante. Si maintenant on quitte l'académie d'Utrecht pour celle de Groningue, ce n'est pas seulement la physionomie de la ville et des mœurs qui va changer, c'est encore le drapeau des doctrines. Groningue est le centre de l'action hétérodoxe ou philosophique.

III.

Groningue, autrefois ville anséatique, aujourd'hui capitale d'une province enrichie par l'agriculture, a de larges rues, de grandes places, des canaux qui portent des navires, une vieille église dont la tour rappelle, quoique de loin, la tour de la cathédrale d'Anvers. On admire beaucoup l'hôtel-de-ville, édifice considérable et élevé durant la domination française. Quelques maisons de Groningue se distinguent par une bizarrerie d'architecture qui a du moins le mérite d'attirer les yeux. Les murs sont revêtus d'un crépissage grisâtre et rugueux, avec des morceaux de verre incrustés dans le ciment. Quand le soleil tombe sur la façade, ces maisons s'illuminent d'un éclat chatoyant et singulier. Les peuples du nord sentent le besoin de décupler l'éclat d'une lumière avare par des moyens artificiels. Les habitans du midi se garderaient bien d'augmenter par cette réverbération fatigante l'intensité des rayons solaires; ils construisent au contraire dans des rues étroites leurs habitations, qui s'ombragent les unes les autres, comme les arbres d'une forêt.

L'université de Groningue, que les cités voisines nomment avec quelque prétention une seconde Athènes, est un édifice neuf et imposant. Les différens cours se tiennent dans des salles qui portent leur destination écrite sur la porte d'entrée, *auditorium mathematicum, auditorium juridicum, auditorium chimicum.* Le cabinet d'anatomie et d'histoire naturelle est riche en pièces curieuses. J'ai sur-

tout remarqué certaines préparations des organes de l'ouïe faites avec toute l'habileté d'une main savante et délicate. Les jours de marché, les paysannes de la Groningue viennent en assez grand nombre dans ce musée. L'intérêt qu'elles prennent aux mœurs des animaux et aux différentes formes de la vie annonce une race avide de s'instruire. Ce goût des lumières est une conséquence du bien-être matériel qui a répandu plus ou moins l'éducation dans toutes les classes. Parmi ces collections, il en est une qui m'a semblé unique; je veux parler d'une variété de dessins de poissons exécutés en Chine sur du papier anglais, avec de l'or et de l'argent mêlés à des couleurs très vives. Cette série iconographique a été obtenue du gouvernement chinois par un consul hollandais qui en a fait présent à l'université. Toutes les richesses de l'établissement reposent sous la garde et la surveillance du *custos*. Ce *custos* est une figure originale; aide-préparateur, un peu artiste, homme d'action dans l'étude, il s'identifie de bonne foi et avec l'ardeur de la jeunesse aux intérêts de la science. Une bibliothèque, située dans un vieux bâtiment, renferme les livres qu'on prête aux élèves. L'université possède encore un jardin botanique; mais l'esprit positif des habitans de la Groningue ne les porte point à cultiver seulement la science pour la science : à ce jardin botanique est annexé un jardin économique et agricole, dans lequel on se livre à des applications utiles. Les cours de clinique se font à l'hôpital de la ville, et ils se font en latin, pour ne point effrayer les malades.

Le programme des études, *ordo lectionum*, affiché à la porte de l'université de Groningue, est à peu près le même qu'à Leyde et à Utrecht; seulement la direction diffère. Groningue se trouve placée à quelques lieues du Hanovre ; la science et la littérature allemandes ont déteint ici sur l'esprit hollandais. Quelques-uns des professeurs sont des hommes distingués. Cette académie a perdu, il y a peu d'années, un écrivain de mérite, M. Limburg Brouwer, auteur d'un petit roman, *la Société de lecture de Diepenbeek*, dans lequel il tournait en ridicule les partisans exagérés de l'orthodoxie. Ce qui caractérise en effet cette université, c'est la couleur de l'enseignement religieux. Les théologiens de Groningue forment, dans le mouvement intellectuel des Pays-Bas, une école à part. Cette école naquit, il y a quelques années (vers 1833), dans le sein même de la ville orthodoxe par excellence. Un professeur d'Utrecht, M. van Heusde, auteur de *l'École socratique* et d'un ouvrage latin *Initia philosophiæ platonicæ*, cherchait à ouvrir dans le champ des croyances religieuses quelques perspectives nouvelles. Ses idées se rencontrèrent avec celles de M. Hofstede de Groot, élève de l'université de Groningue, esprit jeune et indépendant qui cherchait, lui aussi, une réforme

dans la réforme. Du contact de ces deux hommes, de la fusion de leurs doctrines, sortit le noyau d'une société théologique dont le siége est maintenant établi à Groningue. MM. de Groot, Pareau et Muurling, esprits fort versés dans l'histoire et dans les monumens du christianisme, se partagent les diverses branches de l'enseignement sacré. Leurs idées ne sont ni bien nettes, ni très précisément définies dans leurs ouvrages. Une pensée obscure, qu'obscurcit encore une forme plus ou moins germanique, ne se prête guère aux exigences de l'esprit français : nous voudrions pourtant dégager les points essentiels d'une doctrine qui exerce dans les Pays-Bas, sur le mouvement des esprits, une influence irrécusable. Les théologiens de Groningue se défendent de miner l'édifice de la réforme, mais ils se prononcent contre le protestantisme synodal. Leur point de départ est la négation formelle de toute autorité humaine en matière religieuse. Ils acceptent bien le synode de Dordrecht comme un fait historique; mais ce fait, suivant eux, ne saurait lier en rien la foi des générations nouvelles. Les théologiens de Groningue accusent leurs adversaires, qui tiennent pour une église officielle, pour une tradition écrite, de vouloir le papisme moins le pape. Quant à eux, ils ne reconnaissent pas plus un *pape en chair et en os qu'un pape de papier*. Remontant aux origines de la réforme religieuse, ils se déclarent pour la doctrine du libre examen. La source de toute lumière est pour eux dans la lecture de l'Évangile, interprété avec toute la bonne foi, mais aussi avec toute l'indépendance de la raison individuelle. La révélation n'est, à les entendre, que l'éducation du genre humain. Cette éducation du genre humain en Jésus-Christ est un fait qui se continue. L'époque de la réforme a été une des phases glorieuses de cette initiation historique; mais il faut poursuivre ce que les hommes de la réforme ont commencé. L'école de Groningue donne elle-même l'exemple de cette révision incessante du dogme chrétien, en repoussant le mystère de la Trinité, dont on ne trouve, selon elle, aucune trace dans les saintes Écritures, en niant la prédestination, cette idée fondamentale de Calvin, qui suppose, dit-elle, un Dieu méchant et qui enchaîne la liberté humaine, en écartant même le mystère de la rédemption, au moins telle que l'entend la théologie ordinaire, qu'elle qualifie une *théologie de sang*. Pour donner à cette doctrine hardie une couleur locale, les théologiens de Groningue ont exhumé des archives religieuses de la province un apôtre de la réforme, un certain Wesselus Gransfortius, dont les opinions concordent avec leurs principes (1). La prétention de ces nou-

(1) *De Wesseli Gransfortii cum vitæ tum meritis in præparanda sacrorum emondatione in Belgio septentrionali.* Traj. ad Rhen., 1831.— *De Wesseli Gransfortii germani theologi principiis ac virtutibus etiam nunc probandis et sequendis.* Amst., 1840.

veaux réformateurs est en effet de formuler un type du christianisme propre à la Néerlande. Leur théologie repose, comme celle des orthodoxes, sur l'histoire du protestantisme batave, mais ils arrivent à des conclusions tout à fait contraires. On se demande seulement si une doctrine qui se sépare des dissidens eux-mêmes sur des points si essentiels est encore une théologie, ou bien une philosophie masquée de formes chrétiennes. Nous avons parlé des ténèbres dans lesquelles s'enveloppe cette école : une telle obscurité ne tient pas seulement à la nature des matières ni à l'influence du génie allemand; elle est encore la conséquence, nous le craignons, d'une confusion d'idées. Les théologiens de Groningue veulent associer deux termes à peu près inconciliables, le rationalisme et le surnaturalisme. De là résulte une direction fertile en inconséquences, contre lesquelles ils se débattent au milieu des ombres.

La voix de cette école philosophique ou hétérodoxe a des échos dans les chaires de l'église protestante nationale. Cette influence ne s'appuie point sur les classes inférieures, où les formules étroites, mais fermes et précises de l'orthodoxie comptent au contraire de nombreux adhérens; la force morale de cette doctrine de liberté repose sur la classe moyenne. De jeunes et ardens prédicateurs agitent dans tous les Pays-Bas le drapeau du nouveau protestantisme, qu'ils prétendent d'ailleurs conforme à l'histoire nationale des idées religieuses. A les entendre, ce ne sont point eux qui se détournent de la voie droite; c'est le synode de Dordrecht qui s'est écarté de l'esprit de la réforme. La science a d'ailleurs fait des progrès depuis cette assemblée célèbre dans les fastes de la Hollande, et il faut marcher avec la science. A la tête du mouvement se placent M. Meyboom, pasteur à Amsterdam, et M. Zaalberg, pasteur à La Haye. Leur élection rencontra une vive résistance dans ces deux villes de la part du consistoire. Enfin ils furent nommés. Le jour de leur installation, M. Meyboom et M. Zaalberg prononcèrent, l'un dans l'église d'Amsterdam, l'autre dans l'église de La Haye, à la même heure et sur le même thème, un discours qui commençait par ces mots : « Nous venons vous annoncer Jésus-Christ, rien que Jésus-Christ. » Les deux frères d'armes s'étaient évidemment donné le mot, et ils continuent de marcher à peu près dans la même voie. Il y a quelque temps, le roi de Hollande se trouvait un dimanche dans la ville d'Amsterdam. M. Meyboom devait prêcher ce jour-là; c'était son tour. Le roi délibéra pour savoir s'il se rendrait au temple et s'il consacrerait en quelque sorte par sa présence un enseignement hétérodoxe. Il ne tarda point à se décider pour l'affirmative. Cet hommage, rendu moins aux doctrines suspectes du prédicateur qu'à la tolérance religieuse et à la souveraineté de l'opinion, qui avait

appelé M. Meyboom dans la chaire évangélique, fut considéré en Hollande comme un acte de quelque gravité. L'ancienne église nationale s'écroulait avec ses dogmes fondamentaux devant le principe d'élection et devant le respect que le chef de l'état lui-même venait témoigner pour la liberté des croyances. La parole et la conscience, ces deux sœurs immortelles, soumises, il est vrai, à une sanction, sortaient ainsi victorieuses de la lutte.

On le voit, les habitans de la Néerlande, parfaitement tranquilles et assez d'accord entre eux quant au fond des questions politiques, sont profondément divisés sur le terrain des opinions religieuses. Les partisans de la concorde semblent compter sur l'invariable attachement du caractère national aux coutumes et aux traditions anciennes comme sur un frein moral qui doit modérer ce que ces discussions ont d'alarmant pour la paix. Il se peut que cette fidélité soit en effet un contre-poids; mais elle présente aussi un danger, celui de protéger l'introduction des nouveautés philosophiques sous le couvert des vieilles institutions. Grâce à cette immobilité des formes et au mouvement des idées, la Hollande calviniste pourrait un jour avoir changé de religion, sans même s'en être aperçue. Il est un point grave et délicat sur lequel les orthodoxes cherchent à serrer de près leurs adversaires, c'est celui de la divinité de Jésus-Christ. La pensée des hétérodoxes se dérobe ici volontiers derrière un nuage. Jésus-Christ est pour eux le type le plus parfait de l'humanité, l'envoyé du Très-Haut, l'image de Dieu; mais est-il Dieu en personne? Généralement ils éludent cette question embarrassante par des subtilités plus ou moins scolastiques. Quelques-uns d'entre eux croient à la *divinité*, mais non à la *déité* du fils de Marie. Nous ne nous engagerons point dans ces discussions. Une réponse si obscure et peut-être obscure à dessein équivaut presque à une négation. On est donc autorisé à voir dans la doctrine des hétérodoxes néerlandais un déisme sentimental, plus ou moins attaché à la poésie des formes chrétiennes. Ils se parent de la morale évangélique, ils témoignent pour quelques hommes de la réformation un respect historique, mais entre leurs idées et celles de Calvin par exemple, il y a la distance de plusieurs siècles. Cette position équivoque et avancée est vivement attaquée par les orthodoxes. « Si vous ne croyez plus ce qu'ont cru nos pères, objecte-t-on aux nouveaux théologiens, comment vous dites-vous encore de leur église? Quittez votre robe, abandonnez cette chaire, redescendez dans la foule des philosophes. » Les ministres dissidens répondent qu'ils ne se sont point glissés subrepticement dans la chaire chrétienne, que leurs doctrines, publiées par eux dans de nombreux ouvrages, étaient connues, que c'est aux fidèles de juger eux-mêmes la formule des croyances religieuses qui leur conviennent; ils ne s'im-

posent pas; on les a appelés, ils sont venus. Quoique revêtue maintenant de l'autorité ecclésiastique, leur parole n'est d'ailleurs pas à l'abri de toute censure. Les fidèles que choquerait une liberté trop grande dans l'interprétation du dogme peuvent en appeler au consistoire, et le consistoire en appellerait au synode, qui aurait le droit d'interdire la chaire au pasteur égaré. Cette garantie existe bien en principe; mais en fait le synode y regarde à deux fois avant de s'ériger en tribunal des consciences, et, pourvu que la conduite du ministre soit irréprochable, on le laisse généralement libre d'enseigner sous sa responsabilité personnelle ce qu'il croit la vérité. Or la vie des pasteurs hétérodoxes est ordinairement exemplaire.

On peut en dire autant des mœurs de l'université de Groningue. Les étudians appartiennent bien à une classe aisée, mais leurs familles sont moins riches que celles des étudians de Leyde. Obligés de se faire une position, ils connaissent déjà la valeur du temps. La plupart forment entre eux des sociétés littéraires et savantes, dans lesquelles ils s'exercent à cultiver le sentiment du beau et de l'utile (1). Ce goût des sciences appliquées est d'ailleurs dans le caractère de la race frisonne, à laquelle les habitans de la province de Groningue se rattachent par des traits reconnaissables. La ville subit elle-même cette direction sérieuse et honorable. J'ai visité, durant mon séjour à Groningue, un établissement dans lequel se donnent des cours publics. Ces cours s'adressent à la classe bourgeoise et même à une partie de la classe ouvrière. Quatre fois par an, on tient des séances auxquelles assistent les femmes. Ces jours-là, la salle, si vaste qu'elle soit, se trouve toujours pleine. Cette société, fondée pour la propagation des sciences exactes, existe depuis cinquante-cinq ans. J'ai été surpris d'y rencontrer une curieuse collection d'insectes, surtout de papillons indigènes, faite par le concierge. Le goût de l'histoire naturelle a pénétré ici dans tous les rangs.

La théologie de Groningue a fait école; nous ne doutons point qu'elle n'exerce à son tour une action sur le mouvement littéraire. On se demande seulement si entre deux influences religieuses, il n'y aurait point place dans la Néerlande pour une littérature nationale, qui, éclairée au rayon du bon sens populaire, aux souvenirs de la gloire maritime, à l'histoire vivante des mœurs contemporaines, s'affranchirait de toute direction mystique. La race batave est douée d'une originalité forte : en s'étudiant elle-même, en

(1) Dans les trois universités, le nombre proportionnel des élèves catholiques est infiniment faible. Il résulte de là pour les catholiques hollandais une condition d'infériorité intellectuelle. Ces derniers figurent dans la population générale des Pays-Bas pour plus des deux cinquièmes; ils sont donc presque égaux en nombre, mais non en lumières.

s'inspirant de ses golfes, de ses lacs, de ses dunes, de ses fleuves qui débordent, en idéalisant la vie des populations qui vivent au bord de la mer ou dans les marais desséchés, elle rencontrerait dans la nature une source de poésie vraie et féconde qu'elle demande vainement aux controverses religieuses. Il fut un temps où les intérêts de la politique voulaient que la Néerlande s'isolât du reste de l'Europe. Boulevard de la foi protestante, cette petite république maintenait alors son existence nationale en se tenant à l'écart des autres états. Un tel isolement a été une force; mais il est maintenant une cause de faiblesse morale. Retranché dans la vie de famille, dans l'immobilité des usages, dans certains dogmes religieux et civils, le Hollandais se persuade trop qu'il n'y a que la Hollande au monde. Nous croyons qu'il gagnerait beaucoup à revenir de son erreur. Sans abjurer son caractère, et tout en rendant justice aux bonnes intentions des diverses sectes qui se disputent sur le sol des Pays-Bas le domaine des consciences, il comprendrait alors que l'avenir de l'humanité n'est contenu dans aucune de ces petites églises. Au reste le mouvement religieux tend à une sorte d'unité par la division même. Le protestantisme n'a ni dans ses dogmes, ni dans son organisation extérieure, le moyen de réagir contre les entreprises de la raison individuelle. Issu du libre examen, en vain cherche-t-il à fixer en matière de foi une ombre d'autorité. Cette autorité lui échappe, les limites qu'il a voulu tracer à la pensée humaine s'effacent comme une ligne marquée à la craie, et de tous côtés, en Hollande, se répand la lumière d'une philosophie religieuse. Ce travail intellectuel dissout les anciennes formes, renverse les barrières qui séparaient les diverses communions protestantes, démolit, comme dit saint Paul, le mur des divisions et des inimitiés. Les ministres remontrans et mennonites, les orthodoxes et les hétérodoxes, échangent perpétuellement leurs chaires; ils vont le dimanche prêcher les uns chez les autres, et le peuple, qui suit d'ailleurs avec intérêt cette polémique religieuse, s'accoutume à une sorte d'éclectisme pratique. Ce qui sort de là, ce qui plane au-dessus de ces dissidences théologiques, c'est un sentiment toujours moral, une leçon de vraie tolérance, une aspiration sincère, quoique vague, au progrès et à la liberté humaine.

Plutôt que de s'arrêter au conflit des croyances et des doctrines promulguées par la réforme, la littérature néerlandaise ferait peut-être mieux de s'attacher à la peinture des mœurs religieuses. Il y a une poésie dans le protestantisme tel qu'il est organisé en Hollande. Cette poésie se révèle surtout à la campagne. Là, le pasteur est deux fois père : ses enfans et son troupeau se confondent pour lui dans une même famille. Il distribue à tous la seule chose que l'homme

possède encore après l'avoir donnée, sa pensée, sa parole, son cœur. D'autres fonctions plus humbles, mais qui ne manquent point d'une certaine suavité, existent dans l'église réformée hollandaise, par exemple celles du *consolateur des mourans*. Le protestantisme, en imposant à chaque homme le devoir de se faire pour lui-même une conscience et une foi, développe d'ailleurs le sentiment de la personnalité; il en résulte que des types divers, exprimant bien le caractère des différentes doctrines, se rencontrent jusque sous les toits de chaume. La vie religieuse dans les villages de la Hollande a fourni à M. van Koetsveld le sujet d'un assez joli roman, *le Pasteur de Mastland*. Seulement l'auteur s'est plutôt attaché à décrire et à mettre en scène les divisions de l'église réformée qu'à extraire le parfum de ce spiritualisme biblique trop peu connu.

Nous voulons espérer aussi que la littérature néerlandaise se retrempera quelque jour à une source d'inspiration plus humaine. Il lui suffit pour retrouver sa voie, dont elle a été détournée par Bilderdijk et par les autres orthodoxes, de méditer sur son histoire et sur ses monumens nationaux. De l'université de Groningue, si l'on se rend à l'athénée d'Amsterdam, on rencontrera sur le chemin, au bord du Zuiderzée, la petite ville de Muiden. Dominée par un vieux château, cette ville, réduite à cinq mille habitans, est comme amaigrie par l'âge; la campagne environnante est plate et marécageuse, le vieux château lui-même se dresse sombre, taciturne, abandonné. C'est pourtant dans cette ruine, au milieu d'une nature qui n'offre rien de poétique ni de récréant pour les yeux, que se réunissait au commencement du XVIII[e] siècle une pléiade de beaux-esprits. Quatre noms survivent à cette grande époque engloutie, Hooft et Huygens (le père du géomètre), Cats et Vondel. Vondel était né à Cologne le 17 novembre 1587. Son grand-père appartenait à la secte des anabaptistes. Les persécutions religieuses obligèrent cette honnête famille de marchands à quitter l'Allemagne et à chercher un asile sur le sol hospitalier des Pays-Bas. Joost van Vondel, alors en bas âge, fut amené en Hollande sur un mauvais chariot. Sa mère, durant la route, faisait sécher au vent les langes du nouveau-né sur de longs bâtons fixés aux parois de la voiture. Les parens émigrés s'établirent d'abord à Utrecht, puis à Amsterdam. Ils ouvrirent dans cette dernière ville une boutique de bonneterie. Ce commerce prospéra. Il y avait deux fils dans la maison, Guillaume et Joost. On envoya le premier à l'université; la seule langue que le second apprit dans son enfance fut le néerlandais. Par une erreur assez commune, l'éducation classique fut ainsi donnée à celui des deux enfans qui, malgré de longs voyages et quelques facultés heureuses, devait rester obscur. Joost fut élevé dans le commerce des bas, pour lequel il

professait un goût médiocre. Bientôt le talent des vers se révéla chez lui. Il composa des odes, des satires, un poème épique et surtout des tragédies. Plus tard, il acquit quelques notions du français et de l'allemand. Décidé à combler lui-même les lacunes d'une éducation négligée, il apprit le latin vers l'âge de vingt-six ans, au point de traduire Virgile, Ovide, Horace en prose et en vers. C'était alors le temps d'Oldenbarneveld, des de Witt, de Piet Hein, de Tromp, de Ruyter, d'Hugo Grotius, de Rembrandt, de Huygens, de Hooft. Ce dernier, historien et poète lui-même, avait distingué les essais du jeune Vondel; il le reçut à son château de Muiden, qu'ornaient les fêtes d'une littérature renaissante et les grâces souvent chantées des demoiselles Visscher. A vingt-trois ans, Joost van Vondel se maria. Il épousa Marie de Wolf, née comme lui à Cologne et fille d'un passementier. Distrait par les travaux de l'esprit, il abandonna à sa femme le soin de surveiller la boutique de bas que ses parens lui avaient laissée, mais il ne quitta point sa maison de commerce.

C'est ici un trait de mœurs hollandaises qu'il ne faut point négliger : un poète bonnetier, vivant à Amsterdam dans le silence de son arrière-boutique, et faisant descendre sur la scène tantôt les divinités de l'Olympe, tantôt les anges du paradis chrétien. Les contemporains nous ont conservé le portrait de Vondel. C'était un homme d'une taille moyenne; sa barbe, noire et courte comme ses cheveux, avait blanchi de bonne heure; son visage, pâle et maigre durant la première moitié de sa vie, s'arrondit, se colora, et devint le type d'une bonne figure hollandaise au XVII[e] siècle. Jusque-là tout allait bien; mais les événemens ne tardèrent pas à se précipiter sur ce caractère ferme et robuste, que les Néerlandais ont souvent comparé au chêne. La femme de Vondel mourut. Son fils vint demeurer avec lui et continuer le commerce des bas. Il s'en acquitta mal et ruina sourdement le poète, qui, tout entier au commerce des lettres, ne s'aperçut même pas de la tournure que prenaient ses affaires. Ce fils était décidément un mauvais sujet. Voyant arriver l'orage des échéances, ne sachant plus cette fois comment adoucir les créanciers, il partit pour Batavia et mourut dans le voyage. Le pauvre Vondel paya 40,000 florins de dettes et se trouva dépouillé, ruiné, dans ses vieux jours. La ville d'Amsterdam vint à son secours : elle lui offrit un petit emploi au mont-de-piété, avec 650 florins de traitement; puis, comme le poète n'avait pas toujours la tête présente à son travail de bureau, on lui laissa le salaire sans la place. Cet homme avait passé par toute sorte de tribulations et de combats intérieurs. Élevé dans la communauté des frères moraves, il s'était rapproché plus tard des remontrans. Bientôt ses meilleurs amis, ses compagnons d'études furent proscrits, emprisonnés, décapités; il vengea leurs infortunes

par des satires amères, par des tableaux émouvans. Il eût été lui-même entraîné dans leur perte sans l'intercession d'un des magistrats d'Amsterdam et sans la prudence de sa belle-sœur, qui lui fit brûler le manuscrit d'une de ses pièces, ce dont il se plaignit vivement plus tard. Il en fut quitte pour une amende de quelques centaines de florins. Il resta fidèle à la mémoire de ses amis politiques, à la cause de la tolérance religieuse, jusqu'à la fin de sa vie; mais profondément ému des dissidences qui avaient fini par ensanglanter le pays, fatigué des embarras que certains prédicateurs protestans orthodoxes lui suscitèrent pour des œuvres regardées aujourd'hui comme ses meilleures, il se tourna vers le catholicisme, qu'il finit par embrasser ouvertement. Vondel ne cessa dès-lors de professer la religion romaine, de chanter ses mystères avec une chaleur qui atteste la plus profonde conviction. Hooft et ses amis ne lui pardonnèrent point d'avoir renié le protestantisme. Le caractère du poète s'aigrit et s'altéra; il devint habituellement morose. Seul et triste, le pauvre vieillard n'avait plus auprès de lui que sa fille, sa bonne fille Anna, qui le soignait et le consolait; mais elle aussi le précéda tout à coup dans l'éternité. A ces chagrins domestiques s'ajouta la crainte du grand passage. « La mort me répugne, s'écriait-il; je désire la vie éternelle; mais je voudrais y être emporté comme Élie. » Vondel mourut en 1679 : il avait quatre-vingt-onze ans.

Tel fut l'homme auquel la Néerlande doit très certainement son plus beau fleuron littéraire. Il serait difficile de donner une idée générale de ses œuvres. Vondel a composé un nombre effrayant de tragédies. *Lucifer* passe pour son chef-d'œuvre. Le théâtre représente le ciel; le sujet est la chute des anges, celle de l'homme vient à la fin de la pièce et la complète : c'est la vengeance que Lucifer tire de Dieu. Les Hollandais ont plusieurs fois comparé cette œuvre dramatique au *Paradis perdu* de Milton, avec lequel la sombre et biblique poésie de Vondel présente, il est vrai, quelques traits de ressemblance. Seulement on ne trouve pas dans le tragique néerlandais des scènes comme la réconciliation d'Adam et d'Ève après la chute, grand et touchant épisode, inspiré, dit-on, au poète anglais par un souvenir de sa vie domestique. Vondel a la phrase solennelle, le vers retentissant, la pensée solide, mais il est peu accessible au lecteur vulgaire. C'est plutôt un poète lyrique qu'un poète dramatique. Dans ses tragédies, on admire surtout les chœurs. Cependant le motif de ces chœurs n'est pas en général des plus saisissans ni des plus variés; mais quelques-uns contiennent des beautés réelles. Une autre tragédie, *Adam et Ève*, se distingue également par des chœurs remarquables. Adam s'écrie : « O fille, sœur, fiancée, comment t'appellerai-je? Le paradis a mille fleurs qui se lèvent pour baiser tes pieds! » Ce jeune amour

dans cette jeune nature est d'un effet délicat, quoique un peu étouffé sous une déclamation sonore, sous des écarts de goût, sous l'unité aristotélique, rigoureusement observée et assez mal appliquée aux sujets bibliques, quelquefois même sous l'alliance incohérente des formes païennes et de l'idée chrétienne. Avec ses beautés et ses défauts, Vondel ne s'en élève pas moins dans le passé comme la personnification la plus forte du génie hollandais. C'est à cette tradition littéraire que la Néerlande doit se rattacher. Le sentiment du beau se régénérera dans les Pays-Bas le jour où un écrivain, pénétré des besoins et de l'esprit de son siècle, dégagé des préoccupations mystiques, s'ouvrira une route entre la poésie réaliste, toujours à terre, minutieusement descriptive, de Jacob Cats, et la poésie de Vondel, qui, aimant l'idéal et le sublime, passe trop souvent au-dessus du cœur humain sans le toucher (1).

La régénération du goût se rattache d'ailleurs à la renaissance des études supérieures. Les deux établissemens qui représentent, avec les universités de Leyde, d'Utrecht et de Groningue, l'enseignement dans les Pays-Bas, — l'Athénée d'Amsterdam et celui de Deventer, — ne nous apprendraient sur ce point rien de nouveau : des cours jetés dans un moule invariable, d'autres cours où un latin barbare sert à couvrir sous l'étrangeté de la forme une pensée et des connaissances vulgaires. C'est un fait malheureusement certain que le niveau des études classiques s'est abaissé en Hollande depuis un siècle. On connaît maintenant les causes de cette décadence. A l'époque où les universités de la Néerlande brillaient d'un éclat qu'elles n'ont plus retrouvé, ces institutions attiraient à elles, par une sorte de rayonnement sympathique, les hommes éminens de tous les pays. Elles puisaient en quelque sorte leurs lumières dans le monde entier. Aujourd'hui le concours et l'accession des savans étrangers sont pour peu de chose dans la vie des universités hollandaises. On se demande alors si ce n'est pas trop pour les Pays-Bas de trois universités et de deux athénées. Supprimer une de ces académies, il n'y faut point songer : les villes y tiennent comme à des pages d'histoire nationale, ce sont pour elles des priviléges, des titres de gloire et des sources de richesse; mais, sans réduire le nombre des académies, on pourrait ne conserver dans chacun de ces établissemens qu'une seule faculté. Rien n'empêcherait par exemple d'installer la faculté de théologie à Groningue, la faculté de droit à Leyde, la faculté de médecine à Utrecht, la faculté des lettres à Amsterdam. Il a

(1) Il a cependant un côté par où il émeut ses compatriotes, c'est le côté national. Ses chants de victoire, ses vers adressés aux illustres marins de son époque, au prince Frédéric-Henri, ami de la tolérance politique et religieuse, son *Éloge de la Navigation*, sont comptés parmi ses plus belles productions.

été fait à ce projet diverses objections, dont une seule a de la valeur. On a dit qu'il y aurait de l'inconvénient à désunir le faisceau des études universitaires. Notre intention n'est point de nier la solidarité des connaissances humaines; nous croyons même que, dans les cas ordinaires, les jeunes gens qui se destinent à différentes professions libérales gagnent aux relations intellectuelles qui s'établissent entre eux. Tout cela est vrai en principe; mais il reste à examiner si, dans un pays de trois millions cinq cent mille habitans, où les hommes de talent sont, comme partout, peu nombreux, on ne fortifierait pas les études en concentrant toutes les spécialités sur un seul point, au lieu de les disperser, comme il arrive aujourd'hui.

Le triste état de l'enseignement supérieur a dû exercer une influence fâcheuse sur le mouvement intellectuel de la Hollande; mais il existe un autre fléau contre lequel se débat la littérature néerlandaise, c'est l'épidémie des traductions. Nulle part il ne se publie autant de livres que dans les Pays-Bas, eu égard au nombre des habitans; seulement, si nous défalquons du mouvement annuel de la publicité les livres de prières, les sermons, et surtout les ouvrages traduits, nous trouvons une sorte de stérilité morale sous cette fécondité apparente. Le théâtre vit presque entièrement d'œuvres étrangères. Une telle fureur de reproduire la pensée des autres n'a-t-elle pas introduit en Hollande un élément parasite, qui étouffe les germes de l'originalité nationale? Avec une histoire comme la sienne, où le sentiment de la liberté le dispute au sentiment religieux, avec des populations fortement enracinées au sol et aux usages locaux, avec un pays étrange et découpé dans la mer, avec une jeunesse morale, intelligente, invinciblement touchée au cœur par l'amour de la patrie, la Néerlande pouvait très bien avoir une littérature qui vécût de ses propres inspirations. La race incorrigible des traducteurs, l'obsession des idées mystiques, le dépérissement des études, sont autant de causes qui ont arrêté le développement de la pensée nationale. Le culte des intérêts matériels et la grande activité des travaux publics ont aussi détourné les esprits de la contemplation du beau. Toutes les fois que nous entendions en Hollande parler de poésie, nos yeux se portaient involontairement sur les canaux, ces artères de la vie commerciale, sur les digues et l'imposant spectacle de la force domptée, sur l'action de l'homme dans la nature, sur les grands fleuves devenus des serviteurs dociles, sur la lutte de la terre et des eaux, sur le poème des choses, sur la grandeur des faits : c'est là que, sans nier, à plusieurs égards, la valeur de la littérature nationale, il faut chercher surtout le génie créateur de la Néerlande.

ALPHONSE ESQUIROS.

L'AGRICULTURE

ET

LE LIBRE-ÉCHANGE

Il y a environ dix ans qu'une grande agitation populaire, fort connue sous le nom de *ligue*, a fait définitivement triompher en Angleterre le principe de la libre importation des denrées alimentaires. Vers la même époque, une association du même genre s'était formée en France; elle n'a pas eu le même succès. Le régime protecteur, vivement attaqué, mais non moins défendu, a résisté, et des discussions ardentes qui ont eu lieu alors, il est généralement resté dans les esprits un souvenir peu favorable au *libre-échange*, devenu une sorte d'épouvantail. Ce jugement de l'opinion ne me paraît pas fondé. Des faits récens l'ont ébranlé, même chez nous, et l'expérience du régime contraire devient de plus en plus décisive en Angleterre. Le moment me paraît donc venu de reprendre la question. Je laisse à d'autres le soin de la traiter au point de vue industriel et commercial, je veux seulement l'examiner au point de vue agricole.

A mon sens, l'agriculture nationale n'a absolument aucun intérêt à la conservation du système qu'on est convenu d'appeler protecteur, elle a plutôt des intérêts contraires. Elle n'a pu s'y attacher que par suite d'un malentendu, et comme il faut dire la vérité à tout le monde, c'est le langage des libres échangistes eux-mêmes qui a été la principale cause de l'erreur. La liberté commerciale est bonne partout, en France comme en Angleterre, mais les raisons pour l'adopter ne sont pas exactement les mêmes dans les deux pays. Les membres de l'association française pour la liberté des échanges n'ont

pas assez tenu compte de cette différence; ils ont employé en France, par esprit d'imitation, les mêmes argumens que Cobden et ses amis en Angleterre, et comme l'état véritable des choses en demandait d'autres, toute leur argumentation a porté à faux; au lieu de persuader, ils ont irrité.

Quand la ligue s'est formée de l'autre côté du détroit, les droits perçus à l'entrée des denrées alimentaires enchérissaient réellement le prix de la viande et du pain. Cet enchérissement artificiel pesait sur la totalité du peuple anglais, dont un quart seulement travaille les champs, et qui, par suite de l'organisation économique du pays, achète tout ce qu'il consomme, qu'il contribue ou non à le produire. L'accroissement de la population devenait tel que, malgré les immenses progrès faits par l'agriculture, la production ne pouvait plus suffire à nourrir la nation; un déficit normal, régulier, parfaitement constaté, de 25 millions d'hectolitres de tous grains par an, pour les céréales seulement, s'était déclaré. On avait devant soi une véritable famine ou du moins un enchérissement progressif, et cette situation violente ne profitait qu'aux propriétaires du sol, dont la rente, déjà fort élevée, allait s'accroître encore par le seul effet de la hausse, sans qu'il y eût de leur part aucune émission nouvelle de travail, de capital ou d'invention, qui justifiât ce surcroît de profits. Dans une pareille crise, les ligueurs avaient bien quelque droit de crier au monopole; ils avaient raison au fond, sauf l'exagération des termes, et ce qui le prouve, c'est que le chef de l'aristocratie anglaise, sir Robert Peel, comprit la nécessité de céder à temps.

En France, rien de pareil. La population atteignait à peine la moitié de la population anglaise, à surface égale. Le prix des denrées alimentaires, s'il approchait sur quelques points du taux anglais, tombait sur beaucoup d'autres à la moitié, et pouvait être considéré comme inférieur en moyenne de 20 à 25 pour 100. La plus grande partie du peuple, appartenant à la classe agricole, se nourrissait en nature et n'achetait rien sur le marché. La production annuelle suffisait à la consommation et pouvait même fournir un léger excédant. Un nombre énorme de petits propriétaires enlevait à la propriété jusqu'à la moindre apparence de monopole. La rente des terres, inférieure en moyenne de moitié à la rente anglaise, s'élevait tout au plus au quart dans une grande partie de la France, cultivée par des métayers. L'industrie agricole ne prospérait qu'autour de Paris et des autres grands centres de population; partout ailleurs elle souffrait faute de débouchés.

C'est à une agriculture ainsi constituée que quelques imitateurs de Cobden sont venus parler le langage qu'on avait tenu avec raison à l'oligarchie anglaise. On a dit à des cultivateurs pauvres, obérés,

qui avaient tout au plus de quoi vivre et qui vendaient souvent leurs denrées à perte, qu'ils s'engraissaient de la sueur du peuple, qu'ils spéculaient sur la disette, et qu'il fallait enfin rendre compte de leurs bénéfices exagérés. Il n'est pas étonnant qu'un soulèvement général ait répondu à cette intempestive allégation. Ce fameux mot de *vie à bon marché*, parfaitement à sa place en Angleterre, où tout menaçait de devenir hors de prix, mais infiniment moins applicable en France, n'y provoquait que des espérances chimériques et de justes appréhensions, au lieu d'exprimer, comme chez nos voisins, une vérité et un droit. La baisse des prix, qu'on montrait en perspective, au moyen de gigantesques importations, ne pouvait qu'effrayer ceux qui y auraient trouvé une ruine infaillible, et qui, dans leur épouvante, ne calculaient pas ce qu'il y avait d'impossible et de faux dans ces prédictions. D'autres exagérations contre les douanes en général, qui sont au bout du compte un impôt comme un autre et qui peuvent très bien se justifier par les mêmes raisons que les autres impôts, sans qu'il soit nécessaire d'y mêler la moindre idée de protection, achevèrent de donner prise aux ennemis de la liberté commerciale, et la campagne en sa faveur avorta.

Sans aucun doute, ce fut un malheur. Le gouvernement d'alors était trop éclairé pour ne pas partager la plupart des opinions des économistes, mais la forme des institutions l'obligeait à ménager l'opinion publique, fortement représentée sur ce point par la majorité parlementaire. De même que, sous un pouvoir absolu, il n'y a aucun moyen d'échapper aux conséquences des fautes du pouvoir, de même, dans un pays libre, il n'y a d'autre recours contre les erreurs de l'opinion que l'opinion elle-même. Il ne faut pas d'ailleurs s'exagérer les résultats du système douanier, tel qu'il avait été légué par la restauration au gouvernement de juillet. Ce système, mauvais en soi, n'avait pas d'effets bien sensibles, au moins quant à l'agriculture, et son principal caractère était l'impuissance. Appliqué à un petit état, il eût certainement arrêté son développement; avec un territoire comme le nôtre, dont l'immensité forme déjà un des plus grands marchés du monde, il gênait le progrès général sans le comprimer absolument, et si elle n'avançait pas tout à fait aussi vite qu'avec un marché plus grand encore, la prospérité publique ne cessait de s'accroître. On pouvait donc attendre, sans beaucoup d'inconvénient, que la lumière se fît.

Sous la république, une nouvelle tentative a eu lieu; elle a été encore repoussée par l'assemblée nationale; le moment avait été mal choisi, car tous les prix avaient baissé à l'excès par suite de la crise politique, et une possibilité quelconque d'importation effrayait plus que jamais les producteurs. Les choses ont bien changé depuis; le

succès toujours croissant du *free trade* en Angleterre a fini par attirer l'attention des esprits les plus rebelles, et ce qui a surtout donné aux idées de liberté commerciale un auxiliaire efficace, c'est la hausse continue qui s'est produite sur toute espèce de marchandises, notamment sur les denrées alimentaires.

Cette hausse a provoqué de la part du gouvernement actuel une série de mesures qui toutes portent de profondes atteintes au régime traditionnel. En 1847, on avait attendu, par ménagement pour les intérêts qui se croyaient menacés, que le prix moyen du blé eût atteint 30 francs l'hectolitre, avant de suspendre l'échelle mobile, considérée comme le palladium de l'agriculture nationale. L'expérience prouva qu'on eût mieux fait de s'y prendre plus tôt, car on vit le blé monter jusqu'à 50 francs en Lorraine et en Alsace, avant que l'importation eût eu le temps d'arriver. En 1853, éclairé par ce qui s'était passé en 1847, on a pris la même mesure dès que le prix moyen du blé est arrivé à 25 francs, et on s'en est en définitive assez bien trouvé, puisque la hausse n'a pas atteint tout à fait le même point. Aujourd'hui l'échelle mobile est suspendue depuis trois ans, et il ne paraît pas qu'il soit question de la rétablir, le prix moyen étant encore, d'après le dernier tableau officiel, de 30 fr. Depuis trois ans, le blé étranger entre en France à un simple droit de balance de 25 centimes l'hectolitre, c'est-à-dire sans payer de droits.

Un régime analogue est en vigueur, depuis à peu près le même temps, pour le bétail. Les bœufs étrangers payaient autrefois 50 fr. par tête, les vaches 15, les moutons 5 fr., plus le décime; un décret impérial du 14 septembre 1853, rendu à l'occasion d'une hausse extraordinaire de la viande, a réduit ces gros tarifs à un droit de 3 francs pour les bœufs, 1 franc pour les vaches, 25 centimes pour les moutons, c'est-à-dire rien ou à peu près rien, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. Enfin les laines étrangères étaient soumises à un droit de 20 pour 100. Un décret du 19 janvier 1856, également provoqué par une hausse sensible dans les laines indigènes, a changé le droit proportionnel en un droit fixe au poids, qui n'admet plus que deux catégories de laines, les fines et les communes, et qui, pour les unes comme pour les autres, est sensiblement réduit. D'autres dégrèvemens ont eu lieu encore, mais je me borne à ce qui est agricole. A l'heure qu'il est, aucun des produits agricoles français n'est défendu contre la concurrence étrangère; le régime appelé protecteur n'existe plus pour l'agriculture.

Je ne dis pas que la question soit gagnée : bien loin de là. Le nouveau régime n'est que provisoire. Le gouvernement, investi en matière de douanes d'une autorité illimitée, peut à tout moment

revenir sur ce qu'il a fait. La forme actuelle de nos institutions ne permettant pas ces enquêtes et ces discussions solennelles qui, dans les pays constitutionnels, précèdent les grandes mesures touchant aux intérêts généraux, le public n'a pas été mis en demeure de se prononcer. Quel aurait été le verdict de l'opinion, si elle avait été consultée? Il est bien difficile de le dire; il est cependant à croire que la même cause qui a décidé le gouvernement, la cherté, aurait agi sur elle. En 1847, la chambre des députés, si contraire en principe à la réforme des douanes, a voté, en présence d'une autre disette, la suspension de l'échelle mobile. La hausse actuelle de la viande et de la laine l'eût-elle décidée à voter aussi une réduction radicale des droits sur ces matières? On peut en douter. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, sous toutes les formes de gouvernement, ces sortes de révolutions ne sont acquises que lorsqu'elles ont l'assentiment général. Ne considérons pas la querelle comme terminée, parce que les tarifs ont subi une modification qui peut n'être qu'accidentelle. La plupart des préjugés subsistent, n'en doutons pas; ils se taisent aujourd'hui par plus d'une cause, mais si une baisse sensible arrivait, nous les verrions probablement reparaître, tant qu'une discussion publique ne les aura pas dissipés.

Les agriculteurs ont cru, sur la foi de paroles imprudentes, que la réduction des droits d'entrée amènerait, dans tous les cas, une baisse violente sur le marché intérieur, et par conséquent une perturbation dans les conditions d'une industrie déjà peu florissante. Le principe même de leur résistance serait détruit, s'il était démontré qu'ils n'ont rien à craindre de pareil, que dans l'état actuel de notre population et de notre production les prix ordinaires se règlent par les conditions du marché intérieur, sans que l'importation même la plus libre puisse exercer sur eux une influence appréciable, à moins le cas de hausse excessive, qui est toujours réservé, et que dans les circonstances les plus habituelles la liberté commerciale en matière de denrées alimentaires aurait plutôt pour effet de soutenir les cours que de les abattre. Voilà ce qu'il aurait fallu dire il y a dix ans, d'abord parce que c'était vrai, ensuite parce que c'était décisif, au lieu d'emprunter à un ordre social et agricole complétement différent des griefs imaginaires. La liberté commerciale n'est pas une de ces divinités sauvages qui exigent des victimes humaines; c'est une déesse toujours bienfaisante et toujours juste. Favorable en Angleterre aux consommateurs, parce que ce sont eux qui souffrent, elle viendrait en France au secours des producteurs par le même motif. D'une main elle contient les prix quand ils sont trop hauts, de l'autre elle les relève quand ils sont trop bas; elle pèse dans sa balance tous les intérêts, donne satisfaction aux besoins réels,

qu'elle seule sait parfaitement distinguer, et n'écarte que les prétentions illégitimes.

L'agriculture a trois grands produits, les bestiaux, les céréales et les laines, qui paraissent engagés dans la question. Je vais les examiner successivement.

De ces trois denrées, la viande est la plus importante, sinon par elle-même, du moins par l'influence que sa production exerce sur les autres. Non-seulement elle constitue un des plus précieux alimens pour l'homme, un de ceux qui réunissent sous le moindre volume le plus de matières alibiles et qui réparent le plus les forces sans fatiguer les organes; non-seulement elle suppose le travail, le lait et la laine, qui n'ont pas moins qu'elle de valeur utile, mais sans elle point de fumier, et par conséquent peu de céréales. Tout l'édifice agricole repose sur le bétail; il n'y a pas de plus grand intérêt pour les peuples. On peut dire sans exagération que les plus riches, les plus puissans, sont ceux qui en ont le plus. Cette production a fait en France de grands progrès, elle a doublé depuis cinquante ans, elle a quadruplé depuis un siècle. Est-ce assez? Non sans doute, car dans l'état actuel des connaissances agricoles, nous pourrions en faire encore quatre fois plus; l'Angleterre en est là. Je comprends donc qu'on attache une importance de premier ordre à cette nature de produits. Tout ce qui nuit à la propagation du bétail est un malheur public, tout ce qui la favorise est un bien. Si la libre introduction du bétail étranger devait avoir pour effet de diminuer la quantité ou la qualité du nôtre, je serais le premier à la combattre. Quelle que soit ma conviction sur les avantages de la liberté en général, je ne sais pas résister aux faits, et je reconnais qu'il n'y a pas au monde de principe absolu.

Mais avons-nous ce risque à courir? Je ne le crois pas. Nous avons vu certains économistes, à l'esprit plus ardent que juste, contester qu'il y eût, en fait de viande, ce qu'on appelle un prix rémunérateur; ils ont eu tort. Le prix rémunérateur n'est pas une quantité fixe, il varie suivant les circonstances; mais dans chaque cas déterminé il y en a un. S'il n'est pas atteint, le producteur n'a plus intérêt à produire, et par conséquent ne produit plus. Étant donné un pays quelconque avec l'ensemble de ses conditions économiques, il est possible d'indiquer un certain prix rémunérateur général; je n'hésiterais pas à fixer ce prix pour la viande *nette*, en France, à un franc le kilogramme sur pied, pris chez le producteur. Il y a dix ans, avant les grandes perturbations soit en baisse, soit en hausse, on pouvait diviser le territoire en trois zones : l'une comprenant le rayon d'approvisionnement de Paris, où le prix d'un franc le kilo était à peu près le cours moyen et régulier; la seconde, comprenant la bande

centrale, où le prix courant descendait à 80 centimes; la troisième, comprenant une grande partie du midi, où il n'était plus que de 60. De là une différence sensible dans la production. Dans la zone des prix véritablement rémunérateurs, le bétail était abondant et magnifique; la seconde en avait déjà moins, la troisième beaucoup moins encore. Sur la production totale de viande, la première en fournissait la moitié, la seconde un tiers, la dernière un sixième seulement. Si la production ne cessait pas tout à fait au-dessous du prix indiqué, elle se renfermait dans des limites d'autant plus étroites que le prix de vente était plus bas, et elle prenait d'autant plus d'extension qu'il s'élevait davantage. Elle n'atteignait son apogée qu'autant que le prix rémunérateur semblait assuré.

La même démonstration peut s'obtenir par d'autres voies. Jusqu'à une certaine limite de quantité, on peut faire de la viande, comme du blé, à très bon marché; au-delà de cette limite, ils coûtent plus cher, mais on peut en faire indéfiniment. Voilà une terre à peu près nue, d'une étendue de 25 hectares, je suppose, dont 5 en prés et pacages et 20 en terres arables; elle forme une métairie cultivée par une famille de colons partiaires. Les prés, mal tenus, donnent en tout de quoi nourrir à l'étable, pendant l'hiver, deux paires de vaches de travail qui, pendant l'été, se nourrissent elles-mêmes au pacage. Il y a de plus un troupeau de brebis de la plus chétive espèce pour manger l'herbe des jachères. Les terres soumises à l'assolement biennal portent du blé un an sur deux, et se reposent l'année suivante. Le métayer obtient six hectolitres par hectare, semence déduite, ou 60 hectolitres en tout, qu'il partage avec le maître; il fait en outre un peu de chanvre pour ses chemises, et prend pour ses vêtemens la moitié de la laine. Il vend pour la boucherie ses vieilles vaches, ses veaux, ses vieilles brebis : cette viande ne lui coûte rien, et il peut la donner à tout prix; mais demandez-lui d'en faire une livre de plus, il ne le peut pas.

Voyons au contraire ce que sera cette même terre, soumise à une culture perfectionnée. Au lieu d'un métayer, c'est un fermier aisé qui cultive, non plus pour se nourrir, mais pour vendre ses produits. Les mêmes prés, bien entretenus et bien fumés, lui donnent trois ou quatre fois plus de foin. Ses terres arables, soumises à l'assolement quadriennal, ne connaissent plus de jachères. Un quart seulement porte du blé; mais il récolte sur ce quart le double au moins de ce que son devancier récoltait sur la moitié: un autre quart porte de l'avoine, un troisième des racines et autres plantes sarclées, un quatrième des fourrages artificiels. Au lieu de deux paires de vaches de travail, il a deux paires de bons chevaux qui lui font cinq ou six fois plus de besogne; il a de plus une douzaine de bêtes à cornes de dif-

férens âges, élevées exclusivement pour la boucherie ou pour le lait, un beau troupeau de moutons anglo-mérinos, une nombreuse porcherie. Il produit dix fois plus de laine, de lait et de viande, mais il a aussi beaucoup plus de frais, et au-dessous d'un certain prix de vente il ne peut plus se retrouver.

En comptant, dans les deux cas, le blé à 20 francs l'hectolitre, la viande à 1 franc et la laine à 2 francs le kilo, le premier produit une valeur totale de 1,500 francs, ou 60 francs par hectare, dont une moitié rémunère ses peines et l'autre paie la rente et l'impôt; le second, une valeur totale de 6,000 francs, ou 240 francs par hectare, dont une moitié pour les salaires et l'autre pour la rente, l'impôt, l'intérêt du capital d'exploitation et le bénéfice. L'un a donc sur l'autre, à tous les points de vue, une immense supériorité. Outre qu'il enrichit de beaucoup plus de produits le fonds national, il peut payer une rente double, un double impôt, et avoir pour lui-même un revenu double. Mais supposez que les prix baissent de 50 pour 100, les rôles changent; toutes les recettes du fermier sont prises par les frais, il ne lui reste rien pour la rente, l'intérêt, l'impôt, le bénéfice; il est en perte et forcé de s'arrêter. Le métayer au contraire peut toujours marcher, le maître seul a perdu, et seulement pour la partie de ses produits qu'il ne consomme pas en nature.

L'augmentation de production ne peut donc s'obtenir, dans un pays arrivé à un certain point, que par une transformation agricole, cette transformation elle-même n'est possible que si les prix s'élèvent. Avant 1789, le prix de la viande dans le nord n'atteignait pas le taux qu'il a atteint depuis, et la production n'y excédait pas la production actuelle du centre et du midi. Partout les mêmes causes amènent les mêmes effets. Est-il nécessaire que cette progression dans les prix soit indéfinie? Assurément non. Une fois le prix véritablement rémunérateur obtenu, il peut rester stationnaire sans inconvénient sérieux pour la production. Sans doute il vaudrait mieux pour elle qu'il s'élevât encore, elle n'en ferait que plus de progrès; mais des progrès sont possibles sans hausse nouvelle : cela suffit. La consommation a ses droits, qui deviennent alors prépondérans. Au premier abord, les intérêts des consommateurs et ceux des producteurs paraissent opposés, mais en fin de compte ils se rapprochent et se confondent. Les uns et les autres ont le même intérêt à trouver le point précis qui concilie le mieux les deux exigences, car sans production point de consommation, et sans consommation point de production.

L'introduction du bétail étranger, même en franchise de droits, et à plus forte raison avec un droit modique, peut-elle exercer sur nos marchés une influence appréciable, et, par exemple, réduire le prix courant de la viande sur pied au-dessous du taux rémunérateur

supposé? La réponse dépend de la quantité que l'étranger peut nous fournir au-dessous de ce prix. Il en est du bétail étranger comme du nôtre, on peut nous en vendre une faible quantité à bon marché; mais cette quantité ne peut être dépassée qu'à la condition que le prix s'élève, et dans l'un comme dans l'autre cas les intérêts légitimes de la consommation peuvent être satisfaits sans porter atteinte à la production nationale.

La valeur totale du bétail français, en bêtes à cornes, moutons et porcs, doit s'élever à deux milliards environ, et la vente annuelle de la viande à un milliard de kilogrammes. Cette estimation, dont les bases remontent déjà à plus de quinze ans, doit être considérée comme un minimum. Pour exercer une influence quelconque sur le prix d'une pareille masse de produits, il faudrait en introduire au moins un cinquième, ou 200 millions de kilos. Il est facile de démontrer que cette introduction est impossible, à moins d'un prix tout à fait monstrueux. Le prix de la viande monte rapidement avec la distance; on peut s'en convaincre par les différences qui se produisent sur nos propres marchés. Ces différences tendent à s'atténuer par le progrès des communications, mais elles sont toujours sensibles. Le prix de la viande est encore, à Toulouse et à Bayonne, beaucoup moins élevé qu'à Paris. La viande manque d'ailleurs partout dès que la demande s'accroît un peu, et il en résulte un enchérissement général. *Le Moniteur* nous apprend que sur toutes les grandes places étrangères elle se paie au moins aussi cher qu'à Paris.

Avant la restauration, le droit d'entrée sur les bestiaux étrangers était insignifiant. A l'abri de ce régime, il s'était établi sur nos frontières, notamment sur celles de Suisse et d'Allemagne, un petit commerce tout local, complétement insensible dans le reste du pays. 50,000 bœufs et vaches, 250,000 moutons, 80,000 porcs, valant ensemble 16 millions environ, avaient été importés en 1821; c'est contre cette faible introduction qu'on entreprit de se défendre par la loi du 27 juin 1822. Les idées aristocratiques de richesse territoriale avaient alors beaucoup de faveur; le gouvernement et les chambres crurent rendre un grand service à la propriété du sol en essayant d'élever par tous les moyens le prix des denrées agricoles, et le droit prohibitif ou réputé tel de 50 francs par tête de bœuf fut adopté. Ce droit a subsisté pendant trente ans; on peut en apprécier les effets, qui ont été complétement nuls. Quand même on serait parvenu à empêcher toute espèce d'importation, qu'était-ce qu'une valeur de 16 millions de bestiaux pour un pays comme le nôtre, qui en possède cent fois plus? Et ce n'est pas de cette faible somme qu'il s'est agi réellement. L'importation a diminué après le tarif de 1822, elle ne s'est pas arrêtée; elle a été en moyenne, pendant ces trente ans, de 25,000 bêtes à cornes, 100,000 moutons et 80,000 porcs, valant

ensemble, au prix de 1822, 10 millions; différence réelle, 6 millions seulement. Voilà ce qu'on a gagné.

On peut dire que si le droit n'avait pas existé, l'importation se serait accrue : c'est possible et même probable, mais toujours dans des proportions extrêmement faibles. Ce qui le prouve, c'est la seconde face de l'expérience qui a eu lieu depuis 1853. De même qu'on avait cru produire la hausse en 1822 par l'établissement d'un droit exorbitant, de même on a cru faire la baisse en 1853 par une réduction considérable. Dans l'un et l'autre cas, l'effet attendu n'est pas arrivé. La viande n'avait pas haussé par l'effet du droit, elle n'a pas baissé par sa suppression. Au lieu de 10 millions de bétail qui entraient annuellement avant le décret, il en est entré en 1854 pour 28 millions, en 1855 pour 36, en comptant toujours d'après les prix officiels, les seuls qui puissent servir de termes de comparaison; qu'est-ce que 30 ou 36 millions de viande de plus ou de moins? 1 franc par tête tout au plus. Jamais cependant les circonstances n'avaient été plus favorables; l'effet simultané de la hausse intérieure et de l'abaissement du droit a fait qu'on a pu payer la viande étrangère cinquante pour cent plus cher, et s'il ne se présente pas plus de bétail à nos portes, c'est à coup sûr qu'il n'y en a pas davantage.

Il faut espérer qu'en présence de ces faits les producteurs finiront par ouvrir les yeux. Le gouvernement royal, qui se doutait de l'inefficacité absolue du droit protecteur, avait fait plusieurs tentatives pour le modifier, mais sans succès. On avait envoyé M. Moll, professeur d'agriculture au conservatoire des Arts-et-Métiers, en Allemagne et en Belgique, pour y rechercher quelle était la quantité réelle de bétail que ces pays pouvaient vendre à la France, et M. Moll avait fait à son retour un excellent rapport, établissant qu'il y en avait fort peu; les producteurs n'en avaient pas moins fait la sourde oreille. Une autre fois, dans un traité avec la Sardaigne, on introduisait, comme régime spécial sur cette frontière, pour donner un peu plus de viande à un ou deux départemens qui en manquaient, un tarif au poids au lieu du tarif par tête, un peu moins hostile au petit bétail de ces régions, et ce traité, dont l'unique effet avait été d'introduire pour 500,000 fr. de viande de plus par an, avait été bruyamment dénoncé plusieurs fois, à la tribune des deux chambres, comme la ruine sans remède de l'agriculture française. L'illustre maréchal Bugeaud, qui était un très grand homme de guerre et un agronome éminent, mais un assez mauvais économiste, s'écriait un jour à ce sujet qu'il craignait plus l'invasion des bestiaux que celle des cosaques; il aurait vu avec joie, s'il avait vécu, que, grâce à la vaillante armée qu'il a tant contribué à former, il avait parfaitement raison de ne pas craindre les cosaques, mais il aurait pu voir en même temps qu'il avait grand tort de craindre le bétail.

D'un autre côté, ceux des libres échangistes qui ne s'étaient pas moins exagéré que les agriculteurs l'effet de la libre importation, et qui avaient contribué par leurs espérances à répandre l'alarme, voyant que le bétail n'affluait pas comme ils l'avaient annoncé, et que la viande fraîche ne tombait pas encore à *cinq sous* la livre à Paris, se sont rabattus sur la viande dépecée et même salée. Il est possible, ont-ils dit, que l'Europe n'ait pas tout à fait à nous vendre en bétail vivant ce que nous supposions, mais vous allez voir ce qui va nous arriver de viande abattue et de salaisons; la Hongrie et la Pologne ont des bœufs sans nombre qu'on peut nous envoyer par quartiers; les États-Unis ont des centaines de millions de porcs qu'ils nourrissent et qu'ils engraissent pour rien; les pampas de Buenos-Ayres ont des légions de bœufs et de moutons dont on ne sait que faire: donc, en même temps qu'il réduisait le droit sur le bétail vivant, le décret du 14 septembre 1853 a réduit le droit d'entrée sur la viande fraîche de 18 francs à 50 centimes les 100 kilos, et celui sur les viandes salées de 30 à 10 fr. Rien ne s'oppose, depuis plus de deux ans, à ce que toutes les merveilles annoncées se réalisent; qui s'en est aperçu? L'importation s'est pourtant accrue : elle était de 6,000 quintaux en 1852, elle a été de 41,000 en 1855; mais 41,000 quintaux, ce n'est pas tout à fait 125 grammes ou 4 onces de viande par tête et par an. Nous sommes encore loin de l'abondance qui avait été prédite à grand bruit.

Quand on y regarde de près, on voit que, même en Russie et en Amérique, la production a ses limites. Les bœufs des steppes sont nombreux sans doute; mais, avant de nous arriver, ils ont à traverser des populations pressées qui ne vivent pas de l'air du temps; de plus, ils sont soumis à des épizooties formidables qui les emportent par milliers. Les Américains abattent beaucoup de porcs, mais ils en mangent beaucoup aussi, et ils ne les engraissent pas sans frais. J'ai sous les yeux le tableau de leurs exportations; j'y vois que, dans les plus terribles années de disette européenne, comme 1847, ils n'ont jamais pu exporter pour plus de 9 millions de dollars ou 45 millions de francs en porc salé, qui se répartissent dans le monde entier, et que depuis 1847 cette exportation est en décroissance. Quant aux immenses troupeaux des bords de la Plata, la soif, les insectes, les maladies, les incursions des Indiens, les guerres civiles, l'ignorance et le gaspillage des *gauchos* en réduisent le nombre plus qu'on ne croit, et la grossière préparation que subit leur chair, séchée au soleil et à demi putréfiée, ne la rend bonne qu'à nourrir les nègres esclaves des colonies américaines; le plus pauvre de nos consommateurs n'en veut pas.

Tout cela changera, dit-on; je l'espère bien, mais il faudra du temps. En attendant, les besoins s'accroîtront aussi; la population

montera, soit dans les pays producteurs, soit dans les pays consommateurs; les frais de revient s'élèveront, et les producteurs nationaux, qui sont tout portés, auront toujours un avantage marqué sur ceux qui sont séparés de nous par des milliers de lieues.

Je n'ai pas encore dit la plus forte de toutes les raisons pour se rassurer. Cette raison capitale, décisive, sans réplique, c'est le voisinage du marché anglais. L'Angleterre a ouvert ses portes, et pour toujours, au bétail que peut lui vendre le monde entier; elle paie habituellement la viande plus cher que nous, quoiqu'elle en produise davantage, parce qu'elle en consomme encore plus; que pouvons-nous craindre alors? Comme toutes les marchandises, la viande va où on la paie le mieux; nous ne pouvons attirer, en fait de viande étrangère, que celle qui, par son origine, a plus de profit à venir chez nous qu'en Angleterre, à cause d'une différence dans les frais de transport; la quantité en est nécessairement très bornée, puisque les deux pays se touchent. C'est le marché anglais qui doit donner le ton comme le plus avantageux; tout tend et tendra là. Dans le Holstein, le Mecklembourg, la Hollande même, la production du bétail n'a en vue que le marché anglais. Que dis-je? nous-mêmes, nous avons sur beaucoup de points un véritable intérêt, même à l'heure qu'il est, et à plus forte raison si les prix descendent, à travailler pour ce marché.

On a l'habitude, quand on traite ces questions, de tout confondre dans des termes généraux, de considérer, par exemple, l'importation et l'exportation comme deux faits simples qui s'excluent complétement; c'est une erreur. Il peut très bien arriver qu'il y ait avantage à importer sur un point du territoire et à exporter sur un autre. Ce qui le prouve, c'est que nous avons une exportation qui ne s'arrête jamais, même en temps de hausse excessive comme aujourd'hui. En 1855, nous avons importé 49,000 bœufs et 300,000 moutons; nous avons en même temps exporté 12,000 des premiers et 50,000 des seconds, et si nos propres prix n'étaient pas si hauts, nous aurions à la fois moins importé et exporté davantage. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue. Le marché anglais n'agit pas seulement sur les marchés étrangers, il agit aussi sur les nôtres; tel bœuf normand ou breton peut se diriger sur Jersey ou sur Londres à moins de frais que sur Paris ou sur Rouen, au même moment où un acquéreur alsacien ou provençal a plus de profit à acheter à ses voisins du Rhin ou des Alpes qu'à des vendeurs nationaux beaucoup plus éloignés. Les frais de transport ne profitent, en fin de compte, ni aux producteurs ni aux consommateurs. Vouloir que le département du Var et le département du Nord, qui sont à 250 lieues l'un de l'autre, se servent exclusivement d'approvisionneurs et de débouchés, quand ils peuvent tous deux mieux acheter ou mieux vendre à leurs portes, c'est vouloir par trop l'artificiel.

Il peut enfin arriver et il arrive en effet que, même au point de vue agricole, il y ait profit à importer certaines espèces de bétail et à en exporter d'autres. Tel est le commerce que font entre eux la plupart de nos départemens contigus, et qui retrouve sur les frontières les mêmes conditions. Acheter à bon compte des veaux pour les élever, des vaches pour en tirer des produits, des bœufs maigres pour les engraisser, peut être également une bonne opération, que les vendeurs soient français ou étrangers, et la multiplication du bétail en France ne peut qu'y gagner. Nous rentrons ici dans la vérité, car on a peine à comprendre au premier abord que, pour avoir beaucoup de bétail, le meilleur moyen ne soit pas d'en introduire le plus qu'on peut, et quand cette introduction est possible sans nuire à la production, il est clair qu'elle contribue à l'augmentation de notre richesse animale.

Je ne veux pas dire qu'il n'y aura plus à l'avenir de baisse excessive, je n'en sais rien. Le prix de la viande, comme de toute autre denrée, se règle par le rapport de l'offre à la demande. Dans un pays soumis à de brusques révolutions, ce rapport peut être à tout instant bouleversé. Nul n'aurait pu prévoir en 1847 la baisse de 1848. Ce que je sais, c'est que le régime douanier, soit qu'il redevienne ce qu'il était avant 1853, soit qu'il se maintienne tel qu'il est aujourd'hui, n'y sera pour rien, et que cette baisse, si elle arrive, ne sera que passagère. Une petite importation d'un côté, une petite exportation de l'autre, mais l'ensemble de l'approvisionnement national par l'ensemble de la production nationale, voilà la vérité, quoi qu'on fasse, et quant à cet approvisionnement même, il ne peut être abondant qu'autant qu'on paie la viande ce qu'elle vaut, ou en d'autres termes ce qu'elle coûte à produire, avec le bénéfice légitime du producteur. Si l'on a donné aux consommateurs d'autres espérances, on les a trompés. Ceux des libres échangistes qui se sont fait les apologistes exclusifs du bon marché ont commis la même erreur que les apologistes de la cherté. Ni cherté, ni bon marché, ni baisse, ni hausse artificielle; le prix naturel et vrai, tel qu'il s'obtient par le libre débat entre les intéressés. Cet ordre n'est jamais troublé impunément. On voit aujourd'hui les conséquences d'une baisse subite; les consommateurs de 1855 ont été obligés de payer pour ceux de 1849, la production s'étant sensiblement ralentie après la baisse, parce que le producteur ne s'y retrouvait plus. La baisse n'est véritablement bonne que lorsqu'elle s'obtient par une augmentation de production; elle provient alors d'une réduction des frais de revient par un perfectionnement dans la culture. Ce progrès n'est pas impossible, mais il ne peut se produire qu'à la longue, peut-être même est-il nécessaire pour y arriver de passer par une période de hausse qui favorise la production.

Reste la question fiscale proprement dite. Les droits anciennement perçus à l'entrée des bestiaux étrangers rapportaient au trésor de 7 à 800,000 fr.; aujourd'hui, après la réduction radicale du droit, ils ne donnent pas la moitié, c'est peut-être trop peu. Dans un temps où, pour subvenir aux intérêts des emprunts nouvellement contractés, qui ne s'élèvent pas à moins de 75 millions par an, il faut nécessairement trouver de nouvelles sources de recettes, on doit chercher à faire rendre aux douanes, comme aux autres branches du revenu public, tout ce qu'elles peuvent rendre. Il convient alors de choisir le tarif qui donnera le plus de recettes, en dehors de toute préoccupation protectioniste ou autre; je n'ai pas la prétention de l'indiquer ici, mais je suis convaincu qu'en s'y prenant bien, on peut porter la recette sur le bétail à plus d'un million, sans nuire en aucune façon à l'importation.

Si le bétail a une grande importance comme instrument de production, les céréales en ont une plus grande encore, comme satisfaction immédiate de nos besoins. On peut ne pas manger de viande, on ne peut pas se passer de pain. Les mêmes raisons existent donc pour en recommander la culture, les mêmes existent aussi pour l'assurer. Cette production atteint chez nous des proportions gigantesques. A 3 hectolitres par tête, il faut plus de 100 millions d'hectolitres pour la consommation humaine, une vingtaine pour les semences, à peu près autant pour la nourriture des volailles et des autres animaux domestiques et pour les usages industriels, comme les brasseries et distilleries, en tout 150 millions d'hectolitres de froment, seigle, orge, maïs et sarrazin, et en y comprenant l'avoine, 200 millions d'hectolitres, valant ensemble, aux prix ordinaires, bien près de 3 milliards. On comprend sans peine qu'un pareil approvisionnement ne peut nous venir que de notre propre sol; il ne faut rien moins, pour le produire, que l'étendue entière de ce vaste et fertile territoire; le transport de pareilles masses de grains à des distances un peu lointaines serait impossible sans des frais énormes, même avec les moyens de locomotion inventés de nos jours. On n'en a pas moins cru nécessaire de prendre des mesures contre l'invasion des céréales étrangères, mesures encore plus inutiles, s'il est possible, que contre le bétail, car les céréales ont moins de valeur que la viande, à poids égal, et il ne faut pas les porter bien loin pour en doubler le prix. De plus elles coûtent davantage à produire, en ce sens qu'elles ne viennent pas sans culture, comme l'herbe des pâturages, et elles représentent toujours, même dans les pays les plus fertiles et les moins peuplés, une somme de travail et de capital que la production élémentaire du bétail n'exige pas.

Ces précautions sont tout ce qui reste d'un ancien système qui se présente naturellement à l'esprit, mais qui n'en est pas moins faux

dans toutes ses parties. De tout temps, on a cru qu'il y avait danger à confier au hasard de l'industrie privée la subsistance des populations. De là une foule de règlemens et de lois respectables dans leur principe, mais qui avaient le défaut capital de produire exactement le contraire de ce qu'on en attendait. L'esprit humain n'arrive jamais du premier coup aux idées simples, il commence par des complications excessives, et ne distingue la vérité qu'après avoir pris beaucoup de peine à poursuivre des chimères. Un des plus grands exemples de cette infirmité de notre nature se présente dans les législations sur les grains. Il a fallu des siècles pour comprendre que le meilleur moyen d'assurer l'approvisionnement était de se confier à l'activité intéressée des cultivateurs et des marchands. Même aujourd'hui, ce n'est une conviction raisonnée que pour un petit nombre d'esprits; le public l'accepte sans réfléchir tant que les intempéries des saisons n'amènent pas des insuffisances de récolte : dès que les prix s'élèvent, on voit reparaître toutes les anciennes erreurs, que des expériences innombrables devraient avoir détruites, mais qui n'en survivent pas moins, parce qu'elles ont pour elles l'apparence et le premier mouvement.

Je ne ferai pas ici la triste histoire de l'ancienne législation française. Son principe était l'interdiction même du commerce des grains, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; on sait ce qui en résultait, des variations effroyables dans les prix et des famines périodiques qui emportaient des millions d'hommes. Cette désastreuse législation fut le principal objet des attaques des premiers économistes il y a environ un siècle; il leur fallut vingt-cinq ans de prédications obstinées pour ébranler dans les meilleurs esprits des préjugés fortement enracinés, mais la masse de la nation résistait, et quand Turgot devenu ministre proclama la liberté du commerce des grains, il ne tarda pas à être renversé. La révolution venue, avec ses déclamations contre les accapareurs, la disette fut en permanence; elle ne cessa que lorsque les douloureux enseignemens de l'expérience eurent appris à respecter le plus nécessaire des commerces. Aujourd'hui le principe de la libre circulation des grains à l'intérieur paraît définitivement acquis, mais il n'en est pas encore de même du commerce extérieur. On a employé, pour régler l'importation et l'exportation, un système fort ingénieux, emprunté aux Anglais et connu sous le nom d'échelle mobile. La France est partagée en quatre zones, depuis celle où le blé est ordinairement le plus cher jusqu'à celle où il est ordinairement le plus bas; des marchés régulateurs sont choisis dans chacune; les prix de ces marchés, publiés tous les mois, servent à faire connaître le prix moyen de la zone pendant le mois précédent, et, suivant que ce prix a monté ou baissé, les droits à l'importation et à l'exportation varient, de manière à faci-

liter l'importation quand le blé monte et à l'entraver quand il baisse, et à produire l'effet contraire pour l'exportation. Le tout est calculé pour maintenir autant que possible le prix moyen à 20 francs par hectolitre. Rien de plus séduisant à coup sûr, rien qui paraisse mieux concilier les intérêts du producteur et du consommateur, mais en réalité rien de plus trompeur.

Constatons d'abord les résultats obtenus. L'échelle mobile a été organisée en 1821. Depuis cette époque, les prix des blés ont subi des variations que toutes ces savantes combinaisons n'ont pas pu empêcher. Le prix moyen était en 1821 de 18 fr.; il tomba à 15 en 1822, se releva dans les années suivantes pour retomber encore, et finalement nous l'avons vu en 1847 à 35 fr., en 1849 à 15, en 1855 à 32, différences énormes qui démontrent tout au moins l'inefficacité complète du système. Allons plus loin, voyons s'il n'est pas nuisible et si son action n'a pas été favorable à ces variations qu'il avait pour but de prévenir; elles ont ailleurs leur cause, mais il les aggrave.

Comme pour la viande, il existe pour le blé un prix moyen qui concilie tout et qu'il est désirable de maintenir; j'accepte comme tel 20 fr. l'hectolitre. De plus, j'admets volontiers que, si le nord-ouest de la France peut produire avec bénéfice un peu au-dessous de ce prix, le sol et le climat du sud-est exigent un peu plus. Il y a eu jusqu'ici entre les marchés de Nantes et de Marseille une différence considérable, qui va quelquefois jusqu'à cinquante pour cent. J'admets qu'il y a dans cette différence, quoiqu'elle soit en train de s'atténuer par les chemins de fer, qui mettront tous les jours de plus en plus en communication les marchés intermédiaires, quelque chose de fondamental. J'accepte donc, outre le prix moyen, le principe même des zones, c'est-à-dire tout ce qui constitue l'échelle mobile. Je sais que la région où l'importation peut prendre les plus grandes proportions est précisément celle où le prix est le plus élevé, la côte de la Méditerranée. Je n'en suis pas moins convaincu que, si l'échelle mobile était supprimée, non temporairement comme aujourd'hui, mais à tout jamais, si le blé étranger entrait en France en franchise de droits et à plus forte raison avec un droit fixe, si du même coup l'exportation devenait libre en tout temps, les résultats qu'on a voulu obtenir avec l'échelle mobile seraient beaucoup plus sûrement acquis, et les variations des prix ramenées à leurs limites inévitables par le seul effet du mouvement naturel du commerce.

Le plus grand défaut de ce mécanisme prétentieux, comme de beaucoup d'autres, c'est d'avoir voulu faire artificiellement ce qui se fait tout seul. Par la nature même des choses, l'importation diminue et l'exportation s'accroît quand le prix du blé baisse à l'intérieur; le contraire arrive quand il monte. Il est inutile de prendre des mesures pour amener ce résultat, il suffit de ne pas l'entraver.

Les prix sont comme les liquides, ils tendent vers leur niveau. Croit-on qu'en 1849, quand le blé était tombé si bas, il fût entré plus de grains si l'importation eût été libre, et que dans les années suivantes, où les prix ont monté si haut, il en fût sorti davantage quand même l'exportation n'eût pas été interdite? L'échelle mobile a fermé les portes dans les deux cas à une importation et à une exportation également chimériques. Elle a pour unique effet de nuire au commerce qui manque de base solide pour établir ses calculs. Rien n'est plus incertain que le jeu de ce mécanisme tout arbitraire; les zones peuvent être inexactement limitées, les marchés régulateurs mal choisis, les mercuriales fausses et incomplètes; dans tous les cas, les résultats ne sont connus qu'un mois après qu'ils se sont produits, et, dans l'intervalle de temps nécessaire pour préparer des ventes et des achats, tout peut être bouleversé.

Le commerce a besoin de conditions plus simples et plus sûres. Il faut, pour qu'il remplisse son office, qu'il puisse vendre dès que le prix s'élève et acheter dès qu'il baisse, sans attendre l'autorisation du *Moniteur;* il faut qu'il puisse prévoir l'avenir d'après l'état du marché sans avoir à se préoccuper de combinaisons étrangères. Si l'importation et l'exportation sont permises aujourd'hui, qui lui dit qu'elles le seront demain? Il n'y a rien de fixe, de stable, de permanent, quand à la mobilité naturelle des prix vient s'ajouter la mobilité même du régime légal. Qu'en résulte-t-il? Que rien n'est organisé pour une action constante et régulière. L'importation et l'exportation agissent par bouffées, elles arrivent quand le mal qu'elles auraient pu prévenir a atteint déjà des proportions funestes, soit pour le producteur, soit pour le consommateur, au lieu de s'élever ou de s'abaisser insensiblement suivant les fluctuations les plus légères. L'Angleterre et la Belgique ont toutes deux essayé de ce mécanisme, toutes deux y ont renoncé. En France même, il est déjà arrivé plusieurs fois qu'on a été obligé de le suspendre, parce qu'on en touchait au doigt les inconvéniens, prélude évident de sa suppression prochaine.

On s'est beaucoup demandé ce que pouvaient fournir de blé au marché général les pays considérés comme exportateurs. Au premier rang figurent les ports de la Baltique et de la Mer-Noire. Dans l'état actuel des choses, combien peuvent-ils vendre de blé au reste de l'Europe? Quatre ou cinq millions d'hectolitres en temps ordinaire, et le double environ en temps de prix excessifs. Voilà ce que répond l'expérience de ces dix dernières années. La Sicile, l'Égypte, le reste de la Méditerranée, peuvent en donner à peu près autant; les États-Unis d'Amérique un peu moins, de sorte que l'ensemble des excédans disponibles du monde entier s'élève à 12 ou 15 millions d'hectolitres année commune, portés à 20 ou 25 quand la de-

mande s'accroît. Ce ne sont pas là des hypothèses, mais des faits. Or l'Angleterre, qui a un déficit annuel et régulier de 25 millions d'hectolitres, peut à elle seule absorber tous les ans la totalité de cet excédant; elle n'en trouve même pas assez pour subvenir à ses besoins, et elle est forcée de recourir, pour la moitié environ de son approvisionnement, aux grains inférieurs, comme le maïs. Sans doute, si le commerce était libre, il y aurait toujours à Marseille une petite importation des pays les plus voisins; mais ces arrivages ne peuvent atteindre des proportions un peu fortes, un million d'hectolitres par exemple, qu'autant que le prix local dépasse 25 francs, et dans aucun cas ils ne peuvent franchir les limites qui leur sont imposées par les besoins de l'Angleterre et par la rareté des grains disponibles; en 1855, ils n'ont pas pu dépasser 3 millions de quintaux métriques.

C'est l'effet de la guerre, dit-on; soit. Nous allons voir, maintenant que la paix est faite, s'il en viendra beaucoup plus. Nulle part le blé ne pousse tout seul. Dans les pays neufs, où la terre est pour rien et le système des longues jachères praticable, on peut en récolter à peu de frais de faibles quantités; mais dès qu'il s'agit d'augmenter les produits, les frais se multiplient. M. Lecouteux, ancien directeur des cultures à l'Institut national agronomique, a très bien démontré, dans un traité récent, que les pays riches, pourvus de capitaux, ont plus de facilités que les autres pour accroître leur production céréale; une terre qui rend 30 hectolitres à l'hectare et qui coûte 300 francs de frais n'exige que 10 francs par hectolitre, tandis qu'une terre qui ne coûte que 100 francs, mais qui ne rapporte que 8 hectolitres, en exige davantage. Ainsi s'expliquent les faits commerciaux. Il y a trois périodes dans la production du blé : la première, où l'on en produit peu, mais presque pour rien; la seconde, où l'on en produit davantage, mais où il revient plus cher; la troisième, où l'on en produit encore plus et où les frais proportionnels diminuent. Il est plus facile de passer de la seconde période à la troisième que de la première à la seconde. Voilà pourquoi les pays peuplés, anciennement cultivés, ont toujours les devans. Ajoutez les frais de transport, les bénéfices du commerce, et vous comprendrez que nos blés n'ont rien à craindre de ceux de Russie, de Pologne et d'Amérique, et que nul ne peut vendre du blé à la France à meilleur marché que le producteur français; j'en excepte toujours, bien entendu, tel ou tel point où l'on peut satisfaire des besoins locaux, sans effet sur le reste, et les circonstances extraordinaires des mauvaises années.

S'il est un pays qui semble menacer nos producteurs d'une concurrence ruineuse, c'est l'Algérie, soit parce qu'elle est très rapprochée de la partie du territoire national qui manque de grains, soit

parce que ses blés entrent désormais en franchise comme produits français, soit enfin parce que les terres incultes y sont en quelque sorte indéfinies, que le sol et le climat se prêtent, dit-on, parfaitement aux céréales, que la population est rare et sobre à l'excès, et que rien n'y est épargné pour développer la culture. Malgré toutes ces circonstances favorables, dont l'effet se centuple encore par le haut prix des grains depuis trois ans, l'Algérie a beaucoup de peine à nous vendre plus d'un million d'hectolitres de froment par an. On dit qu'elle nous en vendra beaucoup plus un jour, attendons avant de l'affirmer; voyons ce qui arrivera quand le prix des grains sera rentré en France dans ses limites naturelles. L'expérience se fera nécessairement, puisque l'échelle mobile n'a rien à voir ici, l'Algérie étant en dehors de la question douanière. Si par hasard il est démontré par le fait que les blés africains, soit qu'ils ne se récoltent pas avec autant d'abondance qu'on l'espère, soit qu'ils aient plus de profit à se diriger vers l'Angleterre, ne peuvent exercer aucune influence sur nos prix, je pense que l'épreuve paraîtra décisive même aux plus craintifs, car de tous les dangers que l'imagination des producteurs peut évoquer, celui-là est le plus grand.

Je n'ai parlé jusqu'ici que du froment, parce que c'est le seul grain dont l'importation ait quelque valeur. On a beaucoup vanté aussi le maïs américain; outre que la consommation de ce grain ne fait pas beaucoup de progrès en Europe, son prix est tel en Amérique, qu'il ne peut en venir, quoi qu'on dise, des quantités un peu notables à bon compte. Les États-Unis ont une étendue égale à celle de l'Europe; le maïs peut s'obtenir à peu de frais dans la vallée du Mississipi, mais sur la côte, malgré les chemins de fer, les canaux, les lacs, les fleuves et la vapeur, il se vend aussi cher qu'en France en temps ordinaire. Dans les anciens états, la terre commence à s'épuiser, l'agriculture américaine est forcée d'avoir recours aux mêmes procédés qu'en Europe pour renouveler sa fécondité, et les États-Unis sont, après l'Angleterre, les plus grands acheteurs du guano du Pérou.

Enfin n'oublions pas l'autre côté de la question, qui n'est pas le moins sérieux. Si nos producteurs ont peu à craindre la liberté d'importation, n'ont-ils pas quelque chose à gagner à son corollaire nécessaire, la liberté d'exportation? Nous n'aurons pas toujours de mauvaises années; s'il s'établit vers Marseille un petit courant régulier de blé étranger, venu d'Algérie ou d'ailleurs, ne peut-il pas, ne doit-il pas s'établir en même temps un courant plus rapide de nos propres blés vers nos frontières du nord et de l'ouest? Dans ces 25 millions d'hectolitres qui manquent annuellement à l'Angleterre, dans le déficit, non moins constaté, de la Belgique et de la Hollande, où la population est beaucoup plus pressée que chez nous, n'aurons-nous pas une place à prendre par notre extrême proximité? Nous avons

déjà commencé : dans les quatre années qui ont suivi 1847, notre exportation annuelle a dépassé 3 millions d'hectolitres. Même sous le régime de l'échelle mobile, nous n'avons jamais cessé d'exporter un peu de ce côté-là. La Providence, en plaçant les contrées qui peuvent nous vendre des blés près de la région où nous en manquons, a placé en même temps la région qui les produit chez nous au meilleur marché près de ceux de nos voisins qui en ont besoin. N'est-ce pas là une indication évidente de notre commerce naturel? L'exportation ne doit pas alarmer les consommateurs, car elle donne la meilleure des garanties contre les disettes. Quand une nation produit tout juste, année commune, la quantité nécessaire à sa consommation, le moindre déficit de récolte amène une crise; quand il y a un excédant régulier provoqué par l'exportation, cet excédant sert le premier à remplir les vides qui se produisent.

En même temps qu'il ouvrait à l'entrée toutes les barrières, le gouvernement a interdit l'exportation des grains. Cette conduite ne me paraît pas logique. Interdire la sortie des grains dans ce moment-ci, c'est prendre une précaution inutile, puisque nos propres prix la défendent beaucoup plus que la loi, et c'est toucher au principe de la liberté au moment où l'on a besoin d'y recourir. Comment demander aux nations étrangères, comme Naples, l'Égypte, la Russie, de lever la défense d'exportation, quand on la maintient soi-même? Il y a contradiction évidente. Ne voit-on pas d'ailleurs que l'exportation et l'importation se prêtent un mutuel secours? Le commerce porte d'autant plus volontiers des grains ou toute autre marchandise sur un point, qu'il se sait plus libre de recharger pour une autre destination, s'il y trouve plus de profit. L'Angleterre nous en offre un grand exemple : cette île tend à devenir le centre du commerce des grains pour le monde entier. Tout y va, parce qu'on sait qu'on n'est pas forcé d'y rester. Le gouvernement belge a, lui aussi, prohibé l'exportation, mais après une discussion très animée dans les chambres, où il a été reconnu par tout le monde, même par les ministres qui l'avaient proposée, que c'était une mauvaise mesure. On n'a donné d'autre raison que la nécessité de ménager l'imagination publique. Je comprends cet argument, mais il ne faut pas en abuser. On a justement fait remarquer à ce sujet qu'en Piémont on n'avait pas eu les mêmes égards pour les préjugés populaires, et qu'on s'en était bien trouvé. Depuis plusieurs années, la liberté du commerce des grains, tant à l'importation qu'à l'exportation, est entière en Piémont, et le prix du blé n'y est pas tombé aussi bas qu'en France en 1850, il ne s'y est pas élevé aussi haut en 1855. Cette démonstration a d'autant plus d'éloquence qu'elle se passe à nos portes.

Pas plus pour le blé que pour la viande, l'exportation et l'impor-

tation ne sont inconciliables. Non-seulement on peut importer des grains sur un point et en exporter sur un autre, mais on peut, sur les mêmes points, importer dans une saison de l'année et exporter dans une autre avec un double avantage. Les contrées méridionales de l'Europe récoltent et battent plus tôt que nous; elles peuvent très bien nous envoyer des blés quand les nôtres sont encore sur pied, à la charge d'en recevoir de nous après nos battages. A leur tour, les contrées septentrionales, qui récoltent plus tard, peuvent commencer par nous en acheter pour nous en vendre ensuite. On peut introduire certaines espèces de grains, comme des blés de semence, et en exporter d'autres; on peut échanger du maïs ou du seigle contre du froment, de la farine contre du grain; les combinaisons du commerce sont infinies; quand on y met obstacle, on ne peut savoir ce qu'on fait. A Constantinople, le pain a été un moment l'année dernière plus cher qu'à Paris, non qu'on manquât précisément de blé, mais parce qu'on manquait de moulins pour subvenir au surcroît de consommation qu'avait amené la présence des armées alliées; l'interdiction d'exportation empêchait la sortie des grains pour aller ailleurs se convertir en farines. Voilà un exemple saillant; il peut s'en présenter beaucoup d'autres.

La considération fiscale a ici peu d'importance; je crois cependant que le droit actuel de 25 centimes pourrait être remplacé, sans nuire à l'importation, par un droit fixe d'un franc par hectolitre; en supposant une introduction moyenne d'un million d'hectolitres, plus que compensée par une exportation supérieure, ce serait toujours une nouvelle recette d'un million.

Pour les laines, la question prend un autre aspect, mais sans rien changer à la conclusion. Si le blé et le bétail étrangers ne fournissent qu'un appoint insignifiant relativement à la masse de la production nationale, il n'en est pas de même des laines. Les laines se transportent plus facilement que le blé et la viande, et à moins de frais proportionnels, il en arrive des régions les plus lointaines. En fait, l'importation est bien près d'égaler chez nous la production; il est entré en 1855 trente-cinq millions de kilos de laines étrangères, la plupart lavées. Notre production nationale ne doit pas être bien supérieure. Au lieu de plaider contre la liberté commerciale, cette énorme introduction donne un argument nouveau en sa faveur; elle a en effet coïncidé, non avec une baisse, mais avec une hausse de nos propres laines, et malgré un régime de douanes qu'on avait cru rendre prohibitif, tant il est vrai que toutes ces combinaisons qui veulent dominer les faits et les besoins n'aboutissent qu'à des résultats illusoires! Le droit de 30 pour 100 à l'entrée des laines étrangères avait été établi dans le même temps que le droit excessif sur le bétail et sur le blé, et dans la même pensée, pour enchérir artificiellement les

produits du sol au profit de la propriété territoriale, en empêchant l'importation. Depuis qu'il existe, les prix des laines ont subi des variations, soit en baisse soit en hausse, tout à fait indépendantes du régime douanier. Par un hasard singulier, elles ont baissé après l'établissement du droit protecteur, elles ont remonté quand il a été ramené à 20 pour 100 en 1835; aujourd'hui encore, au moment où il vient d'être radicalement réduit, elles sont en hausse. Quant à l'importation, elle a toujours été croissant; rien n'a pu l'arrêter.

C'est qu'on avait compté sans le fait qui domine tout et qui a bouleversé les calculs, l'augmentation de la consommation. Depuis trente-cinq ans, la consommation de la laine a doublé en France, elle est en train de doubler encore. L'avenir de l'industrie lainière, depuis surtout qu'elle a varié ses produits en créant une foule d'étoffes légères, paraît indéfini. La laine devient pour le coton une rivale de plus en plus redoutable, et on ne peut que s'en réjouir. Outre que le coton nous vient de régions lointaines qui peuvent à tout moment suspendre leurs envois, tandis que la laine jaillit de notre propre sol, la culture de l'un peut compter parmi les plus épuisantes, tandis que l'autre s'associe à un second et précieux produit, la viande, et contribue à l'amélioration de la terre par l'engrais. Le coton a une tache originelle, c'est le fruit du travail esclave; la laine au contraire suppose d'autres mœurs, les peuples pasteurs ont toujours été des peuples libres. La plante américaine exige un climat spécial peu favorable à l'espèce humaine, les troupeaux prospèrent dans les régions tempérées où l'homme fait son principal séjour. La laine enfin a des propriétés que le coton n'a pas, les vêtemens qui en sont formés défendent plus sûrement des brusques alternatives de température, et leur influence sur la santé n'est pas contestée. L'humanité ne peut donc que gagner sous tous les rapports à l'immense extension que prend dans le monde la fabrication des lainages : Dieu veuille qu'elle puisse s'étendre encore, car il y a peu d'instrumens de civilisation aussi actifs, tant pour ce qu'elle développe que pour ce qu'elle combat !

Sans doute il serait désirable que le territoire national produisît, en sus de ce qu'il porte aujourd'hui, les 35 millions de kilos demandés à l'importation et beaucoup d'autres encore qui lui seront demandés à l'avenir. Malheureusement la lenteur inévitable des améliorations agricoles ne l'a pas permis. La production de la laine n'est pas stationnaire en France, bien loin de là; elle marche assez rapidement, mais elle n'a pas pu aller aussi vite que la consommation. Faut-il alors enlever à l'industrie lainière les ressources qu'elle peut trouver ailleurs? On vient de voir qu'on ne le peut pas, à moins d'une prohibition absolue, puisqu'un droit de 20 pour 100, aggravé

encore par un double décime de guerre, a été inefficace. Et quand on le pourrait, le devrait-on? L'agriculture n'y trouverait aucun profit, car il viendrait nécessairement un point où la hausse sur les laines s'arrêterait d'elle-même, faute d'acheteurs. Une diminution de moitié dans la quantité des matières premières amènerait la ruine des fabriques, et l'agriculture ne pourrait qu'y perdre. Même au point de vue de la production indigène, il est heureux que les chambres de la restauration n'aient pas pu fermer la porte aux laines étrangères. La consommation, limitée par la production, n'aurait pas pu prendre l'essor qu'elle a pris. A son tour, la production n'aurait pas reçu l'encouragement d'une consommation supérieure, elle n'aurait pas marché comme elle a marché; la demande excède toujours l'offre, ce qui est la meilleure des conditions pour les producteurs. Si les laines étrangères arrivaient en telle abondance que le prix des laines indigènes baissât, ce serait différent; mais pour la laine comme pour tout il y a un prix de revient, à l'étranger comme en France, qui ne permet pas de la donner à tout prix et de la produire à volonté. Bien avant nous, l'Angleterre a ouvert ses portes aux laines étrangères; l'importation y est beaucoup plus considérable que chez nous, puisqu'elle arrive à 50 millions de kilos, et la production indigène n'y fait que s'accroître. Je pourrais dire, à propos de cet exemple, que, quand même la laine française baisserait de quelques centimes, nous en serions quittes pour faire un peu plus de viande et un peu moins de laine : je n'ai pas besoin de cet argument, puisque je ne crois pas à une baisse; je ne le dédaignerai pourtant pas tout à fait. Les Anglais font beaucoup plus de viande que nous, mais comme ils ont beaucoup plus d'animaux de forte taille, ils ne font pas moins de laine. Seulement ils se préoccupent moins de la finesse, et ils ont raison. Quand la finesse peut être obtenue sans nuire à la santé, à la rusticité des animaux, à la quantité et à la qualité de leur chair, rien de mieux; mais le contraire arrive le plus souvent. C'est à l'éleveur de faire son compte et de voir ce qui lui profite le plus. Sous ce rapport, il y a un avantage réel à ce que le prix de la laine, et surtout de la laine fine, ne soit pas trop haut. L'éleveur se tourne alors plus naturellement vers la viande, qui est en définitive un besoin supérieur, puisqu'elle peut moins se transporter. La recherche de la viande a d'ailleurs ce mérite, qu'elle ramène à la laine par une voie détournée, et qu'elle en accroît, sinon la qualité, du moins la quantité, tandis que la laine très fine s'obtient en général aux dépens de la taille, de la vigueur, de la précocité, de la bonne conformation pour la boucherie. Nous pouvons donc avoir plus de profit à acheter de la laine très fine qu'à en faire, tout en augmentant considérablement notre production en laines

communes ou intermédiaires, plus conciliables avec la multiplication de la bonne viande.

Le droit qui vient d'être réduit avait toute sorte d'inconvéniens. Il était perçu *ad valorem*, ce qui donnait lieu à beaucoup de contestations et de fraudes. De plus, il agissait en sens contraire de l'échelle mobile sur les céréales, aggravant le droit à mesure que le prix des laines montait à l'intérieur, c'est-à-dire qu'on avait plus besoin des laines étrangères, et le réduisant à mesure que le prix baissait avec le besoin. Cette anomalie a été autrefois mise en lumière par un ancien député fort compétent en ces matières, M. Muret de Bord. Le droit fixe n'a plus les mêmes défauts.

Cette réduction prête plus que toute autre à la critique, sous le rapport fiscal. Le droit sur les laines a rapporté en 1855 près de 15 millions; cette recette sera probablement réduite de moitié cette année, c'est une perte sensible pour le trésor. Il n'y a d'autre moyen de l'éviter que de supprimer ce qu'on appelle le *drawback*. On entend par *drawback* une somme payée par l'état pour les tissus de laine exportés, et considérée comme le remboursement des droits d'entrée perçus sur la matière première. En réalité, ce prétendu remboursement n'est qu'une prime à l'exportation, car on paie pour toute espèce de tissus, qu'ils soient ou non de laine étrangère. Le montant annuel de cette dépense égale précisément la perte probable sur la recette; en le supprimant, il n'y aurait rien de changé. Le nouveau décret modifie et réduit le *drawback;* c'est quelque chose, ce n'est pas assez. La production annuelle des tissus de laine représente une valeur totale de plus de 500 millions; quelques millions de plus ou de moins, sur un mouvement d'affaires aussi considérable, n'ont pas beaucoup d'importance. Le prétexte du *drawback*, le droit d'entrée sur les laines étrangères, étant d'ailleurs supprimé ou atténué, il est naturel que l'effet disparaisse avec la cause, surtout quand on songe que la prime avait pour but de favoriser les consommateurs étrangers aux dépens des Français, anomalie nouvelle qui vient montrer une fois de plus à quels résultats bizarres on peut arriver à force de calcul.

Les autres produits agricoles ne soulèvent pas les mêmes doutes. Il y a eu un temps où l'on a voulu protéger par des droits excessifs les huiles indigènes. La demande d'huile a fait de tels progrès, qu'elle a triomphé de tous les obstacles; l'importation des huiles et graines oléagineuses atteint aujourd'hui une valeur de 50 millions, et on ne voit pas que la production nationale en ait souffert. Le prix de l'huile est encore tel que la culture du colza s'étend tous les jours, de manière à exciter pour l'avenir des craintes légitimes, car cette culture épuise le sol quand elle n'est pas très bien entendue, et peut nuire par conséquent à la production des céréales. Il y

a eu aussi un temps où le sucre indigène de betterave avait besoin d'une forte protection; ce temps est passé. On pouvait se demander alors si les cultivateurs flamands et picards, au lieu de s'obstiner à faire du sucre, n'auraient pas eu plus de profit à cultiver, comme les Anglais, des racines exclusivement consacrées à la nourriture du bétail. Ces questions seraient aujourd'hui oiseuses; d'énormes capitaux ont été perdus dans la création de cette industrie, mais d'énormes capitaux ont été gagnés; le souvenir des pertes est effacé, les bénéfices seuls frappent les yeux, et grâce aux perfectionnemens que chaque jour amène dans l'extraction de ce sucre, on doit espérer qu'il n'aura plus besoin de secours. Les rôles sont changés; c'est aujourd'hui le sucre des colonies qui s'alarme.

La grande industrie française des soieries a pris une si magnifique extension, elle occupe tant de bras et de capitaux, elle réalise de si puissans bénéfices, qu'on n'est pas tenté de lui marchander les matières premières. Les soies étrangères entrent sans difficulté, personne ne s'en plaint. La valeur annuelle de l'importation dépasse pourtant 100 millions; mais la production nationale arrive à peu près au même chiffre, et rien ne limite ses progrès. Toute soie est vendue d'avance; on en obtiendrait deux fois plus qu'on en vendrait deux fois plus sans baisse de prix. Ce qui en limite la quantité, ce n'est pas le débouché, c'est la difficulté de la production. La soie exige des conditions particulières qui ne se retrouvent pas partout; huit départemens en ont presque le monopole, et dans ces huit il en est quatre, le Gard, la Drôme, l'Ardèche et l'Hérault, qui en obtiennent à eux seuls les trois quarts. On a essayé d'étendre ailleurs cette belle industrie, mais sans beaucoup de succès. Les nombreuses tentatives faites en Algérie ont échoué, du moins jusqu'ici. Ce n'est pas une raison pour désespérer de l'avenir, c'en est une pour chercher dans l'importation, en attendant mieux, le supplément nécessaire à nos fabriques. Tout le monde étant d'accord sur ce point, il est inutile d'insister. Je n'ai pas besoin de faire la même démonstration pour le lin et le chanvre; je ne pourrais que me répéter.

Restent les vins. Ici personne ne conteste l'immense intérêt de la production nationale à l'extension du commerce extérieur. Depuis quelques années, la vigne souffre en France comme partout; mais ce n'est là qu'un mal passager, et si j'en crois les espérances que j'entends exprimer, on commence à entrevoir le terme de ces épreuves. En temps ordinaire, le vin constitue une de nos plus grandes richesses agricoles; nous pouvons pour ainsi dire en fournir le monde entier sans nuire à notre propre consommation. Sur quelques points du nord et de l'est, la vigne a pris peut-être trop d'extension, par suite de la difficulté des communications qui ne permettait pas aux vins du midi d'arriver; mais la même cause qui réduira sans doute

cette culture dans les contrées qui lui conviennent le moins peut et doit l'accroître dans celles qui lui conviennent le plus. Nul doute que la production du vin ne puisse doubler, si elle a des débouchés suffisans. Il y a encore dans le tiers méridional de la France de grandes étendues de terres incultes ou à peu près, admirablement propres à la vigne. J'y vois, pour mon compte, une des plus belles promesses de notre avenir; mais, pour qu'elle se développe, elle a besoin de l'exportation. Voilà un intérêt qui doit balancer bien des craintes. Quand même le blé devrait baisser un peu dans le midi par l'admission des blés étrangers, ce que je ne crois pas, mais ce que j'admets un moment, l'agriculture de cette partie de la France peut trouver dans le vin une magnifique compensation, sans parler des autres conséquences probables de la libre exportation et des communications perfectionnées, comme la hausse de la viande, du maïs, des légumes secs, des fruits, des volailles, et d'une foule de produits spéciaux qui n'ont eu longtemps que peu de valeur.

Un fait s'oppose, je le sais, à cette extension si désirable de notre exportation en vins, c'est le droit prohibitif qui les frappe encore à leur entrée en Angleterre. Je ne puis croire que cette exception choquante au régime habile et libéral des douanes chez nos voisins puisse encore subsister longtemps. Le secrétaire du *Board of Trade*, sir James Emerson Tennent, vient, il est vrai, de publier une brochure pour la défendre; mais il s'est attiré, de la part d'un négociant anglais, une réponse tout à fait péremptoire. M. Bosville James n'a pas eu de peine à prouver que, si le droit sur les vins était réduit à un shelling par gallon ou 28 centimes le litre, au lieu d'un franc 60 centimes, qui est le taux actuel, il en résulterait une révolution salutaire dans les habitudes du peuple anglais, sans nuire en aucune façon au revenu public. Les défenseurs du droit partent de ce principe, que le vin sera toujours un objet de luxe en Angleterre; mais si on pouvait le vendre au détail à un shelling la bouteille, il en serait tout autrement. Les consommateurs anglais ne connaissent pas nos bons vins ordinaires, notamment ceux du midi; ils les rechercheraient s'ils les connaissaient davantage, et, comme le remarque très bien M. Bosville James, la consommation de la bière, qui rapporte une somme considérable au trésor public, n'en souffrirait pas; il n'y aurait de menacés que les spiritueux, dont on fait un usage immodéré, contraire à la santé comme à la moralité publique.

Au moment où l'alliance intime entre la France et l'Angleterre, si longtemps attaquée par des préventions séculaires, mais si conforme à l'intérêt bien entendu des deux peuples, vient de se resserrer par une action commune sur les champs de bataille, il serait plus à propos que jamais de la cimenter par des concessions de douanes. Les Anglais ont déjà fait de grands pas, c'est à eux de faire le dernier et

le plus important, pour ne laisser prise à aucun soupçon. Tant qu'ils maintiendront l'interdiction jetée sur nos vins communs par la vieille politique de guerre, pour protéger ceux d'Espagne et de Portugal et leurs propres boissons nationales, on pourra dire, à tort sans doute, mais avec une apparence de raison, qu'ils proclament le principe de la liberté commerciale quand ils se croient en état d'en tirer parti, et qu'ils sont les premiers à se refuser aux applications qui les gênent. Même en supposant que ce soit pour eux un sacrifice d'y renoncer, ils le doivent à l'honneur du principe et à l'avenir de l'alliance.

Je viens de parcourir le cercle entier de nos produits agricoles, je n'en vois aucun qui ait à souffrir de la liberté, et j'en vois beaucoup qui ont à y gagner. Telle est en effet la nature des choses. Il n'est pas dans l'ensemble de sol mieux doué que le nôtre et qui puisse figurer avec plus d'avantages sur le marché général : nos agriculteurs pèchent par excès de modestie, quand ils redoutent une concurrence quelconque; ils ne se rendent compte ni de la puissance de leurs moyens ni de l'immensité des besoins. Cette conviction n'est pas nouvelle chez moi, elle ne date pas de la cherté actuelle. En 1850, au milieu d'une baisse générale et désastreuse, j'annonçais sans hésiter, non pas précisément la hausse excessive dont nous sommes témoins et qui tient en partie à des circonstances fortuites, mais une hausse régulière et normale, et j'affirmais que la liberté la plus absolue y contribuerait au lieu d'y nuire. Selon moi, les denrées agricoles n'étaient à leur véritable prix, avant 1847, que dans un quart de la France; c'est pourquoi l'agriculture n'avait fait que là de sérieux progrès. Je ne croyais et je ne crois encore à des développemens sur d'autres points qu'autant que les prix courans du marché parisien s'étendraient à toute la France. J'attendais cette hausse du perfectionnement des communications, de l'accroissement de la population nationale et un peu aussi d'une extension du commerce extérieur; tout en invoquant les principes du libre-échange, j'en augurais de tout autres effets que ses promoteurs.

J'espère avoir démontré la différence radicale entre l'Angleterre et la France. Le même prix des denrées agricoles, qui en Angleterre ne suffit pas pour payer la rente au taux où elle était parvenue, suffit en France pour l'élever; la même liberté qui abaisse les prix d'un côté les remonte de l'autre. La liberté commerciale, c'est en d'autres termes le commerce lui-même; ses effets diffèrent suivant les besoins. Nul n'achète pour le plaisir d'acheter. Qu'il entre en France peu de denrées étrangères, comme pour la viande et le blé, ou qu'il en entre beaucoup, comme pour la laine et la soie, c'est que dans le premier cas il n'y a que peu de besoins et que dans le second il y en a davantage. Si nous importons pour 200 millions de laine et de soie brutes, nous exportons pour 500 millions de tissus

de laine et de soie, que nous ne pourrions pas produire autrement. De même, s'il arrive un jour que l'importation du blé s'accroisse, c'est que le prix se sera élevé outre mesure, et que la production nationale, même doublée, sera devenue insuffisante, comme en Angleterre. L'erreur des producteurs est d'avoir cru que le libre-échange des produits pouvait jamais tourner contre la production. Les libres échangistes y ont aidé en parlant des consommateurs comme si les consommateurs n'étaient pas les producteurs sous une autre forme. La liberté ne combat que le monopole, qui est l'ennemi de la production.

Parlerai-je maintenant des choses dont l'agriculture a besoin? Je ne crois pas que le prix du fer dût baisser immédiatement beaucoup par une révision sérieuse du tarif; la demande de fer est trop générale dans le monde, pour qu'une pareille baisse soit possible. Il n'en est pas moins vrai qu'une plus grande introduction de fer étranger, même sans agir sur le prix, donnerait des facilités nouvelles à toutes les industries qui s'en servent, préparerait pour un prochain avenir la production des fers indigènes à meilleur marché, et dans tous les cas préviendrait une hausse nouvelle. Il faut du fer pour produire du fer; la plupart des causes qui en élèvent le prix en France tiennent à des frais de transport. Que les chemins de fer se fassent plus vite, que la houille, le bois, le minerai, le fer lui-même, circulent à moins de frais, et ce métal si utile, si nécessaire, sortira avec moins de peine du sol qui le produit; il se répandra plus aisément sur toute la surface du territoire. Ce qui importe à l'agriculture, c'est le prix du fer au détail chez le maréchal de campagne. Même quand ce prix baisserait, elle n'en consommerait pas d'abord beaucoup plus, parce qu'elle est pauvre et ignorante; mais peu à peu elle apprendrait à s'en servir, et si jamais un plus grand usage entrait dans ses habitudes, elle finirait par en employer des quantités énormes, car il n'y a pas d'agriculture perfectionnée sans une grande consommation de fer; dans les fermes les mieux conduites, il en faut jusqu'à 20 kilogrammes par hectare et par an, ou dix fois plus qu'on n'en emploie en moyenne aujourd'hui.

N'est-il pas étrange et regrettable que le guano soit plus cher en France que partout ailleurs? L'Angleterre, la Belgique, l'Amérique du Nord, en emploient des quantités considérables; il pénètre jusqu'en Saxe, au centre de l'Allemagne, et chez nous on n'en achète presque pas. Pourquoi? Sans doute parce que la plupart des cultivateurs n'ont de quoi le payer à aucun prix, mais aussi parce qu'il est renchéri artificiellement par notre système de douane. Cette fois il n'y a pas de guano indigène à protéger, mais on veut protéger la navigation nationale, et on surcharge de droits tout ce qui arrive sous pavillon étranger : autre chimère dont on devrait bien

voir enfin le néant, car la plus protégée de nos industries, la navigation, est précisément celle qui fait le moins de progrès. Le guano, c'est pourtant de la fertilité immédiate, de la viande, du pain, tout ce qu'on demande à grands cris. Avec du guano, on gagne dix ans; on peut transformer en quelque sorte à vue d'œil une terre ingrate en terre fertile, et obtenir d'emblée une grande production céréale, tout en préparant l'avenir par des récoltes fourragères, ce qu'on ne peut faire sans ce secours qu'avec beaucoup de temps et d'avances. Mais que voulez-vous? le guano infecte les navires qui le transportent, nos armateurs y regardent à deux fois avant de s'en charger. La navigation anglaise et américaine est moins difficile, parce qu'elle a plus de bâtimens. Pourquoi s'entêter alors à ne vouloir de guano que sous pavillon français, quand il est bien démontré qu'on n'en peut avoir que fort peu et hors de prix?

Il faut avoir essayé d'introduire en France des machines aratoires étrangères pour se faire une idée des ennuis qu'on se prépare. Autrefois le droit d'entrée était exorbitant, il doublait la valeur de la machine. Ce droit a été réduit par un décret récent, rendu à l'occasion de l'exposition universelle, mais les formalités n'ont pas été simplifiées; elles dégoûtent les vendeurs eux-mêmes. Au mois de novembre dernier, un agriculteur français ayant écrit à la fabrique belge de Haine-Saint-Pierre pour demander un concasseur de tourteaux, le directeur lui répondit que « la douane française n'ayant pas de règle fixe et exigeant des dessins, des devis, des certificats d'origine pour des niaiseries, il avait pris la détermination de ne plus vendre en France aucune machine agricole. » Je ne vois pourtant pas en quoi l'introduction d'un concasseur de tourteaux peut menacer l'industrie nationale. Plus on fera venir de l'étranger de machines aratoires, plus l'usage s'en répandra, et par conséquent plus nos propres fabricans seront excités à en faire. J'entends parler de beaux projets pour créer en France de grandes fabriques sur le modèle des établissemens anglais et belges : j'y applaudis fort pour mon compte; mais en attendant laissez acheter en Angleterre et en Belgique, si l'on y travaille mieux et à meilleur marché qu'en France : vous verrez vous-même, par les essais qui seront ainsi faits, quels sont les instrumens qui réussissent le mieux chez nous, quels perfectionnemens ils réclament pour réussir davantage; vous vous éviterez des écoles et des frais inutiles.

J'ai déjà dit que je ne voulais pas traiter ici le côté industriel de la question; je me contenterai de dire en gros qu'il en est à mon sens de toutes nos industries comme de l'agriculture. Je ne crois pas plus à l'*inondation* des houilles, des fers, des draps, des cotonnades, des poteries, des produits étrangers de toute sorte, qu'à celle des blés, des bestiaux et des laines; il n'en entrerait, j'en suis con-

vaincu, si les barrières étaient abaissées, que le supplément justement nécessaire pour satisfaire à des besoins partiels, sans nuire le moins du monde à la production nationale ou plutôt en la favorisant. Même en admettant que nos importations dussent s'accroître de plusieurs centaines de millions, beaucoup de ces nouvelles matières deviendraient entre nos mains des instrumens de production, et nos exportations s'accroîtraient d'une somme égale. Le travail national y gagnerait au lieu d'y perdre. Aucune de nos industries n'y trouverait l'occasion d'une crise, si ce n'est celles qui, mal constituées par leur nature, ne peuvent prospérer sous aucun régime, pas plus sous celui de la protection que sous tout autre. L'expérience se fait déjà pour quelques-unes, nous verrons ce qui en sortira; il ne s'écoulera pas, j'espère, un grand nombre d'années sans que tout le monde soit éclairé sur la chimère de la protection. Les fantômes qu'on a soulevés de part et d'autre disparaîtront à la lumière des faits, on verra que l'industrie, comme l'agriculture française, n'a rien à craindre de personne.

Quand un pays fait déjà avec l'extérieur pour 3 milliards d'échanges, quand il se compose lui-même d'un territoire de plus de 50 millions d'hectares, comprenant tous les climats et toutes les formations géologiques, mêlé de montagnes et de plaines, sillonné de rivières navigables, de routes, de canaux, de chemins de fer, avec une population laborieuse de 36 millions d'hommes, qui a joué un assez grand rôle dans le monde par son génie dans tous les genres, ce n'est pas un peu plus ou un peu moins de facilités pour commercer avec ses voisins qui peut y changer de fond en comble les conditions du travail. Je n'en attends donc pas des effets bien immédiats et bien prodigieux; mais je suis loin de croire, comme les protectionistes, que le système protecteur ait contribué en quoi que ce soit au développement industriel de la France; il lui a nui au contraire, tant qu'il a pu; ce n'est pas sa faute s'il n'a pas pu lui nuire davantage. La suppression des douanes intérieures a eu dans d'autres temps des résultats considérables, quand de plusieurs petits marchés elle n'a fait qu'un. Un nouvel agrandissement du marché serait un pas de plus. Un jour viendra où il en sera du système protecteur comme des autres erreurs économiques que le temps a ruinées; nos neveux auront peine à comprendre qu'on ait jamais pu espérer de favoriser le travail en lui créant des entraves et en l'empêchant de vendre et d'acheter suivant ses convenances.

La considération fiscale prend ici une importance de premier ordre. Les produits industriels, ayant plus de valeur sous un moindre volume que les produits agricoles, peuvent être sans inconvénient frappés de droits plus élevés. En substituant aux prohibitions

et aux droits protecteurs des droits exclusivement combinés dans un intérêt fiscal, on pourrait sans aucun doute augmenter le revenu des douanes de 50 ou 60 millions. Dans le pays du *free trade* par excellence, l'Angleterre, la douane rapporte plus de 500 millions à l'état, elle peut bien en rapporter la moitié en France. Ainsi se trouverait à peu près comblé le déficit qu'on cherche aujourd'hui à remplir par de nouveaux impôts. Il suffirait, en supprimant toutes les prohibitions, d'établir des droits spécifiques calculés en moyenne sur le pied de 15 pour 100 de la valeur, réduits à 10 ou même 5 pour les matières premières et portés à 20, 25 et même 30 pour les objets manufacturés. Je ne vois vraiment pas quelle objection plausible on pourrait faire à un pareil remaniement des tarifs. Quand les questions se posent ainsi dans leurs véritables termes, on peut dire sans exagération qu'elles disparaissent. Ce n'est que par une illusion inexplicable que le débat a pu jamais s'agiter entre la protection et le libre-échange absolu, car d'un côté les protectionistes ne peuvent pas avoir la prétention d'empêcher toute espèce de commerce extérieur, et de l'autre les partisans du libre-échange n'ont jamais pu se flatter de supprimer les douanes, qui figurent au nombre des meilleurs impôts.

Au moment où j'écris ces dernières lignes, le corps législatif vient de transformer en loi la plupart des décrets rendus par le gouvernement pour abaisser quelques-uns de nos tarifs. C'est une consécration de plus. La discussion n'a pourtant pas été beaucoup plus favorable en apparence que par le passé au principe de la liberté commerciale; un seul orateur, M. de Kergorlay, député d'une de nos plus riches provinces, la Normandie, a développé des idées analogues à celles que je viens d'exposer : tous les autres, notamment les organes de la commission et du gouvernement, ont cru devoir faire une éclatante profession de foi en faveur du système protecteur. Peu importe au fond, puisque les actes sont si peu conformes aux paroles. La même singularité s'était déjà produite en 1850 dans la session du conseil général de l'agriculture et du commerce. Quand la question de principe fut posée, l'assemblée presque tout entière vota, avec une véritable passion, pour le maintien de la protection. Dans toutes les questions d'application, comme les soies, les sucres, les bestiaux, et surtout la grande question de l'introduction en franchise des produits algériens, elle vota dans le sens du libre-échange. Le corps législatif vient d'en faire autant à l'unanimité. Tout ce qu'on peut désirer, c'est que les pouvoirs publics continuent à défendre ainsi le système protecteur; il n'en restera bientôt plus rien.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LA
RÉGENCE DE TUNIS

LE GOUVERNEMENT DES BEYS ET LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE.

De tous es états barbaresques qui ont été pendant longtemps des voisins si incommodes pour le midi de l'Europe, la régence de Tunis est celui qui offre les plus grands et les plus nombreux souvenirs : ce fut là que s'éleva Carthage, et ce fut de là que partirent plus tard les Arabes pour envahir l'Espagne, la Sicile et les parties les plus méridionales de la Gaule et de l'Italie. Enfin un souvenir particulier à la France, un souvenir à la fois national et religieux, se rattache pour nous à cette terre : saint Louis y mourut. Malgré tant de titres qui la désignent à notre sympathie, la régence de Tunis n'est encore cependant que peu fréquentée. Les voyageurs n'en visitent guère que la capitale, point d'arrivée de deux lignes de bateaux à vapeur, partant l'une de Marseille et l'autre de Gênes. Un séjour de cinq ans dans la régence m'a permis d'en parcourir l'intérieur dans tous les sens, et je puis dire que le beylik tunisien est la contrée du globe que je connais le mieux. Après avoir parlé avec quelque étendue de Tripoli, pittoresque marché qui unit le bassin de la Méditerranée à l'Afrique centrale (1), je crois donc utile de réunir ici quelques données sur un pays qui l'avoisine, et avec lequel la France a des rapports beaucoup plus intimes, soit directement, soit indirectement par l'Algérie.

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1855.

I. — PHYSIONOMIE DU TERRITOIRE TUNISIEN.

Chacun connaît à peu près la charpente géologique de l'Algérie. On sait qu'elle consiste dans les deux chaînes de montagnes atlantiques, courant de l'ouest à l'est, — la première à peu de distance de la Méditerranée, qui même souvent en baigne le pied, — la seconde sur la lisière de cette autre mer de sable et de pierres qu'on appelle le grand désert du Sahara. L'intervalle entre les deux chaînes parallèles est rempli par des chaînons transversaux et par des plateaux élevés : cette région centrale est ce qu'on appelle le Tell, expression arabe qui en indique la haute position. Le littoral du nord de l'Afrique est généralement parallèle à l'équateur dans toute l'Algérie, il est même assez peu dentelé; mais dans la régence de Tunis il change brusquement de direction et suit le méridien depuis la presqu'île du cap Bon jusqu'aux frontières de Tripoli. Il résulte de cette configuration du littoral tunisien que les deux chaînes atlantiques sont là, non parallèles, mais perpendiculaires à la mer. Celle du nord prend fin au cap Bon même, et celle du sud vers le golfe de Gabès ou petite Syrte. La large ouverture qu'elles laissent entre elles n'est autre chose que la dégradation successive et étagée des plateaux algériens du Tell, de sorte que ces deux pays, — l'Algérie et la régence de Tunis, — font partie du même système géologique, et physiquement ne forment qu'une seule et même contrée. Les bordures de ces plateaux étagés se dessinent en chaînes montagneuses à directions irrégulières et souvent compliquées, et vont toujours, comme les plateaux mêmes, en s'affaissant depuis la frontière de l'Algérie jusqu'à la mer. C'est par cette frontière que nous commencerons l'exploration du territoire tunisien. Une région volcanique et montagneuse, une région maritime, une région centrale, une région saharienne, telles sont les quatre divisions principales qui nous aideront à grouper nos idées.

En parcourant la région volcanique de la régence, j'ai pu suivre une couche de calcaire marneux de plus de 200 kilomètres, qui m'a fait bien souvent penser aux belles théories de M. Élie de Beaumont sur les soulèvemens. Cette couche, je la trouvais tantôt s'étendant horizontalement sous les pieds de mon cheval dans les terrains plats et dénudés de certaines plaines, tantôt transportée sur les pics les plus élevés; les vallées d'érosion, les gorges, les lits déchirés des torrens, m'en découvraient l'épaisseur dans leurs berges stratifiées; enfin elle se présentait quelquefois à moi sous forme de *dikes*, ou murs perpendiculaires. Une petite ville nommée El-Kef peut servir de résidence et de lieu de halte au voyageur qui parcourt cette région volcanique.

La route qui conduit à cette ville coupe deux lignes parallèles de ces *dikes*, que les Arabes appellent *sour-en-nar* (remparts du feu), expression aussi juste sous le point de vue descriptif que sous le point de vue géologique. Les commotions volcaniques qui les ont fait surgir du sein de la terre ont laissé bien d'autres traces encore dans le pays. La montagne sur les flancs de laquelle la ville d'El-Kef est bâtie est elle-même un ancien volcan éteint : la disposition de son sommet, que coupe la route, et des débris de coulées de lave ne permettent pas d'en douter. La tradition locale a conservé le souvenir de cette origine. Le lendemain de mon arrivée au Kef, dans une visite que je fis au cadi de cette ville, qui me parut un homme assez éclairé, je lui communiquai mes observations et la conclusion que j'en tirais pour l'existence d'un ancien volcan dans la montagne dont nous avions le sommet au-dessus de nous : il me répondit que c'était un fait incontestable et si bien établi, que la ville avait porté autrefois le nom de *Chekeb-en-Nar* (les crevasses de feu).

Le Djebel-Zerissa, à 50 kilomètres au sud-ouest d'El-Kef, est encore un ancien volcan, qui paraît ne s'être éteint qu'à une époque beaucoup moins reculée. Le fond de son cratère est maintenant bien uni et couvert d'un épais et frais gazon. Les coulées de lave sont nombreuses, et l'on dirait qu'elles viennent seulement d'être vomies par les entrailles de la terre. Dans la plaine des Zeralma, qui est au-dessous de la montagne, existe un tronçon de voie romaine tout pavé de cette même lave (1). L'existence de ces volcans africains sur le prolongement de la zone de ceux de la Sicile, des Lipari, du royaume de Naples, est un fait géologique important qui méritait d'être signalé.

La ville d'El-Kef, l'antique *Sicca-Veneria*, est le siége d'un gouvernement considérable, qui du côté de l'ouest touche à l'Algérie. C'est par ce district que la Medjerdah, qui est le Bagrada des anciens, entre sur le territoire de la régence de Tunis, en quittant celui de l'Algérie. Ce cours d'eau est la rivière la plus considérable de la Barbarie, bien qu'il ne soit point navigable. La vallée qu'il parcourt est belle, large et extrêmement fertile; elle le serait encore plus, si la

(1) Au nord du Kef, dans le pays des Kromir, on voit un autre volcan, le Djebel-Betouna, qui en 1838 se remit à fumer. Des troubles survenus dans le pays des Kromir pendant que j'y étais, par suite de l'assassinat d'un corailleur de La Calle, ne me permirent pas d'arriver à cette montagne. Je devais y aller au printemps de 1848 avec le caïd du Mogod, qui a la haute main, autant qu'on peut l'avoir, sur les sauvages tribus kabaïles de ce district; mais la révolution de février, qui a dérangé tant de choses, dérangea aussi celle-là. Néanmoins je crois pouvoir garantir l'exactitude de ce que je viens de dire touchant le Djebel-Betouna L'existence de cette montagne volcanique me fut signalée dès 1838, époque où j'étais directeur des affaires arabes à Alger, par M. le général de Mirbeck, alors chef d'escadron et commandant du cercle de La Calle, limitrophe du territoire des Kromir.

Medjerdah n'avait pas un lit aussi encaissé, ce qui rend cette rivière à peu près inutile pour l'arrosage des terres. Il serait facile d'obvier à cet inconvénient par des barrages semblables à ceux que depuis la conquête on a élevés dans plusieurs rivières de l'Algérie; mais le gouvernement tunisien songe peu à ces sortes d'améliorations. Vers la fin du XVIIe siècle, un bey, meilleur administrateur que les autres, fit cependant construire à Tebourba un magnifique pont qui servait de barrage au moyen d'un système d'écluses. Malheureusement les vannes de ces écluses ont depuis longtemps disparu, et le pont n'est plus qu'un pont ordinaire. Si les eaux de la Medjerdah étaient utilisées pour l'agriculture, ce serait vraiment quelque chose de prodigieux que la fécondité du bassin de l'antique Bagrada, car dans l'état actuel du sol cette fécondité est déjà admirable. C'est bien la *ferax Africa*. Il est bon de remarquer, à ce propos, que les Arabes appellent cette contrée *Ferikia*, en y comprenant le district également très fertile de Badja, au nord de la Medjerdah, entre cette rivière et la mer. Cette partie septentrionale de la régence de Tunis est en outre abondante en minerais de fer et de plomb, dont deux mines sont exploitées, et en magnifiques forêts, dont quelques-unes sont les plus belles que j'aie vues de ma vie. La position maritime de Tabarka serait très convenable pour l'exportation des beaux bois de construction qu'on pourrait en tirer. Bizerte, qui est un port considérable, en est trop éloigné. Rien n'est gracieux comme la position de cette petite et jolie ville de Bizerte, bâtie sur le canal qui met en communication avec la mer deux lacs conjugués, à l'extrémité desquels s'élève une autre ville, Mater, entourée d'une campagne très riche. Ghar-el-Mélah, que les Européens appellent Porto-Farina, est également une très gracieuse localité.

Nous sommes insensiblement descendus de la région volcanique à la région maritime, et la vraie capitale de celle-ci, comme de toute la régence, est Tunis. On remarque à Tunis de somptueux monumens et de beaux quartiers; mais l'ensemble n'a rien d'attrayant. La campagne en est poudreuse et aride, excepté sur quelques points, tels que le village de l'Ariana, le quartier appelé la Marsa, sur les bords de la mer, et la colline sur laquelle est situé le village de Sidi-Bou-Saïd. C'est entre cette colline et la Goulette que sont situées les ruines de Carthage. Toutes les villes du littoral tunisien au sud du cap Bon, telles que Nabel, Hammamet, Soussa, Monestir, Mahédia et Sfax, sont assez florissantes. Il s'y fait un immense commerce d'huile, surtout à Soussa, centre du Sahel, qui n'est qu'une vaste forêt d'oliviers, renfermant plus de cent villages ou bourgs, dont quelques-uns, pour l'étendue de leur population, pourraient bien prendre le nom de villes. Un de ces villages en effet, Msaken, compte dix mille habitans.

En face de Sfax sont les îles Kerkennah, dont la plus grande est la Cercinna des anciens. La destinée de cette localité a été de servir de refuge aux victimes de la politique et d'être un lieu d'exil pour celles de l'amour. C'est à Cercinna qu'Annibal se retira, fuyant sa patrie, après s'être embarqué à la tour qui porta son nom, et c'est de là qu'il partit pour se rendre auprès d'Antiochus. Marius, chassé d'Italie, y trouva un asile, et ce fut le lieu de déportation de Sempronius Gracchus, un des nombreux amans de Julie, fille d'Auguste. Aujourd'hui on y relègue les filles publiques qui ont eu des démêlés avec la police tunisienne. Ces malheureuses y sont jetées sans ressources, et y vivent comme elles peuvent. On les voit souvent parcourir le rivage avec les lambeaux de leurs costumes à couleurs voyantes, pour chercher des coquillages, dont elles sont réduites à se nourrir lorsque la charité ou le libertinage des habitans ne leur vient point en aide (1). Depuis qu'on ne noie plus pour adultère, on envoie aussi à Kerkennah, sur la plainte des maris outragés, les femmes coupables ou trop tendres qui, dans un autre temps, auraient subi un sort plus rigoureux.

Dans la région centrale du territoire tunisien s'élève la ville de Kairouan, qui a été l'une des plus célèbres cités de l'islamisme et qui jouit encore d'une grande réputation de sainteté. Il était autrefois interdit aux chrétiens d'y pénétrer. Elle fut bâtie par Okba, et fut le siége du vaste gouvernement qui s'étendit bientôt jusque sur l'Espagne. Lorsque l'Afrique se sépara de l'empire des califes de Bagdad, elle fut la capitale des premières dynasties indépendantes qui y régnèrent. Elle partagea ensuite cet honneur avec Mahédia; mais elle le perdit entièrement sous les Beni-Hafz, qui s'établirent à Tunis. Aujourd'hui Kairouan ne compte pas plus de douze à quinze mille habitans.

Rien n'est plus désolé que le pays qui s'étend de cette région centrale à Gafsa, située sur la lisière du Djérid, c'est-à-dire du Sahara. Il est traversé par de nombreux torrens, dont le cours vagabond et désordonné en ravage et dénude le sol d'une façon déplorable. Cependant les nombreuses ruines qu'on y rencontre prouvent que, sous la domination romaine, il a dû être florissant et bien peuplé. Maintenant ce serait en quelque sorte une terre à refaire, et il est douteux que la meilleure administration en vînt à bout. Ce que dit M. P. de Tchihatchef de quelques parties de l'Asie-Mineure convient

(1) La police égyptienne fait des ruines de Thèbes le même usage que celle de la régence de Tunis fait de Kerkennah. Le très regrettable colonel de Barral, tué il y a quelques années en Algérie au moment où il venait d'être nommé général, me racontait un jour que la première rencontre qu'il fit en allant visiter ces ruines fut celle d'une nymphe qui lui adressa un compliment provocateur dans le français, non le plus pur, mais le moins équivoque.

on ne peut mieux à cette portion de la régence de Tunis (1). Gafsa est une assez agréable petite ville, bâtie à l'entrée d'une vallée conduisant dans le Djérid, qui passe pour la plus belle partie du Sahara, lequel a non-seulement la grandeur de ses admirables horizons, mais aussi de loin en loin les ombrages contrastés de ses oasis. Dans le Djérid, les deux plus gracieuses de ces îles de l'océan de sable sont Touzer et Nefta, qui sont vraiment des paradis terrestres. Toutes les productions végétales de l'Afrique et de l'Europe y croissent avec une vigueur luxuriante, sous la fécondante influence de la chaleur et de l'eau. Cette eau n'est pas d'ailleurs, comme dans un trop grand nombre d'autres localités, de l'eau de puits péniblement arrachée aux entrailles de la terre; elle est fournie par de belles sources un peu thermales, qui forment une petite rivière poissonneuse pour chaque oasis. L'arbre le plus répandu dans ces localités est naturellement le palmier, qui produit là les meilleures dattes du monde. J'ai pu en suivre la culture et en étudier les amours, car on connaît le privilége de ce végétal dioïque.

Felix arbor amat : nutant ad mutua palmæ
Fœdera.

On sait aussi que les amours du palmier sont dirigés par l'industrie agricole au moyen d'un procédé souvent décrit, et qui, rendant un mâle suffisant pour un grand nombre de femelles, permet de consacrer à celles-ci la plus grande partie du terrain.

Le Djérid exporte chaque année une très grande quantité de dattes en échange du blé dont il a besoin, et qu'il ne produit pas. Cette grande opération commerciale se fait au printemps, à l'époque de la tournée du *bey du camp* (2). Il y a quelques années qu'il se faisait par l'oasis de Nefta un commerce assez important avec l'Afrique centrale; mais il est considérablement réduit depuis l'époque où le bey Ahmed a aboli la traite des nègres. Nefta est peu éloignée de Souf, qui est la plus orientale des oasis du Sahara algérien, et communique avec Ghadamès par une ligne de onze étapes dans le désert. Le grand lac salé du Djérid appartient au système de ces grandes *sebkha* ou amas de sel, dont la ligne s'étend jusqu'à l'Océan et commence à la petite Syrte ou golfe de Gabès, vers la localité appelée *Tref-el-ma*. Ma pensée a toujours été, depuis que j'ai visité ces contrées, que la mer pénétrait autrefois par là dans l'intérieur du continent africain, où elle formait un grand bassin communiquant à

(1) Voyez les études de M. de Tchihatchef sur *l'Asie-Mineure* dans la *Revue* du 15 mai et 1er juin 1850.

(2) Le *bey du camp* est le commandant général des anciennes milices de la régence à l'exclusion des nouvelles troupes régulières. C'est une sorte de connétable. Cette charge est toujours occupée par le prince héritier présomptif.

l'Océan vers le cap Bogador. Le fond soulevé de ce bassin forme maintenant le grand désert, et le pays situé entre ce désert et la Méditerranée, comprenant la plus grande partie de la régence de Tunis, l'Algérie et l'empire de Maroc, aurait été la fameuse Atlantide de Platon.

Le pays situé au sud de Tref-el-ma est une contrée assez agréable qu'on appelle l'Arad. Il est compris entre la mer et une chaîne de montagnes au-delà de laquelle est le désert, et qui se rattache aux montagnes de Tripoli. La principale des localités de ce district est Gabès. Ce nom ne désigne pas une ville, mais une réunion de bourgs ou villages, dont le plus considérable, appelé Djarah, est le chef-lieu de l'Arad. Tous ces villages sont entourés de vergers, de jardins ravissans, et la rivière qui les arrose a, par la beauté et le peu de longueur de son cours, beaucoup d'analogie avec le Loiret. L'Arad formait dans l'antiquité une province qu'on appela *Emporia* (les marchés), ce qui en indique l'importance commerciale et agricole; aussi les Carthaginois ne tardèrent pas à l'occuper. Le sol de l'Arad est léger, très fertile et tellement près de l'eau, qu'il suffit presque partout de le creuser de quelques pieds pour en faire jaillir des sources abondantes. La sonde artésienne y ferait merveille et rendrait l'Arad un des plus riches cantons du monde.

A l'est de Gabès est l'île de Djerbah, un des plus beaux fleurons de la couronne tunisienne (1). Elle compte quarante mille habitans, tous de la secte des *khouamès*, honnêtes et laborieux. C'est, relativement à son étendue, le pays le plus peuplé de la régence de Tunis. Djerbah produit plusieurs espèces de fruits, y compris des dattes médiocres, de l'orge, peu de blé, mais beaucoup d'huile d'excellente qualité. On y fabrique de belles étoffes de laine et de soie ainsi que de la grosse poterie; enfin on y pêche des éponges comme à Sfax et à Kerkennah. Cette île forma quelque temps, aux XIII[e] et XIV[e] siècles, avec Kerkennah, une principauté appartenant à la famille du fameux Roger de Loria, qui en avait fait la conquête. En 1560, les Espagnols, commandés par le duc de Médina-Celi, y éprouvèrent un grand désastre maritime. Une garnison de mille hommes, qu'ils avaient mise dans le château de l'île dont ils s'étaient emparés, s'y maintint après la perte de la flotte, et y arrêta pendant longtemps une armée de quarante mille Turcs. Lorsque ces braves gens eurent épuisé leurs vivres, ils firent une sortie furieuse sur le camp ennemi et périrent à peu près tous. On construisit avec leurs héroïques restes un ossuaire qui existe encore. Il avait été question dans un temps d'en demander la disparition au bey de Tunis; mais il eût été regret-

(1) C'est l'antique Lotophagitis.

table qu'on accédât à cette demande, car ce monument funèbre est infiniment plus glorieux pour les vaincus que pour les vainqueurs.

On sait du reste que les Espagnols ont occupé plus ou moins longtemps dans le XVIe siècle tous les points de quelque importance du littoral tunisien. La grande expédition de Charles-Quint sur Tunis, en 1535, est surtout un fait historique des plus populaires. Après avoir remis Muley-Hassen sur le trône, les troupes espagnoles établirent seulement garnison à la Goulette; mais en 1573 don Juan d'Autriche fit aussi occuper Tunis. Ce fut pour bien peu de temps, car l'année suivante les Turcs, conduits par Sinan-Pacha, en chassèrent les chrétiens, et tout le pays devint un pachalik de l'empire ottoman. Bientôt cependant les troupes turques méconnurent l'autorité de la Porte, chassèrent leur pacha et se constituèrent en république militaire administrée par un sénat ou divan composé de trois cents membres désignés sous le nom de *deys* (oncles). Cet ordre de choses ne dura que dix ans, car Othman, le plus habile de ces deys, annula bientôt tous les autres et devint le seul maître. Il fit administrer les Arabes par un bey qui lui resta toujours soumis; mais les successeurs de ce bey usurpèrent graduellement le pouvoir suprême sur ceux d'Othman, qu'ils réduisirent à ne plus être que des officiers municipaux à leur nomination, tandis que l'emploi de bey, devenant héréditaire, constitua une véritable souveraineté sous la suzeraineté purement nominale de la Porte. Telle est la constitution politique actuelle de la régence de Tunis, dont les relations avec les gouvernemens étrangers, tant dans la paix que dans la guerre, sont celles d'un état complétement indépendant.

Cet état est séparé, sur le littoral, de la Tripolitaine par le lac des *Bibans* ou des Portes, ainsi nommé à cause des nombreux canaux ou portes qui le font communiquer avec la mer. Le lac des Bibans était connu des anciens sous le nom d'*Hécatompyle* ou les Cent-Portes. Les Tunisiens ont à l'entrée principale du lac un petit et mauvais château bâti sur un îlot, voisin d'une longue et étroite langue de terre où tous les ans accourent au printemps, de toutes les montagnes environnantes, des troupeaux de mouflons attirés probablement par quelque herbe qui les affriande. Les Arabes appellent cet animal *begar-el-houach* (bœuf sauvage) ou *arou*, nom qui peut être une corruption du mot latin *aries*.

Quand on considère les nombreuses ruines de villes antiques qui couvrent le sol tunisien et attestent son ancienne prospérité, on se sent disposé à quelque confiance dans l'avenir de la régence, si ce pays est administré un jour comme il aurait besoin de l'être, car le mal qui est résulté d'un long abandon ne serait très difficile à réparer que dans la région désolée comprise entre Kairouan et Gafsa. Je ne pense pas

qu'il y ait nulle part autant de restes matériels du monde romain que sur cette terre, dont la dépopulation est une garantie de conservation pour les débris du passé. Ces débris sont d'ailleurs plus remarquables par leur nombre que par leur valeur architectonique. Après le magnifique cirque d'El-Djem, le temple de Suffetula et quelque chose de celui de Douga, il n'y a rien dans tout cela de bien précieux sous le rapport de l'art; mais tout est grand et annonce la puissance.

Le docteur Shaw, Peyssonnel et le fameux voyageur Bruce dans le dernier siècle, le comte Borgia, le capitaine Falbe et sir Grenville Temple dans celui-ci, ont étudié avec plus ou moins d'étendue et de succès l'archéologie de la régence de Tunis. Venant après eux et fixé dans le pays par des fonctions publiques, j'ai eu tout le temps et les moyens de voir ce qu'ils avaient vu, et de plus de découvrir beaucoup de ruines dont l'existence leur était restée cachée. Je citerai dans ce nombre les restes d'une ville dans laquelle une inscription très nette fait reconnaître une colonie romaine portant le nom de *Saltus Mussipianus,* dont ne fait mention aucun écrivain de l'antiquité; une autre plus grande, dont rien n'indique le nom ancien et que les Arabes désignent sous celui de *Medeina;* les vastes décombres de Zian, dans l'Arad, où je trouvai plusieurs statues mutilées qu'à ma demande le bey nous concéda; enfin les ruines de la fameuse Thala de Marius, au milieu d'une forêt de gommiers, qu'aucun voyageur n'a signalées avant moi.

Une espèce de ruines que je m'attendais peu à trouver dans le pays de Tunis, ce sont des ruines druidiques, des *pierres levées,* telles qu'on en voit sur plusieurs points de la France, surtout en Anjou et en Bretagne. La localité où se rencontrent ces ruines, appelée Kissera, avait été occupée, comme l'atteste une inscription, par une légion levée dans les Gaules. Ces monumens druidiques retrouvés en Afrique me rappelèrent que, plus de vingt ans auparavant, j'avais visité dans la forêt de La Haye, non loin de la route qui conduit de Nancy au Pont-Saint-Vincent, l'emplacement d'un camp romain autrefois occupé par une légion africaine, et qui avait gardé le nom d'*Africa.*

II. — LE GOUVERNEMENT ET LES POPULATIONS.

Les quatre régions, volcanique, maritime, centrale et saharienne, nous ont montré dans ses traits essentiels la physionomie du territoire tunisien. Pénétrons maintenant dans les diverses classes de la société qui l'occupe. Le gouvernement d'abord et ses relations avec la France, puis les populations qu'il gouverne, enfin les ressources dont il dispose doivent appeler successivement notre attention.

Nous avons dit comment la conquête turque, effectuée dans le

XVI[e] siècle par Sinan-Pacha, produisit, après un certain nombre de transformations, le petit état barbaresque connu des Européens sous la dénomination de *Régence de Tunis*. Une chose à remarquer surtout dans la série de ces transformations, c'est la manière dont les deys d'origine turque furent supplantés par les beys, de qui l'autorité avait quelque chose de plus local, de plus indigène, et par conséquent était plus sympathique aux populations arabes. Ce fut aussi avec l'appui des Arabes, qu'il commandait sous un pacha turc, que le chef de la dynastie des Caramanli assit d'une façon souveraine son pouvoir à Tripoli. Aussi ces deux états étaient-ils plus arabes que turcs, contrairement à ce qui se passait sur le territoire d'Alger, où l'autorité, quoique également indépendante de la Porte, ne sortait jamais des mains des membres d'une milice toute turque et formant une aristocratie militaire à l'instar des mamelucks d'Égypte. Tant que la lutte avait duré entre les deys et les beys de Tunis, les derniers avaient montré beaucoup de déférence à la Porte-Ottomane, dont les autres se montraient fort indépendans; mais lorsque les beys eurent pris le dessus, il s'opéra dans les dispositions des uns et des autres un revirement qui fut la conséquence naturelle du changement de leurs positions réciproques, c'est-à-dire que les deys affectèrent à leur tour l'indépendance, et que les beys et la milice turque, dont ils continuaient à être les chefs, furent conduits à invoquer l'appui de Constantinople. Ces dispositions se combinant avec des rivalités de succession dans la famille des beys qui règne encore aujourd'hui, des guerres civiles cruelles affligèrent la régence de Tunis dans le dernier siècle, et donnèrent prétexte au dey d'Alger d'intervenir dans les affaires de ce pays, qu'il rendit même tributaire. Enfin Hamouda-Pacha, un des plus habiles princes qui aient régné à Tunis, secoua, il y a une quarantaine d'années, le joug des Algériens et en finit avec la milice turque, qui avait fait trop souvent cause commune avec eux. Cette troupe, exaspérée des amoindrissemens de priviléges que le bey lui imposait chaque jour, se révolta et s'empara de la citadelle ou *casbah* de Tunis, où ce prince les assiégea. Au bout de quelques jours, les révoltés, réduits aux abois et craignant une prise d'assaut, sortirent la nuit de la forteresse du côté de la campagne que le bey avait laissé libre à dessein, avec l'intention de gagner les états algériens; mais ils furent en grande partie massacrés par la cavalerie arabe qui fut envoyée à leur poursuite (1). Hamouda forma de ce qui en resta une milice nouvelle, réduite maintenant à bien peu de

(1) Le bey de Tunis employa utilement dans cette affaire, qui eut lieu en 1811, quelques artilleurs français faisant partie d'un convoi de prisonniers que les Anglais avaient remis à notre consul, et qui attendaient à Tunis une occasion pour être transportés en France. Ces prisonniers étaient rendus en vertu d'un cartel en échange d'Anglais pris par nos corsaires. On sait que si à cette époque la marine de l'état n'a pas joué un rôle

chose. Quant au dey ou *doulatli*, comme il était aussi appelé, confiné dans de basses fonctions et révocable par le bey, qui le nomme comme tous les autres fonctionnaires, il n'est plus guère qu'une ombre qui n'a de réel que quelques coups de bâton qu'il donne et quelques piastres qu'il reçoit. Cependant telle est la force de l'habitude, que le bey continua assez longtemps à lui faire la première visite à la fête du beïram. La destruction de la milice turque fut le dernier coup porté à la domination de Constantinople dans la régence de Tunis, qui peut être considérée comme étant de fait aussi indépendante de la Porte que l'empire du Maroc lui-même. Néanmoins la suzeraineté du grand-seigneur y est reconnue en droit, mais plutôt sous le point de vue religieux que sous le point de vue politique.

Le gouvernement tunisien est maintenant le plus simple et le moins embarrassé de rouages qui se puisse voir. Il n'est question là ni de hatti-chérif de Gulhané ni de tanzimat. Le bey-pacha fait tout, ou du moins est censé tout faire. Les gouverneurs de province, — *outhans*, — correspondent directement avec lui. On peut même dire qu'il n'a pas de ministres. On voit bien cependant à sa cour quelques personnages que l'on pourrait prendre pour des ministres, tels que le *sahab-taba* ou garde du sceau, l'*aga* ou chef des troupes, le *krasnadar* ou trésorier; mais ces gens-là sont sans autorité réelle, puisque les fonctionnaires des administrations qu'ils semblent diriger sont en rapport direct avec le souverain. Dans un gouvernement ainsi organisé, il est clair que le personnage le plus réellement influent auprès du bey ne peut être que celui qui est chargé de sa correspondance, c'est-à-dire le premier secrétaire ou *bach-kateb*. Le premier drogman, qui est habituellement un chrétien et qui en cette qualité est l'intermédiaire entre le bey et les représentans des puissances européennes, exerce aussi nécessairement une influence considérable dans les affaires diplomatiques. Ce poste est occupé aujourd'hui par un Génois, M. Raffo, que l'on a souvent vu à Paris, où on l'a considéré à tort comme le ministre des affaires étrangères ou *reis-effendi* du bey de Tunis.

La petite cour de Tunis étale un faste qui n'est pas tout à fait en rapport avec la médiocrité de ses revenus. On y voit une foule d'officiers du palais et une multiplicité de domestiques inférieurs, dont les vêtemens, trop rarement renouvelés, montrent trop souvent autre chose que la corde. Les châteaux du bey sont nombreux, mais médiocrement entretenus. Le fameux *pococurantisme* reproché aux Italiens, et qui est aussi le péché des musulmans, s'y fait

fort brillant en France, en revanche nos corsaires montrèrent beaucoup d'audace et de savoir-faire. Ils relâchaient souvent à la Goulette, où ils débarquaient leurs prisonniers, que notre consul remettait à celui d'Angleterre, lequel donnait en échange un égal nombre de Français tirés du dépôt que les Anglais avaient établi à Malte à cet effet.

partout remarquer par ce mélange de luxe et de misère, de parfums et de saletés, de marbre et de planches de sapin, d'or et de fer-blanc rouillé, que l'on rencontre chez tous les grands de l'islam, depuis le Maroc jusqu'aux rives du Gange. Le bey se tient le plus souvent au Bardo, grande habitation qui renferme de riches et belles parties, située à une lieue de la ville, où s'élève un autre palais que le bey n'habite guère qu'à l'époque des fêtes religieuses. Un troisième château, où il va assez souvent, existe à la Goulette; mais c'est peu de chose. On en compte un quatrième, assez agréable, dans la banlieue de Tunis, à la Manouba, et dont le dernier bey a fait une caserne de cavalerie; un cinquième, fort grand et qu'on laisse périr faute de soin, à Hammam-el-Lif, au bord de la mer, dans une jolie situation; enfin un sixième, bâti par le même bey, qui y a dépensé gauchement et sans goût des sommes immenses, à Mamoudia, dans une assez triste position.

Administrativement et politiquement, la régence de Tunis se divise en *outhans* ou *caïdats*, dont les uns sont territoriaux et les autres composés de tribus à tentes. Tous les *caïds* correspondent directement, comme je l'ai dit, avec le bey. Il en est de même, et à plus forte raison, des *kaïa*, qui sont les commandans supérieurs des forces irrégulières, les seules qui existassent avant l'établissement du *nizam-el-djedid* (1). Ces *kaïa*, au nombre de quatre, résident à Gabès, Kairouan, Bizerte et El-Kef; ils peuvent réunir à leurs fonctions militaires celles de caïd. La réunion des forces irrégulières est ce qu'on appelle le *makhsen*, comme en Algérie. Le *makhsen* se compose : 1° d'un petit noyau de vieux Turcs ou fils de Turcs; 2° de *zouaoua* ou zouaves, venus originairement des tribus kabaïles de l'Algérie et maintenant dispersés sur divers points de la régence, où ils s'adonnent à différentes professions, même à celle de domestique, lorsqu'ils ne sont pas requis de marcher; 3° des *ousselatia*, qui sont les descendans des anciens habitans du Djebel-Ousselat, que les beys ne purent réduire qu'en les dispersant; 4° de spahis choisis dans les tribus, où ils jouissent de plusieurs priviléges (2); 5° des *ambas*, qui sont des spahis plus particulièrement attachés à la personne du bey; 6° enfin de tous les cavaliers des tribus dites du *makhsen*, dont la principale est celle des Drides, commandée par un chef qui réside dans la plaine d'Elsers, au milieu d'une magnifique smala. C'est avec ces forces que tous les ans, au printemps et en automne, le *bey du camp* fait deux tournées, l'une au midi et l'autre au nord. J'ai eu l'honneur d'être deux fois dans ces expéditions l'hôte du bey Mohammed, actuellement régnant, qui était alors bey du camp, et

(1) On désigne sous le nom de *nizam-el-djedid* (la nouvelle ordonnance) les troupes régulières de nouvelle création.

(2) Il y en a toujours un certain nombre auprès du bey. Chaque *kaïa* en a cinq cents.

j'ai pu remarquer son caractère sage et conciliant, sa courtoisie pour les étrangers et son adresse comme cavalier et comme chasseur.

Il est hors de doute que les forces irrégulières que commande le bey du camp suffisent à tous les besoins du gouvernement tunisien. Cependant le dernier bey avait imposé au pays un état militaire régulier, hors de proportion avec ses ressources. En effet, une armée permanente de vingt mille hommes, prise sur une population dont le chiffre ne dépasse pas de beaucoup huit cent mille, équivaut à une armée de neuf cent mille hommes en France. Or c'est là une charge que notre pays aurait de la peine à supporter, et qui, à Tunis, écrase l'agriculture et l'industrie. Sous le point de vue de la défense, elle est inutile, car l'indépendance tunisienne est garantie par nos intérêts algériens du côté où elle pourrait être menacée, et nous n'en avons aucun à chercher à la détruire pour notre compte : ce que nous possédons déjà de l'Afrique nous suffit amplement. D'ailleurs, si nous voulions agir autrement, ce ne sont pas certes les vingt mille hommes de troupes soi-disant régulières du bey qui nous arrêteraient.

Le gouvernement tunisien n'a pas fait pour sa marine les mêmes dépenses que pour son armée régulière de terre. Ses forces navales consistent en deux corvettes, un brick, un bateau à vapeur donné par la France en échange d'une remonte de cavalerie, et une frégate encore sur le chantier, quand je quittai le pays, et que l'état du canal de la Goulette, obstrué par négligence, ne permettait pas de lancer à la mer. Tout cela était placé sous la direction d'un officier français, l'excellent commandant Médoni, mort il y a peu de temps et vivement regretté de ses nombreux amis. C'est là qu'en sont réduits les armemens maritimes d'un état si redoutable autrefois au commerce européen, et hâtons-nous de dire qu'il n'a nul besoin d'en avoir davantage. Quoique Tunis ait été, dans le XVIIe siècle, l'état barbaresque d'où partaient le plus de corsaires, et que nous ayons eu quelquefois à cette époque maille à partir avec eux, il est à remarquer que les hostilités ne furent jamais très sérieuses entre la France et les Tunisiens. Il est vrai que ceux-ci, dans deux circonstances où nous avions le plus à nous plaindre d'eux, en 1685 et 1729, et où nous étions le plus décidés à les traiter en toute rigueur, furent éclairés par l'exemple fait sur Tripoli, et se soumirent à nos justes demandes de réparation, sans attendre l'emploi de la force. En 1740, la guerre éclata pour une misérable affaire de femme et une susceptibilité de notre consul. Cette guerre, de peu de durée et peu vivement poussée, entraîna cependant la perte de l'établissement qu'avait au cap Négro la compagnie d'Afrique, comme annexe de La Calle; elle causa aussi la perte de la petite colonie génoise de Tabarka. Cette île était la propriété de la famille Lomellini, qui était

en négociation pour la vendre à la compagnie d'Afrique au moment de la rupture entre nous et Tunis. Le bey, craignant d'y voir arriver les Français, devenus ses ennemis, s'en empara et en transporta les habitans à Tunis, où leurs descendans, toujours désignés sous le nom de Tabarkins, vivent de nos jours sous la protection du consul de Sardaigne (1).

Notre bon accord avec les Tunisiens fut troublé en 1798 par l'expédition d'Égypte, mais plus en apparence qu'en réalité. Le bey dut paraître se déclarer contre nous dans une cause qu'on lui disait intéresser tout l'islamisme, et il céda aux sollicitations de la Porte; mais il ne se prononça qu'avec modération, et dès qu'il le put, il renoua avec la France par un armistice du 26 septembre 1800, suivi du traité du 26 mars 1802, qui renouvela celui de 1742. Ce traité fut modifié en 1824 dans ses dispositions commerciales, puis remplacé par celui du 8 août 1830, qui, signé sous la salutaire influence de la prise d'Alger, nous fut encore plus favorable. Ce fut à cette époque que Tunis nous concéda, aux ruines de Carthage, le terrain où mourut Louis IX, et où nous avons élevé une chapelle à la mémoire du grand et saint monarque. Peu de temps après la signature du traité de 1830, le général Clauzel, qui commandait en Algérie, entama avec le bey une négociation dont le but était la cession à des princes de sa famille des provinces d'Oran et de Constantine, moyennant un tribut annuel d'un million de francs par province. Le bey se prêta avec empressement à cet arrangement, et des conventions furent signées dans ce sens entre lui et le général Clauzel; mais le gouvernement français ayant refusé de les ratifier, elles n'eurent pas d'autre suite. C'est là le dernier incident de quelque importance que nous ayons à noter dans l'histoire des relations du gouvernement tunisien avec la France.

Voyons maintenant quelles sont les relations de ce gouvernement avec les populations mêmes qui habitent la régence. Parmi ces populations, on en peut distinguer de nomades, presque toujours plus pastorales qu'agricoles, et d'autres sédentaires, plus agricoles que pastorales. Les premières vivent dans les plaines, les secondes dans les montagnes et autour des grands centres urbains. Les populations des plaines sont peut-être un peu plus querelleuses et plus adonnées au brigandage que celles de Tripoli, placées dans les mêmes conditions; les autres n'ont peut-être pas tout à fait le même degré de moralité que leurs analogues du sud, mais, à tout prendre, il y a dans cet ensemble de fort bons élémens, parfaitement capables de former un excellent peuple, digne d'être plus sagement

(1) Outre ces Tabarkins, il y a à Tunis un grand nombre de chrétiens de toutes nations, surtout des Maltais. On en trouve aussi dans toutes les villes du littoral. Le chiffre total de ces chrétiens ne doit pas être au-dessous de 15,000.

administré qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Ce n'est pas que la bonne volonté ait toujours manqué aux gouvernans. Le bey Ahmed, par exemple, mort en 1855, était animé des meilleures intentions, mais les guides sûrs et désintéressés lui ont presque continuellement fait défaut. Porté par son caractère bienveillant à des générosités excessives et trop souvent déplacées, épris d'une passion extrême pour les réformes militaires et les parades, il ne sut jamais proportionner ses dépenses à ses recettes, et fut constamment à la merci de traitans rapaces qui lui faisaient manger son fonds et dévoraient ses revenus, en écrasant ses sujets sous les avanies fiscales les plus odieuses et les plus étranges. Aussi, pendant que le peuple et le prince marchaient réciproquement vers leur ruine, on voyait s'élever à Tunis de gigantesques et scandaleuses fortunes. Le centre du pays se dégarnissait d'une foule de familles laborieuses qui allaient demander asile aux tribus plus indépendantes des extrémités. De ces tribus, les unes, comme les Kromir au nord, les Ouderna au sud, sont complétement soustraites de fait à la domination tunisienne; d'autres, qui sont celles de l'ouest, qu'administre le kaïa ou gouverneur d'El-Kef, jouissent de divers priviléges qui leur procurent une existence supportable. Elles paient un impôt unique, sorte d'abonnement qui les met à l'abri des rapines et des vexations des agens du fisc tunisien. Lorsque je visitai ce pays, le kaïa d'El-Kef, qu'on appelle aussi kaïa de la Rakba, était Sidi Salah-ben-Mohammed, dont je reçus une très noble hospitalité. C'était un personnage fort important et fort riche, qui vivait avec beaucoup d'éclat. J'avoue en toute humilité n'avoir jamais couché sous des lambris si dorés, ni entre des rideaux si chamarrés, que chez ce digne homme, que sa bravoure, son activité et sa grande finesse dans les affaires avaient fait surnommer par les Arabes le « diable du midi » (*chitan-el-gheilah*); c'était, à tout prendre, un fort bon *diable*, juste et très aimé des populations d'El-Kef. Sidi Salah-ben-Mohammed donna un jour une assez fine leçon d'administration au bey Ahmed, qui régnait alors. Ce prince l'avait mandé à Tunis, et comme il y était arrivé avec une extrême promptitude, le bey lui en témoigna son étonnement. — Sidi, répondit Salah-ben-Mohammed, autrefois je mettais en effet quatre jours pour venir du Kef; mais depuis quelque temps tout ce qui est hors de chez moi se dépeuple si prodigieusement, que pour trouver des poules à manger j'ai été obligé de doubler les étapes.

Bien que les Arabes de la Rakba ne soient pas trop foulés, il s'en trouve qui, pensant qu'il y a encore quelque chose de mieux que de payer peu, et que ce quelque chose est de ne rien payer du tout, se placent de manière à passer sur le territoire algérien lorsque le kaïa leur demande de l'argent, et à revenir sur le territoire tunisien lorsque ce sont les Français qui en exigent. Étant un jour dans le

camp du « diable du midi, » qui faisait une tournée fiscale, j'assistai à un petit combat livré par ses troupes à des contribuables récalcitrans qui étaient, si je ne me trompe, les Ouchlata. Après l'échange de plusieurs coups de fusil, deux hommes tués et quelques blessés, ils vinrent à résipiscence, et payèrent la somme qu'ils devaient. Le kaïa leur ayant fait quelques reproches sur leur rébellion et leur folie, ils dirent pour s'excuser qu'ils s'étaient crus Français. — Parbleu, dit le kaïa, il est bien singulier que cette idée ne vous vienne que quand je vous demande de l'argent; mais au surplus voilà un consul de France, informez-vous auprès de lui de ce que vous êtes. — Prenant alors la parole, je leur demandai pourquoi, s'ils se croyaient Français, ils étaient allés attaquer, l'année précédente, les troupes du général Randon (1), qui leur avait donné une leçon dont ils devaient se souvenir. Ils sourirent et ne répondirent rien. Le lendemain, faisant route avec quelques-uns d'entre eux, je leur dis que j'étais étonné qu'ils eussent pris les armes pour la somme modique réclamée par Salah-ben-Mohammed. Ils confessèrent que leur contribution était en effet très peu de chose, mais ils me firent observer que s'ils la payaient trop facilement, on pourrait bien être tenté de l'augmenter. Ensuite ils ajoutèrent qu'il serait honteux à des montagnards de payer avant d'avoir « fait parler la poudre. » Chacun a son genre de point d'honneur; celui des fellahs d'Égypte est de ne pas payer sans avoir reçu un nombre convenable de coups de bâton.

Les habitans du littoral tunisien sont certainement ceux de tous les Barbaresques qui approchent le plus de la civilisation européenne. Ils sont naturellement gais et polis, assez amis du plaisir et faciles à contenter. Un gouvernement tant soit peu convenable aurait vraiment peu de chose à faire pour les rendre heureux. La ville de Tunis étant peuplée d'ulémas ou de docteurs de la loi, lecteurs assidus du Coran et de ses éternels commentaires, croyans durs et exclusifs par profession, il y règne encore un certain fanatisme, qui dans bien des esprits n'est plus qu'une rigidité hypocrite; mais dans les autres localités domine une grande tolérance et même une sorte d'indifférence, qui approche fort de l'incrédulité. J'ai même connu, dans un bourg du *sahel* de Soussa, une espèce de voltairien qui affichait ouvertement son scepticisme; il est vrai qu'il avait la précaution, ainsi que notre Rabelais, de l'abriter derrière la bouffonnerie. Cet homme avait perverti un pauvre capucin de notre mission catholique à force de se moquer, dans les conversations qu'il avait avec lui, de son vœu de chasteté. Le malheureux moine vint un beau jour le trouver, lui déclarant qu'il voulait se faire musulman, se marier et vivre au-

(1) Ce général, actuellement maréchal de France et gouverneur-général de l'Algérie, était à cette époque commandant de la subdivision de Bône.

près de lui; mais le sceptique, se moquant encore plus de son changement qu'il ne s'était moqué de ses scrupules, lui dit qu'il était absurde d'abandonner une erreur pour en adopter une autre, et refusa de se mêler de ses affaires. Le moine renégat partit pour l'Europe, où il se fit protestant.

Douce et naturellement honnête, la population agricole de la régence de Tunis ignorerait à peu près complétement le vol, si les soldats des troupes régulières du pays, pour qui la vie de caserne ne paraît pas être une aussi bonne école qu'elle l'est chez nous, ne ternissaient un peu cette innocence patriarcale quand ils rentrent dans leurs foyers. Ce que nous disons de la probité des Tunisiens ne peut malheureusement s'appliquer à leurs mœurs, dans le sens que comporte plus ordinairement ce mot. On sait que la chasteté n'est nulle part la qualité dominante des musulmans, mais on croit peut-être un peu trop que la manière dont vivent les femmes chez eux est une barrière efficace contre une trop grande licence : c'est une erreur. Les filles se marient généralement si jeunes, qu'elles n'ont guère le temps de faillir avant le mariage; mais, une fois mariées, elles ont d'autant plus de propension à le faire, que la gêne officielle où l'on cherche à les tenir, le peu de confiance qu'on leur montre les affranchit de tout scrupule. Il leur semble qu'en trompant la vigilance du mari, elles rentrent dans leurs droits naturels. J'aborde une question délicate; mais enfin il est possible de traiter avec convenance toute sorte de sujets, et la condition des femmes touche de trop près aux intérêts essentiels de la société musulmane pour que je m'abstienne d'en parler ici avec quelque liberté. On aurait grand tort de croire que la jalousie proverbiale des Orientaux les mette à l'abri des disgrâces conjugales. On pourrait soutenir au contraire, sans trop de hardiesse, que dans les pays musulmans les infractions au pacte conjugal sont plus nombreuses qu'ailleurs. Une fois les obstacles matériels surmontés, et ils sont toujours surmontables, tout est dit. Il n'y a pas de combat à livrer contre les scrupules et les principes de créatures sensuelles qui n'en ont aucun. Dans les villes, la peste des ménages est la Juive revendeuse à la toilette. C'est par elle que s'ourdissent toutes les intrigues amoureuses, et Dieu sait si elles sont nombreuses dans la classe moyenne, ce que nous appelons la bourgeoisie. Les femmes d'un rang plus élevé sont un peu retenues par leur nombreux entourage; mais celles qui n'ont autour d'elles qu'une ou deux négresses, dont il leur est toujours très facile de se faire des complices, sortent très aisément lorsque le mari est à ses affaires, et peuvent aller sans danger, conduites par la revendeuse à la toilette, là où l'amour les appelle. Les autres, qui sont plus surveillées, trouvent néanmoins dans les maisons de bain un moyen d'arriver au même but par un détour. Elles y entrent ostensiblement

avec leurs esclaves, puis en sortent peu après avec la fidèle Juive, en ayant seulement soin de changer quelque chose à l'espèce de disgracieux domino qui les enveloppe, et qui, inventé par la jalousie, se prête admirablement aux ruses de l'amour.

Il se passa à Tunis en 1847, dans le domaine des aventures galantes, un fait qui occupa beaucoup le pays et qui manqua tourner au tragique. Quelques jeunes Européens, dont l'un était attaché au consulat général de France, entretenaient depuis assez longtemps des relations avec des femmes musulmanes d'un rang convenable. Pour plus de sûreté, ces femmes se rendaient chez la Juive qui les servait dans leurs amours, et là elles prenaient des habits d'homme taillés à l'européenne. Ainsi déguisées, elles allaient trouver leurs amans dans une autre maison. Or il arriva un jour que, par suite d'une indisposition, une de ces dames manqua au rendez-vous. Son amant, qui était le plus jeune et le plus ardent de la bande joyeuse, s'en montra si contrarié, que le jour du rendez-vous qui devait suivre celui-là, l'indisposition de la jeune dame mauresque continuant, la Juive s'avisa de la remplacer par une courtisane assez distinguée pour que cet acte de contrebande ne fût pas trop reconnu. Lorsque cette fille se vit transformée en jeune garçon *roumi* (1), hardie comme les personnes de sa profession, elle persuada aux femmes avec qui elle se trouvait mêlée de traverser un bazar ou *souk* très fréquenté pour se rendre dans la maison où elles étaient attendues, au lieu de prendre par les rues désertes que leur faisait suivre ordinairement la prudente Juive. Celle-ci s'opposa vainement à cette extravagance. Voilà nos folles en plein bazar musulman, se décelant par leurs formes rebondies et par cette démarche traînante et dandinante particulière aux Mauresques. Les marchands se mettent d'abord à chuchoter, puis ils s'attroupent, viennent les regarder sous le nez, et ne doutant plus que ce ne fussent en effet des femmes, se disposent à les arrêter. Heureusement pour elles, il y eut un moment d'hésitation, causé par les observations de quelques boutiquiers qui craignaient d'avoir quelque méchante affaire avec les chrétiens, si nombreux et si influens à Tunis, car ils devinaient aisément où allaient ces femmes. Celles-ci en profitèrent pour courir à la maison qu'elles connaissaient bien, et, comme la nuit commençait à se faire, on les perdit de vue; mais la courtisane, qui ne connaissait pas encore cette maison, et la Juive, qui, étant dans un état de grossesse très avancé, ne pouvait courir, furent arrêtées. Le lendemain était un jeudi, jour de grande réception au Bardo. Le muphti s'y rendit en grande pompe, et là il conjura le bey de ven-

(1) Les Arabes de l'Afrique désignent ainsi les chrétiens. Il est presque inutile de dire que cela signifie tout simplement Romain.

ger l'honneur de ses sujets, lui faisant entendre que, comme on l'accusait déjà de trop de complaisance pour les chrétiens, cette affaire pouvait occasionner des troubles graves, si elle n'était pas poursuivie avec la dernière rigueur. Le bey Ahmed était fort indulgent pour les péchés du beau sexe, quoiqu'il n'en tirât, comme on sait trop, aucun avantage personnel; mais comme il allait entreprendre son voyage de France, ce qui était un scandale pour les fanatiques, il dut paraître courroucé, et autorisa le muphti à instruire l'affaire, en lui recommandant néanmoins de ne pas être trop cruel. Le muphti, revenu chez lui, fit comparaître les deux femmes arrêtées, et leur demanda les noms et la demeure des autres. Comme elles refusèrent de les dire, on les mit sous le bâton; mais les premiers coups ayant déterminé l'accouchement de la Juive, elle fut soustraite au supplice, qui fut long et cruel pour la courtisane. Celle-ci resta inflexible, et le muphti ne put rien savoir. Le bey, instruit du courage de cette femme, défendit de renouveler la torture qu'elle avait supportée avec tant de constance, et prescrivit qu'on se contentât de la transporter à Kerkennah, où elle a trouvé à faire un mariage convenable. Son héroïsme méritait cette fin, et permet de croire que, rentrée dans la bonne voie, elle aura fait une bonne mère de famille.

Dans les campagnes et les tribus, les femmes sont le plus habituellement sans voile, et ont autant d'occasions que les nôtres de voir les hommes et d'en être vues, ce qui n'empêche pas qu'elles ne soient généralement de mœurs moins faciles que dans les villes. C'est principalement là que naissent ces grandes passions qui ont tenu de tout temps une si large place dans l'existence des Arabes, et qui à présent encore sont souvent des causes de guerre entre les tribus. Or ces passions, ardentes, exclusives tant qu'elles règnent dans toute leur force, impliquent un choix du cœur qui spiritualise l'amour en quelque sorte, et ennoblit au moins ce qui lui reste de matériel. Les populations qui ont conservé un fond de chasteté peuvent seules connaître cette forme de l'amour, qui devient alors pour les femmes le plus sûr gardien de la vertu. Les femmes mauresques ne sont le plus souvent que libertines, les femmes arabes sont susceptibles d'amour. En ceci cependant, comme en toute chose, on ne peut établir de règles absolues. De grandes et pures passions peuvent naître dans les villes, de même que des relations de simple libertinage peuvent se former dans les tribus.

Quoique les femmes tunisiennes ne jouent en aucune façon du piano, que la *tarbouka* (1) soit à peu près le seul instrument de musique qu'elles manient, et qu'enfin très peu d'entre elles sachent

(1) Espèce de tambour de basque grossier formé d'une peau tendue sur l'orifice d'un vase de terre.

lire, il ne faudrait pas croire qu'elles ne soient que des brutes, plutôt des choses que des personnes, ainsi que les nôtres aimeraient assez à se le persuader. Elles ont au contraire beaucoup de finesse, de l'éloquence naturelle, et dans les rangs élevés de la dignité au besoin. Chez elles, la culture et la distinction de l'esprit se mesurent par le nombre de contes dont elles ont la mémoire fournie, et qu'elles débitent avec grâce, les enchaînant les uns aux autres avec beaucoup d'art. Le cadre des *Mille et Une Nuits* n'est pas une fiction : il y a bien des Sherazades parmi les femmes arabes. Tout le monde connaît le curieux petit chef-d'œuvre de Sedaine, *la Gageure imprévue*. Eh bien! cette charmante invention est d'origine orientale. Les Arabes ont un jeu qu'ils appellent *adès*, qui consiste en ce que les personnes entre lesquelles est engagée la partie, qui peut durer des mois entiers, ne peuvent rien recevoir l'une de l'autre sans dire *adès*. Celle qui l'oublie perd la partie et paie le gage. Il arriva qu'un jour une femme qui avait engagé une partie d'*adès* avec son mari reçut dans sa tente, pendant que celui-ci était absent, la visite de son amant; mais, voyant arriver le mari plus tôt qu'elle ne l'attendait, elle cacha l'amant, qui n'aurait pu sortir sans être découvert, dans un grand coffre dont elle prit la clé; puis, son mari étant entré, elle le salua d'un air embarrassé dont il lui demanda la cause. Alors elle se mit à lui raconter une histoire qui a une analogie parfaite avec celle de la marquise de Clainville, y compris l'aveu de la clôture de l'amant dans le coffre. Le mari se fâche comme le marquis, demande la clé, la prend en furieux et oublie de dire *adès*. Aussitôt la femme se met à lui corner ce mot aux oreilles, lui rappelant ainsi qu'il a perdu. Le mari est d'abord interdit, puis il se prend à rire, admire l'esprit de sa femme, et va se coucher. Pendant qu'il dort, sa malicieuse épouse met l'amant en liberté. Voilà un conte connu en Afrique bien avant que *la Gageure imprévue* ait été jouée à Paris. Ce n'est pas que je veuille priver Sedaine de la gloire de l'invention; mais il y a plus d'analogie qu'on ne le pense entre l'esprit arabe et le nôtre.

Que conclure de l'état moral des populations tunisiennes? C'est qu'il y a chez elles, au moins en puissance, si ce n'est toujours en acte, la plupart des qualités qui ont fait à d'autres époques la grandeur de la race arabe. Le gouvernement des beys n'a pas su malheureusement tirer parti de ces qualités, et c'est à une époque récente seulement qu'il a paru se porter vers des projets de réforme qui, sagement conçus et prudemment exécutés, pourraient accroître les ressources naturelles qui sont entre ses mains. Il nous reste à voir quelles sont ces ressources, ce qu'il lui reste à faire pour les améliorer.

III. — REVENUS PUBLICS ET INTÉRÊTS COMMERCIAUX.

Les revenus publics de la régence de Tunis ne dépassent pas 8 ou 9 millions de notre monnaie. Sans l'armée régulière, qui coûte beaucoup, et qui est d'une utilité fort contestable, cette somme serait plus que suffisante pour couvrir les frais d'une administration très simple et faire vivre le bey dans la splendeur; mais l'entretien de ses troupes le met souvent dans un véritable état de gêne, quoiqu'il ait soin d'en avoir presque toujours une partie en congé.

En comparant le chiffre de la population avec celui des charges qui pèsent sur elle, on verra qu'elle supporte un fardeau dont le poids numéral est moindre que celui que soutiennent sans sourciller les contribuables français, que même, en mettant un tiers en sus pour les concussions des fonctionnaires publics, la proportion est encore en faveur des Tunisiens sous le point de vue purement arithmétique. Quelle différence pourtant, si l'on considère l'énorme disproportion de richesse entre les deux pays! La France, prospère et florissante tant que les factions ne déchirent pas son sein fécond, se joue du poids de son gigantesque budget; la régence de Tunis est écrasée sous le sien. Si quelqu'un pouvait douter de l'influence de l'administration sur la prospérité des nations et même sur la fécondité matérielle du sol, je lui conseillerais d'aller comparer, dans cette malheureuse contrée, le présent, si triste et si pauvre, avec le passé, dont tant de belles ruines et tant de documens historiques rendent témoignage. D'ailleurs, en pénétrant plus loin dans l'Orient, ne sait-on pas ce qu'ont fait les Turcs de

La plus belle moitié du trône des césars?

Les impôts directs que prélève le gouvernement tunisien sont : 1° le *canoun* ou impôt sur les oliviers, 2° l'*erba* ou impôt sur l'industrie, 3° l'*achour* ou dîme, 4° les tributs du Djerid et de quelques autres parties éloignées de la régence.

Par le *canoun*, les oliviers en âge de produire sont partagés en trois classes, selon leur force, et taxés selon la classe où on les range. L'*erba* se perçoit sur toutes les boutiques louées au commerce de détail et sur les professions industrielles. Réduit à cette limite, il correspond à notre patente; mais on l'a étendu depuis quelques années à tous les objets mis en vente, ce qui en a fait, pour ce cas, un impôt indirect. L'*achour* ou dîme se perçoit sur les grains récoltés. C'est bien, comme on le voit, un impôt direct; mais il ne constitue pas toujours une régie, car cette branche de revenu est souvent affermée. Quand il en est ainsi, le cultivateur est extrêmement foulé.

Au lieu de se contenter du dixième de la récolte réelle, le fermier exige celui d'une récolte idéale, qu'il calcule sur la quantité de terre ensemencée. Il en résulte de telles monstruosités, qu'en 1846 il y eut un bourg où la récolte tout entière ne put couvrir l'*achour*. Les peaux d'animaux abattus pour quelque cause que ce fût revenaient jadis au fisc, qui faisait le monopole des cuirs, monopole qui était affermé. Aujourd'hui ce monopole est supprimé, le bétail est assujetti à un droit de vente énorme, l'*erba*, dont nous venons de parler. La fabrication et la vente du tabac constituent aussi un monopole, qui a cela d'original, que la ferme impose souvent aux localités une quantité déterminée de sa marchandise, que les habitans doivent prendre bon gré mal gré. La douane et les octrois sont affermés, mais pour les droits d'entrée seulement, qui sont uniformes et de 3 pour 100 *ad valorem*. Quant aux droits de sortie, ils sont acquittés à Tunis pour tous les ports de la régence. C'est le bey qui délivre lui-même les *teskeret* ou billets d'exportation après complet paiement. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler que dans le monde musulman, où tant de choses se font à l'inverse de ce qui se pratique dans le monde chrétien, les droits d'exportation sont de beaucoup plus élevés que les droits d'importation.

On sait combien est ruineuse et vexatoire pour les peuples le système des fermes, qui entraîne à sa suite de si crians abus. A Tunis, ces abus dépassent, par leur grossièreté et leur impudence, tout ce qu'on peut imaginer en ce genre : tantôt c'est un paquet de tabac que l'on glisse furtivement, à l'entrée des villes, dans la charge d'une mule ou d'un chameau pour pouvoir constater, une minute après, une contravention supposée et exiger une amende. Une autre fois ce sera une peau ou un autre objet de contrebande que l'on jettera la nuit par-dessus le mur de la cour d'une maison, que l'on va ensuite visiter au point du jour. Ces infamies n'étaient pas complétement ignorées du bey Ahmed, qui aurait voulu en arrêter le cours et en punir les auteurs; mais la dépendance où sa mauvaise administration le mettait à l'égard des traitans faisait taire sa justice (1).

Les impôts et les monopoles ne sont pas les seules branches du revenu public; l'état ou beylik a de plus quelques beaux domaines, plusieurs salines et deux mines de plomb. Malheureusement la même

(1) Il ne faut pas que nous tirions trop de vanité de la supériorité et de l'honnêteté de notre administration, ni que les peuples qui sont en arrière de nous à cet égard se découragent en calculant la longueur du chemin qu'ils ont à faire pour nous atteindre, car sous le fastueux Louis XIV, dans les premières années du dernier siècle, les Français éprouvaient les avanies fiscales auxquelles sont exposés de nos jours les Orientaux. On n'a, pour s'édifier à ce sujet, qu'à lire la *Dîme royale* du maréchal de Vauban. Le maréchal parle même de paysans morts de faim (page 97 de l'édition de 1717). Or je puis attester qu'à Tunis les choses ne sont jamais allées jusque-là.

incurie et le même gaspillage qui existent dans l'administration des contributions se retrouvent dans celle du domaine, comme on peut les remarquer en tout, et ont conduit l'agriculture au plus fâcheux état de décadence dans un pays dont la fertilité est historique. Qui ne connaît en effet, sous ce rapport, la réputation de la *provincia Africa?* Dans des temps peu éloignés de nous, la régence de Tunis a encore fourni à l'Europe des quantités considérables de grains; cependant il est certain que de nos jours elle a souvent de la peine à se suffire à elle-même. La fécondité du sol n'a pas néanmoins disparu, car le rendement moyen est encore de seize pour un; mais les cultures ont sensiblement diminué, conséquence funeste des entraves et des vexations imposées à la plus noble et à la plus légitime des industries. Le laboureur, qui n'est jamais sûr de jouir en paix du fruit de son travail, ne travaille plus que juste autant qu'il le faut pour ne pas mourir de faim.

Vingt ans d'une administration, je ne dis pas savante, mais seulement raisonnable et juste, décupleraient la puissance agricole de la régence de Tunis. Ce n'est pas que cette contrée réponde en tout aux idées que nos souvenirs classiques tendent à nous en donner. Le sol a été en plusieurs lieux profondément détérioré par des siècles d'abandon et d'incurie; mais en un grand nombre d'autres, les élémens conservateurs ont triomphé des élémens destructeurs. Nous avons déjà cité le bassin de la Medjerda, le territoire de Badja, celui de Mater et de Bizerte, le *sahel* de Soussa et l'Arad. Il en est encore d'autres, tels que le bassin de l'Oued-Mealague et l'Oued-Serat, ceux de l'Oued-Siliana, de l'Oued-Keled et de l'Oued-Hatal, la belle plaine de Sers, une grande partie de celle de Kairouan, et beaucoup d'autres moins remarquables. En voilà plus qu'il ne faut pour nourrir non huit cent mille habitans, mais huit millions.

Salluste a dit en parlant du sol africain *bonus pecori.* C'est encore vrai : le bétail est un des élémens les plus assurés de la prospérité de ce pays. La race ovine y est belle et de l'espèce à grosse queue. La race bovine est un peu grêle et chétive; mais on pourrait l'améliorer par des croisemens intelligens. Les chameaux sont magnifiques et nombreux. L'époque la plus critique pour le pacage est la seconde partie de l'été et la première de l'automne : c'est celle où l'herbe est complétement brûlée. Cette herbe, presque partout extrêmement abondante et drue au printemps, commence à repousser après les pluies d'automne. Les grandes chaleurs arrivent avant qu'elle ait pu être toute consommée par les troupeaux, car il y en a en surabondance; mais elle est bientôt tellement desséchée, qu'elle n'offre plus rien à la nutrition. Si on la coupait à temps, on en ferait un excellent foin qui nourrirait le bétail dans la saison difficile, et

lui permettrait d'attendre sans souffrance le premier vert; mais c'est là une chose dont les Arabes ne se sont jamais avisés. Cependant le gouvernement tunisien, conseillé par un officier français, s'est mis depuis quelque temps à faire du foin pour sa cavalerie régulière.

Les céréales cultivées dans la régence de Tunis sont le blé, l'orge, le maïs, le millet ou *dourah*. Les plantes textiles sont le lin, le chanvre et un peu de coton à Nebel; — les plantes tinctoriales, le carthame, la garance, l'indigo et le henné. J'ai parlé des palmiers du Djerid, qui produisent les meilleures dattes du monde; mais la culture la plus importante de la régence est celle de l'olivier. Cet arbre, la principale source du peu de richesse qui reste encore à Tunis, ressemble peu en Afrique à ces pauvres oliviers gris et rachitiques que l'on voit en Provence. Il est bien toujours assez difforme, mais infiniment plus gros, d'un feuillage plus touffu et plus vert. Dans les lieux où il peut être arrosé, il devient même presque beau. Autrefois le gouvernement tunisien avait le monopole de l'huile, mais il a dû y renoncer par le traité de 1830. Le commerce extérieur de la régence, dont cette marchandise est la branche principale, est à peu près exclusivement entre les mains des Européens; Soussa en est la principale échelle. Les autres articles d'exportation après l'huile consistent en laine, savon, tissus, éponges, animaux vivans (1), os d'animaux, céréales et fruits, le tout en petite quantité. Les tissus qui s'exportent le plus sont ceux de Djerba. Il en sortit de cette île, en 1846, pour une valeur de 700,000 francs environ. Les importations consistent principalement en tissus, soie grége, épiceries et drogueries, mercerie et quincaillerie, fer, denrées coloniales, vins et eaux-de-vie, bois de construction, armes et outils divers. Les tissus forment l'article le plus important; la valeur s'en est élevée à 4 millions en 1843 : ce sont principalement des tissus anglais et suisses venant de Malte et de Livourne. La France fournit des draps et des tissus de soie. On aura peut-être de la peine à croire que la province de Tunis, la *cella panaria* de Rome, reçoit souvent des grains du dehors; il en est cependant ainsi. En 1842, les importations de ce genre s'élevèrent à 1 million 500,000 francs. La moyenne annuelle du commerce de la régence de Tunis est de 13 à 14 millions, sur quoi la France a la meilleure part.

Il y a encore une branche de commerce assez peu importante par sa valeur, mais estimée des touristes : c'est celle des peaux de lions et de panthères. Ces animaux féroces sont assez communs dans les tribus de l'ouest, mais fort rares, ou, pour parler plus exactement, à peu

(1) Il faut pour la sortie des animaux vivans des permis spéciaux, car la prohibition est l'état normal.

près inconnus dans le reste du pays. On ne trouve là que des bêtes fauves inoffensives, surtout une grande quantité de gazelles. Quoiqu'on chasse ce gracieux animal comme tout autre gibier, il m'inspirait un tel intérêt, que, dans mes nombreux voyages à travers la régence de Tunis, j'ai toujours défendu aux gens de mon escorte de le tirer (1). Il existe dans la régence de Tunis un autre ruminant avec lequel la gazelle a beaucoup d'analogie : c'est le cerf, que l'on reprochait dans un temps à Virgile d'avoir placé en Afrique, où on prétendait qu'on ne le trouvait pas. Il y existe fort bien, et l'auteur de *l'Énéide* a pu le mettre dans les environs de Carthage sans manquer à la vraisemblance, quoiqu'il soit infiniment moins répandu que la gazelle, et que l'on ne le voie guère que dans les tribus de l'ouest de la régence. Le Jardin des Plantes possède de ces cerfs africains. En masse, la zoologie de la régence de Tunis offre peu de particularités distinctes de celles que peut présenter l'Algérie. Néanmoins je crois qu'il y aurait d'utiles et spéciales études à y faire sur les oiseaux erratiques, de même que sur les apparitions de ces terribles sauterelles vagabondes qui ravagent trop souvent le nord de l'Afrique.

Riche en produits végétaux et animaux de toute sorte, le territoire tunisien possède, on le voit, des élémens de prospérité matérielle qui imposent au gouvernement de la régence une tâche dont il n'a pas toujours compris l'étendue. Aujourd'hui cependant ce gouvernement est confié aux mains sages d'un homme qui avait déjà mérité la sympathie de la régence lorsqu'il était bey du camp. Il est à désirer que ses idées d'amélioration soient mieux dirigées que celles de son prédécesseur, et qu'elles se portent plus vers les réformes productives que vers les réformes absorbantes. Sur ce terrain même, le nouveau bey aura un autre écueil à éviter, qui est le danger de préférer les manufactures à l'agriculture. Malheureusement c'est dans la voie de l'industrie manufacturière que les coureurs d'aventures orientales poussent de préférence les princes musulmans, et la raison n'en est pas malaisée à deviner. On ne saurait croire tout ce que ces malheureux princes ont gaspillé depuis près d'un demi-siècle pour avoir de mauvaises fabriques, de mauvais ouvriers et de mauvais produits, tandis qu'ils laissaient se tarir de plus en plus les mamelles de la terre. Il y a de quoi frémir en consi-

(1) Puisque je me trouve amené à la zoologie, je profiterai de l'occasion pour consigner ici quelques observations qui prouvent que le régime alimentaire des bêtes, au moins celui des ruminans, n'est pas aussi nécessairement uniforme qu'on le croit généralement. Ainsi j'ai eu chez moi une gazelle que l'on mettait quelquefois à table et qui mangeait indistinctement de tous les mets qui y étaient servis, gras ou maigres, chair ou légumes. Seulement il fallait éviter de lui laisser manger du persil, poison très actif pour ces animaux, qui d'ailleurs rongent tout, papiers et étoffes, ce qui diminue beaucoup le plaisir que l'on aurait de les laisser errer en liberté dans les appartemens.

dérant les prix fabuleux auxquels les Européens leur ont vendu des objets de rebut, inutiles, souvent ridicules et quelquefois dangereux. S'ils veulent véritablement ramener la prospérité dans des provinces trop longtemps désolées, que toutes leurs vues, toutes leurs pensées soient tournées vers l'agriculture; qu'ils l'encouragent par une administration juste, sensée, qui n'égorge pas la poule aux œufs d'or. Quant aux procédés de culture, qu'ils ne cherchent pas de longtemps à en introduire de nouveaux : ceux que les Arabes connaissent, qui leur sont familiers, suffisent à tous les besoins du moment. Que le paysan puisse cultiver avec sécurité, récolter pour lui et non pour d'autres, qu'il puisse placer facilement ses excédans, et l'on verra des merveilles. Après quelques années de cette administration réparatrice, alors que la confiance sera revenue, que l'aisance commencera à se faire sentir, on pourra provoquer avec succès des associations de propriétaires pour établir ou plutôt rétablir de bons systèmes d'irrigation, chose vers laquelle le génie agricole des Arabes est naturellement porté. J'ai déjà parlé des barrages que l'on pourrait construire sur la Medjerda. Il y a dans la régence de Tunis beaucoup de rivières moins considérables qui appelleraient des travaux de même nature. On pourrait aussi établir, en plusieurs lieux, des réservoirs d'eau pluviale, en élevant des digues au travers de certains vallons propres à être convertis en étangs. Le lac de Belgrade, près de Constantinople, doit son existence à un travail de cette nature. On remarque de ces réservoirs en plusieurs endroits de la Perse; mais c'est surtout dans les Indes qu'on s'est adonné à ce système d'arrosage, lorsque ce pays jouissait de son indépendance politique. Chez les Matmata, tribu de l'Arad, dans la régence de Tunis, les cultivateurs barrent les gorges des vallées qui s'y prêtent, non de manière à en faire des réservoirs d'eau pluviale, mais afin d'y retenir cette eau un peu de temps et d'améliorer ainsi un sol trop souvent brûlé par une chaleur tropicale. Les oliviers qui croissent dans ces vallées sont infiniment plus gros et plus chargés de fruits que les autres.

Il existe certainement dans la régence de Tunis une foule d'excellens élémens qu'il ne s'agirait que de mettre en œuvre, et qu'on pourrait exploiter sans première mise considérable pour la prospérité de ce petit état, si pauvre maintenant. Je crois d'abord qu'on pourrait tirer plus de sel qu'on ne le fait des *sebkha*, où l'on n'a vraiment que la peine de se baisser pour le prendre. Les forêts, qui sont assez étendues non-seulement dans le nord, mais encore dans une partie de l'ouest, pourraient être soignées et exploitées, surtout celle de Tabarka et la belle forêt de gommiers voisine de Thala, dont je signalai l'existence au bey Ahmed, qui se montra enchanté

de la découverte. Le bey me demanda un mémoire et un plan, que je lui remis. J'envoyai à Marseille des échantillons de la gomme de Thala, qui fut jugée par le commerce supérieure à celle du Sénégal. Il fut un peu question de l'exploiter, puis la chose tomba, et depuis mon départ de Tunis je n'ai pas entendu dire qu'on s'en soit occupé. Il est certain qu'outre les deux mines de plomb qui sont en exploitation, il en est beaucoup d'autres, tant de plomb que de fer, qui pourraient l'être dans des localités où se trouvent à la fois des bois et des cours d'eau, c'est-à-dire les conditions principales des exploitations métallurgiques. C'est peut-être seulement en ceci que le gouvernement tunisien aurait un besoin indispensable de la science européenne. Quant à l'industrie manufacturière, que, sans la développer avec excès, il ne faut cependant pas trop négliger, le gouvernement de la régence devra se contenter pendant longtemps des méthodes indigènes, qui malheureusement se perdent chaque jour, sans que rien les remplace. En fait d'industrie, la sagesse d'un peuple ne consiste pas à tout faire, mais à faire les choses auxquelles il est le plus propre, et qu'il peut produire dans les meilleures conditions, se confiant au commerce pour avoir le reste, qu'il aura toujours dès qu'il sera en mesure de porter son contingent sur le marché commun. A vrai dire, entre vouloir tout faire et ne rien faire, il y a un juste milieu, et c'est fort au-dessous de ce juste milieu que se trouve la régence de Tunis. Le nouveau bey devra donc, et sans aucun doute il y a déjà pensé, soutenir les industries textiles et chancelantes de Zaoughan, Nabel, Beni-Khiar, Gafsa et surtout Djerba.

Avant tout, je le répète, que le gouvernement tunisien soutienne et améliore l'agriculture; que toutes ses pensées, toutes ses actions tendent vers ce but. C'est par l'agriculture que le pays se régénérera, c'est par l'agriculture qu'il sera riche, paisible et heureux; c'est par l'agriculture que s'arrêtera le fléau toujours croissant de la dépopulation. Je fais des vœux bien sincères pour que tous ces heureux changemens se réalisent sous le règne du bey actuel. Le sort de près d'un million de ses semblables lui est confié sur une terre qui pourrait facilement en nourrir dix fois autant. Il n'a donc pas à résoudre ces redoutables problèmes nés de l'exubérance de la population, des froissemens d'intérêts et des appétits surexcités. Qu'il se mette résolument à l'œuvre. Son esprit sage et modéré se maintiendra, on aime à l'espérer, aussi loin de la puérile manie d'imitation de son prédécesseur que de toute répugnance systématique pour ce qui est nouveau.

E. Pellissier de Reynaud.

ÉTUDES

SUR

L'INDE ANCIENNE ET MODERNE

I.

LES BRAHMANES ET LES ROIS.

Un navigateur arabe qui se rendait de Bassorah en Chine raconte qu'il aperçut un jour sur la côte de Malabar, aux environs de Ceylan, un pénitent hindou assis dans l'attitude de la méditation, la face tournée vers le soleil, et n'ayant pour tout vêtement qu'une peau de panthère roulée autour des reins. « Seize ans après, ajoute le voyageur, je retournai dans le même pays, et je retrouvai cet homme dans la même situation. Ce qui m'étonna le plus, ce fut que son corps n'eût pas été fondu par la chaleur (1) ! » Ce pénitent immobile, plongé dans la contemplation durant tant d'années, offre une image parfaite de l'Inde elle-même, qui pendant près de trente siècles a médité sur l'essence et les attributs de la Divinité, comme aussi sur la nature et les destinées de l'homme. Elle a dogmatisé par la bouche de ses brahmanes, elle a chanté aussi les exploits de ses héros dans une langue savante et harmonieuse; mais tandis que tout se modifiait autour d'elle, ceux qui l'étudiaient à mille ans d'intervalle la retrouvaient dans la même attitude, livrée aux mêmes pensées. Entraînée par son génie rêveur et mystique dans les sphères

(1) *Relation des Voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*, etc., par M. Reinaud, de l'Institut.

de la philosophie abstraite, elle semble avoir perdu jusqu'au souvenir de sa propre existence; à qui l'interroge sur son histoire, elle répond par des récits fabuleux, par de merveilleuses légendes. Et pourtant l'Inde a vécu plus longtemps que tant d'autres nations qui paraissaient plus puissantes et plus fortement constituées. Le secret de sa durée et de sa force, il faut donc le chercher dans ses lois et dans son organisation sociale. Or, parmi les institutions qui lui sont propres, celle qui la caractérise le mieux, celle qui a le plus puissamment contribué à la maintenir stationnaire, mais toujours debout, c'est assurément le régime des castes.

Comment se sont formées les castes dans l'Inde? à quelle époque a pris naissance cette division arbitraire en apparence, et si bien acceptée de la société hindoue, qu'elle n'a pas cessé de prévaloir depuis les temps anciens jusqu'à nos jours? Ce double problème, impossible à résoudre d'une manière complète et satisfaisante, peut du moins être étudié dans son ensemble. Si les documens historiques font défaut, nous avons les ouvrages des législateurs avec leurs commentaires, les légendes semées à profusion dans les épopées et dans les *pourânas*. En rapprochant du texte de la loi brahmanique, nettement formulée, les faits qui se sont développés par la tradition et que la légende a consacrés, on arrive quelquefois à découvrir le sens caché de ces récits merveilleux et terribles rassemblés à dessein dans des poèmes immenses. La poésie devient alors comme le flambeau à l'aide duquel on cherche, à travers la poussière des siècles, les vestiges d'un passé dont la grandeur se révèle par des monumens de toute sorte, — les uns taillés dans la pierre et le marbre, debout encore ou mutilés, que le voyageur interroge du regard avec émotion, — les autres tracés sur la feuille du palmier avec la plume de bambou et sur lesquels s'est fixée pour toujours la pensée des anciens sages.

Ces sages des premiers temps étaient des brahmanes, c'est-à-dire des hommes appartenant à la classe éclairée des prêtres, chargée d'enseigner aux trois autres castes le texte des traditions religieuses dont elle gardait le dépôt. L'ensemble de ces traditions, — hymnes du *Rig-Véda*, rituel, croyances relatives à la création, à la nature de l'homme, à ses destinées, — formait comme l'arche sainte de la nationalité âryenne (1). A mesure cependant que les Aryens, établis sur le sol de l'Inde, étendaient leurs conquêtes en domptant les peuples aborigènes, à mesure que ces peuples soumis et disciplinés apportaient dans le sein de la société hindoue des élémens étrangers,

(1) On sait que les ancêtres des Hindous s'appelaient eux-mêmes *âryas*, les hommes respectables.

l'histoire se faisait. Des événemens considérables avaient lieu, de grands noms dominaient certaines époques; il fallait tenir compte des faits et diriger dans sa marche future cette grande nation qui s'élançait en avant et débordait de toutes parts à la manière des grands fleuves grossis de mille affluens. De là deux sortes de monumens littéraires parmi ceux qui ne sont pas d'un ordre purement dogmatique ou spéculatif : les pourânas, poèmes religieux, au nombre de dix-huit, traitant de la création des mondes, et qui présentent à leur manière le tableau des premières familles humaines, la généalogie des anciens patriarches âryens et des rois de l'époque historique, — et les épopées, le *Mahâbhârata*, le *Râmâyana*, le *Raghouvança*, etc., poèmes historiques écrits sous l'influence partout sensible de l'idée brahmanique, et même sous l'inspiration de l'esprit de secte. Dans ces deux genres de compositions, l'action principale du poème et la moralité de la légende reposent toujours sur un personnage qui est un guerrier, un *kchattrya* de race âryenne, devenu roi par l'onction sacrée. Il ne pouvait en être autrement : une société se personnifie dans ceux qui agissent et la font agir. Or, si les brahmanes représentent la vie de la société hindoue, s'ils en sont l'âme et l'esprit, les rois en ont été le cœur et le bras; ils lui ont donné la vie extérieure, le mouvement, ce par quoi l'idée brahmanique, qui cherchait à la contenir et à la diriger, s'est révélée aux yeux du monde. Examiner la formation et le développement de la caste royale et militaire, c'est donc étudier l'ensemble de la société hindoue dans son principe et dans ses tendances; mais avant de rechercher comment le pouvoir temporel a été exercé durant tant de siècles par les familles guerrières qui avaient conquis l'Inde sur des peuples barbares, il faut établir quel rang ont occupé les familles sacerdotales, dépositaires de la puissance spirituelle, et aussi ce qu'était, dans cette organisation toute théocratique, la population industrielle et agricole.

I.

Il y a longtemps que le législateur hindou a fait entendre aux rois des vérités que l'on a crues modernes. En leur imposant des devoirs équivalens à leurs droits, en leur rappelant sans cesse qu'il y a deux écueils contre lesquels la royauté va trop souvent se heurter, — l'impiété née de l'orgueil et l'iniquité qui produit la désaffection des peuples, — le brahmanisme fait sentir aux princes qu'ils ne sont rien de plus que des hommes puissans chargés de faire respecter les lois divines et humaines. C'est au nom de la Divinité elle-même, c'est en leur qualité de prêtres et de légistes, que les brahmanes ont osé faire

la leçon aux rois; la connaissance qu'ils ont de la sainte écriture les élève au-dessus de l'humanité; ils sont les *voyans* (1) par excellence. A leurs pieds s'échelonnent les castes comprenant toute la population hindoue, divisée en trois grandes catégories. L'hérédité appliquée à toutes les professions ayant éternisé au profit de la race âryenne la distinction des classes fondée sur le souvenir de la conquête, il s'est trouvé que la science, les vertus guerrières, la richesse et la servilité sont devenues le lot d'autant de castes séparées à jamais les unes des autres. La connaissance de la langue dans laquelle ont été écrits les livres que l'on regarde comme révélés, l'étude de ces mêmes textes et le droit de les expliquer et de les commenter, tel est le triple apanage du brahmane, et dans cet héritage qu'il a reçu de ses aïeux réside tout le secret de sa puissance. Pour empêcher les castes inférieures de s'élever jusqu'à lui, le brahmanisme a formulé cet axiome devenu un article de foi, que la science ne peut être accordée aux hommes qu'en raison de la place qu'ils occupent dans l'échelle sociale. Le code de lois attribué à Manou (2), qui a toujours fait autorité dans l'Inde, a tracé les devoirs des quatre castes dans ces stances célèbres : « Il (Brahma) donna en partage aux brahmanes l'étude et l'enseignement des *védas*, l'accomplissement du sacrifice, la direction des sacrifices offerts par d'autres, le droit de donner et celui de recevoir; — il imposa pour devoirs au *kchattrya* ou guerrier de protéger le peuple, d'exercer la charité, de lire les livres sacrés, et de ne pas s'abandonner aux plaisirs des sens. — Soigner les bestiaux, donner l'aumône, sacrifier et étudier les livres saints (sous la direction d'un brahmane), faire le commerce, prêter à intérêt, labourer la terre, sont les fonctions allouées au *vaïçya*, laboureur et marchand. — Mais le souverain Maître n'assigna au *çoûdra*, homme de la caste servile, qu'un seul office, celui de servir les classes précédentes sans leur porter envie (3). »

Ces quatre stances offrent en abrégé un tableau complet de la nation hindoue, civilisée, autant qu'elle le sera jamais, quelques siècles après son établissement dans les régions que l'on a nommées depuis l'Inde centrale, et mille ans au moins avant notre ère. Le premier et le plus important des priviléges conférés au brahmane par le Créateur sera l'étude et l'enseignement des védas, et par ce seul

(1) En sanscrit *vidvas*.

(2) Les Hindous prétendent que ce code de lois a été révélé par Brahma, le dieu créateur, au premier des Manous, nommé aussi *Svâyambhouva*, fils de celui qui existe par lui-même. Un saint des anciens temps, Bhrigou, passe pour l'avoir fait connaître aux hommes. Quelques savans admettent qu'il a pu être rédigé 1200 ans avant notre ère; d'autres ne le font pas remonter au-delà du VIIIe siècle avant Jésus-Christ.

(3) *Lois de Manou*, liv. Ier, stances 88-91.

fait il prend place à la tête de la société à laquelle il communiquera la vie intellectuelle et spirituelle. Le guerrier étudiera aussi, mais sous la direction du prêtre, qui se constitue son précepteur et son guide. Il est également permis au marchand, au banquier, au laboureur, à l'artisan, de se faire lire et expliquer les saintes écritures; mais les divers travaux de ces professions laisseront-ils à ceux qui les exercent le temps nécessaire pour devenir fort habiles? L'homme de la troisième caste a le droit de s'instruire; reste à savoir s'il en a les moyens et la possibilité. Quant au *çoûdra,* il a reçu en partage l'abjection, l'ignorance et aussi la résignation, dont le christianisme a su faire l'une des plus hautes vertus de l'humanité. On ne peut pas appeler le pauvre *çoûdra* un enfant déshérité de la grande famille indienne, car il n'en fait pas partie; il lui est même défendu d'acquérir des richesses superflues, parce que « le *çoûdra* devenu riche, ne connaissant point les textes sacrés et cessant d'être docile aux instructions de ses maîtres spirituels, vexe les brahmanes par son insolence (1). »

Il reste donc, à vrai dire, trois castes, toutes les trois héréditaires, reconnaissant toutes les trois la loi védique : au premier rang, le prêtre; au dernier, le peuple actif et laborieux, l'industriel, le commerçant, le navigateur, tous ceux qui font vivre et prospérer la nation; au centre, le guerrier-roi, qui écoute la parole divine et administre la justice humaine. En principe, ces trois castes ne sont guère autre chose que les trois ordres de l'ancienne monarchie française, et pour condamner d'une façon absolue l'exclusion du *çoûdra,* il faudrait savoir si ceux que l'on a désignés par ce nom n'étaient pas, dans le principe, de véritables sauvages, grossiers, impossibles à civiliser, enclins à se cacher dans les forêts avec les bêtes fauves. Tout porte à croire que les serfs dont il est fait mention sous le nom de *çoûdra* furent les aïeux de ces barbares dont la race subsiste encore dans l'Inde, et qui se sont retirés jusque sur le sommet des montagnes pour se soustraire à la conquête et à l'influence civilisatrice des Aryens. Il y en eut qui acceptèrent le joug de la domesticité; d'autres résistèrent, et prirent la fuite après avoir été vaincus.

Cette première distinction des castes est assez largement tracée; elle semble plutôt exprimer un fait que l'imposer. Avec le temps cependant, elle devint une loi, et, qui plus est, une loi tyrannique, puis finalement un dogme. A mesure qu'on avance dans la lecture du code de lois de Manou, on voit les brahmanes se faire la part du lion dans le partage des droits. Ils regagnent en autorité morale, par l'exercice du pouvoir spirituel, tout ce qu'ils accordent aux rois de

(1) *Lois de Manou,* liv. x, texte et commentaire de la stance 129.

puissance temporelle. Quel naïf exemple de vanité et d'arrogance éclate dans ce distique où le législateur expose à grands traits encore, et comme en passant, la hiérarchie et la valeur des castes : « Que le nom du brahmane, par le premier des deux mots dont il se compose, exprime la faveur propice; celui du *kchattrya*, la puissance; celui du *vaïçya*, la richesse; celui du *çoûdra*, l'abjection (1)! » Ne semble-t-il pas qu'on entende un descendant des vieilles familles brahmaniques, dont la généalogie remonte au temps des védas, s'écrier du fond du sanctuaire : C'est moi qui protége le fort; c'est par ma permission que l'homme intelligent et laborieux amasse des richesses, que le pauvre se prosterne devant ses maîtres et qu'il ne se montre qu'à genoux! — Voilà l'orgueil de la caste dans toute sa crudité et poussé jusqu'à l'adoration de soi-même. On se demande comment des peuples intelligens ont pu subir une pareille doctrine : c'est que cette doctrine abaissait d'abord le pouvoir royal. En le subordonnant à la loi révélée, elle opposait une barrière aux emportemens de la force brutale; enfin elle établissait l'égalité des hommes devant la justice divine, en les montrant tous sortis des divers membres du même Dieu. Pour exprimer clairement cette pensée, Manou a recours à l'allégorie et il dit : « Or, pour l'accroissement des mondes, de sa bouche, de son bras, de sa cuisse, de son pied, le souverain Maître tira le brahmane, le *kchattrya*, le *vaïçya* et le *çoûdra*. »

La bouche du souverain Maître, c'est la parole révélée, et elle reste bien au-dessus du bras qui ne peut faire autre chose qu'exécuter l'action qui lui est commandée par la pensée; la parole demeure libre, insaisissable, d'essence divine comme l'âme dont elle exprime la volonté. Y a-t-il une aussi grande différence entre les membres qui composent le corps social représenté ici par l'image de Brahma? Non, certes, et si on laisse de côté l'interprétation littérale de l'allégorie contenue dans la stance de Manou que nous venons de citer, une explication plus large et plus élevée se présente à l'esprit. On y reconnaît cette vérité : la pensée qui conçoit vaut plus que le bras qui exécute; le courage et le dévouement à la patrie valent plus que la richesse; la richesse produite par un travail intelligent et assidu l'emporte sur le travail machinal et qui n'exige aucun effort de pensée. Cette interprétation, qui dut être celle des anciens sages, ne convient ni à Manou, ni aux brahmanes, qui cherchent dans son code de lois la sanction de leurs priviléges exorbitans. L'image employée par le législateur n'a pas cessé d'être prise au propre. Ainsi le *Vichnou-Pourâna*, écrit sous l'influence du principe des trois qualités ou de la triade, explique d'une manière presque identique

(1) *Lois de Manou*, livre II, stance 31.

la création des castes : « Au commencement, comme Brahma, dont la méditation est la vérité, désirait créer le monde, alors s'élancèrent de sa bouche des êtres spécialement doués de la qualité de la bonté; d'autres sortirent de son sein, pénétrés de la qualité de la passion; d'autres de ses cuisses, dans lesquels la passion et les ténèbres dominaient, et d'autres de ses pieds, dans lesquels êtres les ténèbres prévalaient. Ce furent dans leur ordre successif les êtres des quatre castes (1). »

Les pourânas, qui se répètent les uns les autres, en ce qui touche au dogme, avec de légères variantes, avec cette différence surtout que la supériorité sur les autres dieux est attribuée à celui qui donne son nom à chacun de ces poèmes, les pourânas sont d'accord sur la création des castes. Ainsi dans le *Matsya-Pourâna* on lit : « Et *Vamadéva* (*Civa*), qui est le bienheureux, créa de sa bouche les *deux-fois-nés* (2). » Dans le système de la triade, Civa n'est rien moins qu'un créateur, puisqu'il est chargé de la destruction des mondes; mais ne demandons point aux pourânas la logique ni la déduction rationnelle des idées. Vichnou, étant à son tour le dieu qui conserve, le dieu qui s'incarne pour sauver l'humanité en péril, ne peut pas non plus avoir créé les mondes ni les castes : cependant la création des castes par Vichnou se trouve mentionnée en termes précis dans la *Bhagavad-guitâ*, le plus mystique et le plus mélancolique de tous les textes sacrés de l'Inde. Au moment où Krichna, incarnation de Vichnou, conduisant le char d'Ardjouna, son disciple préféré et son ami de cœur, lui explique le dogme de l'inutilité des œuvres, qui est la base du *djoguisme* (c'est-à-dire de l'union intime avec la Divinité par la méditation), ces paroles orthodoxes sortent de sa bouche : « L'ensemble des quatre castes a été créé par moi avec les qualités et les devoirs qui concernent chacune en particulier. »

Toutes les sectes sont donc d'accord pour admettre et proclamer la distinction des castes. Le bouddhisme lui-même, qui reconnaissait l'égalité des hommes en les déclarant tous aptes à se fondre dans le grand tout, le bouddhisme, qui n'avait point l'orgueil de la nationalité ni le mépris des étrangers, n'attaque jamais ce principe, si contraire à sa doctrine. Nous en avons une preuve dans un passage de l'*Introduction à l'Histoire du Bouddhisme indien* (3), de ce li-

(1) *Vichnou-Pourâna*, traduction de M. le professeur Wilson, p. 44.

(2) C'est-à-dire les brahmanes, ainsi nommés parce qu'ils ont été régénérés par l'investiture du cordon sacré dans une cérémonie qui est en quelque sorte un baptême. Les trois premières castes ont droit de recevoir l'investiture, mais l'usage a consacré le mot de *deux-fois-né* comme synonyme de brahmane, quoiqu'il puisse s'appliquer au *kchattrya* et au *vaïçya*.

(3) Page 138 et aussi page 144.

vre qu'on aime à citer, car M. Eugène Burnouf y a mis toute sa science et toute la finesse de son rare esprit : « C'est là un point (le régime des castes) que, suivant la remarque de M. Hodgson (1), aucun auteur bouddhiste n'a jamais contesté. Les noms de ces castes sont cités à tout instant, et leur excellence est tellement bien établie, qu'elle est admise par Çâkya (Bouddha) lui-même, ainsi que par ses disciples, et qu'elle ne devient l'objet d'observations spéciales que quand elle fait obstacle à la prédication de Bouddha. »

Le régime des castes était donc devenu dans l'Inde un dogme incontesté, et qu'aucune secte, aucune réforme n'osait attaquer. A peine le fait avait-il été admis par la tradition, que les législateurs le consacrèrent à l'envi, et en tirèrent les conséquences les plus extrêmes. Le code de lois attribué à Manou semble marquer le moment précis où s'accomplissait légalement cette division des classes du peuple hindou. L'auteur de cet ouvrage vénéré, qui pourrait bien être l'œuvre collective de la caste sacerdotale, s'applique à consolider par tous les moyens possibles la clé de voûte de l'édifice social, qui repose tout entier sur le brahmanisme. Les brahmanes, on le sait, tirent leur nom de Brahma, qui produisit la révélation et forma ensuite les mondes, comme il est dit dans le *Bhagavat-Pourâna* : « Les védas naquirent du dieu créateur aux quatre visages qui méditait un jour ainsi : Comment créerai-je l'ensemble des mondes? — Tel qu'il existait autrefois (2). » En leur qualité de premiers-nés du Créateur, les brahmanes sont donc les incarnations de la parole révélée, les fils du Verbe divin, ce verbe lui-même. C'est là le principe de leur supériorité; Manou le dit formellement : « C'est la production du brahmane, et nulle autre, qui est le corps visible, la forme sensible et impérissable de la loi, car il a été formé pour la loi et pour l'identification avec Brahma (3). »

De même que les védas ont été créés avant les mondes, de même aussi le brahmane, qui est le véda incarné, a été créé par la pensée du Dieu suprême avant les autres hommes et pour les conduire. Cette priorité de création deviendra le germe de toutes ses prérogatives, le point de départ de toutes ses usurpations. L'enseignement de la parole divine, pour lequel il a été mis au monde, ne sera plus le seul apanage du brahmane. Venu le premier sur la terre, il en sera déclaré le maître absolu, le souverain seigneur. Dans le

(1) Ancien résident au Népaul et auteur de travaux importans sur le bouddhisme, M. Hodgson a procuré à l'Europe une magnifique collection de manuscrits népalais relatifs à la doctrine de Çâkya-Mouni. Ces ouvrages, qui avaient été envoyés à M. Eugène Burnouf par M. Hogdson, ont été acquis par la Bibliothèque impériale.

(2) Livre III, p. 213.

(3) *Lois de Manou*, livre Ier, stance 98.

fils aîné de Brahma, l'élément humain a disparu; il ne reste plus que le dieu, le verbe personnifié dans une caste tout entière, se transmettant par l'hérédité ce caractère sacré et inviolable. Tel est le sens parfaitement clair du texte de Manou : « Parce qu'il est né du membre le plus noble, parce qu'il est l'aîné, et aussi parce qu'il possède la sainte écriture, le brahmane est, de par la loi et à l'exclusion de tout autre, le seigneur de cette création. — Le brahmane, en venant au monde, est placé au premier rang sur cette terre; souverain seigneur de tous les êtres, il doit veiller à la conservation du trésor de la loi. » Pour veiller à la conservation du trésor de la loi, il n'était peut-être pas indispensable que le brahmane fût proclamé *souverain seigneur* du sol et des êtres qui l'habitent. On pourrait penser qu'il s'agit seulement de supériorité morale et de puissance spirituelle; le distique suivant vient lever tous les doutes : « Tout ce que ce monde renferme est la propriété du brahmane; par sa primogéniture et par sa naissance, il a droit à tout ce qui existe. »

Jamais le droit d'aînesse n'a été interprété d'une manière aussi large et aussi absolue. Les autres castes n'existent donc que sous le bon plaisir du brahmane, et les rois eux-mêmes ne sont que ses délégués. Les devoirs que lui impose sa haute position ressemblent encore à des prérogatives : ce sont « l'étude et l'enseignement du véda, l'accomplissement du sacrifice, la direction des sacrifices offerts par d'autres... » Cependant on ne peut mettre en pratique des abstractions, et la parole même révélée, le texte le plus sacré, le plus respecté, ne peuvent empêcher que les sociétés ne se développent. Les fictions disparaissent, ou du moins pâlissent et s'effacent; la réalité se montre. Maître et précepteur de la nation entière, guide spirituel des rois, prêtre appelé dans les familles pour accomplir les cérémonies religieuses, le brahmane ne peut garder entre ses mains le pouvoir temporel. Si la terre lui appartient tout entière, les autres hommes en cueillent cependant les fleurs et les fruits; ils en prennent possession librement, par contrat légal, sans sa permission. Il y a plus, les brahmanes qui recevaient des domaines en apanage ont pris soin de conserver, gravés sur des plaques de métal, les titres de ces concessions connues dans l'Inde anglaise sous le nom de *grants of land*, d'où il faut conclure que si les premiers-nés de la création sont légitimes possesseurs du sol, Brahma a chargé les rois de leur distribuer ses bienfaits.

L'art, qui exprime la tradition à sa manière, nous représente la véritable physionomie du brahmane dans l'image bien connue de Vrihaspati, qui exerce les fonctions de précepteur spirituel auprès des dieux, comme les *deux-fois-nés* auprès des rois. Vrihaspati est assis sur un lotus; il a quatre bras : l'une des quatre mains tient un

chapelet, symbole de la prière, l'autre un plat pour recevoir les aumônes; la troisième porte une massue, la quatrième fait le geste d'enseigner. La massue que porte Vrihaspati n'est point celle d'Hercule : elle ne suffit pas à donner au brahmane l'aspect terrible d'un maître tout-puissant; à peine représente-t-elle la justice divine menaçant l'impie qui s'écarte de la droite voie. Le pouvoir temporel ne réside donc point entre les mains du brahmane. Si, par l'influence de sa parole et de ses enseignemens, il exerce une action plus ou moins considérable sur la conduite des rois et sur la destinée des peuples, toujours est-il que le législateur ne lui a point confié le gouvernement de la nation hindoue. Quelles sont donc, hors de la légende et dans la vie pratique, ses fonctions réelles? comment vit et à quoi s'occupe dans notre temps cette caste nombreuse, qui, s'accroissant de siècle en siècle, ne pouvait plus fournir à chacun de ses membres l'occasion d'exercer ses hautes prérogatives?

L'Inde est fractionnée en une foule de petits états gouvernés par autant de princes qui tous ont une petite cour. Près de ces *râdjas* (1), les brahmanes remplissent plus d'une fonction importante; ils sont chapelains, prêtres de famille, ministres, conseillers auliques (comme on dirait dans les petits états d'Allemagne), astrologues, empiriques, précepteurs, secrétaires. Partout où il y a place pour la pensée ou pour la parole, ils paraissent au premier rang. Ces hautes positions viennent-elles à manquer, la loi ancienne leur ouvre une foule de carrières secondaires qu'ils peuvent embrasser sans déroger. Le *cas de détresse*, c'est-à-dire les circonstances majeures qui mettent le brahmane dans l'impossibilité d'étudier et d'enseigner, de sacrifier ou de desservir les temples tout le temps de sa vie, a été prévu par Manou lui-même, et de nos jours la caste privilégiée en a été réduite à mettre bien souvent en action ce passage du texte sacré : « Mais si un brahmane ne peut vivre en s'acquittant de ses devoirs..... » oh! alors il sera soldat, marchand, laboureur même, tout ce qu'il pourra, excepté serviteur à gages. Il vendra toute sorte d'objets, excepté les sucs végétaux, les tissus de chanvre, le riz cuit, les graines de sesame, les pierres, le sel, le bétail, les étoffes rouges, les tissus de lin ou de laine, les fruits, les racines, les plantes médicinales, l'eau, les armes, le poisson, la viande, etc., et l'énumération se poursuit ainsi à l'infini. En vérité, on ne voit guère ce qu'un brahmane peut exposer en vente dans sa boutique. Reste le commerce des métaux et des pierreries, et celui des étoffes de soie. Aussi rencontre-

(1) On désigne plus particulièrement par ce nom les rois de l'Inde qui sont restés fidèles au brahmanisme. Ceux qui ont embrassé l'islamisme ou qui descendent des Mogols ont des titres empruntés aux langues arabe et persane : *châh, padischâh, nizam, nabab*, etc.

t-on beaucoup de brahmanes banquiers, changeurs, et même marchands de foulards. D'autres, prenant à la lettre ces mots de Manou: « que le brahmane, en cas de détresse,... vive en remplissant les devoirs d'un *kchattrya* ou guerrier, » endossent l'habit de cipaye et vont guerroyer sous les bannières de l'Angleterre, au son du fifre et du tambour. Ils savent que l'art militaire, enseigné aux anciens guerriers par des sages de la caste sacerdotale, était une science révélée, connue sous le nom de *dhanour-veda*, véda de l'arc. L'arc n'étant plus en usage, ils apprennent le maniement du mousquet, tant aux exercices que dans le *Soldier's Manual*, rédigé en anglais et en hindi par un officier supérieur de l'armée britannique instruit et brave, mutilé au siége d'Agra (1). Puis, comme le nom de cipaye s'applique aussi au gardien, armé ou non armé, d'une maison princière ou particulière, le brahmane, en quête d'une profession qui le fasse vivre, ira se réfugier dans la loge d'un concierge. Dès-lors ses fonctions sont bien simplifiées : il ouvre et ferme les deux battans d'une porte cochère, annonce les visites en frappant sur le gong, et salue les maîtres qui passent; mais dans son humble condition, il est brahmane encore. Le cordon d'investiture, qu'il porte en sautoir et laisse flotter à dessein sous sa tunique, telles sont les armoiries qui témoignent de la noblesse de sa race. Dès le matin, avant qu'aucun importun, marchand de lait, porteur d'eau ou valet de chiens, soit venu heurter au portail, le brahmane concierge, retiré dans sa loge, fait ses ablutions en récitant les prières consacrées. S'élevant par la pensée jusqu'au Dieu créateur qui l'a fait sortir de sa propre bouche, il se console bien vite de la position inférieure où le sort l'a jeté; il n'accuse point la destinée, il ne porte point envie à la richesse de celui qui l'emploie. Dès que sa toilette est achevée, il redresse sa moustache et se tient fièrement debout, appuyé sur sa baguette, dans l'attitude de ces statues parfois si belles qui gardent l'entrée du sanctuaire dans les temples et portent, comme lui, le nom de gardien de la porte (*dvara-pâla*).

Le cipaye et le concierge par circonstance représentent les brahmanes pauvres qui n'ont pu pousser leurs études assez loin pour se servir de leur plume. L'honorable compagnie offre à ceux qui possèdent quelque instruction des emplois divers, parfois très lucratifs et avidement recherchés. Les plus habiles, attachés aux bibliothèques, relisent, corrigent et copient des manuscrits. D'autres, qui connaissent très bien la langue anglaise, même le français, travaillent dans les

(1) *The Soldier's Manual, in english and hindi, compiled for the use of infantry*, part. Ire, *comprising the squad and company drill*, part. II, *comprising the Manual and Platoons Exercises*, by J. S. Harriot. Élevé au grade de général en récompense de ses services, M. Harriot est mort à Paris en 1839.

administrations publiques, dans les bureaux de poste ou bien chez les négocians, à l'état d'écrivains et de commis. Tout le jour ces derniers font courir leur *calame* sur les feuilles d'un registre; contraints de vivre durant de longues heures éloignés du commerce des livres saints qui devraient faire l'objet de leur étude assidue, on les voit, dès que le signal du repos est donné, retourner en hâte dans leurs demeures pour reprendre le cours de leur existence hindoue et brahmanique.

Mais les plus heureux de toute la caste, je dirais volontiers les plus heureux habitans de la plus belle partie de l'Asie, ce sont les brahmanes placés entre les conseillers de rois et les écrivains de bureaux, ceux qui vivent en pleine campagne autour de quelque magnifique pagode dont les revenus suffisent à leurs besoins (1). Dans ces retraites charmantes, rien d'étranger, rien d'européen et d'hostile à leur croyance ne vient blesser leurs regards. Réunis en grand nombre aux pieds des idoles qu'ils desservent, égaux entre eux, imbus des mêmes idées et des mêmes préjugés, ils vivent avec leurs femmes et leurs enfans dans le plus tranquille *far-niente*, éclairés par un soleil de feu, rafraîchis par une ombre opaque et par les eaux de larges réservoirs. Les grandes fleurs odorantes qui s'épanouissent dans les jardins pour le service du culte, ils vont avant l'aurore les cueillir de leurs mains quand elles exhalent tous leurs parfums sous l'influence de la rosée des nuits. Les beaux fruits qui sont offerts chaque jour à la divinité de granit dans son sanctuaire mystérieux, ils se les partagent et les portent à leurs enfans, qui les saisissent avec avidité, comme l'oiseau qui donne la becquée à ses petits. A l'heure où le soleil vertical répand sur la terre des torrens de feu, quand il n'y a plus d'ombre autour des hauts portiques à sept rangs de bas-reliefs, ils descendent au bord des étangs en se glissant pour dormir sous les manguiers au feuillage épais. Tout humides encore du bain qu'ils ont pris en se plongeant dans l'eau des réservoirs marbrée de lotus bleus, ils rêvent au Dieu qui a créé toute cette puissante nature, au Dieu dont ils sont les premiers-nés, qui leur a donné en partage l'amour de la retraite et de la vie frugale, avec un immense orgueil pour s'admirer, une vanité à toute épreuve pour n'envier le sort de personne. Absorbés dans le doux sommeil de la contemplation, ils entendent la marche harmonieuse des mondes qui roulent dans l'immensité, s'unissant par la pensée à tous les êtres supérieurs parmi lesquels ils se rangent complaisamment. Au soir, quand la fraîcheur ranime la vie partout languissante, l'heure de l'offrande

(1) Ces revenus ont beaucoup diminué depuis l'occupation anglaise; les brahmanes ont soin d'en avertir les voyageurs, à qui ils demandent l'aumône en se plaignant de la dureté des temps.

réunit les officians autour de l'idole. Alors aussi résonne la conque marine pareille au beuglement des taureaux, voix sonore et même terrible, qui semble celle des grands bœufs de pierre accroupis sous un reposoir en face du sanctuaire. Rien ne manque donc à ces brahmanes de campagne, dotés par l'état et insoucians de l'avenir. Ils ont le repos, premier des biens dans les climats dévorans où l'activité humaine perd le ressort de son énergie; ils ont la satisfaction d'eux-mêmes, le libre exercice des facultés de l'âme et de l'esprit, et toutes les aises de la vie primitive. Non, rien ne leur manque en apparence, et pourtant, quand on les surprend dans l'intimité de leur existence païenne, on voit que dans ces âmes magnétisées et assoupies par le panthéisme, consumées par l'orgueil, il n'y a place que pour l'égoïsme. Le monde périrait autour d'eux, que leurs cœurs s'ouvriraient à peine à la pitié, car la charité est un mot vide de sens pour eux, et à la vue du christianisme, qui s'étend partout et envahit l'Asie, ils ne demandent pas même : *Quid est veritas!*

Le brahmane est donc partout dans la société hindoue; mêlé à tous les rangs, à toutes les classes, mais demeurant toujours lui-même, il représente la tradition vivante, le culte ancien. La loi védique s'est personnifiée en lui; par lui aussi, elle se perpétue immuable à travers les siècles. Jamais il n'exista chez aucun peuple une aristocratie aussi puissante; la pauvreté ne lui fait rien perdre de sa noblesse, elle s'éternise en quelque sorte par l'hérédité, ne perdant rien de ses priviléges, qui sont consacrés par la loi civile et sanctionnés par la loi religieuse. Elle est le lien qui unit en une même nation les divers peuples de l'Inde. Qu'on la supprime, qu'elle vienne à disparaître, et les populations répandues des rives de l'Indus à celles du Gange, de l'Himalaya à Ceylan, cesseront tout à coup de marcher dans la voie qu'elles suivent depuis trois mille ans. La civilisation européenne fera des progrès rapides, et l'on verra, spectacle étrange assurément, les nations de l'Occident redonner la vie à cette race asiatique, ingénieuse, vive et sensible, avec laquelle elles ont tant d'affinités de langage qu'on en doit conclure une communauté d'origine.

II.

Immédiatement au-dessous de la caste sacerdotale, qui est la tête et l'âme de la société indienne, se place la caste militaire, — celle des *kchattryas*, — qui en est le bras et le cœur. La loi écrite par les brahmanes n'a point confié à ceux-ci le gouvernement direct des peuples : le *deux-fois-né*, qui possède la toute-puissance spirituelle et morale, qui règne sur la création entière, n'a pas besoin d'exercer

le pouvoir temporel pour rehausser la dignité de sa race; il est né avec l'auréole au front, et c'est lui qui, pour faire respecter la loi dont il est l'emblème, met le sceptre dans la main du guerrier, devenu roi par l'onction sacrée. Le roi sera donc le délégué du brahmane, comme celui-ci est le délégué du Dieu créateur. Les devoirs du prince se trouvent d'ailleurs parfaitement et noblement résumés dans cette stance du code des lois de Manou : « A ce kchattrya le Créateur imposa pour devoirs de protéger les peuples, de faire l'aumône, d'offrir le sacrifice, de lire les saintes écritures (1). »

Ces trois mots, *protéger les peuples*, doivent être pris dans l'acception la plus large. Ils signifient que le roi est tenu de rendre la justice, de châtier les méchans, de récompenser les bons, de s'appliquer à faire à propos la paix et la guerre, d'étendre aussi loin qu'il le pourra l'influence de l'idée brahmanique, d'écarter de ses états les peuples étrangers, les peuplades sauvages rebelles à toute civilisation, de sacrifier son repos et même sa vie pour assurer à ceux qui s'abritent sous son autorité l'entier et paisible accomplissement de leurs travaux et les pratiques de leur culte. Les rois seront donc les protecteurs de leurs peuples, comme le pasteur l'est de son troupeau. Possesseurs de grands biens, disposant de riches trésors, ils répandront des aumônes abondantes parmi tout ce peuple de brahmanes voués au service des temples ou à la vie contemplative, groupés autour du palais ou dispersés dans les campagnes, et qui, n'étant pas censés prendre souci des choses de ce monde, vivent des largesses royales. C'est ainsi qu'ils feront l'aumône, et ils offriront des sacrifices pour eux, pour le peuple, pour la prospérité du pays, donnant à leurs sujets l'exemple de la piété, et faisant de constans efforts pour que le culte se maintienne dans sa splendeur et dans sa dignité. Ils liront les saintes écritures où sont consignés les dogmes de la religion brahmanique, mais sans se permettre de les interpréter et sous la direction de leurs précepteurs spirituels : c'est par là surtout qu'ils manifesteront à l'égard de la caste supérieure la docilité qui leur est recommandée comme un acte de vertu.

Le dieu suprême n'a donc point conféré aux *kchattryas* le pouvoir royal pour faire d'eux des mortels livrés à la paresse, enivrés d'orgueil, toujours prêts à se placer au-dessus des lois. Ils n'ont point été mis sur le trône pour régner au milieu de la pompe et du luxe, pour absorber à leur profit les deniers de l'état, mais pour maintenir l'ordre au milieu de ce monde sans cesse troublé par la perversité des hommes. Leur origine est divine aussi, mais à un degré moins élevé que celle des brahmanes. Ceux-ci, nés de la bouche de Brahma,

(1) Livre 1er, st. 89.

sont comme les émanations du dieu suprême, du dieu créateur qui a donné la vie aux êtres par sa parole; les rois procèdent simplement des *dévas*, ou divinités secondaires. Mettant de côté l'image dont il s'est servi une première fois quand il a fait sortir les rois des bras du Créateur, Manou parle de leur nature en des termes vraiment admirables : « Ce monde, privé de rois, serait de tous côtés bouleversé par la crainte. Aussi, pour la conservation de tous les êtres, le Seigneur a créé le roi, — en prenant des particules éternelles de la substance des huit gardiens du monde, qui sont : Indra, le dieu de l'éther; Anila, le dieu du vent; Yama, dieu de la justice et juge des morts; Soûrya, le soleil; Agni, le dieu du feu; Varouna, le dieu des eaux; Tchandra, le dieu *Lunus* des Latins; Koûvéra, le dieu des richesses. — Et c'est parce que le roi a été formé de particules tirées de l'essence des principaux dévas, qu'il surpasse en éclat tous les autres mortels (1). »

On n'a jamais fait un plus magnifique portrait de la royauté. Celui qui en est revêtu prend place bien au-dessus des autres mortels, parmi les dieux qui protégent et gouvernent le monde, au milieu des dévas, ministres des volontés de la Divinité suprême, dont il résume en lui-même l'éclat et la puissance. Voilà bien le génie poétique de l'Inde, abusant du symbolisme et substituant à la nature humaine l'image qu'il a évoquée pour peindre et fixer sa pensée. Étant admise la fiction qui fait du brahmane le verbe vivant, on doit reconnaître qu'il y a dans cette peinture du guerrier devenu roi une corrélation d'idées parfaitement logique. Le *kchattrya*, armé de la puissance temporelle, représente Jupiter la foudre en main, tandis qu'à l'arrière-plan, et au-dessus de lui, plane le dieu invisible et immuable, le Destin, celui que les Hindous ont appelé *Brahma qui existe par lui-même* (*svayambhoû*). Cette comparaison, qu'il a prise au propre, Manou la poursuit avec une énergie croissante : « Un roi, même enfant, ne doit pas être méprisé par quelqu'un qui dirait : C'est un simple mortel! car sous cette frêle enveloppe se cache une divinité terrible et douée d'une grande majesté. » Et la majesté royale devient, dans la pensée du législateur, une flamme divine et vengeresse qui sait reconnaître et atteindre le coupable : « Le feu ne brûle que l'homme qui s'en approche imprudemment; mais le courroux d'un roi consume toute une famille, avec ses troupeaux et ses autres biens. »

Comment le kchattrya-roi manifestera-t-il la redoutable majesté qu'il recèle en lui-même? Quelle arme les dieux dont il est formé

(1) Livre VII, stances 4-5. Et le législateur ajoute : « De même que le soleil, il brûle les yeux et les cœurs, et nul ne peut le regarder en face. »

ont-ils mise entre ses mains pour confondre l'iniquité et intimider les méchans? Cette arme, Manou, le législateur inspiré, l'a nommée le *châtiment*, et il la décrit ainsi dans des stances pleines de vigueur et d'éclat : « Le châtiment est un roi plein d'énergie; il est un administrateur habile, un juge dispensateur de la loi... Le châtiment gouverne le genre humain, le châtiment protége, le châtiment veille quand tout dort; le châtiment est la justice, disent les sages. » Puis tout aussitôt, confondant en une même image le roi formé de la substance des *huit gardiens* du monde avec le châtiment, qui est en réalité la justice éternelle frappant les méchans pour mieux protéger les bons, le législateur ajoute : « Si le roi ne châtiait pas sans relâche ceux qui méritent d'être châtiés,... la corneille viendrait becqueter l'offrande du riz, le chien lècherait le beurre clarifié, il n'existerait plus de droit de propriété; l'homme du rang le plus bas prendrait la place de l'homme de la classe la plus élevée. — Le châtiment régit tout le genre humain, car un homme naturellement vertueux se trouve difficilement. C'est par la crainte du châtiment que le monde peut se livrer aux jouissances qui lui sont allouées. » Les anciens sages de l'Inde ne croyaient donc point, comme quelques philosophes modernes, que l'homme en arrivant en ce monde est de sa nature essentiellement bon, et que la civilisation le déprave au lieu de l'améliorer.

Dans cette société indienne, où l'idée religieuse tient tant de place, le plus grand des désordres, le signe le plus manifeste de l'anarchie, c'est la profanation des choses saintes, représentée par deux animaux immondes, la corneille et le chien, s'approchant de l'offrande pour la souiller, ou, si l'on veut, les gens ignorans et dégradés s'ingérant dans les cérémonies du culte au mépris des lois anciennes. En effet, là où la loi religieuse cesse d'être respectée, là où il n'y a plus de foi, les lois civiles perdent toute leur efficacité; le droit de propriété cessant d'exister, il n'y a plus de nation, mais seulement des hommes armés les uns contre les autres, toujours en guerre, se disputant leur proie comme les vautours et les chacals, qui ne vivent pas en société, quoiqu'ils volent et marchent par bandes nombreuses. Enfin les rangs sont confondus, l'état, privé de toute direction, ne tarde pas à périr, et le genre humain retourne à la barbarie. Voilà pourquoi le châtiment a été placé dans la main du roi, comme la foudre que lance du haut des cieux le Jupiter tonnant, et le châtiment s'exprime en sanscrit par le mot *danda*, qui signifie bâton. Sculpté avec art ou fait des métaux les plus précieux, et devenu le sceptre, emblème de la royauté, ce bâton n'en demeure pas moins le symbole de la répression. C'est donc le bâton qui régit le genre humain, et après l'avoir personnifié par une de ces images

familières au génie indien, le législateur, oubliant celui qui le porte, en fait un être redoutable, une divinité revêtue d'un corps, plus puissante que le roi même dont il est l'attribut. Il l'appelle le châtiment, « à la couleur noire, à l'œil rouge, qui vient détruire les fautes des hommes,.... doué de l'énergie la plus puissante qui existe en ce monde, difficile à soutenir pour ceux dont l'âme n'a pas été fortifiée par l'étude des lois, et capable de détruire avec toute sa race un roi qui s'écarterait de son devoir (1)... »

A la place du châtiment ainsi personnifié, mettez l'homme que la société charge de l'appliquer de sa propre main, et vous aurez à peu près la pensée fondamentale que l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* a si vigoureusement exprimée « dans son idéal mystique et moscovite du pouvoir absolu, » comme le disait naguère un illustre académicien. Il y a donc du mysticisme dans la législation des Hindous? Cela n'est pas douteux; c'est dans le silence des forêts, dans le calme de la vie contemplative, que les sages des temps primitifs ont préparé le code des lois qui régissent l'Inde. Cherchant à se rapprocher de Dieu par une constante méditation, ils n'ont vu dans la société tout entière qu'une agglomération de familles humaines qui doivent tendre par des moyens divers à un but unique, l'accomplissement des devoirs qui conduisent l'homme à la *délivrance finale;* mais comme la raison ne suffit pas aux plus sages pour percer le mystère des destinées de l'humanité, comme les philosophes de l'Inde, cherchant à expliquer l'impossible, se prenaient eux-mêmes au mirage de leurs pensées, il en est résulté que l'allégorie a été présentée par eux sous une forme qui est devenue sensible, tant ils l'avaient fixée avec énergie, comme une ombre qui passe et qu'on craint de laisser échapper. Ainsi le châtiment, que le législateur nous a montré sous une forme si terrible et si menaçante, ressemble trait pour trait au dieu de la mort, *Yama*, nommé aussi le roi de la justice (*dharmarâdja*). Les poètes ont dépeint ce juge des morts sous l'apparence d'un homme grand, robuste, aux vêtemens rouges, au visage noir, à l'œil couleur de sang, plein d'un éclat pareil à celui du soleil, et tenant à la main un nœud coulant qui lui sert à lier et à emporter vers le sombre empire l'âme des mortels (2).

Cependant cette puissance cachée sous la forme du châtiment, qui peut s'insurger contre la main maladroite ou malintentionnée qui l'applique sans discernement, n'est pas un mythe ni une abstraction. Si le texte ne la fait pas toucher du doigt, les commentateurs la désignent clairement par un mot facile à comprendre. C'est la

(1) Voir, dans le code attribué à Manou, le livre VII, qui traite des devoirs des rois.

(2) Voyez l'épisode de *Savitri*, traduit en allemand par M. Bopp et en français par M. Pauthier.

colère des sujets, nommée aussi la *colère des pouvoirs de l'état.* Ces pouvoirs de l'état, quand ils s'irritent, quand ils se sentent opprimés ou exposés à la tyrannie, font mourir le roi; ils le tuent comme la foudre. Suit-il de là que le législateur, après avoir déifié la royauté, veuille glorifier l'insurrection et conseiller aux peuples la révolte? Non pas précisément : il laisse entendre aux rois que la caste des brahmanes veille au maintien de la justice et à l'observation des lois, et qu'elle peut, quand il lui plaît, déchaîner contre eux la fureur populaire. Et dans ce cas le prince régnant n'est pas seul précipité du trône; il ne meurt pas seul, sa déchéance et sa mort entraînent parfois la ruine et la destruction de toute sa race (1). Cette théorie ne serait qu'une vaine menace si jamais elle n'avait été appliquée, mais les brahmanes l'ont maintes fois mise en pratique, et ils ont consigné ces preuves éclatantes de leur pouvoir sur les guerriers dans des légendes curieuses que la lutte des deux castes nous offrira l'occasion d'étudier.

Tout absolue qu'elle paraisse être au premier aperçu, la royauté, chez les Hindous, se trouve, on le voit, singulièrement tempérée par la loi brahmanique. Le prince qui nous a été montré d'abord comme une émanation des huit dieux gardiens de l'univers, comme un soleil radieux à l'éclat incomparable, se réduit peu à peu aux proportions d'un simple mortel exposé à la colère de ceux qu'il gouverne. Un conseil, composé en grande partie de brahmanes, siége à ses côtés, et le dirige en toute occasion. Entouré de séductions, le souverain devra s'appliquer à dompter ses passions, à réprimer les désirs des sens. Chargé de toutes les affaires de son royaume, il sera tenu de connaître tout ce qui se rapporte au commerce, aux arts, aux travaux de l'agriculture. L'emploi de sa journée a été réglé par la loi d'une façon rigoureuse; il se lèvera matin, saluera les brahmanes dès le point du jour, travaillera avec son conseil, recevra les plaintes de ses sujets, inspectera les troupes, mangera modérément, et ne s'oubliera pas pendant de longues heures dans l'appartement de ses femmes. Il sera à la fois l'homme le plus instruit, le plus pieux de son royaume, le mieux réglé dans les détails de sa vie. Voilà pour les affaires du dedans; mais dans celles du dehors, sa conscience prendra une singulière élasticité. Par ses ambassadeurs, il entretiendra avec les puissances voisines des relations suivies; par ses espions, il saura ce qui se passe dans les cours étrangères, et essaiera par tous les moyens possibles d'y semer la division. Le roi, qui doit avoir toutes les vertus, ne négligera rien pour séduire les ministres

(1) Voyez la stance 3 du livre VIIe : « Le monarque insensé qui opprime ses sujets par une conduite inique est bientôt privé *de la royauté et de la vie,* ainsi que tous ses parens. »

de ses voisins. Il aura hors de chez lui et dans ses propres états des émissaires passés maîtres dans l'art de tromper, qui espionneront ses sujets de toutes les classes, et jusqu'aux espions eux-mêmes; il s'étudiera à tirer parti des vices des hommes, à exploiter leur amour des richesses, leurs plus mauvais penchans, à flatter leur orgueil, à les corrompre enfin, de telle sorte que la grandeur de son royaume se compose de toutes les faiblesses et de toutes les dépravations des peuples ennemis ou alliés; voilà ce que l'on nomme dans l'Inde la politique des princes. Voilà comment, tout en faisant les plus grands efforts pour arriver à la sagesse, je dirais presque à la sainteté, le souverain d'un royaume de l'Inde pratiquera le mensonge autour de lui, et poussera au mal, sans dégoût et sans remords, tous ceux dont les fautes lui seront profitables!

Cette doctrine de l'intérêt personnel, le code des lois de Manou l'expose avec une franchise que les commentateurs ont poussée jusqu'à l'impudence. Elle décèle un égoïsme effrayant, une absence complète de sympathie pour tout ce qui n'est pas soi, je ne sais quelle lâcheté morale formée de haine et d'envie. Combien est plus noble la physionomie du guerrier-roi, lorsque, sortant de sa capitale, où des conseillers éhontés l'entretenaient dans des habitudes d'intrigues et de mensonges, il s'avance à la tête de ses troupes pour marcher contre l'ennemi! Il apparaît vraiment comme un souverain. Voyez-le déboucher dans la plaine au milieu des officiers qui portent le parasol et le chasse-mouche, emblèmes du pouvoir royal. Son armée est disposée en colonnes; en tête un corps d'éclaireurs, à l'arrière-garde une troupe d'élite, au centre l'infanterie, sur les côtés les cavaliers, et aux deux points extrêmes des deux ailes les éléphans. Le roi se placera en personne vers le centre, avec ses principaux guerriers montés sur des chars. Le voilà maître de ses actions, libre d'agir et de suivre les inspirations de sa bravoure. Ne jamais fuir dans le combat, tel est le premier devoir du *kchattrya* qui entre en campagne. Qu'il combatte vaillamment : la mort, si elle l'atteint dans la mêlée, ne fera qu'ajouter à sa gloire en ce monde, et elle lui procurera dans l'autre un bonheur éternel, car le guerrier qui périt les armes à la main va droit au ciel. Ses soldats ne tourneront point le dos à l'ennemi sous peine de tomber en enfer. La loi a proclamé que le guerrier assez lâche pour prendre la fuite assume sur lui toutes les fautes de son chef, et cède à celui-ci ses bonnes actions. Tout en déployant le plus brillant courage, le *kchattrya* de race, roi ou simple guerrier, ne restera point sourd à la voix de l'humanité. Que jamais il n'emploie des armes perfides, flèches empoisonnées, barbelées, ou enflammées; qu'il ne frappe jamais l'ennemi renversé de son char, ou celui qui joint les mains en criant merci, ni le vaincu qui

délie sa chevelure et rend les armes, ni le soldat endormi, privé de cuirasse, ou désarmé, ni le combattant qui s'abstient d'agir un instant, ni celui qui est aux prises avec un autre. Il respectera aussi celui dont le glaive est brisé, celui qui est grièvement blessé, il laissera passer avec mépris, et comme indignes de ses coups, le lâche et le fuyard. Enfin sa colère s'arrêtera devant le guerrier accablé de chagrin qui pleure la mort d'un père, d'un fils ou d'un ami étendu à ses côtés.

Homère et Virgile nous ont appris à admirer, dans les héros antiques, la générosité et la grandeur d'âme; voilà pourquoi nous aimons à retrouver dans une antiquité plus reculée encore ces sentimens d'humanité qui témoignent d'une civilisation avancée. Après la victoire, le roi triomphant se tiendra dans les limites de l'équité et de la modération. Inaccessible au ressentiment, il fera publier une amnistie générale propre à rassurer les peuples vaincus; il dira : « A tous ceux qui m'ont offensé en portant les armes contre moi pour le service de leur maître, je pardonne; qu'ils ne craignent rien et retournent tranquillement à leurs travaux. » Bien loin de poser sur sa tête la couronne du prince dont le sort des armes lui a livré la capitale et les états, il la donnera à quelqu'un de la famille de celui-ci, et se contentera de lui imposer des conditions de vassalité. Il distribuera même des largesses et des présens au peuple, au nouveau roi ou à ses conseillers; les lois et les coutumes de la contrée continueront d'être en vigueur comme par le passé. Rien ne sera donc changé, si ce n'est le souverain contre qui la guerre a été entreprise, et la chute de celui-ci n'entraînera point la ruine de ses états. Il ne s'agit plus dans tout ceci d'une guerre de race, d'une guerre d'extermination. On ne voit point qu'il soit question de populations emmenées en esclavage ou réduites à l'état de servage par le vainqueur (1). La conquête de l'Inde sur les aborigènes était définitivement accomplie au temps où ces lois ont été proclamées. Le sol appartenait sans retour à la race âryenne, qui ne formait plus qu'une grande famille, souvent divisée il est vrai, mais unie dans son ensemble par le lien d'une même croyance et d'un même culte. Dans ce monde indien constitué sur des bases solides, il y avait un but que les rois poursuivaient toujours avec énergie, et qui les poussait à lutter sans cesse les uns contre les autres : imposer leur domination aussi loin que s'étendent les royaumes hindous, et conquérir le

(1) La guerre d'extermination avait eu lieu au temps de la conquête, lorsque les Aryens disputaient aux aborigènes la possession du sol de l'Inde. Quant aux esclaves, il y en a eu dans la société bramanique, et les *hommes* sont cités parmi les choses que le brahmane, réduit à se faire marchand dans un cas de détresse, ne pourra pas vendre. Le commentateur répète le mot sans l'accompagner d'aucune explication.

titre glorieux de *Prithivi-Râdja*, roi de la terre, que portait encore le dernier souverain de Dehly, détrôné par Mahmoud le Gaznévide au commencement du XIe siècle.

La protection des peuples, qui est le premier devoir du *kchattrya*, s'accorde assez mal avec l'amour des combats. Aussi la guerre est-elle regardée comme un fléau par le législateur des Hindous, et il recommande de l'éviter par tous les moyens. — Dans les entreprises des mortels, remarque-t-il en passant, il faut toujours faire la part du destin. Et qui peut s'assurer d'avoir pour soi cette divinité inexorable! — Mais il y a aussi dans toutes nos actions la part de la prudence et de l'habileté. Assurer la paix, affermir sa puissance par des négociations, agrandir son territoire et son influence, sans tirer l'épée, si cela est possible, telle doit être la constante préoccupation d'un roi. Des armées bien entretenues, bien disciplinées, le feront respecter des princes ses voisins; il lui suffira de menacer pour être craint et de parler pour être obéi. Il aura soin de choisir des alliés moins puissans que lui et qui aient intérêt à sa propre élévation. Surtout qu'il se tienne en garde contre l'ambition, qu'il ne se laisse pas séduire par la soif des conquêtes, par un vain amour de la gloire. Est-ce en faisant couler à flots le sang de ses sujets qu'un roi protége ses peuples, et qu'il mérite d'être appelé leur père? Mais s'ils sont attaqués par un ennemi redoutable, s'il s'agit de repousser une invasion, le guerrier-roi n'écoutera plus que son courage. Ici encore, il y a place pour la prudence, et la témérité ne doit pas être prise pour synonyme de bravoure. Supposons une guerre malheureuse, une succession de revers et de défaites. *Salus populi suprema lex*, disait-on à Rome; dans l'Inde, l'axiome est différent : c'est le salut du souverain qui est la loi suprême. Au fond, la même idée se retrouve, puisque chez les peuples constitués en monarchie le souverain représente au plus haut degré la nationalité d'un pays. Le prince hindou doit sacrifier d'abord ses richesses pour sauver sa famille, puis sacrifier sa famille avec ses richesses pour sauver sa personne. Serré de près par ses ennemis, abandonné de ses alliés, il risquera sa vie pour le salut de ses sujets. Le moment est venu de se conduire en héros, mais toute chance encore n'est pas perdue. On a vu de grandes armées longtemps victorieuses subitement arrêtées et vaincues par une armée plus faible réduite au désespoir. Enfin, si les dieux se déclarent contre lui, si son heure est arrivée, que le roi *combatte un beau combat* (1), et qu'il meure. Sa récompense sera la vie éternelle promise au *kchattrya* qui périt les armes à la main en protégeant ses peuples.

(1) Livre VII, commentaire de la stance 176.

III.

Mourir en combattant, voilà finalement le seul droit incontesté qui reste à la royauté absolue, telle que l'a faite le brahmanisme. Présenté d'abord par le législateur sous les traits d'une divinité terrible, à l'éclat enflammé, capable de consumer tout ce qui l'entoure, le roi hindou est successivement dépouillé des rayons qui composent son auréole. Sa puissance pâlit devant celle du sceptre qu'il tient à la main, devant ce bâton du châtiment qui fait trembler le monde et dans lequel se cache le dieu de la justice. L'impôt prélevé sur ses peuples grossit ses trésors, mais il n'a pas le droit de le percevoir, s'il gouverne mal, s'il ne s'applique pas sans relâche à protéger ses sujets (1). Que les ministres ou les employés subalternes chargés par lui de la perception des deniers de l'état oppriment la population des villes et des campagnes, et voilà que la colère du peuple va se déchaîner sur sa tête comme un ouragan qui peut le faire disparaître avec toute sa famille. La loi, qu'il n'a pas faite, et qu'il lui est interdit de modifier ou d'éluder, lui montre partout de difficiles obligations à remplir, des périls prochains ou des perspectives menaçantes. L'initiative lui est refusée dans les affaires du dedans et dans celles du dehors, et un conseil lui a été imposé tout exprès pour le diriger dans les délibérations quand il s'agit de la paix ou de la guerre. Les brahmanes l'entourent du matin au soir; dès l'aurore, ils sont là, prêts à recevoir ses hommages; ils l'obsèdent de leurs importunités afin d'obtenir des richesses pour eux-mêmes et pour leurs familles, qui s'établissent partout et réclament jusqu'au fond des forêts les plus reculées son appui et sa protection. On ne peut s'empêcher d'admirer le soin qu'a pris la caste brahmanique de rendre le roi assez fort pour lui procurer à elle-même le repos et la paix, et assez faible pour plier devant sa suprême autorité. Placé lui-même au-dessus de la loi commune, le brahmane peut braver la colère du souverain. Fût-il coupable du plus grand crime, — Manou l'a dit expressément, — le deux-fois-né ne peut jamais être puni de mort. Que le prince le renvoie hors du royaume sans le dépouiller de ses biens. C'est ainsi qu'après avoir emmaillotté la royauté dans un réseau de prescriptions contradictoires, après l'avoir faite menaçante pour les autres et docile devant eux, les premiers-nés de Brahma ont la prétention de vivre dans une sphère supérieure. Ils ont gardé les vertus de « l'âge de vérité (*satya-youga*), » — l'âge d'or des Grecs;

(1) Le refus de l'impôt est implicitement proclamé par Manou et clairement indiqué par les commentateurs.

ils se sont conservés purs et inviolables à travers les révolutions qui ont amené la succession des trois autres âges, et resplendissent d'un éclat lumineux au milieu des ténèbres du temps présent (1).

Si les rois sont les gardiens et les protecteurs des peuples, les brahmanes peuvent être appelés les gardiens et les maîtres des rois; mais ce rôle brillant a-t-il été toujours celui de l'aristocratie sacerdotale? La caste privilégiée qui a dicté des lois aux populations hindoues a-t-elle, durant trente siècles, exercé sur la caste militaire une domination incontestée? A cette question on peut répondre négativement. Et d'abord, lorsque la société âryenne commença à se constituer, le régime des castes n'existait pas. Les grandes familles qui avaient conduit sur le sol de l'Inde les tribus immigrantes fournis-

(1) Les Hindous reconnaissent quatre âges : l'âge de vérité (*satya-youga*), l'âge de préservation (*tréta-youga*), l'âge subséquent et de décadence par rapport aux deux autres (*dvâpara-youga*), enfin l'âge du mal (*kali-youga*). Voici comment le *kali-youga* fit son apparition sur la terre. A la fin du *Mahâbhârata*, après les grands combats racontés dans ce poème, le dieu Krichna, incarnation de Vichnou, étant remonté au ciel, les héros fils de Pândou, accablés de chagrin, donnèrent à Parikchit, petit-fils d'Ardjouna, le plus vaillant d'entre eux, la royauté de l'ancienne Dehly et s'en allèrent dans les monts Himalaya *pour se fondre* dans l'âme universelle. A quelques jours de là, le roi Parikchit, étant à la chasse, vit accourir vers lui une vache et un bœuf qu'un *çoûdra* poursuivait en les frappant avec un pilon qu'il tenait à la main. Quand les deux animaux furent près de lui, le roi, affligé et tout troublé, appela le *çoûdra* et lui dit : « Holà, toi! qui es-tu? Explique-moi pourquoi tu frappes ces deux animaux que tu crois être une vache et un bœuf?... » Parlant ainsi, le roi saisit son glaive, et le *çoûdra* s'arrêta tout tremblant; ensuite, appelant en sa présence les deux animaux, le prince leur demanda : « Qui êtes-vous? Faites-moi savoir si vous êtes des divinités ou des brahmanes? Pourquoi fuyez-vous ainsi en courant? Répondez sans crainte; tant que je suis ici, sur cette terre, il n'y a personne assez puissant pour vous causer de la douleur. » A ces mots, le bœuf inclina la tête et dit : « Ce pécheur à la couleur noire, à la face terrible, qui se tient là debout devant vous, c'est le *kali-youga*, et je fuis sa venue. Cette vache est sous sa propre forme la Terre elle-même, et elle fuit aussi par la crainte qu'elle a de cet être. Mon nom à moi, c'est le Devoir, et j'ai quatre pieds, la mortification, la vérité, la compassion et la méditation. Dans le premier âge, mes pieds avaient vingt arpens, ils en avaient seize dans le second, douze dans le troisième; il ne leur en reste plus que quatre dans le présent âge. Aussi je ne puis plus marcher. » La Terre dit à son tour : « O roi juste! je ne puis pas non plus subsister dans l'âge présent, car le *çoûdra* devenu roi commettra des injustices qui me ruineront, et dont je ne pourrai supporter le poids; voilà pourquoi je fuis, tant j'ai peur! » Là-dessus, le roi dit avec colère au *kali-youga* : « Je vais te tuer. — Roi de la terre, répliqua celui-ci, qui s'était prosterné tremblant aux pieds du souverain, je viens maintenant chercher un refuge sous ta protection : indique-moi un lieu où je doive résider, car l'existence des quatre âges qui a été décrétée par Brahma ne peut être effacée. » Entendant ces paroles, le roi répondit au *kali-youga* : « Voici les lieux où tu résideras : le jeu, le mensonge, les tavernes, les maisons de débauche, le meurtre, le vol et l'or. » Aussitôt le *kali-youga* partit pour sa résidence, le roi s'appliqua à protéger la justice, et la Terre, recouvrant sa première forme, s'en alla tranquillement. Telle est la légende du *kali-youga*. Il reste sous-entendu que, par suite de la mauvaise conduite des rois, l'âge de fer, sortant peu à peu des retraites où l'avait consigné Parikchit, envahit le monde entier et opprima la Terre.

saient à la nation des sacrificateurs et des guerriers d'élite sortis d'une souche commune. Quand il y eut des temples, les sacrificateurs devinrent des prêtres voués exclusivement à l'exercice du culte, et le culte prit des développemens considérables à mesure que la mythologie inventait des dieux nouveaux. A mesure aussi que les populations s'accrurent, les tribus formèrent des peuples distincts, et les chefs de tribus s'appelèrent des rois. Les familles sacerdotales et les familles royales se dessinèrent donc nettement avec leurs attributions différentes et leurs priviléges héréditaires. Dans les premières se perpétuait la tradition védique, la science du passé; elles conservaient les élémens et les principes de la civilisation indienne, dont le reste de la nation n'avait que l'instinct. Dans les secondes, ce qui dominait, c'était plutôt l'intérêt du présent et l'ambition de l'avenir; la tradition ne pouvait avoir une bien grande importance aux yeux du guerrier qui sentait sa puissance s'affermir par la force des armes. Aussi, lorsque la noblesse militaire commença à manifester son pouvoir avec indépendance, lorsque la citadelle fortement assise sur la crête des rochers ne s'inclina plus devant le dôme des temples qui s'élevaient calmes et majestueux au sein des plaines, la noblesse sacerdotale s'efforça de réfréner l'orgueil des guerriers et d'établir son autorité au-dessus de celle des rois. Pour arriver à ses fins, elle donna à la tradition une forme nouvelle, et prenant comme point de départ la division des classes, qui tendaient naturellement à se séparer les unes des autres, elle proclama le régime des castes. L'allégorie qui représente les quatre castes sortant du corps de Brahma dut être la première expression de cette pensée, qui allait devenir la base d'un nouvel édifice social.

En se déclarant les aînés du genre humain, les gardiens et les interprètes infaillibles de la loi religieuse, les brahmanes avaient d'un seul coup abaissé les rois et relevé leur propre puissance. S'ils reconnaissaient en fait la grandeur et la majesté du pouvoir temporel incarné dans le souverain, s'ils exaltaient le respect dû à la royauté, ils lui refusaient leurs hommages, se réservant la faculté de contrôler ses actes et même de les annuler. Dieux eux-mêmes, qu'avaient-ils à redouter du guerrier fait roi et dépassant de toute la tête le reste des mortels? Les rois à leur tour, satisfaits dans leur orgueil, admirent d'abord ce partage de la puissance, sans comprendre peut-être l'état d'infériorité auquel ils se condamnaient. Oubliant peu à peu le sens des allégories sous lesquelles le brahmanisme cachait ses instincts de domination et tenant peu de compte du traité que leurs pères avaient consenti à signer avec la classe sacerdotale constituée en caste, les descendans des anciens rois de

pure race âryenne se laissèrent aller, avec le temps, à toute sorte d'extravagances et d'iniquités. L'Inde, à peine conquise et couverte encore de forêts épaisses, recélait un grand nombre de tribus indigènes dont la barbarie ne laissait pas d'exercer une certaine influence sur les Aryens eux-mêmes. Parmi les rois de l'époque la plus reculée, il y en eut qui, méprisant les brahmanes et les dogmes védiques, refusèrent de sacrifier, prétendant substituer le culte de leur personne à celui des dieux. D'autres, entraînés par la passion de la chasse, abandonnèrent le soin des affaires pour vivre dans les bois, et passèrent des années à poursuivre les bêtes fauves, à la manière des barbares dont ils prenaient les habitudes et les mœurs. Enfin, s'il faut en croire les légendes, on vit des princes hindous, devenus tout à fait sauvages, se livrer au cannibalisme. Alors les brahmanes s'émurent; leurs malédictions atteignirent ces rois insensés, traîtres aux traditions de leur pays. La colère des peuples se déchaîna contre des tyrans qui menaçaient de détruire la civilisation âryenne, et ils furent tués avec leurs familles.

Plus les rois se plongeaient dans l'ignorance, plus les brahmanes exaltaient l'importance de la tradition écrite; plus les rois se montraient indépendans, plus les brahmanes s'étudiaient à compléter le code de leurs lois, et l'autorité suprême passait de plus en plus du côté de la caste qui représentait le génie civilisateur et aussi l'esprit rêveur et poétique de la nation. Ce fut l'ère des législateurs, et ceux des habitans de l'Inde qui, portant aujourd'hui le titre de brahmanes, peuvent faire remonter leur généalogie jusqu'à ces sages des temps anciens ont quelque droit d'être fiers de leur noblesse, car cette époque correspond à peu près au XIIIe et au XIIe siècle avant Jésus-Christ.

Indépendamment des rois maudits pour leurs crimes et changés en bêtes, dont on retrouve la mention dans les vieilles légendes, il y en eut qui, sans s'élever contre le dogme, sans proscrire le culte, luttèrent hardiment contre l'autorité des brahmanes. Il s'en trouva aussi qui firent renaître sur la terre l'âge d'or si longtemps regretté, et on vit le rare spectacle des deux castes rivales oubliant leurs querelles pour vivre dans une paix parfaite. A travers ces luttes et ces réconciliations du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, on entrevoit aussi les discussions religieuses provoquant des scissions au sein de la caste brahmanique et les sectaires cherchant à entraîner les rois dans leur parti. Voici, à peu près et autant qu'on en peut juger à une si grande distance, comment s'altéra l'unité de doctrine chez ceux-là même qui en conservaient le dépôt.

Les premiers théologiens hindous avaient admis un Dieu unique,

Brahma, qui a créé tous les êtres par émanation (1). D'autres penseurs vinrent ensuite qui, voyant commencer le monde par le fait même de la création, appliquèrent leur esprit à en comprendre la durée et à en prévoir la destruction. Le Dieu créateur ayant été relégué dans les profondeurs du ciel, sans action directe sur les créatures, le principe de la conservation des êtres se personnifia dans Vichnou, le dieu qui s'incarne pour sauver les hommes, et le principe de la destruction revêtit la forme de Civa, le dieu terrible, toujours prêt à accorder à ses adorateurs des dons surnaturels qui les rendent invulnérables, ou des armes divines qui les rendent victorieux. L'idée consolante d'une Providence qui veille sur l'homme et lui tend d'en haut une main secourable se trouva aux prises avec celle d'un principe aveugle, fatal, poussant à la ruine finale tout ce qui a été créé, et jusqu'aux mondes même; Brahma, nous venons de le dire, restait en dehors du débat, à l'état de dieu neutre, dont les fonctions se bornent à produire ce qui est. Avec le temps, Civa et Vichnou, — dont le nom est prononcé une seule fois par Manou et comme en passant, — prirent la forme de deux divinités qui eurent leurs temples particuliers, et les sectes qui portaient leurs noms se partagèrent le monde brahmanique. C'est à l'époque la plus brillante de la secte vichnaïte que se rattache l'histoire des pieux héros dont les vertus et les exploits ont fourni le sujet des grandes épopées. Le dieu qui conserve les êtres, Vichnou, — et ceci mérite d'être remarqué, — prend pour amis les guerriers; il s'entretient avec eux, il leur communique la science révélée, il s'incarne même dans leur famille, au point que la classe sacerdotale semblerait éclipsée par celle des rois, si les brahmanes, en rédigeant ces poèmes, n'avaient pris soin de leur propre gloire.

A travers ces événemens, et sans qu'on puisse lui assigner sa véritable place dans l'ordre des faits, on voit poindre une autre légende très importante, celle de *Paráçou-Ráma* (Râma à la hache), brahmane suscité par Vichnou pour exterminer jusqu'à vingt et une fois la race des *kchattryas* ou guerriers qui opprimaient la terre. Qu'il y ait dans cette donnée une allusion à des luttes sanglantes et souvent renouvelées entre les brahmanes et les guerriers, c'est ce qui ne fait aucun doute. Peut-être convient-il d'y voir aussi le souvenir des révoltes du peuple âryen, excité par ses prêtres, contre une race étrangère, d'origine scythique, qui avait envahi l'Inde, celle des Hayas, dont le nom s'est conservé parmi les tribus du Râdjasthan. Toujours est-il qu'un moment arriva où les brahmanes,

(1) Il est ainsi qualifié dans le code de lois de Manou : « Le grand être, souverain maître de l'univers, plus subtil qu'un atome, aussi brillant que l'or le plus pur, et ne pouvant être conçu par l'esprit que dans le sommeil de la contemplation la plus abstraite. » Livre XII, st. 122.

devenus très nombreux et répandus par toute l'Inde, prétendirent réduire à néant la caste des rois, affaiblie par les combats, mais toujours redoutable par la force dont elle disposait. La destruction des *kchattryas* ou guerriers a donc été proclamée comme un fait historique par les brahmanes, et ce fait est désormais un article de foi. Il en résulte que sur la surface du monde indien deux castes seules sont demeurées en présence, celle des brahmanes et celle des vaïcyas, la première et la troisième. Quant à la quatrième, celle des çoûdras, nous avons vu quel rôle infime lui a été assigné; on peut dire qu'elle n'a pas d'existence, puisque tous les droits lui sont refusés.

Pour exercer une plus grande, une plus complète influence sur la nation hindoue, les brahmanes ont supprimé toute la caste des rois: il n'est plus resté qu'une aristocratie religieuse, régnant sans conteste sur le menu peuple, qu'elle est censée avoir délivré de l'oppression. Tous les souverains de l'Inde ne sont donc, depuis bien des siècles, rien de plus que des banquiers ou des laboureurs arrivés par aventure au rang suprême, des parvenus. Le brahmane se trouve mêlé à toutes les affaires; il circule à travers la société indienne comme le sang dans les veines d'un corps; la noblesse d'épée, au contraire, a disparu. Vrai ou non, l'anéantissement des guerriers est entré dans le domaine des faits qui se racontent et s'écrivent encore. Admettons, s'il le faut, que la noblesse guerrière, toujours en armes, toujours en quête d'aventures, qui purgeait l'Inde de ses ogres et de ses dragons, ait été détruite; admettons qu'elle se soit éteinte comme a disparu la chevalerie et par les mêmes causes. Quand un pays est décidément conquis par la race immigrante, la caste militaire, réduite à déposer la lance et à délier son armure, ne se distingue bientôt plus de la classe paisible des habitans de la campagne qui vivent des produits de la terre : elle rentre peu à peu dans la vie commune; mais avant de rentrer dans le sein même de la nation, la caste des guerriers, qui l'avait défendue et gouvernée, a eu son éclat, son ère de splendeur, parce qu'elle avait eu durant des siècles sa raison d'être. Dans ses momens d'aberration et d'extravagance, elle s'éleva parfois jusqu'à l'orgueil grandiose des titans. Les kchattryas ont leur histoire dans les légendes et dans les épisodes des poèmes, et c'est là que nous voudrions l'aller prendre, pour montrer ce qu'étaient les chevaliers de l'Inde, félons ou loyaux, dans leurs palais et sur le champ de bataille, dans leurs rapports avec les brahmanes et dans leurs rencontres avec les monstres de la forêt.

THÉODORE PAVIE.

SCIENCES

DE L'APPLICATION

DES

MATHÉMATIQUES TRANSCENDANTES.

I. *Paley's natural Theology illustrated*, by Henry, lord Brougham, 2 vol. 1839. — II. *Analytical Wiew of sir Isaac Newton principia*, by Henry, lord Brougham, and E. J. Routh, 1855.

Ἀεὶ θεὸς γεωμετρεῖ.
Dieu fait en tout de la géométrie.
(PLATON.)

Pour la plupart des lecteurs, une excursion dans le domaine des mathématiques pures diffère peu, par l'étrangeté des objets et du langage à étudier, d'un voyage à Tombouctou. Les termes de la géométrie, de l'algèbre, de la trigonométrie et de l'analyse infinitésimale sont tout aussi étrangers à beaucoup d'esprits que ceux de l'idiome ioloff ou bambara. Cependant à notre époque, où les résultats obtenus par les applications des théories mathématiques sont généralement admirés, il est naturel de s'enquérir des puissances mathématiques avec lesquelles l'esprit humain a remué le monde matériel, à peu près comme on recherche dans l'histoire quelles étaient l'organisation et les armes des peuples conquérans.

Un illustre savant s'exprimait ainsi il y a deux mois à peine (1) : « Depuis cinquante ans, les sciences physiques et chimiques ont

(1) M. Biot, dans le *Journal des Savans* du mois de mars 1856.

rempli le monde de leurs merveilles. La navigation à vapeur, la télégraphie électrique, l'éclairage au gaz et celui qu'on obtient par la lumière éblouissante de l'électricité, les rayons solaires devenus des instrumens de dessin, d'impression, de gravure, cent autres miracles humains que j'oublie, ont frappé les peuples d'une immense et universelle admiration. Alors la foule irréfléchie, ignorante des causes, n'a plus vu des sciences que leurs résultats, et, comme le sauvage, elle aurait volontiers trouvé bon que l'on coupât l'arbre pour avoir le fruit. Allez donc lui parler d'études antérieures, des théories physiques, chimiques, qui, longtemps élaborées dans le silence du cabinet, ont donné naissance à ces prodiges! Vantez-lui aussi les mathématiques, ces racines génératrices de toutes les sciences positives : elle ne s'arrêtera pas à vous écouter. A quoi bon des théoriciens? Lagrange, Laplace, ont-ils créé des usines ou des industries? Voilà ce qu'il faut! »

Nous ne partageons pas tout à fait la manière de voir de l'éminent physicien, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie française, qui, suivant l'expression d'Horace, sait si bien penser et si bien exprimer sa pensée :

Sapere et fari quæ sentiat.

Il nous a toujours semblé que dès que les personnes étrangères aux études des mathématiques abstraites trouvaient jour à se renseigner sur ces notions si peu à la portée du vulgaire, elles le faisaient avec une activité, une satisfaction et des efforts de réflexion et d'intelligence qui dénotaient une curiosité supérieure à celle que peuvent inspirer les sciences ou les arts accessibles à toute personne qui a reçu une éducation libérale. On ne demandera guère à un membre de l'Académie des Sciences comment on peut arpenter un champ, niveler le canevas d'un chemin de fer ou d'un canal, mais on lui demandera comment on mesure, par exemple, la distance de la lune à la terre, et si l'on est bien sûr d'arriver à un résultat précis! Il répondra que cette mesure s'obtient par la trigonométrie astronomique. Il dira que deux observateurs se placent vers les deux bouts de la terre, et que de là ils pointent les lunettes de leurs cercles divisés sur notre satellite. Alors ils obtiennent un triangle allongé dont la base est la ligne droite idéale qui joint les deux astronomes sur la terre, et dont les longs côtés sont les distances des deux stations au centre de la lune. L'observation donne la figure de ce triangle, et la trigonométrie calcule dans un tel triangle combien les longs côtés contiennent de fois la longueur de la base. On obtiendra donc ces longs côtés, c'est-à-dire la distance demandée, en prenant un certain nombre de fois la distance des deux observateurs.

Si la curiosité de l'amateur n'est pas satisfaite, on peut entrer dans le détail des opérations qui donnent la forme du triangle par ses angles, et la distance des deux observateurs par leur longitude et leur latitude. Ordinairement l'esprit du curieux est satisfait quand on lui trace bien clairement le plan des opérations que la science exécute pratiquement pour arriver au résultat cherché : il retient que nous connaissons la distance de la terre à la lune à quelques kilomètres près, et beaucoup mieux que les distances qui séparent sur la terre plusieurs villes de premier ordre.

Autre exemple d'investigation scientifique. On demande à Archimède de vérifier la nature du métal dont est faite une couronne d'or votive d'un travail exquis et pour laquelle on a remis douze livres d'or à l'orfévre ciseleur. Il n'est pas permis d'entamer et d'endommager l'ouvrage qui doit être consacré à Jupiter dans son intégrité. Après de longues méditations, le géomètre de Syracuse s'écrie : Je l'ai trouvé! Εὕρηκα! Voyons s'il est bien difficile de comprendre la série des raisonnemens et des opérations que suit Archimède. Il prend un vase d'eau exactement plein, et il y plonge douze livres d'or. Il voit par là de combien ces douze livres d'or font déborder le vase. Or, si la couronne qui pèse douze livres contient douze livres d'or pur, elle doit faire déborder le vase plein exactement de la même quantité. L'épreuve faite montre que la couronne fait déborder le vase beaucoup plus que les douze livres d'or. Elle n'est donc pas en or, et l'ouvrier a montré dans la fabrication plus de talent que de probité. On entaille à la lime un coin de la couronne et on reconnaît qu'elle est formée d'un moule en argent recouvert d'une plaque d'or; mais Archimède va plus loin, il détermine combien il y a d'or et d'argent dans la pièce ciselée. Nous pouvons facilement encore le suivre sur ce nouveau terrain. En effet, en plongeant dans un vase rempli jusqu'aux bords une livre d'or, puis une livre d'argent, Archimède voit combien une livre d'argent fait déborder le vase de plus que ne le fait une livre d'or. Donc la substitution d'une livre d'argent à une livre d'or occasionne un excès de débordement bien connu. Il est ensuite évident que si la couronne de douze livres essayée après douze livres d'or pur occasionnait tout juste le même excès de débordement qu'occasionne une livre d'argent substituée à une livre d'or, c'est que l'artiste aurait substitué une livre d'argent à une livre d'or. S'il y avait un excès de débordement double ou triple de celui-ci, c'est que deux livres ou trois livres d'argent auraient été substituées à pareil poids d'or. Donc, d'après l'excès total de débordement que produisait la couronne, Archimède put juger de la quantité totale d'argent substituée à l'or dans le poids total de la couronne. J'avouerai humblement à mes lecteurs (en les priant toutefois

de m'en garder le secret) qu'au risque de passer pour un petit esprit, je regrette de ne pas savoir le dénoûment de l'histoire de Démétrius, car tel était le nom du ciseleur, et si cette couronne fit partie des objets que Verrès enleva aux Siciliens. Cicéron n'en dit rien.

Au risque de me tromper dans ma conjecture, je présume qu'Archimède obtint la grâce de l'orfévre en faveur de la belle découverte qu'elle avait occasionnée, car c'est de là qu'ont pris naissance la science de l'hydrostatique et le principe qu'on nomme encore le *principe d'Archimède.* Il est encore un fait qu'on me permettra de rappeler à l'appui de cette présomption. Notre célèbre minéralogiste Haüy reçut un jour dans son paisible cabinet du Jardin des Plantes un juge d'instruction accompagné d'un *Démétrius* français qui avait vendu pour des diamans des topazes blanches du Brésil, vulgairement connues sous le nom de *gouttes d'eau*, et qui sont d'une limpidité parfaite avec un poids tout pareil à celui du diamant. Ici l'épreuve d'Archimède n'eût pas réussi, puisque le diamant et la topaze blanche produisent exactement le même effet quand on les plonge dans l'eau; mais les objets paraissent doubles au travers de la topaze, contrairement à ce qui arrive quand on les regarde au travers du diamant. De plus, la topaze électrisée garde obstinément son état électrique, lequel disparaît promptement dans le diamant électrisé. De plus encore, la topaze chauffée s'électrise d'elle-même, ce que ne fait pas le diamant. Je ne parle pas du lustre que prend subitement le diamant quand on observe ses reflets obliques, ce qui n'arrive pas à la topaze. Enfin on aurait encore pu, suivant le procédé d'Arago, observer l'angle de polarisation, qui diffère beaucoup dans les deux gemmes. Bref la conclusion du savant fut que les pierreries étaient fausses; mais celle du magistrat fut qu'il devait lancer un mandat d'arrêt contre le vendeur dont tout indiquait la culpabilité. Haüy fut donc obligé, à son grand désagrément, d'intervenir activement pour obtenir que le juge se contentât d'une transaction à l'amiable et ne réclamât pas l'application rigoureuse de la pénalité méritée. Cet épisode minéralogique avait laissé un souvenir pénible dans l'âme du bon abbé créateur de la cristallographie.

Les annales de la science me fournissent un autre trait d'improbité accompagné d'impénitence finale. Il s'agissait de boissons falsifiées que les dégustateurs officiels regardaient comme telles, mais que la chimie était impuissante à reconnaître par ses procédés. L'habile chimiste Laugier, du Jardin des Plantes, fut appelé en expertise et trouva enfin un réactif qui mettait la fraude en évidence. Le falsificateur, poussé à bout par le savant, lui dit : — En supposant mes boissons falsifiées, il serait impossible de démontrer qu'elles le sont. Le chimiste lui indiqua le réactif qui avait fait découvrir la fraude :

— Je vous remercie, monsieur, lui dit impudemment celui-ci, car, malgré la confiscation qui va être la suite de votre expertise, vous m'avez rendu service. Désormais je serai en garde contre l'action de votre réactif, que je ne connaissais pas! — Au reste, si cet homme n'a pas continué à se livrer à son industrie, il en est tant d'autres qui s'y sont livrés, que les justes préoccupations de l'autorité publique semblent jusqu'ici n'avoir fait que rendre plus habiles les fabricateurs de liquides falsifiés en tout genre, au grand détriment de la santé publique en France et de notre commerce d'exportation à l'étranger.

Puisque je suis sur le chapitre des fripons *savans*, j'ajouterai que en 1804 une bande de faux monnayeurs avait si bien contrefait les pièces de 48 livres, qui avaient encore cours alors, que toutes les ressources du génie d'Archimède auraient été impuissantes pour reconnaître la fraude. Le platine, l'étain et l'or étaient en si exacte proportion, que rien ne pouvait indiquer ou faire soupçonner que la valeur de ces pièces ne fût que de 18 à 19 francs, laissant à ces honnêtes industriels un bénéfice considérable. D'après les lois d'alors, sans doute trop peu indulgentes, ils eurent la tête tranchée, excellent moyen d'éviter la récidive! Très sérieusement parlant, le commerce de la France, surtout en ce qui concerne les objets d'exportation et notamment les préparations pharmaceutiques, réclame des lois répressives de fraudes non moins désastreuses pour les intérêts de la France que coupables au point de vue de la probité.

Nous voilà bien loin des spéculations purement mathématiques, mais ce qui précède montre clairement la connexion intime de la science avec l'industrie. L'ancien adage, que rien n'est dans l'intelligence qui n'ait d'abord été dans la sensation, *nihil est in intellectu quod non priùs fuerit in sensu*, peut être justement retourné, et on peut dire que rien n'est dans la pratique et dans l'industrie qui n'ait été d'abord dans la théorie et dans la science. Les craintes de M. Biot ne me semblent donc point fondées, et la prééminence restera toujours à la pensée théorique comparativement à l'œuvre matérielle. Essayons de donner une idée de ces hautes puissances mathématiques qui font aujourd'hui le noble apanage de l'esprit humain, et au moyen desquelles, outre les arts, qui sont la vie et la santé de nos sociétés civilisées, il a pu embrasser le monde dans son état présent, dans son passé et dans son avenir.

Si je nomme un marteau, une pince, un levier, une poulie, une hache, une tarière, un outil matériel quelconque, la langue est faite, tout le monde me comprend; mais si je nomme un logarithme, une exponentielle, un cosinus, une tangente, une différentielle, une in-

tégrale, on me demandera quels sont ces êtres inconnus? Vont-ils à deux ou à quatre pieds? Cela vole-t-il, rampe-t-il ou nage-t-il dans la mer, ou dans l'eau douce? sont-ce des êtres saisissables à nos sens, pesans, sonores, blancs ou noirs, chauds ou froids? Si ce sont des êtres métaphysiques, que peuvent-ils faire dans le monde matériel, auquel ils sont étrangers? La pensée ne transporte point les montagnes, et ce n'est point avec des formules mathématiques que la nature meut et conserve le monde. Nous allons voir tout à l'heure que si les conceptions mathématiques dont les noms précèdent ne produisent pas les actions dont l'univers nous montre les effets, elles sont au moins l'expression des lois suivant lesquelles se produisent les mouvemens du monde entier, et que, comme *outils* de l'intelligence, elles ont pénétré tout aussi profondément dans le domaine de l'univers que l'ont pu faire les outils du mineur dans les entrailles de la terre pour y aller chercher des trésors enfouis.

Je commence hardiment par la plus sauvage des fonctions transcendantes, le *logarithme!* Si j'en emprunte la définition à l'algèbre, le logarithme d'un nombre est la puissance à laquelle il faut élever une base numérique fixe pour reproduire ce nombre. Mais d'abord qu'est-ce qu'une puissance, qu'est-ce qu'une base? C'est tout un cours d'algèbre à faire! Avis à ceux qui trouvent que je ne mets pas assez de formules mathématiques dans mes articles. La définition arithmétique ne serait guère plus maniable, il faudrait y parler de progressions par différence et par quotient. En un mot, cela demanderait une somme d'instruction préalable pour laquelle il faut avoir recours aux traités spéciaux.

Si une série de causes égales produisent des effets qui soient toujours dans la même proportion, la relation de l'effet à la cause est celle du nombre à son logarithme. Par exemple, dans le fameux problème du jeu d'échecs, où l'on demande un grain de blé pour la première case, deux grains pour la seconde, quatre grains pour la troisième, huit grains de blé pour la quatrième, et ainsi de suite, toujours en doublant, il est évident que la cause qui produit le doublement est le nombre successif des cases, et que l'effet produit est le double, le quadruple, le double du quadruple, et ainsi de suite, toujours en doublant. Le nombre des cases est le logarithme, le nombre des grains de blé est le nombre correspondant. A la soixante-quatrième case, on a doublé soixante-trois fois, et le nombre des grains de blé demandé pour cette soixante-quatrième case de l'échiquier serait le chiffre 3 suivi de soixante-deux zéros, comme le verra sans aucun calcul tout apprenti géomètre qui saura que le logarithme de deux est environ égal à trois dixièmes. Plus exactement

ce serait trois cent un millions de *milliards de milliards de milliards de milliards de milliards de milliards*, ci :

301,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000.

Si une lumière perd de sa force en traversant une certaine épaisseur d'air ou d'eau, ce qui reste en perdra autant pendant un nouveau trajet pareil. Autant d'épaisseurs traversées, autant de fractionnemens de lumière, voilà une loi logarithmique. Voilà pourquoi la lumière et la chaleur du soleil s'éteignent dans notre atmosphère, et comment la chaleur qui atteint le fond des mers est si peu de chose; voilà pourquoi, par un temps de brume, les objets cessent d'être perceptibles à une si petite distance, alors que, suivant Homère, on ne peut voir qu'à la distance où on peut lancer une pierre. Tous les voyageurs qui ont été enveloppés par les nuages sur les hautes montagnes savent quelle pénible sensation est cette vue logarithmique à si petite portée, et avec quel agrément on retrouve, en descendant du nuage, et la vue, et les lointains, et cette rapide perception que le même poète compare en vitesse à la pensée de l'homme!

Couvrez une plante d'une cloche de jardinier, puis de deux, de trois, de quatre, en plein soleil : l'effet redoublera à chaque cloche, et avant la quatrième la plante cuira sous la cloche, et l'eau s'y mettra logarithmiquement à bouillir.

Si vous vous élevez dans l'atmosphère, à chaque hauteur que vous franchirez, l'air sera de plus en plus léger, et vous trouverez, avec la hauteur croissante pour cause et la raréfaction de l'air pour effet, une loi logarithmique qui, étant mise en formule, vous donnera la hauteur de la station où vous êtes parvenu au moyen de la lecture du baromètre à cette station. Ce nivellement, si commode et si utile, a donné la hauteur de toutes les montagnes du globe.

On doit les logarithmes à un baron écossais, nommé Napier, qui a vécu de 1550 à 1617, dans ce XVIe siècle, effrayant d'énergie, où l'esprit humain éprouva des paroxysmes analogues à ceux que la surface de notre globe éprouve par les tremblemens de terre. Le baron astrologue ne pensait sans doute pas à la relation de la cause à l'effet en proportion constante que représentent ses logarithmes, et qui en a fait une représentation de l'effet quand la cause est donnée, et qu'elle agit toujours avec la même énergie. Qu'est-ce que Napier y avait donc vu?

Il y avait vu tout simplement un miracle pour la facilité des calculs. Comme la cause est toujours plus simple que l'effet, il trouva, sans se douter du principe, que si l'on substitue les logarithmes aux nombres, on fait tous les calculs avec la plus grande facilité, puis qu'en repassant aux nombres le résultat apparaît, et qu'on exécute

en un jour des calculs qui auraient pris autrement deux ou trois mois de travail. Les tables de logarithmes et les règles à calcul, qui sont aussi logarithmiques, sont connues de tout le monde dans leur usage, sinon dans leur théorie. Il n'est point d'aide-arpenteur qui ne feuillète d'une main profane la *merveilleuse table* (*mirificus canon*) du baron, honneur de l'Écosse, qui a centuplé la vigueur calculatrice de l'intelligence humaine à peu près comme le premier dompteur du cheval, le premier inventeur de la locomotive (M. Séguin), ont centuplé la faculté de transport de l'homme, ou bien comme Chappe et Ampère, le premier par le télégraphe à bras, et le second par le télégraphe électrique, ont centuplé et plus que centuplé la vitesse de transmission des dépêches.

Le *cosinus* réclame maintenant notre attention. Cette conception métaphysique est heureusement un peu plus facile à définir que le logarithme. Couchez sur le sol une baguette bien droite, elle couvrira toute sa longueur. Si vous la relevez par un bout, il n'y aura plus immédiatement sous la baguette qu'une longueur moindre. Si vous attachez un fil à plomb au bout relevé de la baguette, ce fil à plomb se rapprochera du bout fixe d'autant plus que vous redresserez davantage celle-ci, et quand elle sera toute droite, le fil à plomb touchera la baguette, et celle-ci ne recouvrira plus rien du tout. Si au lieu d'une baguette vous imaginez une planche étendue sur la terre, et la pluie tombant dessus, la planche garantira un espace égal à toute sa longueur; mais si vous la relevez par un bout, elle n'en recouvrira plus qu'une moindre partie, et à mesure que vous la redresserez, la partie garantie de la chute verticale des grains d'eau diminuera de plus en plus, et sera enfin réduite à rien quand la planche sera tout à fait redressée. Or, ici le rapport qu'il y a entre l'espace recouvert et la longueur totale de la planche pour chaque angle d'inclinaison de la planche est ce qu'on appelle le *cosinus* de cet angle. Je n'ose pas dire que souvent des esprits assez légers, qui avaient provoqué de moi cette définition, ont répondu à l'interrogation que je leur adressais : Comprenez-vous ce que c'est qu'un cosinus? — Oui, je comprends à merveille, mais que m'importe? Que m'importe que la baguette ou que la planche à telle ou telle inclinaison couvre la moitié, le tiers, le quart de sa longueur totale? A quoi peut servir cette notion?

Réponse : A tout à peu près.

Un manœuvre veut-il monter à l'aide de la brouette de Pascal un fardeau qu'il ne pourrait soulever directement de bas en haut? Il fait rouler sa brouette sur une rampe qui amortit le poids des matériaux à déplacer dans le rapport du cosinus de l'angle que fait la montée verticale qu'il veut éviter avec la rampe inclinée qu'il veut suivre.

Si la montée n'est plus que de un, deux ou trois pour cent de ce qu'elle était primitivement, la pesanteur est réduite dans la même proportion, qui est celle du cosinus de l'angle très ouvert que le chemin fait avec la verticale. Le coin qu'on enfonce dans le bois, la hache qui l'entame par un angle très aigu, le couteau qui tranche d'autant plus qu'il est plus affilé, le rasoir qui, avec ses deux faces creuses, est encore plus affilé que le couteau, enfin la pellicule tranchante d'un fragment de verre dur de bouteille cassée irrégulièrement, et qui pénètre encore plus finement que le rasoir, tous ces effets ont pour cause et pour loi un cosinus qui, en augmentant la force pénétrante, et par suite diminuant la force résistante, augmente d'autant plus l'efficacité de l'action exercée.

Quand une force se partage entre deux directions, la loi de la distribution de la force suivant les deux nouveaux chemins est encore celle du cosinus ou plutôt des cosinus des deux angles que font ces deux nouvelles directions avec la force primitive. Toute la mécanique est là-dedans. Choisissons un des oracles que rendent ces cosinus, dont on a fait des tables comme on a fait des logarithmes. Si après avoir divisé une force quelconque en plusieurs autres vous les réunissez de nouveau, vous n'obtenez rien de plus que la force primitive. Ces transcendantes crient donc aux aveugles chercheurs du mouvement perpétuel, c'est-à-dire de la production des forces avec rien, qu'ils cherchent l'impossible, et qu'ils ne peuvent pas plus faire un excédant de force qu'un excédant de poids ou de matière. Avec dix degrés de force vive, vous ne ferez pas plus onze ou douze degrés de force qu'avec dix kilogrammes de marbre vous ne feriez onze ou douze kilogrammes de la même substance, ou bien qu'avec dix boulets de canon vous n'en produiriez onze ou douze du même calibre.

Lorsque le Parisien, en général assez casanier, arrive par hasard sur les bords de l'Atlantique, qui sépare la France de l'Amérique, sur les plages de la Normandie, de la Bretagne, de l'Aunis ou de la Guyenne, il voit par le temps le plus calme, par le ciel le plus pur, sous les rayons du soleil le plus beau, l'Océan deux fois par jour inondant ses rivages, amener et remmener ses vastes ondes par une cause occulte qui a longtemps fait le désespoir des théories physiques. Sur les plages de la Provence ou du Languedoc, la mer n'éprouve point de pareilles alternatives d'inondation et de dessèchement. Sans doute dans l'Océan, c'est Neptune qui soulève les flots de son vaste empire; mais pourquoi ne le fait-il pas dans la Méditerranée? D'autant plus que cette divinité grecque, et par suite essentiellement méditerranéenne, doit exercer surtout sa puissance dans les lieux de sa naissance, et notamment dans le bassin oriental ou

grec de cette mer. Je sais bien qu'on me dira qu'Aristote, ce grand seigneur naturaliste, se jeta la tête la première dans l'Euripe de l'île d'Eubée, de dépit de ne pouvoir pénétrer la cause de ses marées. Je regarde cette histoire comme aussi authentique qu'elle est vraisemblable. En attendant que Newton nous donnât le mot de l'énigme, Lucain fit de beaux vers sur les marées de l'Océan français, et il peignit à grands traits *ces plages de nature indécise que la terre et la mer réclament tour à tour.* Cherchez la cause de ces alternatives si fréquentes, dit-il en finissant, ô vous que préoccupe le souci de la physique du monde! L'attraction établie par Newton vint seize siècles plus tard en dévoiler la cause mystérieuse. Le poids des eaux diminué deux fois le jour par le passage de la lune et du soleil au-dessus et au-dessous de la terre fait gonfler la partie de l'Océan dont le poids est diminué. Or quelle est la loi de ces actions soulevantes? C'est encore un cosinus. Cette conception métaphysique se substitue au dieu des mers de l'antiquité, et si les marées ne s'observent dans la Méditerranée que sur une minime échelle, c'est qu'en raison du peu d'étendue de cette mer, les forces soulevantes ne peuvent pas agir sur une extrémité sans faire à peu près le même effet sur le bord opposé, ce qui ne permet pas le déplacement en hauteur. C'est au reste ce que proclame d'abord le tout-puissant cosinus qui règle les actions solaires et lunaires, lesquelles tirent l'Océan de l'inertie inhérente à toute matière non soumise à des forces étrangères.

Nous allons retrouver tout à l'heure cette transcendante trigonométrique dans les perturbations du mouvement des planètes, que pendant longtemps on a pu croire capables de compromettre le système du monde, et de faire péricliter la nature entière sous les efforts du temps et des cosinus qui mesurent les perturbations.

Le cosinus n'est pas la seule des lignes évaluées en nombres que la trigonométrie emploie pour calculer l'immense masse des mouvemens célestes que l'on observe dans les grands observatoires. Il est des sinus, il est des tangentes, il est des sécantes et deux ou trois autres lignes qui, si je voulais les écouter, réclameraient leur part d'importance et l'honneur d'être signalées à l'attention du public non géomètre. Les tangentes notamment se vantent d'avoir été des premières utilisées par les constructeurs de cadrans arabes ou hindous. Les Grecs ont complétement ignoré cet admirable échafaudage des sinus, des cosinus, des tangentes, qui, substitué aux angles des triangles, a permis d'opérer sur des lignes droites au lieu d'opérer sur des arcs courbes, ce qui était horriblement compliqué. Lorsque ensuite les logarithmes sont venus simplifier la simplification arabe ou hindoue, tout est devenu expéditif et facile dans ce

matériel de l'intelligence, et la science a marché à pas de géant.

Passons au calcul infinitésimal.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, qui est le siècle de Louis XIV, au moment où Corneille, Racine, Shakspeare et Milton faisaient la gloire littéraire de la France et de l'Angleterre, Fermat en France, Leibnitz en Allemagne et Newton en Angleterre posaient les bases de ce puissant levier mathématique que l'on nomme l'analyse infinitésimale, et centuplaient les forces de la pensée en créant l'analyse mathématique des infiniment petits. Fermat y parvint par la géométrie, Leibnitz par les nombres arithmétiques, Newton par la mécanique. Si l'on considère que toute grandeur peut être admise comme formée d'élémens très petits, il est évident que si l'on peut avoir prise sur ces élémens constitutifs de toute grandeur, on maîtrisera les grandeurs elles-mêmes par les notions que l'on aura sur leurs principes élémentaires. Dans ces notions, on doit convenir que la clarté appartient avant tout aux conceptions de Leibnitz, et son expression de quantité différentielle, appliquée aux élémens infiniment petits qui constituent toute grandeur finie, est restée en possession exclusive de la science.

L'élément infiniment petit est tout à fait dans la nature. Ainsi la mer peut être considérée comme un amas de simples gouttes d'eau; la terre, tout immense qu'elle est, peut être géométriquement divisée en petites parties, que, si l'on veut, on ne prendra pas plus grosses que des grains de sable. Mais à quoi bon?

C'est ce que nous allons voir.

Je considère par exemple un monument bâti en brique, comme le sont à peu près tous ceux d'Angleterre, et je veux me figurer ce que peut avoir de matériaux pesans un si immense ensemble. N'est-il pas vrai que si je prends une brique à part et que je la pèse, il ne me restera plus qu'à compter combien un monument contient de briques pareilles pour en avoir le poids total? Ici la brique est la *différentielle* comparativement infiniment petite de l'édifice entier. Il ne me restera plus qu'à trouver un moyen praticable et commode de compter le total des briques. Notez qu'ici toute difficulté relative à la forme de l'édifice disparaît, puisque c'est toujours, en définitive, d'un nombre suffisant de briques qu'on peut le supposer formé. L'art du calcul infinitésimal, c'est d'apprendre à compter les élémens infiniment petits dont le total se compose. Le résultat se nomme *intégrale*. C'est en effet ce que Leibnitz et Newton, et leurs successeurs, Clairaut, Euler, d'Alembert, Lagrange et Laplace, ont fait avec un rare bonheur, ou plutôt avec un rare génie. Mais ce n'est pas seulement dans la mesure des grandeurs que l'analyse infinitésimale a triomphé. Nous allons voir que ses procédés atteignent avec le même

succès la représentation de tous les mouvemens, et en particulier ceux des corps célestes.

Si nous partons de la donnée que nous pouvons additionner autant de petites quantités que nous jugeons à propos de le faire, rien ne nous empêche de considérer les petites additions de vitesse d'un corps en mouvement comme des différentielles dont nous atteindrons ensuite l'ensemble par les procédés de calcul des intégrales. Les petites déviations successives qu'éprouve dans sa marche une planète soumise aux actions les plus compliquées ne seront que des différentielles infiniment petites dans sa marche primitive, et leur ensemble nous sera donné par les procédés d'intégration du calcul des infiniment petits, que nous supposons connus.

Prenons pour exemple la lune, cet astre dont la marche est si compliquée et dont nous pouvons reconnaître tous les écarts à cause de sa grande proximité : elle tourne autour de la terre, et, au premier abord, on peut dire qu'elle décrit un cercle à peu près parfait; mais il y a de petites perturbations qui la rapprochent et l'éloignent alternativement de nous et qui la font aller un peu plus vite ou un peu plus lentement. D'abord le soleil, par son attraction différente de celle qu'il exerce sur la terre, fausse la régularité de l'orbe de la lune. Cette action est exprimée par un cosinus, mais elle ne se produit pas tout à coup; elle agit d'une manière continue et en prenant l'effet produit pendant un temps très court, qui sera un temps infiniment petit, ou, si l'on veut, une *différentielle* de temps, on aura un petit effet, c'est-à-dire une *différentielle* d'effet. Toutes ces différentielles accumulées tomberont sous la puissance de l'analyse infinitésimale, et ce sera au génie du mathématicien d'inventer des procédés qui puissent permettre de passer de ces petites actions à leur effet total. C'est en cela que notre compatriote Laplace a excellé. Son livre, intitulé *Mécanique céleste*, c'est-à-dire science du mouvement des astres, est un monument national dont la France s'enorgueillit à juste titre. Une partie des mêmes questions, notamment la théorie complète des mouvemens du soleil et des planètes, a valu à M. Leverrier une supériorité non contestée dans la détermination des nombreuses perturbations que l'action mutuelle des planètes et du soleil fait naître dans notre système. Ce sont les déductions des théories du calcul infinitésimal qui, sur les traces de Newton et de Laplace, vont nous révéler bien des vérités sur le passé, le présent et l'avenir de notre monde terrestre ou céleste.

J'ai dit que Newton était l'un des inventeurs, et non pas le seul inventeur du calcul infinitésimal. C'est une vérité admise aujourd'hui par tout le monde; mais il ne partage avec personne la gloire d'avoir le premier reconnu la cause des grands effets mécaniques

qui régissent le monde. De quelque gloire que ses contemporains et la postérité aient payé les contemplations de son génie, on ne peut songer sans stupeur à ce qu'a dû éprouver de félicité cette âme si puissante au point de vue métaphysique, quand elle a pu pénétrer les secrets les plus intimes de la nature et les révéler aux êtres pensans de tous les siècles. Le son flatteur de la louange méritée,

Il dolce suon di meritata lode,

a retenti à ses oreilles pendant une longue carrière, et son livre des *Principes de la Philosophie naturelle* a marqué l'époque d'une de ces surélévations de l'esprit humain, d'où, en mathématiques du moins, il ne redescend plus ensuite. Ce fut sans doute pour Newton un rare bonheur d'avoir Voltaire pour héraut de sa renommée; mais si ses découvertes furent prématurément appréciées à leur juste valeur, elles durent à leur mérite intrinsèque de ne déchoir aucunement quand les travaux des géomètres qui vinrent après lui les popularisèrent en les développant. Ce n'est point seulement Newton que je veux suivre ici dans l'exposé des découvertes dues à l'analyse transcendante. Notre Laplace y aura sa bonne part sans ôter à Newton la gloire due au premier investigateur des secrets du monde présent et futur.

Notre ciel actuel de chaque saison n'est pas le même qui brillait sur la tête des bergers chaldéens, auxquels on rapporte les premières notions de l'astronomie. Au bout de treize mille ans, les constellations d'hiver deviennent celles d'été, et réciproquement. Depuis le commencement de notre ère, où le printemps commençait quand le soleil était dans la constellation du bélier, tout a rétrogradé, et de nos jours le printemps commence quand le soleil est dans les poissons. De même l'équinoxe d'automne, qui arrivait avec le soleil dans la Balance, arrive maintenant quand cet astre est au milieu des étoiles de la Vierge. De nos jours, entre 1830 et 1840, la brillante étoile d'Andromède, qui suivait le soleil du printemps, s'est trouvée vis-à-vis de lui, et depuis peu d'années seulement elle le devance d'une petite quantité, qui ira s'accroissant pendant vingt-six mille ans, jusqu'à ce qu'en l'an vingt-sept mille huit cent trente-cinq à peu près elle se retrouve de nouveau vis-à-vis du soleil au moment de l'équinoxe du printemps. La découverte de la loi de ces vastes changemens de scène du ciel étoilé est due à Hipparque, célèbre astronome qui vivait un siècle et demi avant notre ère. Newton entrevit, d'après sa fameuse loi de l'attraction universelle, la cause de ces grands effets, mais ce fut notre compatriote d'Alembert qui eut la gloire de les conquérir au domaine de la science.

Une conséquence remarquable de ces travaux analytiques, c'est que l'année prise d'un printemps à l'autre n'a pas une durée invariable. L'année est plus courte aujourd'hui de quelques secondes qu'elle ne l'était au temps d'Hipparque, et un homme qui mourrait centenaire aujourd'hui aurait vécu certainement quelques minutes de *moins* qu'un centenaire du commencement de notre ère : ce serait à peu près un quart d'heure de moins.

Je saisis cette occasion de dire et de répéter qu'il n'y a qu'une durée invariable dans le monde, c'est le jour. Questionnez la première personne venue, et demandez-lui ce que c'est qu'un siècle; elle vous répondra que le siècle est de cent ans. Continuez : elle ajoutera que l'année est composée de trois cent soixante-cinq jours et un quart. — Et le jour? — Le jour est de vingt-quatre heures. — Et l'heure? — L'heure est de soixante minutes? — Et la minute? — Elle vaut soixante secondes. — Puis on remonte de la seconde à la minute, à l'heure, au jour, à l'année, au siècle, sans rien définir de précis. Il est tel dictionnaire où vous trouvez le mot de *Cochinchine* défini par ces mots : pays des Cochinchinois; ensuite au mot *Cochinchinois* vous trouvez : Cochinchinois, habitant de la Cochinchine! C'est ce que les Grecs appelaient *retomber sur soi-même*, et ce que nous désignons, je ne sais pourquoi, par l'expression de *cercle vicieux*. Pour éviter ce grave inconvénient dans la mesure du temps, partez toujours de la durée du jour, qui est invariable, et évaluez tout en jours; le jour ne sera donc pas définissable; c'est une période donnée par la nature, ensuite l'heure sera la 24me partie de cette durée, et la seconde en sera la 86,400^{me} partie; de même l'année sera, dans chaque siècle, d'un certain nombre de jours avec une fraction; enfin le siècle sera de cent ans, et la révolution du ciel au travers des saisons sera de vingt-six siècles environ.

Au moment où Newton eut établi la marche des planètes dans des orbites presque circulaires dont le soleil n'occupe pas le centre, il entrevit que l'action mutuelle de tous ces corps s'attirant réciproquement devait fausser leur marche régulière, et tout le monde sait qu'il eut la singulière idée qu'un jour le monde aurait besoin d'une main réparatrice. Leibnitz combattit vivement cette présomption en remarquant que la puissance créatrice qui avait tiré le monde du néant devait être présumée assez sage pour avoir su pourvoir à sa conservation. Depuis lors, l'analyse mathématique entre les mains de Laplace a donné raison à Leibnitz, mais avec de curieux accessoires que la science mathématique livre aux métaphysiciens, aux philosophes, aux théologiens, pour en faire tel usage qu'ils jugeront à propos. D'abord la distance de chaque planète au soleil est invariable aussi bien que son année. Il reste de variable la position plus

ou moins centrale du soleil, que l'on appelle l'excentricité, et la position de l'orbite, qui peut varier un peu en se rapprochant ou en s'éloignant du plan que cette orbite occupait à une époque prise pour point de départ. Or il résulte des calculs mathématiques de Laplace que toutes les planètes sont solidaires entre elles, et que quand l'une perfectionne en rondeur la route qu'elle trace autour du soleil, il doit y en avoir par compensation une autre qui fausse de plus en plus le cercle qu'elle décrit autour de cet astre pendant une de ses années. On peut en dire autant des inclinaisons. Si l'une des planètes écarte le plan de son orbite de la position moyenne de toutes ces orbites, il doit y en avoir une autre qui, par compensation, ramène le plan de son orbite plus près de cette moyenne générale. C'est une espèce de banque du désordre, lequel ne peut atteindre à une limite dangereuse; mais aussi les compensations dont nous avons parlé font que ce désordre, tout petit qu'il soit, ne peut jamais disparaître. Pourquoi ce petit désordre d'excentricités et d'inclinaisons? d'où est-il venu? La cause en est-elle contemporaine de la formation même de notre soleil en masse distincte au sein de la matière nébuleuse qui s'est divisée en soleils? Convient-il qu'il y ait dans le monde une imperfection, même petite, et la compensation de ce désordre ne serait-elle point dans un soleil solidaire du nôtre et tournant sur lui-même en sens contraire, en sorte que son petit désordre étant en sens contraire au petit désordre de notre système solaire, le tout par compensation pût être regardé comme parfait dans son ensemble? J'avoue qu'à tort peut-être de semblables questions me touchent peu; mais comme après tout les considérations métaphysiques ont souvent mis sur la voie de découvertes importantes, rien n'empêche que l'on pousse aussi loin que possible les déductions *probables* d'une idée quelconque. On devra se regarder comme d'autant plus heureux d'avoir trouvé quelque chose par ce moyen, que l'on se croyait moins sur la route qui devait conduire à un fait positif.

Une conséquence remarquable de cette solidarité de toutes les planètes est que si dans la somme des excentricités une grande partie du désordre total tombait sur une seule planète, comme par exemple sur Mercure, qui est déjà fort excentrique, son orbite pourrait toucher le soleil par un de ses bouts, et qu'alors cette planète s'identifierait avec le soleil, qu'elle augmenterait du reste bien peu. Mathématiquement parlant, rien ne s'oppose à ce qu'il en soit ainsi, mais nous en avons encore pour bien des générations d'hommes avant que nos astronomes soient témoins d'une telle catastrophe. En prenant dans la *Connaissance des temps* de 1843 la table des excentricités et des inclinaisons que M. Leverrier a calculées pour

deux cent mille ans, savoir : cent mille ans avant et cent mille ans après l'an 1800, pour les quatre planètes Mercure, Vénus, la Terre et Mars, on ne voit rien qui autorise une crainte sérieuse pour Mercure, et même jusqu'à l'an 101800 son orbite se perfectionne et l'excentricité diminue un peu. Vers l'an 11,800, l'orbite de Vénus sera un cercle parfait, ce qui aura lieu pour la Terre environ dans 25,000 ans d'ici. Quant à Mars, il n'y a rien de remarquable. Laplace a beaucoup insisté sur cette merveilleuse qualité que possèdent les formules astronomiques de prédire l'avenir et de savoir le passé, mais ces symboles transcendans ne rendent leurs oracles qu'à ceux qui savent les consulter, et peu de génies sont de force à voir dans leurs inextricables complications ce qu'elles ont à dire à la science curieuse. Une seule remarque fera voir cependant comment l'héritage des siècles s'enrichit de jour en jour : c'est que dès qu'une vérité a été reconnue, elle est désormais acquise au trésor de l'intelligence humaine et ne rentrera plus dans le domaine malheureusement si vaste de l'inconnu, sans compter le domaine encore plus grand de l'*inconnaissable*, c'est-à-dire des notions qui seront à jamais inaccessibles à l'homme des siècles futurs, comme elles l'ont été à l'homme des siècles passés.

Tâchons de donner une idée de la manière dont on peut tirer des formules ces déductions, qui font tant d'honneur à la science. En général le monde est organisé dans un état de balancement ou d'équilibre qui, sans être la régularité parfaite, revient périodiquement à son ancien état et par suite brave la durée des siècles. Ainsi les petites altérations dans la marche des planètes se compensent au bout de longues périodes et ramènent le système à son point de départ. On avait pu présumer que le soleil, qui d'année en année vient un peu moins près de nos têtes au premier jour de l'été, ne finît par rester dans l'équateur et ne nous amenât un beau printemps perpétuel, très poétique sans doute, mais très peu favorable aux besoins des peuples qui veulent des blés mûrs, des raisins et des fruits. On connaît la boutade d'Horace Walpole, qui déclarait qu'en Angleterre tous les fruits sont *verts*, excepté ceux qui sont cuits. Le jeu de mots, fort mal rendu en français, porte sur le mot de fruits verts, qui en anglais signifie aussi *fruits non mûrs*. Le même Walpole disait qu'en son pays le meilleur soleil de printemps est fait de bon charbon de terre de Newcastle. Après cela, laissons les poètes vanter les charmes de la saison des giboulées. « J'oserais croire, dit Virgile, qu'à l'origine du monde ce sont les jours égaux aux nuits qui ont éclairé la nature de leur douce lumière. » Il *régnait un printemps perpétuel*, et les tièdes zéphyrs caressaient des fleurs qui naissaient sans être semées.

Ver erat æternum, placidique tepentibus auris
Mulcebant zephyri natos sine semine flores.

Ces deux vers sont d'Ovide. Sans doute l'homme enchanté respirait les parfums de ces fleurs et mangeait l'herbe qui les portait! Tout nous ramène forcément, sinon à l'optimisme, du moins à cette vérité qu'il est bien difficile, non-seulement de faire mieux que ce monde que nous critiquons tant et si légèrement, mais encore de faire autrement. L'auteur si profond de *Candide* me fournirait lui-même au besoin bien des traits à l'appui de cette assertion. Il faut donc que l'homme songe à profiter des avantages du monde actuel sans rêver un ordre *meilleur*, qui probablement ne le serait pas du tout. Si je ne craignais pas de faire de la politique servile, chose impardonnable en France, où tout est bien, hors ce qu'on a, je dirais aux utopistes avec Laplace lui-même : Il y a quelque chose de pis que la constitution actuelle de la société, dont vous vous plaignez; c'est de ne pas en avoir du tout!

La présente transition nous amène au seul exemple donné par Laplace de cette outrecuidance d'Alphonse, roi de Castille, astronome couronné, qui, lassé des épicycles compliqués de Ptolémée, affirmait que, s'il eût assisté au conseil de Dieu au moment de la création du monde, il lui eût donné de bons avis relativement à la simplicité qui lui paraissait devoir être un attribut indispensable d'une si belle œuvre. Le grand Newton lui-même n'a pas dédaigné de remarquer que la simplicité que ses lois introduisaient dans le système du monde pouvait satisfaire même le roi Alphonse. Or donc un jour, un seul jour, Laplace se mit à l'œuvre pour améliorer *l'état de choses* astronomique actuel. Admettant que la lune est faite pour diminuer l'obscurité de la nuit, il voulut avoir continuellement pleine lune. Il plaça donc notre satellite à l'opposite du soleil, et il lui donna un mouvement assez lent pour qu'il restât toujours ainsi. A la vérité, il fallut éloigner considérablement la lune et diminuer par là son éclat illuminateur. Enfin, vaille que vaille, Laplace obtint un petit clair de lune permanent et une petite lune toujours pleine. C'est un des curieux chapitres de la *Mécanique céleste*. Malheureusement l'état de cette lune hypothétique, sortie de la pensée d'un mathématicien, n'avait rien de stable. Un Italien, l'abbé Caraffa, éleva des doutes sur la permanence de l'état de pleine lune continuelle admis comme possible par Laplace. Notre confrère, M. Liouville, appliqua à ce problème ses puissantes facultés analytiques, et il reconnut, sans laisser aucune place au doute, l'impossibilité de l'hypothèse admise par Laplace. Après avoir été pendant plusieurs années à

l'état de pleine lune, notre satellite resterait en retard, et finirait par avoir des phases comme il en a aujourd'hui. Tout ce qu'on aurait gagné, ce serait une lumière affaiblie et des mouvemens tellement lents, qu'ils ne pourraient plus servir aux marins pour se guider sur l'Océan. Mais n'anticipons pas sur la suite de cette exposition.

Ce serait être injuste à l'égard d'un génie de premier ordre comme Laplace que d'indiquer un côté faible de ses œuvres sans mettre en lumière un grand nombre de traits de génie qui l'ont placé de pair avec Newton, sauf la priorité du génie anglais. C'est précisément des lois de cosinus, qui règlent le ciel entier, que Laplace a tiré les belles vérités qu'il nous a révélées relativement à la stabilité du système du monde. Le cosinus, cette transcendante régulatrice de l'univers, nous offre, quand on l'étudie mathématiquement, une valeur qui ne dépasse jamais une certaine quantité fixe. Le temps et les siècles, qui accumulent les cercles et les révolutions des corps célestes, sont impuissans pour faire sortir le cosinus d'étroites limites que tout le monde sait être l'unité en plus ou en moins. Il en résulte que puisque les perturbations dépendent de cette transcendante analytique, elles ne peuvent dépasser d'étroites limites, et qu'après avoir atteint un maximum peu prononcé, elles reviennent vers l'état normal en s'affaiblissant, et balancent ainsi le monde solaire entre des états peu différens de l'état moyen, qui est ainsi reconnu aussi stable que s'il n'eût pas eu à subir ces légères modifications transitoires. Laplace n'a reconnu aucune cause permanente d'altération dans l'univers. Il en a donc, contre l'opinion même de Newton, assuré à jamais la stabilité. Quel admirable exemple de la puissance des formules infinitésimales, quand elles sont entre les mains du génie! Combien l'intelligence de l'homme se relève, quand elle peut ainsi planer au-dessus du monde entier en maîtrisant l'espace, la matière et le temps, ces trois grands principes de la nature physique!

Si, après de si nobles contemplations, on pouvait donner quelque attention à la sécurité des voyageurs qui traversent l'Océan,

> Le corps, cette guenille, est-il d'une importance
> A pouvoir mériter seulement qu'on y pense?

je dirais que Laplace est parvenu à enchaîner tellement notre lune dans ses équations, qu'on peut utilement la faire servir à trouver la position d'un navire loin de tout aspect de la côte. Arago déclare nettement que, par sa théorie de la lune, Laplace s'est mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité, et personne ne contestera son asser-

tion. On sait tout ce que Newton avait inutilement tenté en théorie et en pratique pour arriver à ce résultat. Euler avait perdu un œil à force de travail nocturne dans ses calculs lunaires.

Enfin Laplace vint!

Maintenant, grâce à lui, la *Connaissance des Temps* de France, le *Nautical Almanack* d'Angleterre, et, depuis peu, une troisième éphéméride, imprimée et calculée en Amérique, donnent chaque jour et chaque heure la position de la lune, et par suite la longitude du navire qui observe à un instant quelconque la distance de la lune à une étoile ou à une planète comprise dans les éphémérides françaises, anglaises ou américaines. Si la Terre, comme Jupiter, eût eu quatre lunes au lieu d'une, et surtout des lunes marchant rapidement, comme celles de Jupiter, le problème des longitudes n'eût pas arrêté l'esprit humain jusqu'au commencement de ce siècle, et il n'eût pas été besoin d'un Laplace pour en surmonter les difficultés. L'idée de l'emploi des lunes de Jupiter pour la longitude à l'usage des navigateurs des océans de cette planète appartient à Huygens, qui l'a indiquée avant la fin de l'avant-dernier siècle. Une comparaison établie par Arago entre les résultats obtenus par l'observation de la lune et par la méthode des montres marines, toujours susceptibles de dérangemens, a prononcé en faveur des observations lunaires, et donné un nouveau prix à la théorie mathématique de notre satellite, laquelle cependant laisse encore beaucoup à désirer, car elle ne peut répondre des mouvemens de la lune que pour quelques dizaines d'années, tandis que c'est par dizaines de siècles que l'on compte les périodes qu'embrasse la théorie des planètes et surtout du soleil, comme on peut le voir par la belle publication que vient de faire M. Leverrier sur la théorie de notre astre central, en tenant compte de toutes les influences perturbatrices même les plus minimes.

Lorsqu'on dit aux personnes non initiées aux recherches astronomiques que sérieusement les savans ont pu se préoccuper si dans quelques millions de siècles la lune ne tombera pas sur la terre, cette sollicitude leur paraît bien peu fondée. Avant ce temps, que de générations, que de dynasties, que de peuples auront passé sur notre globe! La race humaine elle-même est-elle assurée d'un avenir si lointain? On sait, dit Lucrèce, qu'il est dans les destins qu'un jour viendra où la mer, la terre et le palais céleste s'embraseront, et où la masse entière du monde s'écrasera sous ses propres ruines. Ailleurs il spécifie que, malgré la différence de nature des eaux de la terre et du ciel, tout périra en un même jour, et que la charpente ébranlée du monde se dissoudra, après avoir résisté à la destruction pendant un grand nombre d'années. Heureusement pour lui, le

prophète de malheur n'a pas indiqué le moment précis de la catastrophe. Il n'a donc pas eu la crainte de se voir démenti par le fait, quoiqu'il dise expressément que rien ne peut empêcher la fin du monde d'arriver au moment même où il parle. Il faut mettre ces pronostics à côté des calculs qui nous annoncent le retour de la fameuse comète de 1811 pour l'an 4876, c'est-à-dire dans trois mille ans, ou bien avec l'annonce du retour de celle de Mauvais, qui reparaîtra indubitablement l'an 103,894 de notre ère. Un érudit me demandait mon avis sur les passages de Lucrèce : je répondis que les vers me paraissaient fort beaux; mais la poésie n'a pas, comme les sciences exactes, la vérité pour but unique, et par suite son autorité mathématique est assez faible. Remarquons que le sérieux de la question n'était pas de savoir si la lune tomberait, et quand cela devait arriver, mais bien de savoir si sa chute était *possible*.

La question de la chute possible de la lune avait un côté vraiment scientifique que l'éminent esprit d'Arago n'a point perdu de vue dans son rapport sur la réimpression aux frais de l'état des œuvres de Laplace. On voyait de siècle en siècle la lune se rapprocher un peu de la terre et son mouvement s'accélérer; mais la cause de ces curieux phénomènes était inconnue. Laplace réussit, non sans un rude travail, à la découvrir, et il en conclut que si l'attraction ne se transmet pas momentanément dans l'espace, on ne peut pas lui supposer une vitesse moindre que cinquante millions de fois celle de la lumière, qui cependant est telle qu'un rayon lumineux ferait en une seconde sept ou huit fois le tour de la terre. Dois-je redire que c'est avec les mêmes moyens mathématiques que Laplace établit que la lune, après s'être un peu rapprochée de la terre, s'en éloignera ensuite? Je crois me souvenir qu'à l'inspection de la table de M. Leverrier, qui donne pour deux cent mille ans les excentricités des planètes voisines du soleil, on trouve que c'est à peu près dans vingt-cinq mille ans d'ici que la lune commencera à opérer son mouvement de retraite en s'éloignant de la terre; mais si elle fût tombée, c'eût été bien plus poétique! On voit donc qu'en général l'analyse mathématique et la poésie sont en grand désaccord quand il s'agit d'espérer ou de craindre la chimère qui n'a de réel que son nom, *la fin du monde!* Bien des siècles encore après notre incomparable poète Béranger, on pourra dire :

Finissons-en, le monde est assez vieux!

La ficelle du misérable cerf-volant ne cassera pas. Il n'y a aucun espoir de dramatique de ce côté-là. Il ne reste au fond des choses que l'éternelle fluctuation des petits effets mesurés par les formules cosinusoïdales.

Mais voilà assez de résultats de l'analyse. Passons, pour terminer, au livre de l'ancien lord chancelier de l'Angleterre, Henri Brougham.

Les Anglais ont publié beaucoup d'ouvrages de mérite sur la théologie naturelle. Ainsi que le titre l'indique, la théologie de la nature a pour objet l'étude de toutes les inductions que la constitution du monde peut permettre de tirer relativement à la cause première qui l'a créé et organisé. En ce sens et sans le vouloir, Laplace a travaillé pour la théologie naturelle en dévoilant les belles lois qu'il a pu saisir à l'aide de son génie mathématique. Parmi tous les auteurs anglais qui ont traité ce sujet, un des premiers rangs est assigné à William Paley, dont l'ouvrage a été traduit en français il y a quelques années. Lord Brougham a honoré la théologie naturelle de Paley de dissertations accessoires qui ont paru en 1839 en deux volumes dignes d'une intelligence de premier rang (*of first rate*) comme la sienne. Après des articles de longue haleine sur l'instinct et sur l'intelligence, on y trouve un traité complet sur l'art de bâtir que les abeilles mettent en œuvre pour leurs cellules. Ces insectes se montrent d'excellens mathématiciens dans leurs constructions, sans avoir eu besoin de passer par notre célèbre École polytechnique. Lord Brougham se montre lui-même un très bon géomètre en mettant en évidence tout l'art de ces ouvriers d'instinct qui donnent à leurs cellules

Cette forme élégante ainsi que régulière,
Qui ménage l'espace autant que la matière,

comme l'a dit Delille, descripteur patenté du Parnasse. Après le traité sur les cellules viennent plusieurs traités remarquables sur des questions de métaphysique morale ou religieuse, puis une belle revue des travaux de Cuvier et de ses successeurs sur la nature fossile avec les déductions relatives à la théologie naturelle. Ce traité mériterait à lui seul une étude spéciale, et il marque l'état de la science à l'époque où il a été écrit. Il y a d'excellens jalons pour la distribution géographique des espèces antédiluviennes. Enfin vient une étude solide du fameux ouvrage de Newton sur la philosophie naturelle. Ce dernier traité, tout mathématique, nous montre lord Brougham sous un jour nouveau. Ce n'est plus l'homme d'état qui a honoré, par ses lumières, son désintéressement et des réformes importantes, les fonctions de lord chancelier; ce n'est plus l'orateur éloquent du barreau et de la tribune; ce n'est plus l'homme de salon dans lequel le bon sens brille à côté et à l'égal de l'esprit français (qu'on me passe ce terme peu modeste ici); ce n'est plus l'expérimentateur opticien, suivant moi, un peu aventureux en théorie, s'il est inattaquable dans les faits qu'il découvre : c'est un vrai et

profond mathématicien qui, tout en prenant Newton pour guide, marche comme Lagrange avec le raisonnement, qui donne la clarté, et le calcul, qui donne la force. Il y a quelques mois, lord Brougham a publié à part cette belle étude sur le livre de Newton en collaboration avec un jeune gradué de l'université de Cambridge, M. E. J. Routh. La participation du noble lord à cette nouvelle édition n'est point purement nominale, comme on aurait pu le présumer, et sérieusement il est à regretter que les mathématiques n'aient pas été une occupation professionnelle pour le célèbre chancelier du royaume-uni. On trouve dans ce volume, sur la métaphysique des forces et sur l'historique des diverses parties de la mécanique céleste, d'utiles notions qu'on chercherait vainement ailleurs. L'auteur pense et fait penser. Il est toujours positif, clair et profond. Je me hasarderai à dire qu'une étude pareille, faite d'après un plan bien arrêté, sur tous les écrivains qui ont fait avancer la science du système du monde, si elle était accomplie par le collaborateur du noble lord et suivant la méthode de celui-ci, serait un précieux présent fait au monde astronomique. On voit du reste que la comparaison des méthodes et la science des résultats obtenus par chaque auteur sont familières aux collaborateurs de l'*Analytical Wiew*. A l'étonnement que j'eus, il y a quinze ans, de trouver dans lord Brougham un mathématicien sous la toge d'un homme d'état, s'est joint, il y a quelques mois, celui de le retrouver dans toute son énergie primitive. Longue vie au noble lord et félicitations sur son dernier ouvrage!

Peut-être que sans la récente publication du livre de lord Brougham, je ne me serais pas encore décidé à terminer la présente étude, où il m'a fallu choisir, comme on le pense bien, entre un grand nombre d'exemples de l'emploi des mathématiques transcendantes. La théorie des probabilités, la mécanique rationnelle, la physique, auraient pu m'offrir de belles applications; mais ces objets sont moins généralement connus que les astres, et m'auraient forcé de supposer ou de rappeler un plus grand nombre de notions préliminaires. En somme, j'ai dit ce que je voulais dire, et pour toute excuse vis-à-vis du lecteur, je lui suggérerai ce conseil que donne Jean-Baptiste Rousseau pour abréger les écrits peu amusans :

Rendons-les courts en ne les lisant point!

BABINET, de l'Institut.

MŒURS ET DEVOIRS

DE LA CRITIQUE

A quoi sert la critique? Si l'on consulte les poètes, la réponse ne sera pas douteuse. Ils n'hésiteront pas un instant et diront d'une voix unanime : La critique ne sert à rien; et pour peu qu'on les presse de révéler toute leur pensée, ils avoueront que dans leur conviction elle n'est pas seulement inutile, mais dangereuse. Ils acceptent la louange et ne veulent pas de la discussion; ils ont inventé à l'adresse des écrivains qui dépensent leur intelligence dans ce coupable exercice une foule de railleries très ingénieuses qui n'ont pourtant découragé personne. La discussion se poursuit, et les poètes ne réussiront pas à la supprimer. Il faut absolument qu'ils en prennent leur parti. Qu'ils la tiennent pour inutile et dangereuse, je le conçois sans peine. Le public n'est pas de leur avis, et ce sera le public qui l'emportera. Cependant, je suis forcé de le reconnaître, pour un bon nombre de lecteurs indolens, la critique est à peu près dépourvue de profit; ils adoptent sans délibérer l'opinion dont ils ont suivi les développemens, et ne se donnent pas la peine de la contrôler. La discussion la plus sérieuse n'aura jamais le privilége de transformer les esprits paresseux en esprits actifs. C'est une vérité depuis longtemps démontrée, et ce n'est pas à cette classe de lecteurs que la critique s'adresse. Elle veut que son opinion soit contrôlée, et pour que son vœu se réalise, il faut de toute nécessité que les lecteurs connaissent l'ouvrage sur lequel la discussion est instituée. Sans l'accomplissement de cette condition préliminaire, la critique la plus

sincère, la plus savante deviendra parfaitement inutile. Dans ce cas, j'accepte sans réserve l'avis des poètes.

Pour les gens du monde, je ne l'ignore pas, la critique n'est qu'un jeu d'esprit, et lorsqu'elle vise plus haut, ils la dédaignent volontiers, car ils veulent avant tout qu'on les amuse. Pour leur plaire, il s'est formé toute une école d'écrivains ingénieux qui effleurent toutes les questions sans jamais en sonder aucune. Dans cette école, qui a su se concilier de nombreuses sympathies, il ne s'agit pas d'avoir raison, mais d'égayer tous les sujets, de quelque nature qu'ils soient. L'étude est un bagage dont on s'inquiète peu, ou, si l'on y songe, c'est pour l'éviter. L'étude ne peut guère dicter que des pages ennuyeuses, et les hommes d'esprit devinent tout sans rien apprendre.

N'en déplaise aux gens du monde et aux hommes d'esprit, l'amusement n'est pas le but de la critique. Ce but, quel est-il? C'est ce que je veux essayer de marquer d'une manière précise. Pour moi, le problème se réduit à ces termes : se taire ou parler utilement. A quelle condition la parole devient-elle utile? Répondre à cette question, c'est proclamer le droit de la critique. Pour parler utilement, il faut de toute nécessité énoncer une pensée vraie. Pour énoncer une pensée vraie, il est indispensable d'envisager sous tous ses aspects l'œuvre du poète, de l'historien, du philosophe. La critique résolue à donner un avis sincère est obligée d'accepter le point de départ de l'auteur, car si elle n'y consentait pas, elle arriverait à lui demander ce qu'il n'a pas voulu, à chercher dans son œuvre ce qu'il n'a pas essayé d'y mettre; mais le point de départ une fois accepté, elle a le droit de discuter la route choisie, la route parcourue. On aura beau accumuler les objections, on ne réussira pas à détruire l'évidence de ce droit. C'est sur ce fondement qu'il faut asseoir la critique. Toute autre base est une base chancelante, et ne permet pas de construire un solide édifice. Assigner des limites au contrôle de la critique, c'est la condamner à ne jamais conquérir aucune autorité. Est-ce là le but qu'on veut atteindre? Qu'on le dise franchement, et la discussion sera close, et le public, une fois édifié sur la pensée intime des parties intéressées, ne prendra plus la peine d'écouter leurs réclamations. Comment se placer sur le terrain du poète, de l'historien et du philosophe? Faut-il réunir en soi toutes les facultés dont ils sont doués? faut-il avoir étudié tout ce qu'ils ont étudié, avoir senti tout ce qu'ils ont senti? Si cette condition était vraie, le bon sens le plus vulgaire conseillerait, prescrirait le silence; mais je ne crois pas qu'un tel prodige soit nécessaire pour établir l'autorité de la critique. Elle a des prétentions plus modestes et plus faciles à justifier. Elle ne se donne pas pour l'égale de ceux qui inventent, qui racontent, qui enseignent. Elle affirme

seulement qu'elle a vécu dans le commerce familier des poètes, des historiens, des philosophes; et à ses yeux c'en est assez pour établir sa compétence en poésie, en histoire, en philosophie. Elle ne s'attribue pas la faculté de refaire les œuvres qu'elle juge; si elle poussait l'orgueil jusque-là, elle serait justement accusée de folie. Elle sait concilier la hardiesse avec la prudence. Elle connaît trop bien et depuis longtemps les dangers semés sur toutes les routes de la pensée pour ne pas compâtir aux défaillances des pèlerins les plus courageux; mais le but une fois marqué, elle veut qu'on y marche franchement, et ne comprend pas ou du moins n'accepte pas une œuvre infidèle au dessein annoncé par l'auteur.

Est-ce de sa part témérité, présomption? Pour comparer l'œuvre à l'intention avouée, est-il nécessaire de s'attribuer des facultés supérieures? Pour dire au poète, à l'historien, au philosophe : Je me souviens de vos promesses, qui m'ont paru excellentes, et je désapprouve la manière dont vous les avez tenues, est-on coupable d'outrecuidance? Il n'y a pas un lecteur qui ne trouve en lui-même les élémens d'une réponse décisive. La question est aussi facile à résoudre qu'à poser. Tout homme qui vise à la renommée et qui veut agir par la seule puissance de la pensée, poète, historien ou philosophe, doit se résigner aux chances de son entreprise. Si la louange est douce, le blâme n'est pas nécessairement une injure; je prends ici le mot dans l'acception latine. Le blâme sincère, le blâme fondé sur la connaissance des passions, sur l'étude du passé, sur l'analyse des facultés humaines, n'est pas une injustice. Il semble qu'une telle vérité n'ait pas besoin d'être affirmée. Cependant, malgré son évidence, elle a été souvent contestée. Aux droits revendiqués par la critique on oppose les priviléges divins du génie. J'admettrai volontiers ces priviléges toutes les fois qu'ils pourront se concilier avec le but de la poésie, de l'histoire, de la philosophie. Dès qu'ils foulent aux pieds cette condition, je ne les reconnais plus. Si l'on vient me dire, au nom des priviléges du génie, que le poète n'a pas à tenir compte des sentimens communs à toute la famille humaine, que l'historien n'est pas obligé de nous offrir une fidèle image du passé, que le philosophe peut, sans manquer à sa mission, sacrifier la liberté de la pensée au désir de pacifier les esprits ou de conquérir des avantages personnels, j'accueillerai ces paroles avec dédain. Est-ce là un orgueil sauvage? N'est-ce pas plutôt, comme je le crois, une protestation justifiée par toutes les lois de la raison? Le génie est sans doute un don précieux; mais le génie, sous quelque forme qu'il se produise, est toujours d'accord avec le bon sens, avec le goût, avec la vérité. Dès qu'il s'en écarte, il dégénère et change de nom. Il ne commande plus, il étonne; il ne s'appelle plus

génie, mais singularité. Homère, Thucydide et Platon, qui représentent les trois formes de la pensée chez la nation la plus ingénieuse dont l'histoire ait gardé le souvenir, trouvent un écho dans toutes les intelligences. Malgré leur génie, dont ils ont conscience, ils ne s'attribuent pas le droit de changer ou de méconnaître les conditions de la poésie, de la narration historique, de la démonstration philosophique. Supérieurs à la foule qui les entoure, ils savent que pour être écoutés, ils doivent s'adresser aux sentimens, aux espérances, aux regrets, dont se compose la vie intellectuelle et morale de l'humanité. Les priviléges du génie, qu'on revendique aujourd'hui pour imposer silence à la critique, seraient certainement répudiés par Homère, Thucydide et Platon; *l'Iliade*, la *Guerre du Péloponèse*, le *Phédon*, admirables dans leur simplicité, dans leur grandeur, n'ont rien de singulier, rien qui étonne, rien qui viole les conditions élémentaires de la poésie, de l'histoire, de la philosophie. Si la critique est accusée de témérité pour avoir consulté trop souvent ces éloquens modèles, elle se consolera facilement, et ne perdra pas son temps à réfuter un tel reproche. La société de tels interlocuteurs suffit à effacer le souvenir des plus amères invectives. En les écoutant, on oublie sans peine les plus terribles railleries.

Les moralistes ont dit avec raison que tout droit suppose un devoir, et réciproquement. Après avoir établi les droits de la critique, il faut donc établir ses devoirs. Sans le secours de cette seconde démonstration, elle ne possèderait qu'une autorité incomplète. Cette dernière partie de ma tâche est plus facile que la première. Si les parties intéressées n'acceptent pas sans résistance les droits que la critique s'attribue, en revanche elles ne contestent pas la rigueur des devoirs qui lui sont imposés. Sincérité, clairvoyance, désintéressement, voilà trois points admis par tout le monde. Tant qu'on demeure dans la région des idées générales, dans le domaine de la théorie pure, il n'y a pas de querelle à redouter. Une critique sincère, clairvoyante, désintéressée, ne peut, ne doit blesser personne. La sincérité, qui n'est pas sans danger, car toute vérité n'est pas bonne à dire, sera tempérée par la clairvoyance. Et comme le plus grand nombre des écrivains s'attribue un mérite supérieur, pour eux la clairvoyance équivaut à l'éloge. Comprendre et louer sans réserve sont une seule et même chose. Quant au désintéressement, personne ne voudrait, personne n'oserait le condamner.

Comment ces droits et ces devoirs sont-ils compris aujourd'hui? La discussion littéraire a perdu presque toutes ses franchises. Aussi ne faut-il pas s'étonner que son autorité s'affaiblisse. Pour éclairer le public sur les causes de cette déchéance, il nous semble utile de passer en revue les divers groupes dont se compose la critique de

nos jours. Quand le lecteur aura devant les yeux les principales figures, il comprendra sans peine pourquoi, malgré les pages innombrables qui se publient chaque matin sur toutes les questions de goût, d'histoire et de philosophie, la vérité s'obscurcit au lieu de devenir de plus en plus lumineuse. Ceux qui mènent la discussion, qui se donnent pour mission de former l'opinion, obéissent à des mobiles très divers. Pour expliquer leur conduite, il faut caractériser ces mobiles : tâche délicate assurément, mais qui n'a pas de quoi effrayer. Il s'agit de dire sans détour ce que chacun sait dans la famille littéraire, ce que le public a besoin de savoir. Il n'y a rien à deviner, rien de mystérieux. Dans l'accomplissement de cette tâche, la pénétration ne joue qu'un rôle très modeste. Ce que la plupart des lecteurs ignorent est connu depuis longtemps de tous ceux qui tiennent une plume; c'est le secret de la comédie.

J'aperçois dans le premier groupe des écrivains savans et diserts, qui connaissent mieux que personne l'histoire littéraire de notre pays et des nations voisines. Rien ne leur manquerait pour réaliser l'idéal de la critique. Élégance de la parole, solidité des argumens, rapprochemens ingénieux, parfois inattendus, et qui pourtant n'étonnent jamais par leur singularité, ils réunissent toutes les conditions que peut souhaiter l'esprit le plus exigeant; mais ils ont depuis longtemps ce qu'on appelle une position faite, et pour jouir sans trouble de cette position, ils imaginent chaque jour de nouveaux compromis. La clairvoyance qu'ils possèdent leur permet d'embrasser la question la plus délicate dans ses moindres détails. Par la connaissance intime du passé, ils sont préparés à l'étude de l'esprit nouveau. Ils savent à merveille ce qu'ils ont à dire; il n'y a pas de sujet qui les prenne au dépourvu. Si leur plus grave souci n'était pas de conserver les avantages, très légitimes d'ailleurs, qu'ils ont acquis par leurs travaux, si, pour réaliser ce vœu, ils ne se croyaient pas obligés de sacrifier une part de la vérité, ils prononceraient en toute occasion des jugemens sans appel. Si leur sincérité égalait leur clairvoyance, tous les lecteurs accepteraient leur parole sans restriction et sans réserve. Pourquoi n'obtiennent-ils pas la confiance que leur savoir et leur talent sembleraient devoir leur assurer? C'est qu'ils inventent sans cesse de nouveaux stratagèmes pour atténuer la portée de leur pensée. Ils ne veulent pas laisser croire qu'ils ignorent la vérité, qu'ils ne savent pas à quoi s'en tenir sur le mérite d'un livre publié le mois dernier; mais ils enveloppent leur opinion de voiles si nombreux, que la plupart des lecteurs n'aperçoivent pas la malice cachée sous la louange. Ils ne disent pas franchement, simplement ce qu'ils sentent; ils le sous-entendent. Tant mieux pour ceux qui le devinent, tant pis pour ceux qui prennent leur

jugement à la lettre et n'en pénètrent pas le sens mystérieux. Qu'un talent sérieux et indépendant ne compte pas sur leur appui. Ils savent encourager les esprits médiocres, flatter l'orgueil uni à l'opulence, aplanir la route devant ceux qu'ils ne craignent pas de voir arriver : ils n'ont que dédain pour celui qui peut devenir leur émule. J'ai peine, je l'avoue, à comprendre de pareilles espiègleries chez des écrivains arrivés à la maturité. Quelque respect que mérite leur talent, quelque déférence qui soit due à leur savoir, je trouve qu'ils se divertissent aux dépens du public, comme de jeunes écoliers aux dépens de leur maître. Ils devraient apporter dans leur conduite un peu plus de gravité, et ne pas emboucher la trompette en laissant deviner aux habiles, aux initiés, qu'ils siffleraient s'ils l'osaient. Comment des écrivains sérieux peuvent-ils s'abriter derrière un tel subterfuge? comment espèrent-ils garder le gouvernement des intelligences en disant oui quand ils pensent non?

La foule commence par accepter leurs arrêts sur la foi de leur nom. Une fois détrompée, quand elle sait qu'elle a été prise pour dupe, elle se laisse aller au dépit, et son dépit se traduit en défiance. Que les écrivains qui préfèrent les avantages de leur position aux intérêts de la vérité ne se plaignent donc pas. Ils recueillent le fruit de leurs espiègleries. En parlant avec plus de franchise, ils auraient maintenu leur autorité. La ruse dans l'emploi du langage n'est pas d'ailleurs la seule faute que l'on doive leur reprocher. Quand ils ne s'appliquent pas à déguiser leur pensée, quand ils n'essaient pas de jouer au public ce que leurs amis appellent de bons tours, ils forment entre le public et la vérité un cordon sanitaire. S'ils ne parlent pas en leur nom, ils choisissent des interprètes dociles; ils mettent garnison dans les journaux et donnent une consigne sévère. Ce qu'ils ne disent pas, ils ne veulent pas qu'on le dise. S'agit-il d'un livre qu'ils n'osent défendre, et qu'ils craignent de voir attaquer, ils profitent de leur position pour choisir, pour trier les juges. Ils veillent sur le cordon sanitaire. Si quelqu'un vient à le franchir, si la vérité fait brèche, ils s'en étonnent et bientôt s'en irritent. Ne pas accepter les juges choisis par eux, c'est plus qu'une irrévérence, c'est un scandale. Malgré l'estime que m'inspirent leur talent et leur savoir, je ne saurais compâtir à leur chagrin. S'il était permis à l'auteur d'un livre de choisir, par lui-même ou par ses amis, les juges qui prononceront sur la valeur de son œuvre, s'il avait le droit de récuser ceux qui lui déplaisent, autant vaudrait décréter l'abolition absolue de la critique. Envisager la franchise comme un fléau contagieux peut sembler une idée fort ingénieuse aux écrivains qui ont une position faite; mais toutes leurs précautions sont déjouées par les esprits indisciplinés, qui préfèrent aux

remerciemens les plus empressés, à l'expression de la plus vive gratitude, le plaisir de dire ce qu'ils pensent. Ils auront beau faire, ils ne seront pas plus heureux que Bartholo avec Rosine : ils ont entrepris de garder une pupille qui se moque de toutes les remontrances.

Parfois ces écrivains, qui devraient diriger l'opinion et qui perdent la meilleure partie de leur force en déguisant la vivacité native de leur pensée, se permettent une espièglerie plus dangereuse encore que la première dont j'ai parlé. Ils se contredisent, comme s'ils avaient à cœur d'effacer les services qu'ils ont rendus à la vérité. Hardis et francs quand leur position n'était pas faite, quand ils n'étaient pas arrivés, comme on dit vulgairement, ils prennent volontiers le contre-pied de l'évidence depuis qu'ils n'ont plus rien à souhaiter. Rien ne leur coûte pour détruire le souvenir de ce qu'ils nomment imprudence de jeunesse. Ils prodiguent les ratures, les notes, les parenthèses; ils n'arrivent pas à supprimer le bien qu'ils ont fait. Calcul de position ou mobilité d'esprit, peu importe au public. Il ne voit qu'une chose : c'est le démenti donné aujourd'hui aux pensées formulées, il y a vingt ans, en pleine connaissance de cause. Quand on prend la plume pour s'adresser au public, on doit accepter sans réserve la responsabilité de son opinion. Reculer devant cette responsabilité, retirer le tiers, la moitié de ce qu'on a dit pour désarmer toutes les colères qu'on a soulevées, pour fermer toutes les blessures que la franchise a faites à l'orgueil, c'est manquer à la dignité littéraire, et l'exemple est d'autant plus dangereux qu'il vient de plus haut. C'est le cas de rappeler la pensée développée par Massillon avec tant de bonheur et d'abondance. Ce qu'il disait de la conduite morale des grands, nous pouvons le dire de la conduite littéraire des écrivains qui ont acquis par leur talent une légitime autorité, et qui oublient l'origine de leur force. Parvenus au premier rang par leur travail, ils doivent donner l'exemple de la fermeté, de la franchise. Quand ils luttaient pour gravir jusqu'au sommet, tous les regards n'étaient pas attachés sur eux. S'ils avaient des momens de défaillance, leur faiblesse était sans danger pour autrui, et n'avait rien de contagieux. Aujourd'hui tout est changé : la renommée leur impose de nouveaux devoirs. Comme les grands dont parle Massillon, ils sont responsables des défaillances qu'ils autorisent par leur exemple. Leur inconséquence, leur mobilité, les démentis qu'ils se donnent, sont autant de fautes contagieuses. Si les écrivains qui occupent le premier rang, et que personne n'accuse de l'avoir usurpé, lacèrent eux-mêmes leurs titres de noblesse; si pour se montrer polis, ils prodiguent à tout propos, comme dans un salon, les complimens et les saluts, comment espérer que les écrivains qui ne sont pas encore désignés à tous les regards par la renommée prennent souci de leur dignité? Leur obscurité les dérobe à toute

surveillance, leur faiblesse demeure enfouie dans leur mémoire. Qu'ils se démentent, qu'ils se contredisent, qui le saura? qui s'en souviendra? Que les écrivains parvenus au premier rang restent fidèles à leurs antécédens, qu'ils prennent le passé pour le guide du présent, qu'ils s'appliquent à confirmer ce qu'ils ont dit au lieu d'attaquer leurs premières affirmations par des argumens qu'ils ont eux-mêmes réfutés d'avance, et ceux qui sont encore dans la plaine, qui aspirent au sommet et n'ont pas commencé à le gravir, prendront leur conduite pour modèle. Si les maîtres manquent de fermeté, ceux qui débutent, qui sont entrés dans la carrière depuis quelques années seulement, ne s'interdiront pas la mobilité, n'hésiteront pas à démentir ce qu'ils auront affirmé. La question vaut la peine qu'on y songe. Que les maîtres n'oublient pas la responsabilité qui leur est imposée.

Après les maîtres viennent ceux qui convoitent l'autorité sans vouloir l'acquérir par des moyens légitimes. Pour caractériser ce groupe, je choisis deux figures qui en résument les traits principaux. Les nommerai-je? A quoi bon? Pourvu que les types soient vrais, les noms importent peu. Je rassemble mes souvenirs, je n'invente rien, je groupe librement les traits gravés dans ma mémoire. Le droit que je m'attribue appartient à tout écrivain. Je n'imiterai pas l'ancienne comédie d'Athènes, que nos mœurs répudient; mais le lecteur n'aura pas de peine à reconnaître les types qui passeront sous ses yeux, car chacun de ces types est aujourd'hui représenté par plusieurs écrivains. Je suivrai le procédé des poètes comiques formés à l'école de Ménandre et de Térence; on mettra sur mes portraits les noms que l'on voudra, je m'en inquiéterai peu. Nous ne sommes plus au temps des clés littéraires, et les beaux esprits ont mis ailleurs leurs visées. Pourvu que le lecteur, en consultant ses souvenirs, se trouve d'accord avec moi, je n'en demande pas davantage.

Polyanthe est rassasié de gloire. Toutes les années qu'il a passées sur les bancs du collége n'ont été qu'une suite de triomphes. Il a des vieux auteurs la parfaite intelligence. Aussi ne faut-il pas s'étonner que parfois il en abuse. Il a vécu si longtemps dans l'intimité de Virgile et d'Horace, que leur langue est devenue la sienne. Il pense en latin, il rit en latin; je suis sûr qu'il rêve en latin. On lui attribue un mot délicieux que je regrette de n'avoir pas entendu : pour bien écrire en français, il faut avoir obtenu au grand concours le prix de discours latin. Admirable pensée qui a gouverné toute la vie de Polyanthe! Il n'écrit pas une ligne sans se souvenir de sa qualité de lauréat. Les circonstances les plus vulgaires lui suggèrent des citations inattendues. Parle-t-il d'un bouquin trouvé sur les quais par un bibliophile enthousiaste, pour peindre la joie de cette découverte, il s'écrie avec le poète de Mantoue : Enfin Mézence est dans mes

mains! Les profanes demandent ce que Mézence a de commun avec un bouquin; Polyanthe ne daigne pas leur répondre, et il a bien raison, car les profanes qui n'ont pas obtenu le prix de discours latin ne sauraient le comprendre. Polyanthe n'écrit que pour les délicats, et ceux qui ne sont pas nourris comme lui de la fine fleur des lettres latines doivent renoncer à goûter la saveur exquise de sa pensée. Horace et Virgile ne sont pourtant pas les seuls dieux qu'adore Polyanthe : il adore, il encense l'Académie avec une égale dévotion. Pour conquérir le bienheureux fauteuil qu'il a rêvé, il ne plaint ni soins ni veilles. Pour lui, tous les écrivains qui siégent dans le sénat littéraire sont les héritiers de Bossuet, de Corneille, de Voltaire. Il les flatte, il les caresse, il les glorifie avec une éloquence qui ne tarit pas. Il épuise pour chatouiller leur vanité tous les secrets du vocabulaire. Une telle persévérance dans la flatterie mérite une récompense exemplaire. Je crains pourtant que Polyanthe ne soit déçu dans ses espérances, et qu'il n'atteigne jamais le but de son ambition. Malgré Virgile et Horace, qu'il cite à tout propos et toujours avec bonheur, j'ai grand'peur qu'il ne prenne jamais place dans le sénat littéraire. Son excès de zèle pourrait bien lui jouer un mauvais tour. L'Académie, dont il convoite, dont il sollicite les suffrages, se dira peut-être : En nommant Polyanthe, nous commettrions une étrange maladresse. Tant qu'il sera dans la foule, tant que son haut savoir n'aura pas été récompensé, il louera sans relâche tous ceux qui siégent dans l'enceinte sacrée. Une fois élu, après un premier élan de reconnaissance, qui sait s'il ne s'endormira pas dans le silence de l'ingratitude? — Malgré l'état que je fais de Polyanthe, je n'oserais donner tort à l'Académie. Si elle tient à respirer l'odeur de l'encens, si la flatterie assaisonnée de citations latines chatouille agréablement ses oreilles, elle fera sagement de refuser à Polyanthe le fauteuil qu'il désire avec tant d'ardeur. En le nommant, elle risquerait de perdre ses louanges, et les louanges de Polyanthe sont sans prix.

D'ailleurs, on le sait trop, l'Académie est amoureuse du loisir. Les esprits les plus actifs s'endorment facilement dès qu'ils ont pénétré dans cette enceinte privilégiée. Que deviendrait le goût public, si Polyanthe entrait à l'Académie? La saine littérature s'affaiblirait, car c'est peut-être le seul écrivain parmi nous, j'entends le seul parmi les juges habituels des œuvres contemporaines, qui possède à fond les *Institutions Oratoires* de Quintilien et puisse en parler pertinemment. L'Académie voudra-t-elle priver le goût public d'un tel docteur? On rencontre bien par-ci, par-là, quelques hommes de bon sens qui donnent leur avis sur la comédie ou le roman de la semaine passée, mais ces hommes de bon sens ne parlent qu'en leur nom, et ne savent pas citer Virgile. Polyanthe, grâce à Dieu, comprend autre-

ment les belles-lettres. Si le siècle était plus érudit, si l'ignorance ne courait pas les rues, Polyanthe ne demanderait qu'à *l'Énéide*, aux *Géorgiques*, l'expression de ses moindres pensées; il parlerait en vers latins de tous les détails de la vie familière. L'Académie sera-t-elle sans pitié pour nous? Voudra-t-elle nous exposer au silence d'un tel conseiller? J'augure mieux de sa générosité. Plaise à Dieu que mon espoir ne soit pas trompé!

Théodule vit tout en Dieu. Qu'il parle d'un poème ou d'une comédie, d'un roman ou d'une chanson (car, malgré sa piété profonde, il s'occupe volontiers de littérature profane), il ne prononce pas un jugement sans consulter les pères de l'église. Il regarde en pitié ceux qui se permettent d'estimer les œuvres poétiques d'après les seules lois du goût. Si le siècle n'était pas sourd aux conseils de Théodule, tout irait bien mieux; les décisions du concile de Trente serviraient à régler toutes les contestations littéraires. Comment récuser la compétence de Théodule? N'est-ce pas à la prière qu'il demande ses inspirations? Il est trop dévot pour se tromper. Cependant, comme les âmes les plus pures ne peuvent échapper aux faiblesses humaines, Théodule est dévoré de la même ambition que Polyanthe : il rêve un fauteuil académique. Le sourire des douairières ne lui suffit pas, il veut à tout prix entrer à l'Académie. Pendant longtemps il n'a pas eu d'autre souci que de faire son salut; il vouait son talent à la défense de la sainte cause, et se trouvait assez récompensé par le témoignage de sa conscience. Aujourd'hui les honneurs mondains excitent sa convoitise. Cependant il ne faut pas se méprendre sur les intentions de Théodule : s'il désire si vivement les palmes académiques, c'est sans doute pour travailler au salut de ses futurs confrères. Une résolution si chrétienne doit obtenir l'approbation de tous les honnêtes gens. Ce n'est pas vanité, c'est dévouement. Jusqu'à présent, il n'a trouvé qu'une seule voix pour soutenir sa candidature, mais une voix éloquente, la voix de Polyanthe. Ils ont passé ensemble un traité de louanges mutuelles qui fait merveille : ils se vantent réciproquement avec une délicatesse, une élégance qui rappellent les beaux temps de l'hôtel Rambouillet. Polyanthe consent à n'être qu'un roturier; pourvu qu'on exalte son savoir, il ne demande rien de plus. Théodule ne se contente pas si facilement, et son allié le sait bien. Dire que Théodule a retrouvé la période nombreuse de Massillon pour parler des choses du salut, ce n'est pas assez; il faut encore louer sa bonne mine, la fierté de sa démarche, le nœud de sa cravate, la fraîcheur de ses gants, et surtout sa manière d'entrer dans un salon. Chez lui, en effet, l'écrivain ne vient qu'après l'homme bien élevé. Si la sainte cause trouvait des avocats dans la roture, peut-être Théodule consentirait-il à ne plus écrire. La causerie est son triomphe, et sa pensée, confiée au

papier, perd la moitié de sa grâce; mais il n'est pas homme à déserter le drapeau qu'il a choisi. Tant que l'impiété ne sera pas terrassée, Théodule poursuivra sa tâche, et s'il n'entre pas à l'Académie, il ne sera pas oublié du moins dans les prières des âmes pieuses.

Le traité passé entre Théodule et Polyanthe était une heureuse idée; mais pour qu'il portât ses fruits, il aurait fallu laisser le protocole ouvert et recruter d'autres signatures. Un savant et un gentilhomme qui s'accablent d'éloges mutuels ne font pas assez de bruit pour persuader au public qu'ils sont doués d'un génie souverain. Il serait indispensable de trouver des échos. Ces deux voix mélodieuses se perdent au milieu des clameurs de la ville. Si Polyanthe et Théodule veulent résolûment forcer les portes de l'Académie, ils suivront le conseil que je leur donne, et propageront leur renommée par des moyens plus puissans. Théodule n'a pas besoin d'être averti deux fois : il comprend à demi-mot, il en sait plus que Polyanthe sur l'art de faire son chemin. Louer sans réserve, sans restriction, tous les écrivains qui siégent à l'Académie, c'est là sans doute une preuve d'adresse : Théodule va plus loin. S'il avise un débutant fils ou neveu d'académicien, il le vante hardiment comme l'espoir de la jeune littérature. Les paroles se pressent sur ses lèvres, et le nombre de ses cliens s'accroît de jour en jour. On dit que Théodule n'aurait jamais songé à l'Académie sans les instances dont il a été l'objet. Pour moi, j'ai peine à le croire; un esprit si fin, et qui sait ce qu'il vaut, n'a pas besoin d'un tel aiguillon pour poser sa candidature. Parmi ceux qui tiennent une plume aujourd'hui et n'appartiennent pas à l'église, il possède seul les saines traditions. S'il entrait à l'Académie, ce n'est pas lui qui devrait remercier; son élection serait une précieuse conquête.

Voilà ce que pensent de Théodule les honnêtes gens, et prenez ici le mot dans l'acception que lui donnaient Balzac et Voiture; mais tous les esprits n'ont pas assez de délicatesse pour comprendre un mérite si élevé : aussi Théodule a-t-il essuyé plus d'une mésaventure. Quand il a maudit les gloires populaires au nom des saines doctrines dont il possède le secret, il a rencontré plus d'un contradicteur. Passe encore pour la contradiction, Théodule a réponse à tout, il n'y a pas d'argument qui le déconcerte; mais hélas! ces diatribes furieuses ont excité encore plus d'hilarité que de colère. Il aspirait à la célébrité, il a obtenu le ridicule et le bruit. Le plus difficile est fait cependant, il ne lui reste plus qu'à échanger le ridicule contre l'autorité. Théodule y pourvoira : l'ironie voltairienne de Paris ne fait pas loi pour la France entière; la province n'est pas encore entichée d'incrédulité. Quand Théodule va se délasser dans le domaine de ses aïeux, il trouve son nom dans toutes les bouches,

tout le monde s'empresse autour de lui. — Voilà, dit-on, l'écrivain hardi qui n'a pas craint de jeter le gant à l'opinion populaire, et qui écrit en jouant de si charmantes nouvelles! Les impies le maudissent, les croyans le vengeront. — Et Théodule savoure avec délices les complimens du vicaire et de l'adjoint. Le dimanche, il s'assied au banc d'œuvre entre deux flambeaux; tous les regards se portent sur lui, mais il ne baisse pas les yeux. Il subit sa gloire sans trouble et sans rougeur.

Il ne faut pas oublier dans ce groupe un critique d'espèce assez nouvelle, qui d'ailleurs n'est pas sans parenté avec Théodule. Poète, romancier, touriste, il loue avec ardeur tous ceux qui veulent bien louer ses livres; quant aux autres, il les traite sans pitié. Malheur à qui ne s'incline pas devant lui! Fût-il cent fois digne d'éloge, il n'obtiendra pas une parole de bienveillance. On n'a jamais accusé d'ingratitude le critique romancier, mais il est terrible dans son ressentiment. Généreux, prodigue envers ses panégyristes, il accable de sa colère, il poursuit de ses railleries ceux qui ne lui promettent pas les plus hautes destinées. Sa tactique est du reste bien connue; parler de lui plus longtemps serait lui accorder trop d'importance.

J'arrive au dernier groupe, mais comment le nommer? Il est certains traits de mœurs littéraires qu'on voudrait pouvoir caractériser à mots couverts. Ici la louange est mise à l'encan, et ceux qui l'achètent à beaux deniers comptans la savourent avec autant de bonheur que s'ils ne l'avaient pas payée. Quant au public, il ne prend pas grand souci de la moralité des écrivains. Les habiles, — et j'entends par là ceux qui mettent le gain au-dessus de la vérité, — savent tirer parti de cette insouciance. La critique ainsi comprise possède un mérite singulier : elle amuse, et ne commet jamais l'imprudence de montrer le côté sérieux d'une question. Musique, peinture, poésie, tout est pour elle un sujet de plaisanterie. Arrière les écrivains qui veulent savoir ce qu'ils diront avant de parler! La critique habile n'invoque jamais qu'une muse, la Fantaisie. Sous le patronage de cette muse nouvelle, tout est permis, et l'on peut impunément dire oui et non sur tout homme et sur toute chose. Les plus étranges contradictions, les démentis les plus effrontés donnés à la parole d'hier par la parole d'aujourd'hui, sont mis sur le compte de la Fantaisie, et la Fantaisie est si bonne fille, qu'elle ne réclame jamais. Tantôt la critique habile flatte les appétits sensuels. Dans un tableau, dans un poème, dans une statue, elle ne cherche jamais la beauté pure. Elle abandonne aux pédans toutes les questions qui ne relèvent pas des sens, et se moque de l'idéal avec une gaieté charmante. Tantôt elle prend des airs de prude, et chante les louanges de la vertu. Chacun sait que les femmes honnêtes sont toujours modestes. Il ne faut donc pas s'étonner que la critique habile parle

avec ostentation, non pas de la probité, de l'indépendance, mais de sa probité, de son indépendance. On n'est jamais mieux loué que par soi-même. La critique habile le sait bien : elle allume de ses mains l'encens et la myrrhe, et en aspire le parfum avec majesté. Ses jours de prude sont ses mauvais jours. En parlant de vertu, elle fait une ridicule grimace. Elle agirait plus sagement en ne prononçant pas ce mot, qui pour elle, comme pour la courtisane, n'a jamais eu qu'un sens très confus. Qu'elle caresse la vanité, qu'elle serve les rancunes trop lâches pour s'avouer, qu'elle vende l'éloge, qu'elle vende la raillerie; mais pour Dieu, qu'elle ne se donne pas des airs collets montés! Qu'elle ne prenne pas en main la défense de la société, qu'elle ne déclame pas au nom de la morale, qu'elle ne demande pas vengeance pour la pudeur outragée! Si, malgré le vilain métier qu'elle a choisi, elle compte encore des amis, qu'elle prenne leur conseil, et je suis sûr qu'ils lui interdiront la pruderie. Elle amuse, les badauds rient et l'écoutent. Si quelques paroles sévères veulent se faire entendre, elles sont étouffées sous le bruit des grelots et des éclats de rire. On se presse autour d'elle comme autour des bateleurs... Sans les désœuvrés qui veulent à tout prix tromper leur ennui, le trafic de la parole verrait bientôt ses profits se réduire; il ne pourrait plus compter que sur la vanité, et la vanité même, si avide de louanges, sincères ou menteuses, vendues ou données librement, deviendrait moins prodigue. Elle ne consentirait pas à payer si largement la parole mise à l'encan, si cette parole ne s'adressait pas à des milliers de lecteurs.

Cette esquisse de mœurs serait incomplète, si je ne disais rien de la critique indépendante : ce serait calomnier mon temps. Elle n'abandonne pas sa tâche, mais elle rencontre sur la route plus d'un danger. Parler d'un livre écrit par un homme qui a pris part au gouvernement du pays comme s'il s'agissait d'un écrivain vivant de sa plume, quelle témérité, quelle inconvenance! Louer ou blâmer librement, sans tirer parti du blâme ou de la louange, sans servir les rancunes des puissans, sans flatter la vanité de ceux qui dispensent les honneurs et les titres, quelle étourderie, quelle imprévoyance! Discuter les questions de goût sans caresser aucun parti, pas même le parti dévot, quelle maladresse! Écrire sans arrière-pensée, et ne pas demander conseil aux mandemens qui prodiguent l'anathème, quelle bévue grossière! Préférer l'étude à la richesse, quelle sottise! On excuse la vénalité, l'hypocrisie; on pardonne la flatterie placée à gros intérêts, on pardonne la palinodie, on ne pardonne pas la franchise : la critique indépendante le sait depuis longtemps. Le personnage de Philinte trouve chaque jour de nombreux imitateurs; ceux qui veulent se régler sur l'exemple d'Alceste et refusent de déguiser leur pensée sont montrés au doigt et signalés

comme des fléaux; Oronte aujourd'hui est moins tolérant ou moins généreux qu'au temps de Molière. Quand il est blessé dans sa vanité, il n'accuse pas son censeur de manquer de goût, il lui jette à la face le reproche de méchanceté. Roman, drame ou sonnet, tout doit être vanté avec le même empressement, si l'on veut échapper à ce terrible reproche.

La critique indépendante parle des vivans, comme elle parlerait des morts, et tandis qu'on l'accuse de manquer à toutes les lois du savoir-vivre, de violer toutes les convenances, elle persiste à croire que les vivans ont tort de se plaindre. « On doit des égards aux vivans, on ne doit aux morts que la vérité; » c'est avec cette maxime mal interprétée qu'on veut imposer silence à la critique et réduire la discussion à un échange de complimens. Les poètes daigneront approuver l'avis de la critique, pourvu qu'ils soient loués sans restriction : c'est ainsi que l'on comprend les égards dus aux vivans. Quant à la seconde partie de la maxime, on la commente encore plus librement; cela veut dire sans aucun doute : On ne doit la vérité qu'aux morts. Ainsi les vivans se mettent au-dessus de la vérité, ou plutôt se déclarent trop faibles pour la supporter; c'est trop d'orgueil ou trop de modestie. En parlant d'eux aussi librement que des morts, la critique leur donne une preuve éclatante de l'estime qu'ils lui inspirent. Elle ne demande pas qu'ils acceptent son opinion comme un arrêt sans appel; sa prétention n'ira jamais jusque-là. Pourvu qu'ils ne mettent pas en doute sa sincérité, elle se tient pour satisfaite : elle appelle à son aide la réflexion. Quand elle croit tenir la vérité, son langage ne porte pas la trace de ses doutes; mais si elle affirme, ce n'est pas l'orgueil qui dicte ses paroles. Qu'on la blâme ou qu'on l'approuve, on ne peut sans injustice l'accuser de présomption. Quant aux méchantes intentions qu'on lui prête, j'espère avoir montré clairement ce qu'elles signifient. Franchise et méchanceté ne sont pas une seule et même chose. Quand la critique indépendante se trompe, elle se trompe de bonne foi. Ceux qu'elle loue n'ont pas à la remercier, elle n'a pas voulu les flatter; ceux qu'elle blâme n'ont pas à se plaindre, elle n'a pas voulu les blesser.

Je sais que ce désintéressement absolu est considéré par bien des gens comme une pure chimère, et pourtant il n'est pas aussi difficile à pratiquer qu'on le pense. S'il est doux de mériter, d'obtenir la reconnaissance, il y a quelque plaisir à se dire qu'on n'a pas parlé inutilement, que les pensées mises plusieurs fois sous les yeux du public ont fini par porter leurs fruits, qu'une opinion exprimée à plusieurs reprises, combattue d'abord comme singulière, est acceptée comme l'image fidèle de la vérité. La critique ainsi envisagée porte en elle-même sa récompense, et c'est ainsi que je l'ai toujours

conçue. Si cette théorie, qui n'a rien d'hypothétique, était largement appliquée, les déchéances littéraires qui nous affligent seraient moins nombreuses. Nous ne verrions pas les talens les plus élevés oublier leurs antécédens, et descendre aux combinaisons les plus vulgaires pour exploiter leur renommée. S'ils étaient surveillés avec plus d'attention, avertis avec plus de franchise, ils ne se permettraient pas ce qu'ils se permettent. Des poètes applaudis pendant vingt ans pour l'expression harmonieuse de sentimens vrais n'iraient pas se fourvoyer dans l'histoire et la philosophie, qu'ils n'ont jamais étudiées. Ils ne donneraient pas des flots de paroles pour des pensées; ils n'entretiendraient pas le public de leurs succès de collége avec une prolixité puérile. Les romanciers qui ont su nous émouvoir, à qui nous devons des heures délicieuses, n'oseraient pas nous offrir des ébauches écrites au courant de la plume, où nous avons peine à retrouver quelques vestiges de leur première puissance; mais ils ont rencontré dans la complaisance de la critique de tels encouragemens, qu'ils se croient tout permis, et parlent au hasard, assurés d'avance que chacune de leurs paroles sera recueillie avec avidité. Voilà où nous a conduits l'indulgence de la critique. Il n'y a plus maintenant pour le plus grand nombre des lecteurs ni bons ni mauvais livres, il n'y a plus que des noms célèbres ou obscurs. La page la plus frivole, la plus vide, la plus insignifiante, signée d'un nom consacré par la louange, est acceptée sans contrôle, et ceux qui osent dire ce qu'ils en pensent, eussent-ils cent fois raison, sont traités d'envieux. Que le public renonce donc à se plaindre. L'indolence des écrivains est la conséquence légitime, la conséquence nécessaire de son engouement pour les noms célèbres. S'il pesait les œuvres au lieu de s'attacher à la signature, tout changerait bientôt de face. Les noms nouveaux se feraient jour, et la louange irait aux plus dignes au lieu d'aller aux plus célèbres. L'émulation renaîtrait, et nous verrions se produire des conceptions pleines de jeunesse et de puissance, car la séve du génie national n'est pas tarie, quoi que puissent dire les adorateurs du passé. L'imagination n'est pas frappée sans retour de langueur et d'atonie; elle se relèvera, elle retrouvera sa vigueur, dès qu'elle verra les encouragemens distribués avec plus d'équité. On a beau dire qu'elle se développe spontanément, il est certain qu'elle a besoin d'aiguillon pour s'aventurer dans les entreprises laborieuses. Tant que la louange sera prodiguée sans mesure et sans discernement, il ne faut pas espérer que l'imagination s'épanouisse comme aux jours d'une discussion ardente et passionnée. La renommée, pour le poète, pour le romancier, pour l'historien, est le salaire légitime du travail et de l'étude. Si la célébrité une fois conquise dispense de tout effort, si le nom protége l'œuvre et interdit toute discussion, il ne faut pas s'étonner que les talens

nouveaux se découragent, et que le découragement les conduise à l'indolence. Que la critique se réveille, prenne sa tâche au sérieux, et l'imagination se réveillera.

C'est pourquoi il ne faut pas se lasser de discuter les œuvres contemporaines avec une sévérité qui déplaira sans doute aux esprits frivoles, mais qui portera profit à notre littérature. Les principes éternels du goût, la comparaison du présent avec le passé, de la France avec les nations voisines, sont pour la pensée un champ fécond qui ne menace pas de s'épuiser prochainement. Que l'antiquité garde son autorité légitime, mais qu'elle ne ferme pas nos yeux aux mérites de l'esprit nouveau; que le passé nous serve à contrôler le présent, et ne soit pas pour nous un type immuable et souverain. Quant aux nations voisines, tous les hommes de bon sens comprendront sans peine l'enseignement qu'elles peuvent nous offrir. Il ne s'agit pas de modeler la pensée française à l'effigie de l'Espagne ou de l'Italie, de l'Allemagne ou de l'Angleterre : chaque nation est douée d'un génie particulier qu'elle ne doit jamais oublier. L'imitation servile de l'esprit français n'a pas porté bonheur aux peuples qui nous entourent. Profitons de la leçon, et n'essayons pas de nous faire Anglais ou Allemands.

Mais pour que ces vérités deviennent populaires, pour que le goût cosmopolite, dont je viens d'esquisser les traits, devienne le guide de la foule, la première condition est, je n'ai pas besoin de le dire, une discussion libre et sévère. Que les ébauches soient estimées comme des ébauches; que le dédain et l'indifférence en fassent promptement justice. Que les éloges et les encouragemens soient réservés pour les œuvres sincères, conçues lentement, exécutées avec un soin scrupuleux, et les puissantes intelligences qui nous ont émerveillés d'abord, qui maintenant ressemblent à des ombres, n'émietteront plus leurs précieuses facultés en conceptions incohérentes. Il n'est pas donné à la critique de susciter des talens nouveaux, mais elle peut doubler les forces des talens qui se produisent. Quant aux talens qui depuis longtemps ont fait leurs preuves, si elle n'a pas le privilége de les rajeunir, elle peut du moins les avertir utilement et leur conseiller la sobriété dans l'invention. Les plus heureux génies amoindrissent leur autorité en produisant sans relâche. S'ils viennent à l'oublier, il faut que des voix sincères leur rappellent cette éternelle vérité. La critique ainsi comprise n'a pas à s'inquiéter des anathèmes; elle poursuit son œuvre sans trouble, sans défaillance, et tôt ou tard elle obtient la sympathie des esprits élevés.

GUSTAVE PLANCHE.

LA VIE RURALE

SCÈNES POÉTIQUES.

I.

AU LEVER DU JOUR.

Sur la montagne errant, je vois le jour éclore;
Il plonge ses rayons dans l'azur éclairci;
Les sommets sont en feu, la forêt se colore.
Je pense à Dieu; le front incliné, je l'adore :
Jour de l'âme, dans moi vas-tu renaître aussi?

Les fleurs à la rosée ouvrent leur fine gaze;
Purs calices bercés par un vent adouci,
Chacune a son rubis, sa perle ou sa topaze.
Je me sens le cœur plein d'amour, de foi, d'extase :
Fleurs de l'âme, allez-vous en moi renaître aussi?

L'alouette s'envole en chantant vers la nue;
La caille, le bouvreuil sont cachés près d'ici.
Dans l'humide buisson j'entends leur voix connue.
La joie est dans mon cœur de bien loin revenue :
Voix de l'âme, allez-vous en moi chanter aussi?

II.

LA SOURCE.

Mon pauvre village est en fête,
Hommes et femmes sont joyeux;
Tous ont de l'âme satisfaite
Le souriant éclair aux yeux.

Sur ces hauteurs, longtemps arides,
Après des siècles de travaux,

Ils ont trouvé, mineurs avides,
La source aux jaillissantes eaux.

Du flanc déchiré de la roche,
A bouillons voyez-la monter :
Chacun tressaille à son approche ;
Pas un qui n'en veuille goûter.

De la bourgade haletante
Dont le soleil gerce les toits,
C'était le vœu, c'était l'attente,
Avortés déjà tant de fois !

Que de labeurs, que de voyages,
Coûtait ici le flot bourbeux
Qui désaltérait cent ménages,
Familles, et jardins, et bœufs !

Là-bas, au creux de la vallée,
Par des sentiers au long détour,
Il fallait, pour une eau troublée,
S'acheminer deux fois le jour :

Les vieillards y menant leur bête,
Dont les barils chargeaient le dos,
Les femmes portant sur la tête
Leurs vases de grès, lourds fardeaux.

Que l'été mît la terre en cendre,
Que l'aquilon soufflât du nord,
Lentement il fallait descendre,
Et remonter avec effort.

Maintenant on viendra sans peine
Recueillir un flot pur et bleu.
Le village aura sa fontaine
Dressée en face du saint lieu,

Monument au gré des familles,
Chef-d'œuvre d'un humble maçon,
Où puiseront les jeunes filles
Sans interrompre leur chanson.

Poëte ! en ces temps misérables
De soif et d'ennuis énervans,
Que ne fais-tu jaillir des sables
Une fontaine aux flots vivans;

Une source où viendraient les âmes
Boire aussi, boire autour de toi,

Où puiseraient hommes et femmes
Altérés d'amour et de foi!

III.

CLAIRON.

Sur sa mule au pied sûr, qui marche empanachée,
Regardez-la venir souriante et penchée.
Collier d'or, blanche robe et longs rubans au front,
La reconnaissez-vous? C'est elle, c'est Clairon.
Dans ses nouveaux atours elle est vraiment si belle,
Que chacun dit tout haut : C'est une demoiselle!
Où prend-elle cet air délicat et discret?
Fille de paysan, comment, par quel secret
A-t-elle ce teint blanc qu'on ne voit chez aucune?
Sort-elle seulement la nuit, au clair de lune?
Ou bien, pour s'y baigner, connaît-elle un ruisseau,
Quelque source enchantée? Ah! sans doute, au berceau,
Elle reçut les dons d'une fée ou d'un ange! —
Telle est, sur son chemin, l'unanime louange.
De parens et d'amis un cortége la suit,
Tous joyeux, tous riant au frais matin qui luit,
Tous en habits de fête, ayant aux boutonnières,
Aux corsages lacés, mille fleurs printanières.
Sur sa mule fringante, au grelot argentin,
Regardez-la passer. Elle vient, ce matin,
D'épouser, à l'autel de son humble paroisse,
Cyrille, dont l'amour fut longtemps une angoisse.
De tous les alentours, Cyrille était pourtant
Le plus riche parti. Quand, troublé, palpitant,
Il osa demander cette fille à son père :
— Je te donne, lui dit le fermier débonnaire,
Je te donne avec elle un arpent de terrain
Où tu recueilleras cent épis pour un grain.
Cinq figuiers sont autour, dont les branches prodigues
S'inclinent sous le fruit, et Dieu sait quelles figues!
En outre, mon enfant, tu seras possesseur
D'une vache qui joint la force à la douceur.
Enfin, pour compléter la dot, j'offre une mule
Qui ne sait pas broncher, qui jamais ne recule;
Elle a l'air d'un cheval et vaut mieux, à mon gré.
Rare bête! je l'aime et la regretterai.

— Père, lui répondit le fortuné Cyrille,
Vos cinq figuiers sont beaux, votre arpent est fertile,
Votre vache a le flanc lustré comme un émail;
Elle est féconde en lait, vigoureuse au travail.
Gardez les cinq figuiers, gardez l'arpent de terre,
Gardez la vache aussi; je suis propriétaire.
J'ai d'ailleurs mes deux mains, elles travailleront.
Ce n'est pas une dot que je veux, c'est Clairon!
Puis il balbutia cette courte formule :
Pour promener Clairon, j'accepterai la mule.
Au beau-père attendri le gendre ainsi parla.
Regardez maintenant la belle, admirez-la :
Le long des prés, dont l'herbe au soleil étincelle,
Comme elle a l'air heureux, et qu'elle est bien en selle!

IV.

PENDANT LA MOISSON.

Ils n'avaient tapis ni housse,
Mais tous fort bon appétit.
(La Fontaine.)

En juillet, par le plein soleil,
Cherchant un peu d'ombre, un lit d'herbes,
Des moissonneurs au front vermeil
S'étaient assis près de leurs gerbes.

Sous un vieux frêne hospitalier,
Oubliant le poids des faucilles,
Ils mangeaient, cercle familier
De joyeux gars, de brunes filles.

C'était un charme de les voir
Échanger entre eux les rasades,
Et rompre gaîment leur pain noir,
Et croquer les vertes salades.

Le taillis, les eaux, les grands blés,
La terre même qui poudroie,
Autour des groupes attablés
Tout respirait amour et joie.

Deux musiciens passant par là,
Vagabonds d'aspect germanique,
A grands cris on les appela :
— Faites-nous donc votre musique!

Eux d'obéir. L'un, svelte et blond,
Figure étrange, mais honnête,

Fit résonner le violon,
L'autre chanter la clarinette.

Sonores échos d'outre-Rhin,
Chansons de l'errante bohême :
La cigale au bruyant refrain
Se tut, — quoique artiste elle-même.

Que de voluptés à la fois
Pour la friande compagnie!
On eût dit un festin de rois,
Accompagné de symphonie.

Quand le duo mélodieux
S'interrompait de courtes pauses,
Les sous pleuvaient à qui mieux mieux
Aux pieds des humbles virtuoses.

Et moi, du seuil de la maison
Regardant la scène à distance,
Je pensais : Montaigne a raison,
« Les gueux ont leur magnificence! »

V.

AUX PAYSANS.

Aux voix qui vous diront la ville et ses merveilles,
N'ouvrez pas votre cœur, paysans, mes amis.
A l'appel des cités n'ouvrez pas vos oreilles;
Elles donnent, hélas! moins qu'elles n'ont promis.

Laissez chanter le chœur des machines stridentes,
Laissez les noirs engins hurler à pleins ressorts.
De vos sages aïeux gardez les mœurs prudentes;
Et comme ils ont vécu, vivez — calmes et forts!

La cité pour son peuple en vain se dit féconde;
Le pain de ses enfans est plus amer que doux.
Sous un luxe qui ment, tel rit aux yeux du monde
Qui tout bas porte envie au dernier d'entre vous!

Paisibles et contens, la tâche terminée,
A votre cher foyer vous rentrez chaque soir.
Combien de citadins, au bout de leur journée,
Ne rapportent chez eux qu'un morne désespoir!

De beaux enfans vermeils, une chaste compagne,
Voient se pencher sur eux votre front adouci.

Pour le pâle ouvrier que la misère gagne,
La femme et les enfans sont un âpre souci.

A vos champs, à vos bois, demeurez donc fidèles :
Aimez vos doux vallons, aimez votre métier.
Auguste est le travail de vos mains paternelles,
C'est de votre sueur que vit le monde entier.

De l'air qui vous entoure une sagesse émane;
La plante vous conseille et le sol vous instruit :
— Restez, dit le sillon, dont vous cueillez la manne;
Et le frêne du seuil : Malheur à qui me fuit!

Les saisons, il est vrai, vous sont parfois cruelles;
Aux caprices des cieux vos labeurs sont soumis.
Les blés tendres encor sont broyés par les grêles,
Les vergers sont battus par les vents ennemis.

Le désastre pourtant n'est jamais sans remède;
Avant peu, sous vos toits, la douleur s'interrompt.
L'olive a fait défaut, les prés viendront en aide;
Si les blés ont manqué, les pampres donneront.

Qu'elle est hideuse à voir, la misère des villes!
De quels affreux haillons ses membres sont vêtus!
Que d'opprobres en elle et de passions viles!
La pauvreté rustique est mère des vertus.

Elle a sa dignité; sans envie et sans haine,
Elle va poursuivant le travail de ses bras.
Virile et bienfaisante, elle ressemble au chêne,
D'autant plus généreux sur des sols plus ingrats.

C'est elle qui revêt d'une indomptable force
Vos fils durs à la neige, insensibles au feu;
Par elle, vous gardez, sous une rude écorce,
Les tendresses du cœur et la croyance en Dieu.

Si la France un matin vous aligne en phalange,
Vous savez faire honneur à votre humble berceau,
Vous, dignes héritiers des gloires sans mélange,
Frères de Jeanne d'Arc, de Hoche et de Marceau!

Aux voix qui vous diront la ville et ses merveilles,
N'ouvrez pas votre cœur, paysans, mes amis!
A l'appel des cités n'ouvrez pas vos oreilles;
Elles donnent, hélas! moins qu'elles n'ont promis.

J. Autran.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1856.

Un dernier acte manquait encore pour imprimer un caractère solennel et irrévocable à la pacification de l'Europe : c'était l'échange des ratifications du traité du 30 mars. Rien ne manque aujourd'hui à la définitive consécration de ce grand fait, le rétablissement de la paix entre la France, l'Angleterre, la Sardaigne, la Turquie et la Russie. Les puissances négociatrices ont sanctionné l'œuvre accomplie par leurs mandataires dans le congrès de Paris; les ratifications ont été échangées il y a trois jours, et le traité, avec les divers actes qui forment ses dépendances, est maintenant livré au public. La guerre n'existe plus en droit comme en fait, les arrangemens qui viennent d'être conclus ont pris place entre les plus grandes transactions de ce siècle. Désormais ces deux années ne sont plus que de l'histoire. Grave et éloquente histoire qui s'éclaire par son dénoûment même! Si courtes que soient deux années dans la vie des nations, celles qui viennent de s'écouler méritent d'être comptées, quand on les regarde de près, quand on considère les événemens qu'elles ont vus s'accomplir, le sang qui a coulé, l'effort de vaillance et d'héroïsme qui a été fait de part et d'autre. Ces deux années ont mis successivement sous les armes les soldats de cinq nations, sans compter les soldats de l'Autriche, paisiblement assis en spectateurs dans les principautés; elles ont vu la rude et opiniâtre campagne des Turcs sur le Danube, trois grandes batailles en Crimée et des combats de tous les jours ou plutôt de toutes les nuits, trois siéges diversement mémorables, ceux de Silistrie, de Sébastopol et de Kars, deux bombardemens dans la mer Baltique. Étendue comme les frontières de l'empire des tsars, dont elle ne pouvait saisir que les extrémités, cette guerre a vu tomber par le feu ou par la maladie plus de cinq cent mille hommes dans les diverses armées, et elle a coûté plusieurs milliards. Redoutable dans le présent, elle tenait le continent sous la menace plus terrible encore d'une lutte générale, elle nouait par degrés toute sorte de complications, qui venaient s'ajouter à la complication primitive comme les élémens nécessaires d'un conflit destiné à grandir. C'était le danger permanent, l'écueil visible à tous les yeux, et ce n'est pas la moindre fortune

pour l'Europe d'avoir traversé victorieusement ces obscurs, ces périlleux défilés, pour se retrouver tout à coup en présence d'une situation simplifiée, où tous les droits au nom desquels elle a combattu se trouvent garantis. C'est là justement le caractère de ce traité, dénoûment et prix d'une guerre, que l'énergie des puissances alliées a su conduire directement au but, que leur modération a su terminer avant l'heure des difficultés insolubles.

Telle qu'elle apparaît, telle qu'elle est sortie des dernières négociations, l'œuvre du congrès se compose du traité principal, suivi d'un article additionnel, de trois conventions annexes, et d'une déclaration de tous les plénipotentiaires qui tranche dans un sens libéral diverses questions de droit maritime, telles que l'abolition de la course et l'inviolabilité des neutres. Au fond, on connaît les conditions générales du traité; ce sont celles qui ont été le point de départ des négociations, et qui n'ont eu qu'à recevoir une forme plus précise. Le principe nouveau de droit public qui est proclamé tout d'abord, c'est l'admission de l'empire ottoman au sein du concert européen, et la garantie collective de toutes les puissances assurée à son intégrité, à son indépendance. Nul différend entre la Sublime-Porte et l'un des gouvernemens contractans ne pourra être vidé par les armes avant l'intervention médiatrice des autres états. Les réformes récemment promulguées par le divan en faveur des chrétiens ne prennent pas le caractère d'un engagement diplomatique; le dernier édit du sultan est seulement mentionné dans le traité comme un acte dont on constate la haute valeur, et qui émane de la volonté spontanée du gouvernement ottoman. Tout droit de protection ou d'immixtion dans les affaires intérieures de la Turquie est d'ailleurs écarté. Quant aux conditions qui sont en quelque sorte les points avancés de la défense de l'empire ottoman, elles restent telles que les puissances alliées les avaient proposées. La Mer-Noire est neutre désormais et interdite à toute marine de guerre. Les états riverains ne peuvent plus avoir qu'un certain nombre de navires légers. Il n'y aura plus d'arsenaux militaires maritimes sur le littoral. Des consuls européens seront admis dans tous les ports de l'Euxin. En ce qui touche le Danube, les principes promulgués par le congrès de Vienne en matière de navigation lui seront appliqués, c'est-à-dire qu'il sera placé sous un régime entièrement libéral. Une commission européenne se réunira afin d'adopter les dispositions nécessaires pour dégager les embouchures du fleuve. Le soin de réglementer la navigation, d'en assurer la liberté, appartiendra à un comité composé de délégués des états riverains, de l'Autriche, de la Bavière, du Wurtemberg, de la Sublime-Porte et des principautés. Afin d'assurer l'exécution des règlemens qui auront été adoptés d'un commun accord, les puissances contractantes auront en outre le droit de faire stationner deux bâtimens légers aux bouches du Danube. La rectification de la frontière russe dans la Bessarabie est, comme on sait, une des conditions de l'affranchissement complet du fleuve. Cette rectification, indiquée par le traité même dans ses points principaux, sera fixée sur le terrain par des représentans des puissances négociatrices. Il reste une dernière question, celle des provinces du Danube. Les principautés continueront à jouir de leurs immunités sous la suzeraineté du sultan. Une commission européenne sera envoyée à Bucharest pour s'enquérir de l'état des principautés, dont les vœux seront consultés, et c'est de cette enquête que

sortira l'organisation nouvelle de ces provinces, organisation délibérée par les puissances contractantes, garantie par elles et promulguée par un hatti-chériff du sultan. En tout état de cause, les principautés de Moldavie et de Valachie auront une administration indépendante, la liberté du culte, du commerce, de la législation, une force armée nationale pour assurer la tranquillité intérieure et la défense extérieure. Nul n'aura un droit particulier d'ingérence dans leurs affaires. Un article abroge implicitement toutes les transactions antérieures qui liaient la Russie et l'empire ottoman.

Le traité, disions-nous, est accompagné de plusieurs conventions annexes. La première a pour objet de modifier le traité des détroits de 1841, de façon à le rendre compatible avec la présence de bâtimens de guerre aux bouches du Danube, sans déroger au principe, de nouveau confirmé, de la clôture des détroits. La seconde est un traité spécial entre la Russie et la Turquie, fixant d'un commun accord le nombre de navires de guerre qu'elles pourront désormais entretenir dans la Mer-Noire. Ce nombre est de six bâtimens à vapeur de 800 tonneaux au maximum et de quatre bâtimens légers à vapeur dont le tonnage ne devra pas excéder 200 tonneaux. Enfin la dernière annexe est une convention particulière entre la France, l'Angleterre et la Russie, par laquelle celle-ci s'engage à ne point fortifier les îles d'Aland et à n'y maintenir aucun établissement militaire.

C'est à l'abri de cet ensemble de stipulations très diverses, touchant à tous les intérêts et à toutes les questions, que la paix de l'Europe et de l'Orient se trouve placée dès ce moment. Ainsi finit une négociation où tout a été discuté, comme on le peut voir par les protocoles qui se publient aujourd'hui, où probablement plus d'une difficulté s'est élevée, et où le ministre des affaires étrangères, M. le comte Walewski, a tenu jusqu'au bout avec fermeté le rang privilégié qui lui était assuré par la position de la France et par le rôle qu'elle a joué dans cette grande affaire.

Certes toutes les complications dont le germe existait en Europe ne se sont pas subitement évanouies. Le traité qui vient d'être signé n'a pas dissipé tous les nuages derrière lesquels se cache l'avenir : il a du moins le mérite, on peut le dire, d'avoir résolu la question qu'il avait pour but de résoudre. Il laisse l'Orient affranchi, l'empire ottoman libre dans son action, la Russie ramenée à une condition plus conforme aux intérêts généraux du monde, la France et l'Angleterre satisfaites d'avoir mené jusqu'au bout avec désintéressement une œuvre salutaire et restant animées des mêmes sentimens d'union, l'Europe étonnée et rassurée de ce qui vient de s'accomplir. Le temps marche si rapidement, qu'on semble souvent ne point apercevoir les grands résultats, parce qu'ils ont paru acquis à mesure que les circonstances se déroulaient. Qu'on se souvienne pourtant du point de départ de cette lutte. La Russie avait des traités nombreux qui mettaient la Turquie dans sa dépendance, et elle prétendait à des droits nouveaux qui eussent étendu sa suzeraineté sur tous les chrétiens de l'empire ottoman. Elle semblait disposer des principautés comme d'un gage qui lui était assuré. Dans la Mer-Noire, elle avait une flotte immense, et sur les bords de cette mer elle avait des places et des arsenaux qui se sont trouvés assez forts pour résister près d'une année à une attaque formidable. Enfin il n'est point douteux que la Russie avait en Europe une position presque souveraine, née de bien des

causes. Tout cela change singulièrement aujourd'hui. La Mer-Noire est libre, et le comte Orlof annonçait récemment dans le congrès que le tsar réclamait du sultan l'autorisation de faire franchir le Bosphore par les deux derniers vaisseaux de ligne qui restent à Nicolaïef, pour les envoyer dans la Baltique. Les arsenaux disparaissent ou vont disparaître. La frontière russe est en quelque sorte ramenée du Danube au Pruth par l'abolition du protectorat des principautés, protectorat qui n'existait point en droit à la vérité, ainsi que l'a répété M. de Brunnow, mais qui existait en fait, et qui s'exerçait comme s'il avait eu un caractère légal. La Russie n'abdique point sans doute cette noble prérogative, revendiquée par l'Europe tout entière, de s'intéresser au sort des populations chrétiennes de l'Orient, mais elle perd le droit de se faire une arme d'un intérêt religieux pour ébranler l'empire turc. En un mot, s'il n'est point permis de parler d'humiliation après la défense de Sébastopol, les derniers événemens font du moins à la Russie une situation où elle n'a plus dans les mains des instrumens de prépondérance et d'action acquis par une politique fixe et opiniâtre, au prix de sacrifices et d'efforts souvent renouvelés depuis un siècle. Tel est le résultat de la guerre pour la Russie. Pour l'empire ottoman au contraire, le résultat, c'est son admission au sein des peuples européens, c'est la consécration de son indépendance, placée désormais sous la garantie de toutes les puissances.

La Turquie, il faut le dire, est dans une situation où elle n'a jamais été. Elle se trouve sommée par la fortune de devenir un empire sérieux. L'Europe lui a donné la liberté nécessaire pour aspirer à ce rôle; la civilisation lui en fournit les moyens, en lui offrant les idées, les principes, les usages propres à régénérer ces merveilleuses coutrées. Selon quelques esprits, le traité de paix aurait dû peut-être donner le caractère d'un engagement diplomatique aux réformes récemment accomplies par le sultan. C'est oublier l'origine et les conditions de la guerre qui vient de finir. Asservir l'autorité souveraine du sultan, dans son propre empire, à un protectorat quelconque, c'eût été donner raison à la Russie, et finir par lui accorder le droit qu'elle réclamait au commencement de la lutte, sauf à entrer avec elle en partage de ce droit. Les réformes en faveur des chrétiens restent donc comme un acte émané de la volonté spontanée du sultan, mais elles ne doivent pas être moins sérieuses. Il y a une raison décisive pour qu'elles suivent leur cours : elles sont nécessaires. Malheureusement l'ère nouvelle inaugurée par le dernier édit de l'empereur ottoman a commencé sous d'assez sombres auspices. Presque au même instant les faits les plus douloureux sont venus attrister ces pays, où sont encore les armées européennes. Non loin de Varna, le pacha a fait enlever une jeune fille chrétienne dans une intention facile à comprendre. L'archevêque a protesté contre cet attentat; les consuls de France et d'Autriche se sont joints à lui. Lorsqu'on a retrouvé cette jeune victime, elle était morte : elle avait été massacrée. Sur un autre point, des soldats anglais ont été obligés de faire usage de leurs armes contre les Turcs pour la défense des chrétiens, qui voulaient placer une cloche dans leur église. A Naplouse, le fanatisme turc a massacré le père du consul de Prusse. De tels incidens ont pu n'être point rares autrefois, lorsque l'empire turc était presque un empire inconnu. Aujourd'hui ils ne doivent plus être tolérés, et le gouvernement ottoman lui-même s'est hâté d'ordonner des pour-

suites contre le pacha de Varna. Au surplus, ce sont là peut-être de tristes épisodes qui accompagnent trop souvent les grandes transformations. Le gouvernement du sultan s'est montré résolu à entrer dans la voie qui lui a été ouverte. Il aura sans doute plus d'une difficulté à vaincre. C'est dans cette œuvre féconde et salutaire de régénération que les puissances européennes doivent le seconder aujourd'hui.

Limiter l'influence de la Russie en Orient, rendre une valeur sérieuse et efficace à cette indépendance de l'empire ottoman, qui depuis si longtemps est un des mots consacrés de la politique et de la diplomatie, c'était là l'objet que s'étaient proposé la France et l'Angleterre. Elles ont atteint leur but, et si le traité de paix ne leur attribue aucun avantage particulier, il a eu pour résultat de mettre en lumière une fois de plus un des faits les plus caractéristiques de cette lutte, l'alliance des deux peuples, cette alliance subsistant à l'heure de la paix comme dans la guerre. On peut le voir en effet : pas un seul instant dans les négociations il ne s'est révélé de dissidence entre les plénipotentiaires des deux pays. Et par le fait d'où aurait pu venir une dissidence véritable? Ni la France, ni l'Angleterre, en prenant les armes, n'avaient eu la pensée d'ouvrir contre la Russie une guerre de conquête et d'envahissement. Dès lors, le but précis de la guerre une fois atteint par l'accession du tsar à des conditions sérieuses, comment les deux puissances se seraient-elles trouvées en désaccord? Au premier instant, il a pu y avoir en Angleterre une certaine déception. C'est une fantaisie qu'ont eue quelques journaux de Londres de s'encadrer de noir à l'occasion de la paix. Il y a un reste de provision de poudre que les partisans de la guerre brûleront encore sans doute : la raison secrète de ce mécontentement, c'était le regret assez naïvement avoué de ne pouvoir se servir dans une nouvelle campagne de ces immenses moyens maritimes qu'on venait d'organiser; mais quoi! ces forces incomparables ont pu se déployer l'autre jour dans la revue de la flotte que la reine a passée à Spithead, et l'Angleterre a pu s'avouer sans orgueil que si elle dépose les armes, ce n'est pas parce que les ressources lui manquent. Ce qui est vrai de l'Angleterre ne l'est pas moins de la France, dont la position ne peut que s'affermir par la modération dans le succès.

Il y a pour la France deux moyens par lesquels il lui a été donné d'exercer et de propager son influence. Ces deux moyens, qui n'ont pas été en tout temps également heureux, mais où l'on sent toujours la séve du génie de notre pays, sont la puissance des armes et la puissance des idées. L'ascendant militaire de la France n'a point faibli, il vient de briller d'un nouveau lustre au contraire. Pour les intelligences, sera-ce le moment de s'arrêter à mi-chemin du siècle, lorsqu'elles n'ont accompli que la moitié de leur œuvre? La pensée peut avoir ses déviations, ses haltes et ses défaillances; mais elle se relève et reprend sa marche. Un peu d'ordre finit par se remettre dans l'armée intellectuelle après ses déroutes, comme il se remet dans toutes les armées. Aux esprits éprouvés viennent se joindre les esprits qui cherchent leur voie, et de ce concours d'efforts naissent souvent des époques nouvelles. Ces efforts ne fussent-ils pas même toujours couronnés de succès, fussent-ils incertains et divergens, ils sont l'indice d'un travail

intérieur, d'un mouvement qui ne s'arrête pas, et qui, en se dégageant, en s'épurant, peut redevenir le mouvement expansif et naturel de la pensée française. Depuis quelque temps, il semble qu'un souffle littéraire s'élève dans l'air. Il y a un mois à peine, l'Académie attirait le monde lettré et politique. L'Académie excitait presque des polémiques. Par une coïncidence remarquable, ces derniers jours ont vu se produire tout un faisceau d'œuvres qui ne sont point nées certes sous la même influence, qui ne tendent pas au même but, mais qui ont du moins cet intérêt de toutes les œuvres dues à des esprits supérieurs. Les unes sont des compositions d'histoire qui racontent les scènes politiques de l'Angleterre, d'autres sont des œuvres de poésie, comme *les Contemplations*, de M. Victor Hugo, déjà célèbres avant d'avoir vu la lumière. Il est des tentatives qui se poursuivent ou qui se préparent au théâtre. En un mot, c'est un instant où, à travers la confusion, on peut voir les intelligences se reprendre à l'activité et au travail, se frayer une route dans les domaines de l'art et de la science.

Chaque talent va naturellement où ses instincts l'appellent, et c'est ce qui fait que M. de Rémusat s'est plu à tracer les portraits qui composent aujourd'hui son livre de *l'Angleterre au Dix-huitième siècle*. Esprit savant et fin, familier avec tous les problèmes de la philosophie aussi bien qu'avec tous les secrets de la politique, ayant eu commerce avec les idées et avec les hommes, l'auteur, en entrant dans l'histoire, a le mérite de n'y point entrer sans principes arrêtés, et de connaître assez le monde pour savoir comment il va, pour tenir compte de ces mille ressorts qui se croisent dans la vie d'un peuple. M. de Rémusat aime la civilisation anglaise : cela est bien simple, l'Angleterre est le pays vers lequel se tournent avec prédilection les intelligences libérales, et le libéralisme est le penchant obstiné, invétéré, probablement incorrigible de l'écrivain. M. de Rémusat a visité plusieurs fois l'Angleterre, — d'abord avec l'enthousiasme de la jeunesse, puis, dans un âge plus mûr, avec cette tranquillité d'une conviction qui s'estimait sûre de l'avenir, et qui croyait qu'en fait de liberté la France n'avait rien à envier à sa puissante voisine; il y revenait, il y a quatre ans, en naufragé de nos révolutions. Depuis le premier voyage de l'auteur, la France en était à sa troisième transformation, à son troisième changement; l'Angleterre était restée la même. Voilà le double fait qui frappe toujours quand on compare les deux pays! Et lorsqu'on en vient là, l'unique moyen de ressaisir le secret de ce contraste, c'est de descendre jusqu'à l'étude intime des mœurs, du caractère et du passé des deux peuples. Bien loin d'abdiquer ses idées, M. de Rémusat allait s'enfermer dans les bibliothèques de Londres, et rassemblait les élémens de ce livre qu'il publie aujourd'hui, — *l'Angleterre au Dix-huitième siècle*. Ce n'est point une histoire proprement dite, c'est cependant un genre d'histoire, le moins solennel et le plus attrayant. C'est un tableau où se succèdent les scènes de la vie politique de l'Angleterre durant tout le XVIIIe siècle, et où reparaissent, finement et fermement dessinés, tous les hommes qui ont joué un rôle dans cette époque. Ici c'est Bolingbroke, là Robert Walpole, qui ne fut peut-être pas le père de la corruption, comme on l'a dit, mais qui sut du moins l'organiser et s'en servir. Plus loin, c'est le grand, l'impérieux et inégal lord Chatham, et à côté c'est ce polémiste dont le nom

est resté inconnu, Junius, le chevalier noir de la discussion, qui combat masqué. Dans la seconde moitié du siècle, Burke et Fox se lèvent; ils touchent déjà à notre temps. Pourquoi M. de Rémusat a-t-il choisi de préférence le XVIIIe siècle? Il a peut-être involontairement cédé à ce besoin généreux de chercher dans l'époque la plus critique qu'ait traversée la monarchie constitutionnelle anglaise des raisons nouvelles de croire à son inexpugnable solidité, et par conséquent de s'y attacher davantage. Ces règnes des George de la maison de Hanovre n'ont rien de séduisant en effet. Pour que la monarchie n'ait point souffert du passage sur le trône de rois licencieux ou fous, il a fallu que la raison anglaise fût bien puissante. Pour que la liberté n'ait point péri au milieu des embûches qu'on lui tendait, au contact de la corruption qui débordait, il a fallu qu'elle fût bien inhérente au tempérament de cette race. C'est là le grand problème de l'existence politique du peuple britannique. En France, la monarchie a péri, quand elle a été moralement discréditée dans ses chefs. La liberté a toujours porté la peine d'être née dans une atmosphère d'idées dissolvantes et de mœurs dissolues. En Angleterre, l'une et l'autre ont survécu. C'est le fait d'un peuple pratique, qui ne rend pas les institutions responsables des vices des hommes, qui ne demande pas aux hommes eux-mêmes plus qu'ils ne peuvent donner, et qui ne brise pas l'instrument de ses destinées, parce que cet instrument n'est pas toujours parfait. Tel est l'enseignement qui se dégage de l'histoire, que la littérature politique recueille, et que plus d'une expérience contemporaine confirme.

La France, à vrai dire, en est à compter les expériences. Il est bien facile de savoir ce qu'elles valent en politique. Ce qu'elles coûtent à la littérature, à la poésie elle-même, rien ne le prouve mieux que ce livre des *Contemplations*, publié aujourd'hui par M. Victor Hugo. C'est de l'exil que ce livre est daté. C'est à travers les mers que nous parviennent ces chants, fruits d'une des plus puissantes imaginations de l'époque actuelle. Il y eut au XVIe siècle, dans ce siècle avec lequel le nôtre a tant de ressemblance, un poète fort mêlé aux agitations de son temps, et qui fut, à bien dire, encore plus soldat que poète : c'était d'Aubigné. Au soir de sa vie, réfugié à Genève, et ayant abdiqué sans doute cette fureur qui lui inspira les *Tragiques*, d'Aubigné laissait tomber de sa plume des vers peu connus, d'où s'exhale une mélancolie sévère et douce encore dans sa rudesse. M. Victor Hugo dépose ses sentimens, ses tristesses, ses souvenirs ou ses rêves dans ce livre nouveau, qui est un de ses plus abondans recueils. L'auteur des *Contemplations* a du moins un mérite : ses vers expriment dans son intégrité première une inspiration que d'obscurs disciples croient pouvoir recueillir pour la continuer ou la transformer, et qu'ils ne font que travestir, comme il arrive toujours aux impuissans imitateurs. M. Hugo éclipse son école, et il ramène sans effort vers un temps de lutte ardente et de rénovation littéraire où toutes les hardiesses étaient naturelles et toutes les tentatives possibles, parce que l'heure des déceptions n'était pas venue. C'est toujours le même souffle lyrique, la même vigueur et la même originalité d'imagination, la même puissance dans le maniement de la langue. On pourrait même dire qu'il y a trop peu de changement, s'il n'était point superflu de demander à un homme, à un poète, de changer de nature. M. Hugo est certes une des natures poétiques qui se

modifient le moins. Il reste ce qu'il a toujours été, retrouvant par instans les plus éclatantes inspirations et accusant peut-être aussi de plus en plus les parties abruptes et violentes de son talent. Une des plus curieuses études serait de suivre la marche de ce vigoureux génie depuis *les Feuilles d'Automne* jusqu'aux *Contemplations*. Chacun des précédens recueils de l'auteur serait une étape sur cette route. On pourrait voir se poursuivre partout, sous toutes les formes, cette lutte terrible et inégale entre l'idée et l'image envahissante, despotique. *Les Contemplations* expriment-elles une pensée particulière? marquent-elles une phase distincte dans le développement moral de cette rare organisation de poète? Il serait difficile peut-être de saisir la gradation des idées et des sentimens, bien que l'auteur ait divisé son œuvre en deux grandes parties, — *Autrefois* et *Aujourd'hui*, — et que ces deux parties se subdivisent elles-mêmes en livres différens qui semblent conduire la pensée à travers les chants successifs d'un poème : *Aurore*, *l'Ame en fleur*, *les Luttes et les Rêves*, *Pauca meæ*, *En marche*, *Au bord de l'Infini*.

La véritable unité, c'est l'âme vibrante du poète qui obéit à tous les souffles, et dont l'inspiration s'allume dans le deuil comme dans la joie. Une des plus émouvantes parties de ce livre, c'est sans aucun doute cet ensemble de pièces que l'auteur consacre à sa fille, morte, il y a plus de dix ans déjà, dans toute la grâce de la jeunesse. C'est à cette ombre chère, *à celle qui est restée en France*, que l'œuvre tout entière est dédiée. Il y a là tout un poème de la mélancolie où la même pensée se déroule en strophes toujours nouvelles, soit que le poète peigne cette mort cruelle de deux jeunes gens qui disparaissent dans l'eau pour ne plus revenir à la lumière, soit qu'il chante son chant d'amertume et de résignation, comme dans le morceau qui a pour titre : *A Villequier*. Dans ces pages, où la douleur du père est entremêlée de retours sur la tristesse de l'exil, on sent toute la puissance d'un sentiment vrai; il en est de même toutes les fois que le poète rencontre un sentiment de cette nature ou une pensée élevée. Telle est la pièce sur les *Pleurs dans la Nuit*, où, après un commencement pénible et obscur, l'inspiration s'échappe en vers magnifiques sur la mort. Malheureusement il n'en est point toujours ainsi, et ce qu'on pourrait appeler la partie philosophique des *Contemplations* est sans contredit le plus étrange caprice d'une imagination vigoureuse. Ce n'est pas que là même il n'y ait parfois des beautés réelles. Le morceau intitulé *Magnitudo parvi* contenait une idée simple et grande; seulement cette idée finit par se perdre en développemens démesurés. Qu'est-ce encore lorsque M. Victor Hugo entreprend de démontrer le système du monde par la métempsycose et d'expliquer comment l'âme d'Attila est passée dans un chardon, celle de Verrès dans un loup, ou comment une feuille de rose devient une langue de chat! Cela n'est pas plus bizarre que les quelques vers où l'auteur des *Contemplations* répond à un interlocuteur qui lui demande quel est son dieu et quelle est sa religion. Le poète montre la lune montant à l'horizon, et il ajoute : Voilà Dieu qui officie, et voilà l'élévation! On sent ici l'entraînement de l'imagination. La lune se trouve là merveilleusement pour figurer une hostie. C'est l'abus du mot poussé à sa dernière limite. L'ombre et la lumière se mêlent donc singulièrement dans *les Contemplations*. C'est un soir splendide encore si l'on veut, mais c'est le soir, sinon

pour le poète lui-même, du moins pour ce genre d'inspiration, et il faudrait se tourner plutôt vers l'extrémité opposée de l'horizon pour voir où peut naître le premier rayon d'une poésie nouvelle.

Cette lumière morale qui élève et dirige l'intelligence en donnant un but à ses conceptions et à ses œuvres, ce sentiment invariable de la vérité que rien ne remplace, pas même la puissance de l'imagination, c'est ce qui a manqué à bien des esprits dans notre âge. Ainsi s'expliquent les déviations de tant de talens contemporains. Ils n'ont déserté ce terrain fécond de la vérité simple et juste que pour se plonger dans une atmosphère enflammée, peuplée de chimères. Ils sont allés successivement où va Mme Sand aujourd'hui. Après avoir commencé par les rêves exaltés de la fièvre, ils aboutissent à un mélange de prétention et de vulgarité. Cette dernière combinaison est le trait distinctif de ces compositions que l'auteur d'*Indiana* multiplie sur la scène depuis quelque temps. Mme Sand est devenue un des auteurs dramatiques les plus féconds, et il semble qu'elle s'attache au théâtre avec cette invincible obstination des passions tardives et malheureuses. En quelques mois, elle a livré à la scène *Lucie*, *Françoise*, une comédie de Shakspeare arrangée pour la représentation, *Comme il vous plaira*. Certes ce fut là un talent émouvant et plein de charme, qui sut donner des formes nouvelles à cet éternel poème de la passion humaine, qui reçut en naissant la faculté merveilleuse de raconter et de peindre, qui eut l'art de tout poétiser, même les fautes et les vices. Mme Sand, tant qu'elle n'a pas voulu réformer l'humanité ou faire des romans sur l'origine du monde, a été un des plus rares conteurs de ce temps. Et cependant rien de cette grâce ancienne ne se retrouve dans les ouvrages dramatiques de l'auteur de *François le Champi*, ou si l'on retrouve dans les personnages que crée sa fantaisie la trace de ses idées habituelles, ces idées ont subi une métamorphose; elles ont perdu ce qu'elles avaient de séduisant, elles apparaissent dans ce qu'elles ont de vulgaire. Il n'y a dans ces esquisses dramatiques ni la vérité idéale, ni la vérité réelle, ni l'originalité des caractères, ni le mouvement de passions sincères, ni l'action habile et rapide. Il en était ainsi de *Françoise*, née après *Lucie*, qui n'était évidemment qu'un vaudeville mal venu. Ce contraste entre une femme supérieure qui a toutes les vertus, selon l'évangile de Mme Sand, et un homme méprisable livré à tous les vices, flottant entre tous les amours; ce contraste, qui est tout le sujet de *Françoise*, est sans nul doute dans l'ordre des données morales préférées par l'auteur. Malheureusement ce contraste n'a plus rien de nouveau, et il n'est point rajeuni par l'invention; il apparaît ici dépouillé de poésie autant que de vérité. L'imagination de l'auteur a fait de ces personnages de *Françoise* des êtres humains qui ne vivent pas, mais qui sont verbeux et qui ne parviennent pas à intéresser à leurs aventures romanesques. En prenant corps à corps une comédie de Shakspeare, Mme Sand s'est-elle rendu compte de l'œuvre qu'elle entreprenait? C'était l'œuvre la plus impossible, si ce n'était pas simplement un travail de combinaison scénique où l'imagination n'entre pour rien. De tous les esprits, Mme Sand était certainement le moins propre à tenter cette grande aventure. Mme Sand en effet est un talent essentiellement personnel, qui a moins d'observation que d'instinct, qui excelle à peindre des paysages qu'elle a vus,

à exprimer des sentimens qu'elle a éprouvés ou qu'elle a pu éprouver. Shakspeare au contraire est le génie le plus impersonnel qui ait jamais existé. Observateur puissant de l'humaine nature, il fait mouvoir les hommes et les passions dans le vaste cadre de ses drames; même dans celles de ses œuvres où le caprice règne en souverain, la fantaisie ne chasse pas la réalité; les événemens sont fabuleux, invraisemblables, les personnages vivent, le fond de l'humanité reparait, et l'originalité des caractères prend une sorte de grâce étrange. Quant à Mme Sand, la part la plus originale de son travail consiste dans une préface qu'elle a ajoutée à *Comme il vous plaira*, et qui démontre d'une façon merveilleuse comment elle, avait aussi peu de vocation que possible à entrer en collaboration avec l'auteur de *la Tempête* et de *Hamlet*.

La poésie, hélas! reste dans le domaine de l'imagination, elle n'est point d'habitude dans les affaires publiques de ce monde, qui marche selon d'autres lois, et qui se débat souvent dans des misères auxquelles l'intelligence n'est pas toujours étrangère. Seulement chez les peuples sensés, la politique a une ressource, celle de se réfugier dans le soin vigilant des intérêts positifs, qui sont les élémens de la prospérité d'un pays. C'est ce qui arrive en Hollande. Les intérêts d'un peuple au reste ne sont pas seulement ceux qui se développent dans le pays même : il y a aussi ceux qui sont au loin pour ainsi dire, et qui résultent d'un accroissement d'influence, d'une extension de rapports internationaux, de facilités nouvelles offertes au commerce. La Hollande est une des nations européennes qui ont le plus anciennement noué des relations avec le Japon et qui ont le plus contribué à ouvrir le chemin de cet empire inconnu, vers lequel se sont tournés plus tard les États-Unis et l'Angleterre. Depuis longtemps déjà, elle avait acquis des droits et une certaine position, notamment à Decima et à Nagasacki. Elle a récemment signé avec le Japon un nouveau traité, qui porte la date du 9 novembre 1855. Ce traité stipule une liberté personnelle entière pour les Néerlandais et la faculté de se rendre librement hors de l'île de Decima, puis la punition d'après les lois hollandaises des délits commis par les Néerlandais. La Hollande obtient l'accès de tous les ports qui seraient ouverts à d'autres nations, une plus grande liberté pour le séjour des navires à Nagasacki, la confirmation des garanties qui existent en faveur du commerce établi et l'abolition de formalités gênantes en usage jusqu'à ce moment. Le traité du 9 novembre 1855 est le fruit d'une mission extraordinaire envoyée l'an dernier au Japon pour offrir à l'empereur de ce pays divers présens du souverain hollandais, notamment un bateau à vapeur et un portrait du roi; il a été négocié et signé à Decima. La Hollande a songé d'abord sans doute à ses intérêts, mais elle ne s'en est point tenue là. Les négociateurs ont employé toute leur influence sur les autorités japonaises pour les engager à adopter une politique complétement libérale à l'égard de toutes les nations, à abandonner un système d'exclusion aussi nuisible aux intérêts du pays qu'antipathique au mouvement actuel du monde. Les représentans du cabinet de La Haye auront-ils réussi à convaincre les autorités japonaises? Il n'en est pas moins vrai que la Hollande aura contribué pour sa part à ouvrir cet empire mystérieux au commerce et à la civilisation. Elle y trouve son avantage en raison de la

proximité de ses colonies, et elle se conforme à cet instinct invincible du siècle qui aspire à entraîner tous les peuples, même les plus inconnus, dans un mouvement commun.

Dans cette rude et laborieuse carrière de la politique, tous les peuples ne marchent point d'un pas égal. L'Espagne pour sa part est toujours à la veille ou au lendemain de quelque agitation, sans cesse occupée à désirer, à poursuivre une paix que les passions conspirent à rendre impossible ou du moins à retarder singulièrement. C'est un mal devenu presque chronique, et qui se réveille de temps à autre, sur un point ou sur l'autre, avec un caractère plus aigu. L'insurrection qui a éclaté récemment à Valence n'est qu'un symptôme de plus de cette situation. Dans une des premières et des plus populeuses villes de la Péninsule, le sang a coulé pendant plusieurs heures le 6 avril, et même l'ordre n'est encore que très imparfaitement rétabli. La conscription a été le prétexte de l'émeute. Au fond, c'est un mouvement qui se préparait depuis quelque temps déjà dans les diverses provinces de la côte. Le parti révolutionnaire avait compté d'abord faire coïncider sa tentative avec le rétablissement de l'impôt des *consumos*. Ce dernier prétexte ayant manqué par suite de l'adoption d'une autre combinaison financière, les révolutionnaires ont saisi l'occasion du recrutement, et c'est le jour du tirage au sort que le conflit a éclaté dans Valence. Il y a un fait très propre à caractériser l'état actuel de l'Espagne : une partie de la milice nationale s'est jetée dans l'émeute; les miliciens ont été les principaux insurgés. Barricadés dans les maisons qui bordent les rues étroites de cette ville restée à demi arabe, ils ont fait feu sur la troupe, et le capitaine-général a été obligé à son tour d'employer le canon. Cette lutte n'a fini qu'à la nuit, et encore a-t-elle cessé moins par la défaite de l'émeute que par une sorte d'armistice que le général Villalonga a été forcé d'accepter faute de moyens suffisans pour vaincre complétement la rébellion. C'est dans cette attitude, sinon d'hostilité flagrante, du moins d'observation, que l'autorité régulière et l'insurrection sont restées pendant quelques jours, jusqu'à ce que le gouvernement ait eu le temps d'expédier de nouvelles forces et d'envoyer un des membres du cabinet, le général Zavala, comme capitaine-général en commission à la place du général Villalonga, qui a été destitué. La révocation du général Villalonga, mesure malheureuse dans ce premier moment, paraît avoir été le résultat d'une erreur. On a accusé l'ancien capitaine-général de Valence, qui est un des plus vigoureux et des plus fidèles soldats de l'Espagne, d'avoir faibli devant l'émeute, lorsqu'il n'avait eu d'autre tort que de se trouver avec des moyens insuffisans en face d'une situation dont il avait fait connaître au gouvernement tous les dangers. Toujours est-il que le général Zavala est arrivé dans ces conditions à Valence, et comme il amenait des troupes nombreuses, il a eu facilement raison de ce reste d'insurrection. Matériellement l'autorité des lois a été rétablie, le tirage au sort a eu lieu sans nouveau conflit; mais il y a loin de là à l'ordre véritable et complet. Rien ne l'indique mieux que les mesures prises par le général Zavala. Le ministre d'état, aujourd'hui capitaine-général en commission de Valence, a été obligé de désarmer la milice nationale, d'envoyer à Cadix un des chefs de cette milice, de dissoudre la

municipalité et de menacer les récalcitrans des conseils de guerre établis en permanence. En un mot, le général Zavala agit fort énergiquement, cela n'est point douteux, mais cela prouve en même temps la gravité du mal.

La première impression causée à Madrid par les événemens de Valence a été des plus vives dans les cortès comme au sein du gouvernement; l'envoi du général Zavala l'indique assez, et le congrès s'est hâté de décerner un nouveau vote de confiance au ministère. Peut-être au surplus ces événemens ont-ils eu un bon résultat; ils ont fait cesser, momentanément du moins, des divisions qui troublaient singulièrement les régions politiques et tendaient à devenir un péril pour l'Espagne. Divers groupes parlementaires s'étaient formés, comme on sait, sous prétexte de discipliner les partis. Si l'un de ces groupes inclinait visiblement vers le général O'Donnell, l'autre, celui des progressistes *purs*, se rattachait plus ardemment que jamais à Espartero. Madrid avait vu recommencer cet éternel travail pour faire surgir un pouvoir purement progressiste sous les auspices du duc de la Victoire. L'attitude du président du conseil lui-même était redevenue assez énigmatique; les factieux qui se sont soulevés depuis quelque temps s'emparaient de son nom. Un voyage que le duc de la Victoire allait faire à Valladolid et de là à Saragosse pour inaugurer divers travaux publics, était indiqué comme devant être le signal d'une crise décisive. On faisait beaucoup agir le duc de la Victoire, et on lui prêtait des sentimens autres que ceux qu'il nourrissait, cela n'est point douteux. Toujours est-il que la lutte était ouverte de nouveau, sinon entre les deux généraux chefs du ministère, du moins entre leurs partisans, ou, pour mieux dire, entre la monarchie et la révolution. L'insurrection de Valence est venue mettre fin à ces dissensions des partis. Depuis ce moment, les hostilités ont cessé. Les progressistes *purs* ont renoncé à l'idée d'évincer O'Donnell du ministère. Le duc de la Victoire, ayant à parler dans une revue solennelle de la milice nationale de Madrid, a tenu un langage très explicitement monarchique, et on dit même qu'il a hésité à faire son voyage de Saragosse, qu'il a refusé formellement d'aller jusqu'à Barcelone, parce qu'on lui préparait des ovations qui pouvaient avoir un caractère anarchique. La situation s'est donc éclaircie à Madrid sous le coup d'un danger pressant. L'union des deux généraux est redevenue un fait accepté par tous les partis, sauf par les progressistes les plus avancés; mais cela suffit-il? Si l'Espagne a besoin que le duc de la Victoire et le général O'Donnell vivent d'accord, elle a besoin surtout que cet accord se manifeste par un effort décisif pour mettre fin à une politique d'indécision qui laisse s'accumuler ou renaître tous les dangers, et ne songe à les combattre que quand ils deviennent intolérables. C'est cette politique qui depuis deux ans a produit plus de cent émeutes ou insurrections sur les divers points de la Péninsule. C'est cette politique qui laisse le pays sans régime politique déterminé, qui perpétue une situation exceptionnelle, qui ne touche aux finances que pour y porter le désordre ou pour paralyser les efforts de ceux qui voudraient les relever, qui crée le trouble partout où elle paraît et va au-devant des difficultés les plus périlleuses.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

e établis en
ment, cela
ité du mal.
e Valence a
ent; l'envoi
écerner un
événemens
moins, des
t tendaient
es s'étaient
l'un de ces
e, celui des
Espartero.
gir un pou-
e. L'attitude
que; les fac-
le son nom.
le là à Sara-
ome devant
uc de la Vic-
rissait, cela
le nouveau,
re leurs par-
. L'insurrec-
s. Depuis ce
oncé à l'idée
parler dans
un langage
é à faire son
à Barcelone,
ractère anar-
d'un danger
pté par tous
suffit-il? Si
nnell vivent
un effort dé-
ccumuler ou
d ils devien-
produit plus
insule. C'est
né, qui per-
que pour y
oudraient les
ant des diffi-

LADE.

MARS.